BULLETIN 2003/1 DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG



BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

EUROSYSTÈME

BULLETIN 2003/1



SOMMAIRE

1	LA SI	TUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	10
	1.1 La si	tuation économique dans la zone euro	12
	1.1.1	Les taux d'intérêt à court terme	12
	1.1.2	2 Les rendements des titres publics à long terme	15
	1.1.3	B Les marchés boursiers	15
	1.1.4	Le taux de change de l'euro	16
	1.1.5	L'évolution des prix à la consommation	17
	1.1.6	Evolution de la production, de la demande et du marché du travail	18
	1.1.7	7 Le marché du travail	19
	1.1.8	3 Le commerce extérieur	19
	1.1.9	2 La balance des paiements	19
	1.2 La si	tuation économique au niveau de la Grande Région	23
	1.3 La si	tuation économique au Luxembourg	25
	1.3.1	L'évolution des prix et des coûts	25
		1.3.1.1 Prix à la consommation	25
		1.3.1.2 Prix à la production industrielle	27
	1.3.2	2 Industrie	28
	1.3.3	3 Construction	30
	1.3.4	Commerce et autres secteurs	30
	1.3.5	5 La croissance économique	31
	1.3.6	Perspectives pour l'économie luxembourgeoise	32
	1.3.7	7 Marché du travail	36
	1.3.8	3 Le secteur financier	43
		1.3.8.1 Evolution du nombre des établissements de crédit	43
		1.3.8.2 Somme des bilans des institutions financières monétaires	44
		1.3.8.3 Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois	44
		1.3.8.4 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier	46
		1.3.8.5 L'évolution des comptes de profits et pertes des établissements de crédit	49
	1.3.9	P Le commerce extérieur	51
	1.3.1	0 La balance des paiements courants	52
		1.3.10.1 Compte courant	52
		1.3.10.2 Compte financier	53
	1.3.1	11 Les finances publiques	54

2	ANALYSES	58

2.1	Introd	uction d'une enquête sur le crédit bancaire au Luxembourg	60
	2.1.1	Introduction	60
	2.1.2	Résumé des enquêtes réalisées en avril 2003 et en janvier 2003 au Luxembourg	60
		2.1.2.1 Crédits accordés aux entreprises	61
		2.1.2.2 Crédits aux ménages	61
	2.1.3	Annexes: Le Questionnaire et le Glossaire	63
		2.1.3.1 Le Questionnaire	63
		2.1.3.2 Le Glossaire	66
2.2	L'inade	équation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois	67
	2.2.1	Introduction	67
	2.2.2	Visualisation de l'inadéquation	67
	2.2.3	«La courbe Beveridge» au Luxembourg	68
	2.2.4	Indicateurs alternatifs de l'inadéquation sur le marché de l'emploi au Luxembourg	69
	2.2.5	Ratio des DENS/OENS	71
	2.2.6	Mesure de l'insuffisance de la main-d'œuvre dans l'industrie	72
	2.2.7	Conclusion	73
2.3	Enquê	te de conjoncture auprès des consommateurs	74
	2.3.1	Informations générales et méthodologie	74
	2.3.2	Résultats des enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs couvrant la période de janvier 2002 à avril 2003	75

4	ACTUALITÉS	144
	4.1 Actualités	146
	4.2 Liste des circulaires de la BCL	157
	4.3 Publications de la BCL	158
	4.4 Publications de la Banque centrale européenne (BCE)	160
	4.5 Liste des abréviations	163

EDITORIAL

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé lors de sa réunion du 5 juin 2003 de baisser les **taux directeurs** de 0,50 point de pourcentage étant donné que les perspectives de stabilité des prix à moyen terme se sont nettement améliorées au cours des derniers mois.

Globalement, il semble que le taux d'**inflation de la zone euro** devrait diminuer en dessous de 2% à moyen terme, reflétant ainsi l'appréciation récente du taux de change de l'euro et la faible croissance économique dans la zone euro. La forte expansion de l'aggrégat monétaire M3 ne devrait pas, actuellement, assombrir ces perspectives d'évolution de l'inflation.

Les récentes données relatives à la croissance du PIB réel confirment que **l'activité économique dans** la zone euro est demeurée peu dynamique au début de cette année, comme en témoigne un taux de progression trimestriel nul pour le premier trimestre 2003. Ce résultat défavorable est, entre autres, lié à l'impact négatif de la crise en Irak sur l'économie mondiale et sur celle de la zone euro. De plus, les données d'enquête publiées récemment, envoyant, au mieux, des signaux mitigés, ne vont pas dans le sens d'une reprise rapide faisant suite à la fin des opérations militaires en Irak. Ainsi, la croissance économique pour le premier semestre 2003 sera probablement très faible et les projections relatives à la croissance moyenne annuelle du PIB pour l'année en cours et pour 2004 ont dû être révisées à la baisse. Néanmoins, une accélération progressive de la croissance réelle du PIB devrait débuter au cours de l'année 2003 et s'affermir en 2004.

Selon les premières estimations disponibles, la **croissance du PIB réel au Luxembourg** a atteint 1,1% en 2002 après 1,2% en 2001. Ce manque de dynamisme doit être apprécié au regard de l'évolution du cycle européen et des marchés boursiers. Le Luxembourg devrait, en 2003, connaître une troisième année consécutive de croissance relativement faible, à mettre au compte de la morosité de l'environnement international. Bien que l'on puisse s'attendre à une accélération de la demande internationale à partir de la deuxième moitié de l'année, un acquis de croissance très faible en 2002 et un premier trimestre 2003 atone limiteront certainement l'expansion en 2003. Selon les projections techniques de la Banque centrale du Luxembourg (BCL), le PIB réel devrait au mieux connaître une progression comprise entre 1 et 1½% en 2003 pour s'accélérer à environ 2 à 3% en 2004.

La persistance d'une croissance économique médiocre au Luxembourg aura un impact sur le **marché de l'emploi**. La thésaurisation du travail a vraisemblablement été un phénomène répandu dans plusieurs secteurs de l'économie luxembourgeoise, ce qui hypothèque une relance de la croissance de l'emploi. De plus, les efforts pour restaurer la marge de profit des entreprises limiteront l'expansion de l'emploi et atténueront la dynamique des salaires. Le taux de **chômage** devrait en ressentir le contrecoup avec une hausse qui ne devrait pas s'interrompre dans un futur proche pour atteindre 3,7% et 4,2% respectivement en 2003 et 2004.

Le scénario d'une baisse de l'**inflation** en 2003 demeure intact. Après une accélération temporaire au premier trimestre, l'IPCN tombera en dessous de la barre de 2% au deuxième trimestre 2003 pour y demeurer jusqu'à la fin de l'année. En moyenne, l'augmentation prévue pour 2003 ne se chiffrerait plus qu'à 1,8% contre 2,1% en 2002. Cette évolution est par contre en grande partie imputable à un scénario favorable du prix du pétrole exprimé en euros. La décélération de l'IPCH à l'exclusion de l'énergie serait en effet moins prononcée en raison de la rigidité à la baisse des prix des biens non énergétiques et des services.

Selon les projections de la BCL, la **situation budgétaire** devrait, toutes choses égales par ailleurs, se détériorer en 2003 et en 2004. Le surplus des administrations publiques disparaîtrait en 2003 et laisserait la place à des besoins de financement significatifs l'année suivante, en raison d'une décélération du paiement des soldes d'impôts, d'une augmentation toujours soutenue des transferts sociaux et d'une hausse significative des investissements publics.

Le présent bulletin contient trois analyses plus spécifiques. La première présente l'introduction d'une enquête sur le crédit bancaire au Luxembourg, la deuxième examine l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois et la troisième traite de l'enquête de conjoncture auprès des consommateurs.

La première analyse traite de l'introduction d'une enquête sur le crédit bancaire au Luxembourg que la BCL réalise depuis janvier 2003. Celle-ci se présente sous forme d'un questionnaire relatif aux crédits consentis aux ménages et aux sociétés non financières, envoyé aux responsables de crédit d'un échantillon de banques. Dans ce bulletin, nous présentons un résumé qualitatif des résultats des deux premières enquêtes réalisées au Luxembourg ainsi qu'une comparaison avec la situation de la zone euro dans son ensemble.

La seconde analyse est consacrée à l'étude de l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois. Elle met en lumière les différents facteurs susceptibles de perturber l'appariement entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi et elle révèle un changement de l'étiologie de la hausse du taux de chômage constatée au Luxembourg l'année passée. En effet, cette étude montre que la hausse du chômage, observée en 2002 et au cours du premier trimestre de cette année, est de nature conjoncturelle, liée à l'essoufflement de la croissance, alors qu'au cours de la décennie passée le chômage était davantage de nature structurelle.

Finalement, la troisième analyse porte sur l'enquête de conjoncture auprès des consommateurs que la BCL mène depuis janvier 2002. La BCL a déjà publié sur une base mensuelle les résultats de cette enquête par le biais de communiqués de presse depuis le mois de janvier 2003. Cette analyse constitue la première publication des résultats de cette enquête dans le cadre des bulletins de la BCL. Nous profitons de cette occasion pour fournir de plus amples informations sur l'enquête ainsi que sur la méthodologie employée.

Toute communication ou suggestion peut être adressée à la

Banque centrale du Luxembourg Secrétariat général 2, boulevard Royal L-2983 Luxembourg Télécopie: (+352) 4774-4910

e-mail: sg@bcl.lu

Chapitre 1

LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

1	LA	A SIT	TUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	10
	1.1	La situ	tuation économique dans la zone euro	12
		1.1.1	Les taux d'intérêt à court terme	12
		1.1.2	Les rendements des titres publics à long terme	15
		1.1.3	Les marchés boursiers	15
		1.1.4	Le taux de change de l'euro	16
		1.1.5	L'évolution des prix à la consommation	17
		1.1.6	Evolution de la production, de la demande et du marché du travail	18
		1.1.7	' Le marché du travail	19
		1.1.8	B Le commerce extérieur	19
		1.1.9	La balance des paiements	19
	1.2	La situ	tuation économique au niveau de la Grande Région	23
	1.3	La situ	tuation économique au Luxembourg	25
		1.3.1	L'évolution des prix et des coûts	25
			1.3.1.1 Prix à la consommation	25
			1.3.1.2 Prix à la production industrielle	27
		1.3.2	? Industrie	28
		1.3.3	3 Construction	30
		1.3.4	Commerce et autres secteurs	30
		1.3.5	La croissance économique	31
		1.3.6	Perspectives pour l'économie luxembourgeoise	32
		1.3.7	Marché du travail	36
		1.3.8	B Le secteur financier	43
			1.3.8.1 Evolution du nombre des établissements de crédit	43
			1.3.8.2 Somme des bilans des institutions financières monétaires	44
			1.3.8.3 Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois	44
			1.3.8.4 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier	46
			1.3.8.5 L'évolution des comptes de profits et pertes des établissements de créd	lit 49
		1.3.9	Le commerce extérieur	51
		1.3.10	0 La balance des paiements courants	52
			1.3.10.1 Compte courant	52
			1.3.10.2 Compte financier	53
		1.3.11	1 Les finances publiques	54

1.1 LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LA ZONE EURO

1.1.1 Les taux d'intérêt à court terme

Le Conseil des Gouverneurs a réduit les taux d'intérêts à deux reprises depuis le début de l'année pour un total de 75 points de base; à savoir en date du 6 mars 2003 (-25 points de base) et en date du 5 juin 2003

(-50 points de base). Ainsi, le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème a été ramené à 2%. Les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt ont également été abaissés, à respectivement 3% et 1%.

Tableau 1 Modifications sur taux décidées par l'Eurosystème

	Facilité	de dépôt	Opérations p refinan		Facilité de p	rêt marginal
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
10/05/2001	3,50%	-0,25	4,50%	-0,25	5,50%	-0,25
30/08/2001	3,25%	-0,25	4,25%	-0,25	5,25%	-0,25
17/09/2001	2,75%	-0,50	3,75%	-0,50	4,75%	-0,50
08/11/2001	2,25%	-0,50	3,25%	-0,50	4,25%	-0,50
05/12/2002	1,75%	-0,50	2,75%	-0,50	3,75%	-0,50
06/03/2003	1,50%	-0,25	2,50%	-0,25	3,50%	-0,25
05/06/2003	1,00%	-0,50	2,00%	-0,50	3,00%	-0,50

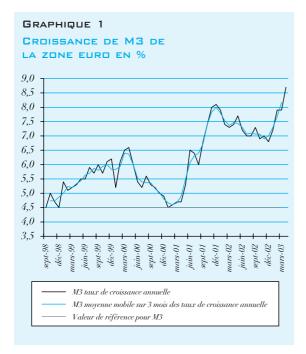
Source: BCE

Ces décisions résultent de l'amélioration des perspectives de stabilité des prix à moyen terme, en raison notamment de l'atonie de la croissance économique et de l'appréciation du cours de change de l'euro.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la décision du 5 juin 2003 et dans l'optique de l'analyse économique, les informations disponibles indiquent que l'activité économique est restée morose au premier trimestre de l'année 2003. Cette évolution s'inscrit dans le cadre des retombées négatives de la crise irakienne tant sur l'économie mondiale que sur celle de la zone euro. D'autres risques pour l'évolution économique résultent des déséquilibres macroéconomiques hors zone euro et des préoccupations relatives au virus du SRAS. Ainsi, les perspectives de croissance économique pour 2003 et 2004 ont été revues à la baisse.

Néanmoins, le Conseil des gouverneurs continue à tabler sur un renforcement progressif de la croissance du PIB en volume au cours de 2003.

En ce qui concerne l'analyse monétaire, la moyenne sur trois mois des taux de croissance annuels de M3 est restée soutenue. Les évolutions monétaires continuent d'être alimentées par les réaménagements de portefeuille, reflétant une nette préférence des investisseurs pour des actifs liquides et sûrs. La croissance monétaire est également soutenue par le bas niveau des taux d'intérêt. Cette situation ne devrait donc pas engendrer de tensions inflationnistes, compte tenu de la faible croissance économique et de la perspective d'inversion des réaménagements de portefeuille lorsque les incertitudes prévalant sur les marchés se seront calmées.



Source: BCE

Le recoupement des informations en provenance de l'analyse économique et monétaire amène donc à la conclusion que les perspectives en matière de stabilité des prix à moyen terme sont devenues plus favorables.

Réflexions et décisions sur la stratégie de politique monétaire de l'Eurosystème

La stratégie de l'Eurosystème fut annoncée le 13 octobre 1998 par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). Cette stratégie s'articule autour de trois éléments principaux, à savoir une définition quantifiée de la stabilité des prix, un rôle de premier plan assigné à la monnaie lors de l'évaluation des risques pesant sur la stabilité des prix et une évaluation des perspectives d'évolution des prix reposant sur une vaste gamme d'indicateurs.

Avec plus de quatre ans d'expérience de la politique monétaire unique au sein de la zone euro le Conseil des gouverneurs a procédé à une évaluation approfondie de la stratégie de politique monétaire de l'Eurosystème. L'évaluation s'est focalisée sur les critiques avancées dans le débat public sur cette stratégie et en tenant compte des résultats de la recherche empirique les plus récents. Les conclusions de cette évaluation ont été présentées au public lors de la conférence de presse à l'occasion de la réunion du Conseil des gouverneurs le 8 mai 2003.

Afin d'améliorer davantage l'efficacité de la politique monétaire, le Conseil des gouverneurs a procédé à certaines clarifications et précisions. Il a confirmé que «la stabilité des prix est définie comme une progression sur un an de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) inférieure à 2% dans la zone euro. La stabilité des prix doit être maintenue à moyen terme». Le Conseil des gouverneurs a cependant précisé que, dans le cadre de la poursuite de l'objectif de stabilité des prix, il visera à maintenir les taux d'inflation à des niveaux proches de 2% à moyen terme. Cette précision signale l'engagement de l'Eurosystème à aménager

une marge de sécurité suffisante pour se prémunir contre les risques de déflation. Elle tient également compte de l'existence potentielle d'un biais de mesure de l'IPCH ainsi que des implications des écarts d'inflation au sein de la zone euro.

Le Conseil des gouverneurs a confirmé que ses décisions de politique monétaire continueront à être fondées sur une analyse détaillée des risques relatifs à la stabilité des prix. Dans ce contexte, il a souligné qu'au cours de ces dernières années, l'analyse effectuée au sein des deux piliers de la stratégie de politique monétaire a été approfondie et élargie. Cette approche sera maintenue à l'avenir. Toutefois, dans un souci de clarifier la communication externe, concernant en particulier la synthèse des informations sous-jacentes au jugement global sur les risques pour la stabilité des prix, l'analyse globale sera désormais modifiée.

Elle commencera par l'analyse économique pour jauger les risques à court et moyen termes pour la stabilité des prix. Comme par le passé, elle comprendra une analyse des chocs affectant l'économie de la zone euro ainsi que des projections des variables macroéconomiques clés.

Elle sera suivie de l'analyse monétaire afin d'évaluer les tendances à moyen et long termes de l'inflation. L'analyse monétaire met en valeur la relation étroite existant entre la monnaie et les prix sur longues périodes. Elle s'appuiera non seulement sur la croissance de l'agrégat monétaire large M3, mais aussi sur l'analyse de ses composantes et de ses contreparties ainsi que sur un vaste choix d'indicateurs monétaires, en particulier le crédit, et diverses mesures de l'excédent de liquidité.

Le Conseil des gouverneurs a signalé que cette nouvelle structure de la déclaration introductive du Président de la BCE reflètera mieux la complémentarité des deux cadres analytiques et de leurs propres perspectives à l'appui de l'évaluation globale des risques pour la stabilité des prix. L'analyse monétaire sert essentiellement comme repère d'une perspective à moyen et long termes lors de l'interprétation des indications à court et à moyen terme ressortant de l'analyse économique.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil des gouverneurs tenait à souligner le caractère à plus long terme de la valeur de référence pour la croissance monétaire. A cette fin, il a clarifié le fait que la valeur de référence ne sert que de point de repère pour l'analyse des évolutions monétaires et ne constitue pas un objectif ciblé. Dans le même esprit, le Conseil des gouverneurs a décidé de ne plus procéder à un réexamen annuel de la valeur de référence. Il continuera cependant à analyser les conditions et les hypothèses sous-jacentes.

1.1.2 Les rendements des titres publics à long terme



Source: Bloomberg

Les taux obligataires à long terme ont poursuivi leur mouvement baissier durant les premiers mois de l'année aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis.

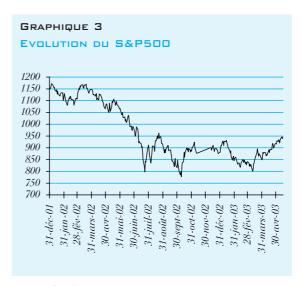
Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt obligataire public à 10 ans T-Note est passé de 3,81% à la fin du mois de décembre 2002 à 3,53% au 15 mai 2003 (date de clôture de la prise en compte des données pour la présente publication). Les rendements des titres publics à long terme de la zone euro, représentés ici par l'obligation de l'Etat allemand «Bund 10 ans», ont atteint un niveau de 3,87% en date du 15 mai 2003 contre 4,20% à la fin de l'année 2002.

Au début de l'année en cours, la probabilité accrue d'une guerre en Irak et la publication de données macroéconomiques laissant entrevoir une reprise plus faible qu'attendu ont alimenté le recul des rendements obligataires à long terme. Les évolutions du marché obligataire reflètent également d'importants réaménagements de portefeuille opérés au détriment des actifs plus risqués, tels que les actions.

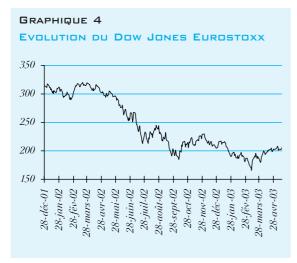
En mars, les rendements publics à long terme ont été volatils mais ont globalement augmenté. Cette hausse a commencé quelques jours avant le déclenchement des opérations militaires en Irak en même temps qu'une baisse sensible des prix du pétrole. En Europe, comme aux Etats-Unis, les fluctuations des rendements obligataires à dix ans observées en mars s'expliquent essentiellement par les nouvelles en provenance de l'Irak.

Les rendements obligataires sont restés plutôt stables en avril et ont repris leur tendance baissière en mai. Bien que les incertitudes géopolitiques se soient apaisées avec la fin des actions militaires en Iraq, les investisseurs sont restés sceptiques quant aux perspectives économiques mondiales et les rendements publics à long terme se sont tassés davantage. Cette baisse devrait également signaler les anticipations plus favorables en matière de stabilité des prix, découlant du pessimisme des investisseurs quant aux perspectives économiques internationales.

1.1.3 Les marchés boursiers



Source: Bloomberg



Source: Bloomberg

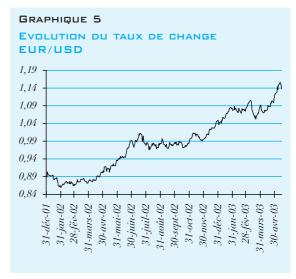
Les cours boursiers américains et européens, tels que mesurés par le S&P500 et le DJ Eurostoxx, ont reculé jusqu'à la mi-mars. Au début de l'année, cette baisse s'est inscrite dans un contexte caractérisé par les tensions géopolitiques et les inquiétudes persistantes du marché quant aux perspectives économiques. La publication de données macroéconomiques contrastées ainsi que le regain d'incertitudes entourant les perspectives de bénéfices des sociétés, ont accentué les pressions à la baisse. Même si les données relatives aux bénéfices des entreprises américaines au quatrième trimestre 2002 ont été généralement supérieures aux attentes, les prévisions de bénéfices de nombre d'entreprises ont été revues à la baisse pour les premier et deuxième trimestres 2003.

La baisse des cours boursiers s'est poursuivie jusqu'à la mi-mars, dans un contexte de nervosité croissante des opérateurs de marché face à l'éventualité d'une guerre en Irak. Le début des opérations militaires en Irak a ensuite mis fin à la baisse continue des marchés boursiers. Les opérateurs ont procédé à des arbitrages de portefeuille au profit des actions et au détriment des obligations. Néanmoins, les investisseurs restent prudents. Si, pour le premier trimestre, les résultats des entreprises américaines cotées étaient en moyenne supérieurs aux attentes, les chiffres macroéconomiques publiés ont donné des signaux mixtes quant à la santé des économies américaines et européennes. En outre, de nouvelles incertitudes viennent de surgir au niveau international avec le déploiement de l'épidémie du SRAS.

La reprise des cours boursiers a été plus tempérée en Europe qu'aux Etats-Unis. Ceci s'inscrit, pour le premier trimestre 2003, dans un contexte de croissance écono-

mique estimée à zéro dans la zone euro. En outre, des doutes ont surgi concernant les possibles retombées négatives de l'appréciation de l'euro sur la rentabilité des entreprises européennes exportatrices.

1.1.4 Le taux de change de l'euro



Source: Bloomberg

L'euro s'est apprécié face au dollar durant les premiers mois de l'année. L'incertitude induite par la montée des tensions géopolitiques ainsi que la publication, aux Etats-Unis, de statistiques économiques inférieures aux attentes semblent avoir pesé sur le dollar. La détérioration de la situation budgétaire des Etats-Unis était perçue par le marché comme un facteur négatif supplémentaire pour le dollar.

Le cours de change EUR/USD a ensuite enregistré d'importantes fluctuations en mars et début avril. Les marchés des changes ont été dominés par les réactions des opérateurs aux nouvelles relatives au déroulement des opérations militaires en Irak. En revanche, les publications de données macroéconomiques semblent avoir joué un rôle secondaire.

Avec la fin des actions militaires, les investisseurs ont recentré leur attention sur les facteurs macroéconomiques et le dollar a repris son recul par rapport à l'euro. La persistance du déficit courant américain et la publication d'indicateurs inférieurs aux attentes ont nourri les soucis des opérateurs face à la santé de l'économie américaine. Ainsi, malgré la publication de chiffres économiques décevants dans la zone euro, l'euro s'est davantage raffermi face au dollar.

Le différentiel entre les taux d'intérêt rémunérant les investissements en euro et en dollar est un autre facteur affectant le cours de change EUR/USD. La devise européenne bénéficie ainsi d'un effet de portage positif, lié au fait que les taux d'intérêt courts et longs sont plus élevés en Europe qu'aux Etats-Unis. Ce différentiel de taux d'intérêt fait donc augmenter la demande pour les investissements en euro plus rémunérateurs que ceux en dollar.

En date du 15 mai, un euro valait 1,14 dollar contre 1,05 à la fin de l'année 2002, soit une appréciation de 8,5% de l'euro face au dollar.

1.1.5 L'évolution des prix à la consommation

L'inflation de la zone euro, mesurée par le rythme de progression annuel de l'Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), a oscillé entre 2,1 et 2,4% au cours de la période allant de l'automne 2002 à avril 2003.

La contribution des prix de l'énergie à l'inflation a été haussière entre l'automne 2002 et le mois de mars 2003. En effet, le taux annuel de cette composante de l'indice global a été en hausse continue pour atteindre son point culminant de 7,5% en mars 2003. La hausse annuelle des prix de l'énergie s'est cependant modérée en avril 2003 avec 2,2%, reflétant ainsi la récente baisse des cours du pétrole brut.

Tableau 2 Evolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et de ses composantes dans la zone euro

(variations annuelles en pourcentage)

	1999	2000	2001	2002	2002 avril	2002 mai	2002 juin	2002 juil.	2002 août	2002 sept.	2002 oct.	2002 nov.	2002 déc.	2003 jan.	2003 fév.	2003 mars	2003 avril
IPCH global dont:	1,1	2,1	2,3	2,2	2,3	2,0	1,9	2,0	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,1	2,4	2,4	2,1
Biens Alimentation - Produits alimentaires non transformés - Produits alimentaires transformés - Produits manufacturés - Produits manufacturés - Produits manufacturés hors énergie - Energie	0,9 0,6 0,0 0,9 1,0 0,7 2,4	2,5 1,4 1,8 1,2 3,0 0,5 13,1	2,3 4,5 7,0 2,9 1,2 0,9 2,4	1,7 3,1 3,1 3,1 1,0 1,5 -0,5	2,0 3,6 4,2 3,3 1,2 1,7 -0,5	1,3 2,7 2,1 3,2 0,6 1,6 -2,8	1,0 2,3 1,2 3,1 0,4 1,5	1,2 2,2 1,0 3,0 0,7 1,3 -1,6	1,4 2,3 1,4 3,0 0,9 1,3 -0,3	1,4 2,4 1,7 2,8 0,9 1,3 -0,2	1,8 2,3 1,7 2,7 1,5 1,2 2,6	1,8 2,4 2,0 2,6 1,5 1,3 2,4	1,9 2,2 1,3 2,7 1,7 1,2 3,8	1,6 1,5 -0,6 2,9 1,7 0,6 6,0	2,1 2,1 0,3 3,3 2,2 0,7 7,7	2,2 2,3 0,8 3,3 2,2 0,8 7,5	1,5 2,4 1,0 3,4 1,1 0,8 2,2
Services IPCH hors produits alimentaires non transformés et énergie	1,5 1,1	1,5 1,0	2,5 1,9	3,1 2,5	2,9 2,5	3,3 2,6	3,2 2,6	3,2 2,5	3,3 2,5	3,2 2,4	3,1 2,3	3,1 2,3	3,0 2,3	2,8 2,0	2,7 2,1	2,6 2,0	2,9 2,2

Source: Eurostat

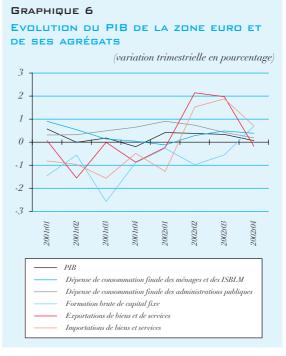
Les prix des produits alimentaires transformés ont également eu un impact haussier sur l'inflation. En effet, le taux de croissance annuel de ces prix a été de 3,4% en avril 2003, alors que l'observation correspondante d'octobre 2002 a été de 2,7%. Le renchérissement du tabac, lié à la hausse de la taxation indirecte dans certains pays de la zone euro, a eu un impact haussier sur les prix des produits en question.

Contrairement aux prix de l'énergie et des produits alimentaires transformés, les prix des services et des produits manufacturés hors énergie ont eu un effet modérateur sur la progression annuelle de l'IPCH global entre l'automne 2002 et le mois de mars 2003. Ainsi, le rythme de progression du sous-indice des services est progressivement passé de 3,1% en octobre 2002 à 2,6 % en mars 2003. Le taux de croissance annuel des prix des services s'est ensuite accru de 0,3 point de pourcentage, à 2,9% en avril 2003. Le taux de croissance annuel des prix des produits manufacturés hors énergie a reculé de quelque 0,5 point de pourcentage depuis l'automne 2002, pour s'inscrire à 0,8% en avril 2003.

La progression de l'IPCH hors produits alimentaires non transformés et énergie, en recul par rapport au premier semestre 2002, a fluctué de 2,0 à 2,3% entre l'automne 2002 et le mois d'avril 2003.

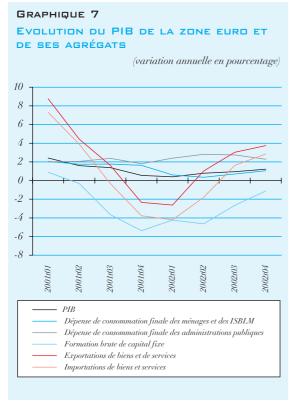
1.1.6 Evolution de la production, de la demande et du marché du travail

L'activité économique de la zone euro est demeurée atone tout au long de l'année 2002 et au début de l'année 2003. En comparaison avec le quatrième trimestre 2001, le PIB de la zone euro a augmenté de 1.2% au cours du dernier trimestre 2002, après une hausse de 1,0% au cours du trimestre précédent. Plus précisément, les dernières données disponibles pour le quatrième trimestre 2002 font état d'une hausse du PIB de 0,1% en glissement trimestriel après 0,4% au cours des deux premiers trimestres 2002 et 0,3% au troisième trimestre 2002. Ce ralentissement au cours du dernier trimestre s'explique principalement par la contribution négative des exportations nettes à la croissance (-0,3 point de pour cent) qui est en grande partie imputable à la décélération significative des exportations. La contribution de la demande intérieure est quant à elle restée relativement robuste (0,4 point de pour cent) bien que l'investissement soit demeuré déprimé. L'évolution de la croissance du PIB réel au cours du premier trimestre 2003 à été nulle en glissement trimestriel 1 restant ainsi en phase avec la tendance de ralentissement graduel de la croissance observée tout au long de l'année 2002.



Source: Eurostat

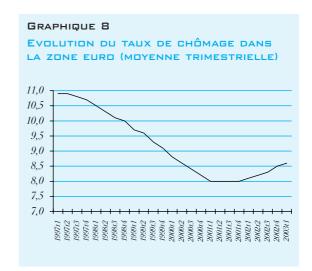
¹ Estimation rapide fournie par Eurostat le 15 mai 2003 dans un communiqué de presse. Cette estimation est préliminaire et par conséquent, elle n'est pas accompagnée du détail de la croissance des différents agrégats constitutifs du PIB.



Source: Eurostat

1.1.7 Le marché du travail

Révélatrice de la persistance de la morosité de la conjoncture, la situation du marché du travail a continué à se détériorer au cours du premier trimestre 2003. Le taux de chômage standardisé de la zone euro a stagné entre janvier et février 2003, à hauteur de 8,6% puis il s'est accru de 0,1 point de pourcent en mars, pour atteindre 8,7% de la population active. Cette hausse graduelle du taux de chômage s'inscrit dans la tendance haussière qui se dessine depuis mi-1997. Ainsi, 12,2 millions de personnes étaient au chômage dans la zone euro en mars 2003. Les données relatives à l'emploi au cours du premier trimestre 2003 ne sont pas encore disponibles pour la zone euro. Les derniers chiffres pour 2002 indiquent clairement une décélération continue de la croissance annuelle de l'emploi au cours des quatre trimestres (ce dernier a ralenti graduellement de 0,7% au cours du premier trimestre pour atteindre 0,2% au cours du dernier trimestre).



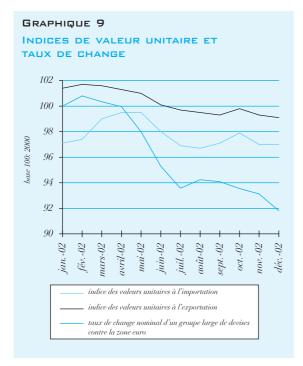
Source: Eurostat

1.1.8 Le commerce extérieur

L'excédent du commerce extérieur de la zone euro s'est élevé à 4,3 milliards d'euros sur les deux premiers mois de l'année 2003 en comparaison à un excédent de 8 milliards d'euros sur la période correspondante de 2002. Cette dégradation résulte d'une croissance de 3% des importations et de 1% des exportations.

En données corrigées des variations saisonnières (cvs), la balance commerciale se dégrade légèrement mais de façon continue depuis le mois d'août 2002 en raison de l'augmentation des importations.

Cette dégradation de faible ampleur depuis le début de l'année 2002 semble partiellement liée à l'appréciation du taux de change de l'euro d'environ 20% par rapport au dollar et de 10% par rapport à la livre et au yen. En effet, les exportations ont légèrement diminué en raison d'une stagnation en volume et d'une baisse des prix à l'exportation. D'une part, la baisse des prix à l'exportation, mesurée par l'indice de valeur unitaire, compense très partiellement la perte de compétitivité qui résulte de l'appréciation de l'euro. D'autre part, les importations ont augmenté en volume, mais les prix à l'importation n'ont que partiellement pris en compte la hausse de l'euro et seulement à partir du mois de mai 2002 (cf. graphique ci-dessous).

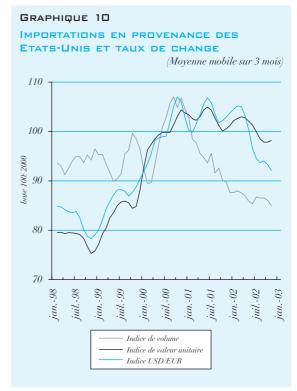


Sources: Eurostat, BCE et calculs BCL

La poursuite de l'appréciation de l'euro va produire des effets sans doute plus importants que ceux observés ces derniers mois sur la dégradation de l'excédent du commerce extérieur dans les mois à venir.

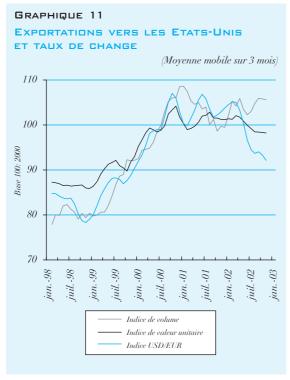
En particulier, les échanges avec les Etats Unis pourront subir des évolutions différentes de celles vécues pendant la période 2000-2002. Au début de l'année 2000, les importations de la zone euro en provenance des Etats-Unis représentaient plus de 15% des fournitures totales importées par les Etats membres. Au début de l'année 2003, la part des produits américains ne représente plus que 11,5%. Cette baisse des importations en provenance des Etats-Unis, qui s'est traduite par une forte dégradation des importations en volume, s'explique notamment par le niveau très bas de l'euro par rapport au dollar ainsi que par la faible croissance des économies de la zone euro depuis la fin de l'année 2000. Les importations semblent s'être stabilisées à un faible niveau en volume depuis le mois de juin 2002, tandis que les prix à l'importation ont légèrement baissé. La hausse de l'euro vis-à-vis du dollar n'ayant pas été totalement répercutée sur les prix, les exportateurs américains semblent en avoir profité pour améliorer leur marge (cf. graphique 2). La poursuite de l'appréciation de l'euro améliore la position concurrentielle des exportateurs américains, ce qui devrait entraîner

une augmentation des volumes importés et une baisse des prix à l'importation. Les proportions de ces évolutions pourraient être plus faibles que celles que la zone euro a connues lors de la dépréciation de l'euro à partir de janvier 1999 en raison de la faiblesse de la demande européenne. A l'époque, les exportations européennes vers les Etats-Unis avaient augmenté de 35% en volume et les prix à l'exportation de 20% en raison de la baisse de 27% de l'euro par rapport au dollar (cf. graphique 3).



Sources: Eurostat, BCE et calculs BCL

Les exportations de la zone euro vers les Etats-Unis, qui représentent 23% du total des exportations, risquent de se dégrader plus fortement si l'appréciation du taux de change de l'euro perdure. Depuis le mois de mai 2002, début de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, les exportations sont restées stables en volume mais les prix à l'exportation ont diminué, les exportateurs de la zone euro ayant été contraints de réduire leur marge. De ce fait, il est possible que la forte appréciation récente de l'euro doive être répercutée en partie sur les prix de vente, impliquant une hausse des prix à l'exportation et entraînant ainsi une possible dégradation des volumes à l'exportation.



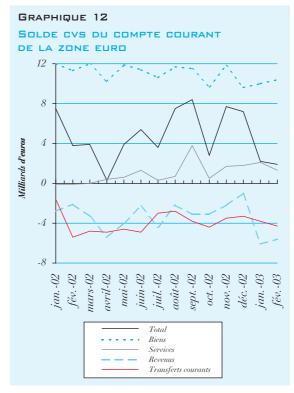
Sources: Eurostat, BCE et calculs BCL

1.1.9 La balance des paiements

• Le compte des transactions courantes

L'excédent du compte de transactions courantes de la balance des paiements de la zone euro s'est dégradé sur les deux premiers mois de l'année 2003. En données corrigées des variations saisonnières (cvs), l'excédent s'élevait à 4,1 milliards d'euros sur les deux premiers mois de l'année 2003 en comparaison à un excédent de 11,3 milliards d'euros pour la période correspondante de l'année 2002.

Cette diminution résulte principalement de la dégradation du déficit des revenus qui a atteint 11,7 milliards sur les deux premiers mois de l'année 2003 contre 4,9 milliards sur la période correspondante de 2002. L'excédent des échanges de biens, qui a diminué de 3,1 milliards d'euros entre ces périodes, a été compensé par l'augmentation du solde des échanges de services de 3,4 milliards d'euros.



Source: BCE

L'appréciation du taux de change de l'euro, outre son impact sur l'excédent des échanges de biens, pourrait se faire ressentir à moyen terme sur les exportations de services si les entreprises de la zone euro ne peuvent réduire leur marge ou augmenter la productivité. Par contre, un effet négatif de cette appréciation sera visible immédiatement sur les revenus de la zone euro provenant du reste du monde.

• Le compte financier

Les investissements directs de la zone euro à l'étranger et de l'étranger dans la zone euro continuent leur progression à un rythme plus faible que pour les années précédentes en raison de la faiblesse de la croissance de l'économie mondiale. Cependant, les investissements directs à l'étranger et dans la zone euro ont tendance à s'équilibrer, alors que pour les années précédentes des sorties nettes étaient enregistrées. Pour les deux premiers mois de l'année en cours, les sorties nettes

au titre des investissements directs se sont chiffrées à 0,2 milliard d'euros en comparaison à des sorties nettes de 7,9 milliards d'euros pour la même période de l'année précédente.

Les investissements de portefeuille de la zone euro ont enregistré des entrées nettes de 5,2 milliards d'euros sur les deux premiers mois de l'année 2003 contre des sorties nettes de 42,1 milliards d'euros sur la période correspondante de 2002.

Sur les deux premiers mois de l'année 2003, des ventes nettes en actions étrangères de la part des résidents de la zone euro, représentant un faible montant, ont été enregistrées alors que des achats nets soutenus ont été opérés sur la période correspondante de 2002. Les résidents ont porté leurs investissements sur les obligations étrangères dont les achats nets ont doublé entre ces périodes. La diminution des flux en actifs risqués reflète les incertitudes économiques et géopolitiques qui se sont encore accentuées au cours des deux premiers mois de l'année en cours.

Les investissements en titres de participation émis par des résidents de la zone euro n'ont que peu varié entre ces deux périodes. Les achats nets par des non-résidents de titres de créance se poursuivent depuis le mois de mars 2002 après des ventes nettes ponctuelles en décembre 2001 et janvier 2002. Sur les deux premiers mois de l'année en cours, ces achats nets se sont élevés à 34,4 milliards d'euros.

1.2 LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU NIVEAU DE LA GRANDE RÉGION

Le présent examen succinct de l'évolution conjoncturelle au sein de la Grande Région, composée de la Sarre, de la Lorraine, de la Rhénanie-Palatinat, de la Wallonie et du Luxembourg, constitue une mise à jour d'une contribution parue dans le Bulletin 2002/1 de la BCL. Cet exercice revêt une importance particulière du fait de l'important degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise.

Le climat économique *lorrain* a été des plus mitigés en 2002, la croissance ayant même été négative au quatrième trimestre de 2002. L'investissement des entreprises a été particulièrement mal orienté. Par ailleurs, le commerce extérieur s'est fortement dégradé. Ainsi, pour la première fois depuis 10 ans, les exportations et les importations ont diminué de concert en 2002, à concurrence de 6,9 et de 8,6%, respectivement. La consommation a dès lors constitué la seule composante dynamique de la demande agrégée.

Si les statistiques régionales de la Banque de France corroborent le diagnostic d'un ralentissement conjoncturel, elles mettent également en relief certains frémissements positifs. La production industrielle a stagné en avril 2003 par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Cette évolution confirme certes l'absence d'un véritable mouvement de reprise, mais elle constitue par ailleurs un coup d'arrêt à la dégradation de la situation conjoncturelle. Si la production a fléchi dans l'industrie automobile d'avril 2002 à avril 2003, les prévisions de production y seraient favorablement orientées, du moins jusqu'à la période estivale, en raison notamment de l'introduction de nouveaux modèles. Par ailleurs, la production des industries agroalimentaires aurait progressé d'avril 2002 à avril 2003.

Les effectifs des demandeurs d'emplois de catégorie 1² ont augmenté de 8,1% de mars 2002 à mars 2003, ce qui excède nettement la moyenne nationale (+5,9% sur un an). Cette augmentation a principalement affecté les hommes (+12%) et les chômeurs de moins de 25 (+9,8%). Le chômage de longue durée (plus d'un an) s'est quant à lui accru de 10,5%. Cette évolution dissimule cependant une légère diminution du nombre de demandeurs d'emplois inscrits depuis deux ans et plus.

En 2002, la croissance du PIB réel en *Rhénanie-Palatinat*³ a été supérieure à la moyenne de l'Allemagne, avec 1,0% au lieu de 0,2% pour la moyenne fédérale. L'évolution du carnet de commandes des industries manufacturières a été favorable au début de l'année 2003. Ainsi, les commandes ont progressé de 6,3% en mars 2003 par rapport au même mois de l'année précédente. Pour l'essentiel, cette progression a résulté de la demande en provenance de l'étranger (+11%). Le chiffre d'affaires du commerce de détail a reculé de 1,2% en termes annuels au cours du premier trimestre de l'année en cours. Ce sont essentiellement les magasins spécialisés (par exemple l'alimentation, la confection, l'ameublement) qui ont accusé une diminution de leur chiffre d'affaires, tandis que les supermarchés ont affiché de modestes hausses. Le nombre des autorisations de bâtir à fortement augmenté en janvier 2003. L'Office statistique de la Rhénanie-Palatinat a en effet calculé des taux de progression annuels de respectivement 120% pour les appartements et de 160% pour les bâtiments résidentiels. La forte croissance du nombre des autorisations de bâtir serait cependant motivée par la volonté des particuliers de profiter de l'ancienne réglementation en matière de primes au logement. Les fortes baisses mensuelles du nombre des autorisations de bâtir en février (36,5% pour les bâtiments résidentiels et de 30,6% pour les appartements) sont probablement également à voir dans ce contexte.

Le taux de chômage en Rhénanie-Palatinat s'est établi à 9,4% en février 2003, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale (12,5%). Par ailleurs le taux de chômage enregistré dans le Land au début de l'année 2003 était supérieur au taux observé au début de l'année précédente (+0,7% par rapport à janvier et +0,9% par rapport à février 2002).

Le rythme de progression de l'indice des prix à la consommation a été très modéré au début de 2003. En effet, le taux annuel a fluctué entre 0,8% et 1,1% au cours des guatre premiers mois de l'année 2003.

Dans un environnement difficile, l'**économie Sarroise** est parvenue à dégager un taux de croissance appréciable. Le PIB du Land s'est en effet accru de 1,2% à prix constants, soit un taux nettement supérieur à la moyenne allemande, la Sarre ayant même affiché la meilleure performance parmi les 16 Länder. Cette évolution s'est produite en dépit d'un fléchissement d'1,7% de la production industrielle en 2002. L'activité a été particulièrement mal orientée dans l'industrie

² Recherche d'emploi à durée indéterminée et à temps complet.

³ Les commentaires relatifs à la Rhénanie-Palatinat sont basés sur des données et des communiqués de presse de l'Office statistique de la Rhénanie-Palatinat (Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz).

énergétique et surtout dans la construction et en outre l'emploi a accusé une diminution significative dans l'industrie manufacturière. De même, le commerce de détail a fait preuve d'une grande morosité. En revanche, le chiffre d'affaires du commerce de gros a enregistré une progression nominale de quelque 8% en 2002.

Le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 1 500 unités en 2002. Cette évolution reflète un déclin significatif de l'emploi. Ce dernier s'est en effet réduit de 2,1% en août 2002 par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Dans un tel contexte, la hausse des salaires s'est limitée à 1,2% en janvier 2003 par rapport au mois correspondant de l'année précédente tandis que la hausse des prix à la consommation a été contenue. Ces derniers ne se sont en effet accrus que de 0,8% d'avril 2002 à avril 2003 sous l'influence, notamment, d'un fléchissement du prix des voyages, des soins de santé et des vêtements.

En Wallonie, la croissance réelle du PIB a été modérée en 2002, qui est pratiquement équivalente à la croissance enregistrée par l'ensemble de la Belgique. Selon l'INS, la production industrielle wallonne a légèrement augmenté en 2002. Cette évolution d'ensemble recouvre cependant des évolutions très disparates. Ainsi, la construction et les produits de consommation durable ont accusé une nette diminution en 2002, les secteurs des biens intermédiaires et d'investissement affichant un recul plus modéré. La production de biens de consommation non durables a quant à elle nettement progressé en 2002. Par ailleurs, le chiffre d'affaires enregistré dans les services a progressé de 13,7% de février 2002 à février 2003, l'indicateur correspondant se repliant significativement, à raison de 6,4%, dans l'industrie au cours de la même période.

Selon les données publiées par la BNB dans son dernier rapport annuel, le taux de chômage wallon a augmenté de 0,3% en 2002, pour s'établir à 10,9%. Ce taux a nettement excédé la moyenne nationale, qui a dépassé à peine 7%.

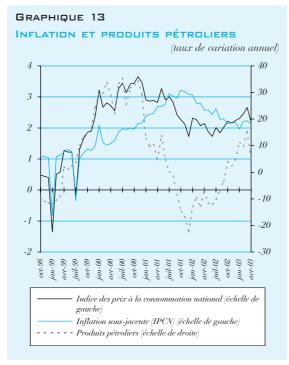
1.3 LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU LUXEMBOURG

1.3.1 L'évolution des prix et des coûts

1.3.1.1 Prix à la consommation

L'accélération du rythme de progression annuel de l'Indice des prix à la consommation national (IPCN), observée depuis juillet 2002, s'est prolongée au cours du premier trimestre 2003, portant le taux annuel à 2,7% en mars 2003. L'inflation s'est ensuite repliée à 2,2% en avril 2003.

La hausse de l'inflation globale au début de l'année 2003 est surtout liée à l'évolution des prix des produits pétroliers. Ainsi, les prix de ces produits ont affiché des progressions mensuelles avoisinant les 5% au 1er janvier et au 1er mars 2003. La modération de l'inflation constatée au 1er avril 2003 est également liée à la baisse de 4,3% des prix des produits pétroliers.



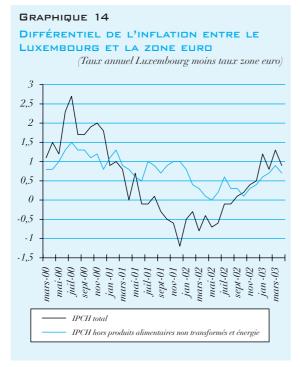
Source: STATEC

L'inflation sous-jacente⁴ s'est stabilisée à un niveau assez élevé, affichant un taux de progression annuel de 2,1% en avril 2003. La rigidité à la baisse de l'inflation sous-jacente, qui ne reflète pas la faiblesse de la demande, est, entre autres, liée au rythme de progression prononcé des prix des services. En effet, la progression annuelle des prix des services, bien qu'en légère décélération au cours des quatre premiers mois de l'année, reste élevée (2,8% en avril). A noter dans ce contexte que le traditionnel ajustement des tarifs publics a également eu un impact haussier sur les prix des services en raison des hausses dans les domaines de la collecte des ordures ménagères, des maisons de retraite et de soins, de la reprise des eaux usées ainsi que des différents tarifs de transports publics. De plus, l'augmentation du salaire minimum en début d'année a vraisemblablement eu des conséquences directes ou indirectes sur les prix. Finalement, la tranche indiciaire de juin 2002 continue à avoir un impact sur les taux de progression annuels des prix des services. Les hausses constatées au début de l'année 2003 sur les prix de certains biens alimentaires traités et le tabac ont également contribué à la résistance à la baisse de l'inflation sous-jacente, alors que les fruits et légumes ont eu un impact baissier sur le rythme de progression annuel par le biais d'un effet de base favorable lié aux mauvaises conditions météorologiques du début de l'année 2002.

La confrontation des taux de progression annuels de l'IPCH global du Luxembourg avec ceux de la zone euro permet de conclure que le différentiel d'inflation s'est encore élargi au cours des quatre premiers mois de l'année 2003 pour afficher une valeur de 1,3% en mars 2003. La dégradation du différentiel de l'IPCH global par rapport à la zone euro reflète, entre autres, la plus forte sensibilité des prix des produits pétroliers au Luxembourg par rapport aux cours mondiaux du pétrole brut⁵. Cependant, le différentiel de l'IPCH hors produits alimentaires non transformés et énergie, a également fait l'objet d'une détérioration depuis fin 2002, pour atteindre une valeur de 0,9% en mars 2003.

⁴ Le STATEC établit la série en question en excluant de l'indice national global les pommes de terre, le café, le thé, les infusions, le cacao, le chocolat en poudre, le gaz de ville, le gaz naturel, le gaz liquéfié, les combustibles liquides, les combustibles solides, le gas-oil, l'essence, les lubrifiants, les additifs ainsi que les fleurs.

⁵ Rappelons que cette plus forte s'ensibilité des prix des produits pétroliers au Luxembourg par rapport au prix du pétrole brut est liée au fait que la pondération des produits énergétiques dans l'IPCH est plus forte au Luxembourg que dans la zone euro et que la taxation fixe est plus faible au Luxembourg. Il s'ensuit que le différentiel de l'IPCH global évolue en défaveur du Luxembourg en période de hausse des prix du pétrole brut et vice versa.



Source: STATEC, calculs BCL

Prévisions d'inflation

L'inflation au Luxembourg a récemment connu une évolution légèrement supérieure à celle de nos prévisions antérieures⁶. En effet, l'envol des prix du pétrole en début d'année a été bien plus important que les marchés à terme ne l'avaient anticipé fin février. La montée des tensions géopolitiques avec le déclenchement de la guerre contre l'Iraq en est la raison essentielle. L'appréciation de l'euro par rapport au dollar, certes marginale au premier trimestre, n'a pas pu contenir la hausse du prix du pétrole en euros de sorte que l'inflation des produits pétroliers a été plus importante qu'anticipée.

La fin de la guerre contre l'Iraq a entraîné un apaisement des prix du pétrole. Parallèlement, le repli du dollar par rapport à l'euro s'est poursuivi. Alors que l'impact de ces deux variables devrait être immédiat pour ce qui est des incidences sur les prix de l'énergie, leur évolution devrait entraîner un impact modérateur sur les prix des autres produits importés. Le scénario central de l'évolution de l'inflation à moyen terme s'est par conséquent amélioré.

Hypothèses

Les prévisions d'inflation de la BCL sont généralement scindées en deux, à savoir des projections pour le sousindice énergie, ainsi que des projections pour l'inflation globale excluant les produits énergétiques.

Les hypothèses sous-jacentes pour les produits pétroliers suivent le schéma habituel, en l'occurrence un taux de change EUR/USD maintenu constant sur l'horizon de prévision et un profil pour le prix du pétrole en dollar identique à celui observé sur les marchés à terme. Au milieu du mois de mai, l'euro cotait aux environs de 1,16 USD/EUR, soit une appréciation importante par rapport aux prévisions antérieures et au taux moyen observé en 2002. Le prix du brent en dollar s'est établi simultanément autour de 23,9\$/bl et les marchés à terme anticipent une baisse graduelle de ce prix jusqu'à un niveau proche de 23\$/bl pour juin 2004, ce qui constitue une importante révision à la baisse. En somme, l'effet conjugué de la baisse du pétrole et de l'appréciation de l'euro devrait entraîner une évolution nettement plus favorable pour le sous-indice énergie par rapport aux prévisions du début de l'année. Le tableau suivant reprend le détail des hypothèses.

6 Voir Rapport Annuel de BCL 2002, pp. 32-32.

Tableau 3 Hypothèses sous-jacentes aux prévisions d'inflation

	2002	2003	2003-T1	2003-T2	2003-T3	2003-T4	2004-T1	2004-T2
Prix du pétrole en \$	24,9	25,7	30,6	24,2	24,0	23,9	23,6	23,3
Taux de change \$/€	0,94	1,13	1,07	1,13	1,16	1,16	1,16	1,16
Prix du pétrole en euros (en % de var. ann.)	-3,5	-13,5	18,0	-21,7	-24,5	-22,4	-28,9	-6,5

Source: BCL

Les facteurs déterminants de l'inflation excluant les produits de l'énergie sont généralement l'inflation importée ainsi que l'évolution des salaires. A cela s'ajoutent des mesures spécifiques telles que les ajustements au niveau de la taxation indirecte ainsi que l'évolution des tarifs publics et des prix administrés. L'inflation importée devrait rester contenue en raison de la faiblesse de l'activité économique dans les pays limitrophes et de l'impact indirect de l'évolution récente de l'euro par rapport au dollar. La décélération de l'inflation domestique sera par contre probablement plus lente en raison de l'évolution salariale. Selon les prévisions récentes, la prochaine tranche indiciaire, certes retardée d'un mois par rapport aux prévisions précédentes en raison des hypothèses relativement plus favorables, serait toujours prévue pour la mi-2003 (août). Par contre aucune indexation automatique n'est prévue actuellement pour 2004.

Résultats

Le scénario d'une baisse de l'inflation en 2003 demeure intact. Après une accélération temporaire au premier trimestre, l'IPCN tomberait en dessous de la barre de 2% au deuxième trimestre 2003 et y demeurerait jusqu'à la fin de l'année. En moyenne, l'augmentation prévue pour 2003 ne se chiffrerait plus qu'à 1,8% contre 2,1% en 2002. Cette évolution est par contre en grande partie imputable au scénario du prix du pétrole en euros. La décélération de l'IPCH à l'exclusion de l'énergie serait en effet moins prononcée en raison de la rigidité à la baisse des prix de ces biens et services.

Tableau 4 Prévisions d'inflation

(en taux de variation annuel)

	2002	2003			2004/1° sem.
IPCN	2,1	1,8	2,2	1,3	0,9
IPCH	2,1	2,0	2,8	1,1	0,6
IPCH énergie	-3,7	-1,5	3,6	-6,4	-7,7
IPCH ex énergie	2,9	2,3	2,6	2,0	1,7

Source: BCL

Les risques sous-jacents aux prévisions n'ont guère évolué au cours des derniers mois. L'activité économique demeure hésitante et la reprise conjoncturelle dans la zone euro se fait attendre. Pour ce qui est du scénario international, il reste à voir si les développements récents sur les marchés de change se confirmeront. Une poursuite de l'appréciation de l'euro ne serait pas à exclure. Les risques pour le pétrole semblent par contre plus à la hausse avec le prix du baril qui s'approche de la barre inférieure de la fourchette de prix préconisée par l'OPEP selon nos hypothèses.

1.3.1.2 Prix à la production industrielle

Dans un environnement conjoncturel peu propice, la tendance favorable des prix à la production industrielle s'est poursuivie au début de l'année 2003. Les prix ont en effet enregistré une nouvelle progression qui fait suite à la stagnation recensée au dernier trimestre de l'année précédente. L'accélération des prix de vente a de plus été générale avec une hausse simultanée pour les biens intermédiaires, les biens d'équipement et les biens de consommation.

Tableau 5 Prix à la production industrielle

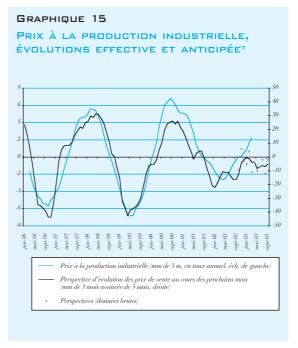
(en variation par rapport à la période précédente)

				1		1 1		
	2000	2001	2002	2002-T1	2002-T2	2002-T3	2002-T4	2003-T1
Ensemble des produits industriels	4,8	1,1	-1,1	-1,1	0,3	1,2	0,0	0,6
Biens intermédiaires	5,5	0,4	-2,1	-1,6	0,3	1,5	-0,2	0,5
Biens d'équipement	3,3	1,8	1,1	-0,1	0,3	0,5	0,0	0,9
Biens de consommation	3,2	3,6	1,4	0,4	0,5	0,9	0,6	0,8

Sources: STATEC, BCL

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'avoir influé sur le développement des prix. D'une part, il se peut que la flambée du prix du pétrole en début d'année ait amené les entreprises à renchérir leurs produits afin de contenir l'érosion de leurs marges de profit. D'autre part, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, qui a tempéré l'impact du prix du pétrole sur les coûts, a probablement également influencé la fixation des prix de vente de produits industriels. L'effet direct du taux de change, à travers un renchérissement de nos produits exportés hors de la zone euro, ainsi que l'impact indirect, via une concurrence accrue de la part des vendeurs de la zone dollar sur nos marchés d'exportation, sont de nature à contrecarrer le «pricing power» des entreprises résidentes. Cependant, l'incidence du taux de change semble encore restreinte au premier trimestre 2003. Selon les données du STATEC, les prix de vente des produits exportés hors de la zone euro en début d'année se seraient même accélérés plus vite que les prix de produits vendus dans la zone euro.

L'évolution récente des prix se situe également légèrement au-dessus des attentes formulées par les chefs d'entreprises dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées. Selon ces dernières, les prix auraient plutôt tendance à se stabiliser (en termes de variation annuelle) au cours des prochains mois.



Sources: Eurostat, BCL

1.3.2 Industrie

L'industrie luxembourgeoise a connu une quasi-stagnation de son activité en 2002. La variation annuelle moyenne de 0,3% de la production industrielle masque cependant un profil intra-annuel très volatile. En effet, au quatrième trimestre 2002, la situation s'était améliorée par rapport au début de l'année. Cette phase d'embellie semble d'ailleurs s'être poursuivie en 2003 avec une croissance estimée par Eurostat à 3% au premier trimestre, par rapport à la période précédente. En termes de variation annuelle, l'augmentation se chiffrerait même à 5%, une évolution nettement plus favorable que dans la zone euro.

⁷ L'indicateur est basé sur les données ajustées pour les variations saisonnières (Eurostat). A l'instar des autres indicateurs des enquêtes de conjoncture, on ne retient que la balance des réponses positives (prix à la hausse) et négatives (prix à la baisse).

Tableau 6 Production par jour ouvrable dans l'industrie

(en taux de variation annuel)

	2001	2002	2002-T1	2002-T2	2002-T3	2002-T4	jan. 03	fév. 03
Ensemble de l'industrie	3,1	0,3	-3,8	4,3	-0,9	1,7	2,6	4,1
Ensemble de l'industrie hors sidérurgie	3,6	1,5	-2,4	5,6	-0,7	3,1	3,1	6,2
Biens intermédiaires	2,1	-1,0	-6,0	3,4	-2,0	0,8	2,1	-3,3
Biens d'investissements	4,7	-2,8	-3,2	-1,0	-2,6	-4,4	-3,3	22,4
Energie	-1,2	9,6	2,8	14,8	5,0	16,6	6,0	35,9
Biens de consommation non durables	8,0	3,6	0,5	7,4	1,8	4,2	6,0	7,4

Source: STATEC

La répartition de la croissance n'a cependant guère changé par rapport à 2002. En effet, les biens intermédiaires, et en particulier la sidérurgie, semblent pâtir davantage du ralentissement conjoncturel dans la zone euro que les autres branches. Le reste de l'industrie affiche en effet une hausse très nette en termes de variation annuelle de sa production par jour ouvrable.

En dépit de cette amélioration dans les volumes produits, les enquêtes de conjoncture témoignent toujours d'un comportement prudent et attentiste de la part des chefs d'entreprises. Les résultats de janvier à avril ne diffèrent notamment guère de ceux des mois précédents. La demande demeure faible, les carnets de commandes sont peu garnis et les chefs d'entreprises se disent peu optimistes pour le futur. La dégradation du sentiment de confiance, relativement plus importante en mai, est surprenante étant donné la résolution partielle du conflit contre l'Iraq.



Source: STATEC, calculs BCL

En effet, les résultats des enquêtes des trois derniers trimestres sont à relativiser et à analyser à la lumière du contexte géopolitique. Celui-ci a vraisemblablement affecté de manière considérable le comportement des entreprises en termes de production, d'investissement et de formulation de leurs perspectives. Par contre,

⁸ Echelle de gauche pour la production par jour ouvrable, échelle de droite pour l'indicateur de confiance.

ces craintes devraient s'être amoindries récemment. Le climat d'incertitude qui régnait depuis mi-2002 devrait également se dissiper lentement. Cependant, à l'heure actuelle, les enquêtes de conjoncture ne reflètent pas encore un regain d'optimisme ni des perspectives meilleures. Au contraire, le recul de l'indicateur de confiance semble annoncer un deuxième trimestre moins favorable que le premier, ce qui reflète sans doute les révisions à la baisse des perspectives de croissance mondiales et en particulier européennes.

1.3.3 Construction

Le secteur de la construction a été un des rares à avoir connu une année satisfaisante en termes d'activité économique. La hausse de 4% de la production était presque identique à celle recensée l'année précédente. La bonne santé du secteur s'est probablement poursuivie sur le début de l'année 2003. En effet, au mois de janvier, les indicateurs relatifs à la production faisaient état d'une progression de 9,3% par rapport à l'année précédente.

Tableau 7 Production par jour ouvrable dans la construction

(en taux de variation annuel)

	2001	2002	2002-T1	2002-T2	2002-T3	2002-T4	jan. 03	fév. 03º
Ensemble de la construction	4,4	4,0	9,6	10,7	-3,6	-1,4	9,3	-17,6
Génie civil	-4,0	5,4	13,3	10,4	-5,8	3,9	18,9	-14,7
Bâtiment	13,0	3,3	6,7	11,0	-1,5	-3,7	-5,4	-26,2

Source: STATEC

Les enquêtes de conjoncture avaient signalé un pessimisme accru des chefs d'entreprises en hiver dernier: la durée d'activité assurée avait significativement baissé et les patrons se disaient préoccupés par la faiblesse de la demande. Récemment, ce pessimisme s'est quelque peu tempéré. Le caractère saisonnier de la construction et plus particulièrement les mauvaises conditions climatigues du début d'année ont pu avoir un impact sur les résultats des enquêtes. Par contre, le génie civil semble moins bien loti que le bâtiment, la détérioration des perspectives étant plus importante dans cette branche. La première est en effet davantage affectée par les dépenses publiques et le programme d'investissement des pouvoirs publics. Par contre, la deuxième devrait pouvoir bénéficier de l'évolution favorable des autorisations de bâtir au quatrième trimestre 2002. Ces dernières affichent en effet de nouveau une hausse pour l'année entière en ce qui concerne le nombre de bâtiments et les maisons à appartements en particulier.

1.3.4 Commerce et autres secteurs

Les données pour le commerce, telles qu'elles se présentaient en début d'année, dessinent une situation relativement confortable du secteur. En effet, le chiffre d'affaires en valeur aurait progressé dans toutes les branches en 2002 et, hormis les hôtels et restaurants, également en janvier 2003. Ceci constitue une embellie par rapport aux estimations précédentes. La situation s'est améliorée en général à partir du début de l'année 2002. Le commerce de gros, plus dépendant de la demande régionale, a également connu un quatrième trimestre très favorable.

⁹ Les taux de variation annuels pour le mois de février nous semblent étonnants. Il se peut que les statistiques soient encore incomplètes par le fait que certaines entreprises n'aient pas envoyé dans les délais les réponses aux enquêtes.

Tableau 8 Chiffre d'affaires en valeur et immatriculations de voitures

(en taux de variation annuel)

						(Cri tetta	c ac rarian	on annacy
	2001	2002	2002-T1	2002-T2	2002-T3	2002-T4	2003-T1	jan. 03
Commerce total	2,5	3,6	2,2	1,9	1,6	8,7	na	12,3
Commerce de détail	3,5	6,5	6,7	8,9	4,4	6,1	na	7,3
Commerce et réparation automobile	2,2	8,1	5,9	9,1	8,3	9,4	na	7,3
Commerce de gros	2,2	1,0	-0,7	-2,9	-1,5	9,6	na	16,1
Hôtels et restaurants	3,3	1,9	3,8	0,9	4,0	-0,8	na	-14,1
Immatriculations de voitures	2,0	1,2	1,8	7,1	-3,1	-3,8	2,1	-5,1

Source: STATEC

Au début de l'année 2003, l'augmentation du nombre des immatriculations de voitures semble témoigner d'un comportement inchangé des consommateurs qui ne se seraient guère laissé influencer par les incertitudes géopolitiques.

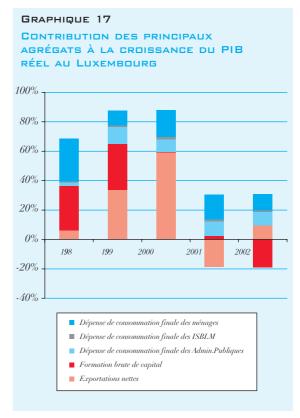
1.3.5 La croissance économique

La décélération de l'activité économique, observée au Luxembourg en 2001, s'est poursuivie en 2002 mais dans une moindre amplitude. Selon les premières estimations disponibles, la croissance du PIB réel a atteint 1,1% en 2002 après 1,2% en 2001. Cet essoufflement doit cependant être apprécié au regard de l'évolution morose du cycle européen¹⁰ et du marasme des marchés boursiers.

D'une part, la demande intérieure a nettement moins soutenu la croissance du PIB réel en 2002 qu'en 2001 [0,2 point de pour cent (pp) en 2002 après 3,1 pp en 2001]. Ceci s'explique principalement par une moindre contribution à la croissance du PIB réel en provenance de la consommation finale des ménages (1,1 pp en 2002 après 1,7 pp en 2001), de la dépense de consommation finale des administrations publiques (0,9 pp après 1,0 pp en 2001) mais aussi par la contribution négative de la formation brute de capital (-1,9 pp en 2002 après 0,2 pp en 2001).

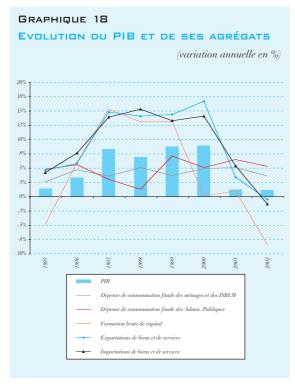
D'autre part, les échanges extérieurs ont constitué un facteur stabilisateur du PIB en 2002. La contribution des exportations de biens et services est devenue négative en 2002 (à hauteur de -0,8 pp contre encore 5,2 pp en 2001) dans le sillage de l'atonie persistante de l'activité économique internationale et de la dépression

des marchés boursiers. Les importations de biens et services ont, quant à elles, contribué positivement à la croissance du PIB en 2002 contrairement à l'année précédente où elles avaient freiné sa croissance (-7,0 pp en 2001 puis 1,7 pp en 2002).



Source: STATEC

10 Le PIB de la zone euro a enregistré une croissance annuelle de 1,5% en 2001 et de 0,8% en 2002.



Source: STATEC

1.3.6 Perspectives pour l'économie luxembourgeoise

La publication des comptes nationaux pour l'année 2002 a confirmé les craintes formulées antérieurement: l'expansion de l'activité économique a été la plus faible jamais recensée par les statistiques officielles¹¹. Le PIB réel a certes encore progressé de 1,1%, soit légèrement mieux qu'anticipé par les conjoncturistes, mais le PIB nominal n'a également augmenté que de 1,2%. En d'autres mots, et en raison de l'impact des termes de l'échange, le déflateur du PIB est resté guasi stable! Dans une économie fermée, un tel résultat nouerait des craintes déflationnistes. Cette situation est a priori également surprenante pour le Luxembourg au regard de la hausse des prix à la consommation, d'une absence d'appréciation significative du taux de change et d'un prix du pétrole qui, en moyenne, est resté pratiquement inchangé en 200212.

Le contexte international a connu un revirement important au cours des derniers mois avec le début des hostilités contre l'Iraq et la fin relativement rapide de la guerre. Le climat d'incertitude qui a pesé sur le paysage économique via un comportement attentiste des consommateurs et des entreprises a commencé à se dissiper. Par contre, d'autres problèmes ont resurgi, liés davantage à l'état sous-jacent des économies. La zone euro a connu une stagnation de son activité au premier trimestre 2003 et l'Allemagne est même entrée en récession technique. Outre-Atlantique, une économie hésitante et des craintes déflationnistes ont provoqué un activisme de la part des décideurs politiques. Le relâchement fiscal a aussitôt ravivé les craintes associées aux déficits jumeaux et a, de ce fait, provoqué un repli rapide du dollar par rapport à la monnaie européenne.

Bien que les perspectives auraient dû s'améliorer avec la fin des hostilités en Iraq, le climat économique demeure morose et les projections macro-économiques des institutions internationales pour les grands pays ont encore été abaissées en général. On prévoit non seulement un décalage de la reprise, mais aussi une relance moins dynamique — l'ajustement macro-économique des excès du passé mettant plus de temps à se matérialiser.

Dans un tel contexte, les perspectives pour le Luxembourg demeurent également peu propices. En effet, l'économie est largement orientée vers l'extérieur et devrait par conséquent subir le manque de dynamisme dans les grandes zones économiques. La demande internationale adressée au Luxembourg en 2003, bien qu'en accélération par rapport à 2002, restera faible, aussi bien par rapport au passé que par rapport aux hypothèses des exercices de prévisions précédents. Le manque de dynamisme du commerce international risque en particulier d'affecter les exportations de biens luxembourgeois. Pour ce qui est des exportations de services, elles dépendent en partie de l'évolution des marchés boursiers. Bien qu'un mouvement haussier des cours des actions ait pu être observé à l'issue de la guerre contre l'Iraq, la volatilité demeure élevée sur les marchés financiers et risque de peser sur les activités. A une demande internationale chétive vient se superposer le développement des taux de change qui risque de grignoter quelques points de croissance. Bien que le commerce extérieur du Luxembourg s'effectue essentiellement avec des pays de la zone euro, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar

¹¹ Les comptes nationaux sont compilés à partir de 1985.

¹² Le Luxembourg, comme d'autres pays de la zone euro, a connu un processus désinflationniste important en 1986. Le contexte économique était par contre celui d'une chute du prix du pétrole et d'une dépréciation importante du dollar par rapport aux monnaies européennes. La baisse de l'inflation importée avait également engendré une variation très faible de l'indice des prix à la consommation.

risque d'affecter les exportateurs luxembourgeois via le canal indirect, c'est-à-dire la concurrence accrue des producteurs hors de la zone euro sur les marchés d'exportation du Luxembourg. Ce facteur de compétitivité risque dans une première étape d'influer notamment les prix à l'exportation.

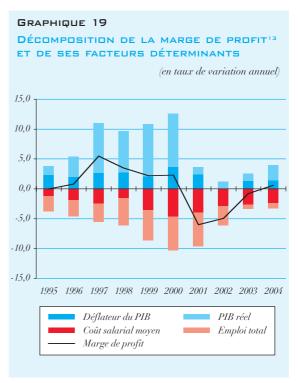
La croissance de l'activité économique devra par conséquent s'appuyer dans une première phase sur la demande domestique. Les fondements économiques demeurent en effet plus favorables de ce point de vue.

La consommation privée, fortement révisée à la hausse pour les années antérieures à 2002 dans la récente publication des comptes nationaux, devrait bénéficier de plusieurs facteurs de soutien. La croissance salariale est demeurée intacte dans le récent passé. De plus, les effets retardés de la réforme fiscale sur le revenu disponible des ménages devraient avoir un impact favorable. La croissance modique de l'économie luxembourgeoise en 2001 et 2002 n'a guère affecté le niveau de l'emploi (voir encadré sur la thésaurisation du travail). Finalement, l'épargne de précaution qui a probablement augmenté lors de la période des incertitudes géopolitiques devrait également revenir à un niveau normal et de ce fait également constituer un facteur de relance.

La consommation publique demeurerait également expansive selon les projections du gouvernement. Le recul des recettes ne s'est à ce stade pas encore soldé par une modération plus importante des projets de dépenses publiques.

La formation brute de capital fixe est en grande partie importée et, de ce fait, partiellement neutre pour l'évolution du PIB. Bien qu'il devrait s'accélérer, l'investissement privé non résidentiel risque de subir encore les conséquences du comportement attentiste des chefs d'entreprises aussi bien en raison des incertitudes politiques que des craintes liées à la reprise et à la vigueur de la demande future. De même, le ralentissement économique a entraîné une dégradation de la marge de profit tant en 2001 qu'en 2002 et probablement également en 2003, ce qui n'est guère propice pour ce type d'investissement. L'investissement public, essentiellement via les fonds spéciaux et tel que projeté par le budget annuel du gouvernement, demeure encore

expansif. L'investissement en logement est plus difficile à prévoir en raison des révisions rétroactives intervenues dans les comptes nationaux. D'une part, le manque de logements au Luxembourg, la hausse des autorisations de bâtir en 2002 et les conditions de financement favorables constituent des facteurs de soutien à ce phénomène. D'autre part, le ralentissement économique et la faiblesse qui en résulte au niveau du marché de l'emploi peuvent freiner l'investissement résidentiel.



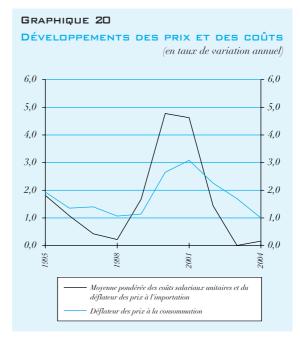
Source: STATEC, BCL

Il résulte de cette analyse que le Luxembourg devrait connaître une troisième année consécutive de croissance relativement faible, à mettre au compte de la faiblesse de l'environnement international. Bien qu'on puisse compter sur une accélération de la demande internationale à partir de la deuxième moitié de l'année, un acquis de croissance en 2002 très faible et un premier trimestre 2003 atone limiteront en tous cas l'expansion en 2003. Selon les projections de la BCL, le PIB réel devrait connaître une progression de l'ordre de 1 à 1½% en 2003 pour s'accélérer à environ à 2 à 3% en 2004.

¹³ La marge de profit est approchée par la différence entre la croissance du PIB nominal, décomposée en deux composantes prix et volume, et la variation de la rémunération des salariés, décomposée en coût salarial moyen et emploi total.

La persistance d'une croissance économique médiocre laissera des traces sur le marché de l'emploi. La thésaurisation du travail a vraisemblablement été un phénomène répandu dans plusieurs secteurs de l'économie luxembourgeoise, ce qui hypothèque une croissance importante de l'emploi. De plus, les efforts pour restaurer la marge de profit des entreprises limiteront l'expansion de l'emploi et atténueront la dynamique des salaires. Le taux de chômage devrait en ressentir le contrecoup avec une hausse qui ne devrait pas s'interrompre dans un futur proche, pour atteindre 3,7 et 4,2% respectivement en 2003 et 2004.

L'inflation devrait par contre poursuivre sa modération jusqu'à 2004 inclus. Le scénario concernant le prix du pétrole en euros est devenu plus favorable. De plus, une décélération aussi bien pour l'inflation importée que pour les coûts salariaux unitaires devrait limiter la croissance future des prix à la consommation qui resteraient en moyenne en dessous de 2% aussi bien en 2003 qu'en 2004.



Source: STATEC, BCL

La production potentielle

L'écart de production (*output gap*) est un concept qui permet de situer la position de l'économie nationale dans le cycle conjoncturel et facilite ainsi l'analyse de la croissance et de l'inflation. L'écart de production représente la différence (en pourcentage du PIB) entre le niveau de production réalisé et son niveau potentiel. Quand le PIB observé est inférieur à son niveau potentiel, l'écart est négatif, indiquant ainsi une sous-utilisation des capacités de production. A l'opposé, quand le PIB dépasse son niveau potentiel, l'écart devient positif. Dans ce cas, il indique le danger de tensions inflationnistes liées aux pressions sur les marchés des facteurs de production¹⁴.

L'estimation de l'écart de production est sujette à plusieurs sources d'incertitude. Dans le rapport annuel 2002 de la BCL¹⁵ on a analysé l'impact de la révision des données de la comptabilité nationale ainsi que celui du prolongement de l'échantillon à l'aide de prévisions. Cette contribution prolonge cette analyse en évaluant l'impact sur l'écart de production de l'utilisation de différents jeux de prévisions. Ainsi, le tableau ci-dessous représente les différentes mesures¹⁶ de l'écart de production pour le Luxembourg. Celles-ci sont estimées en utilisant les données de comptabilité nationale publiées par le Statec en mai 2003. Ces données comprennent les premières estimations de la comptabilité nationale pour l'année 2002 ainsi que des révisions mineures pour les années 1985 à 2001.

Afin d'atténuer le biais dont plusieurs méthodes souffrent vers la fin de l'échantillon, les estimations de l'écart de production ont souvent recours à des prévisions pour différentes variables. Dans le tableau ci-dessous, l'écart de production est estimé en envisageant deux scenarii alternatifs de croissance pour le Luxembourg: les prévisions publiées par la Commission européenne en avril 2003 (Economie européenne 2003 n° 2) et celles publiées par l'OCDE en mai 2003 (Perspectives économiques n° 73). Il est intéressant de comparer les estimations qui résultent de ces deux jeux de prévisions parce que l'OCDE est bien plus pessimiste que la Commission. En effet, l'OCDE estime que la situation va se dégrader en 2003 avant de s'améliorer, tandis que la Commission européenne anticipe un taux de croissance en 2003 équivalant à celui de 2002.

¹⁴ Pour plus de détail, voir l'encadré p. 38 du rapport annuel 2001 de la BCL.

¹⁵ Voir encadré page 43.

¹⁶ Voir cahier d'études n° 4 de la BCL pour une explication des différentes approches.

	∆ PIB	Tendance linéaire	Hodrick- Prescott	Harvey- Jaeger	Kuttner	Appel- Jansson	Fonction Production
2003-2004 pré	: visions OECD (m	iai 2003)					.i
2001	1,2%	3,3%	3,8%	3,8%	0,9%	1,7%	0,8%
2002	1,1%	-0,7%	0,7%	2,0%	0,1%	-0,8%	-1,3%
2003	0,27%	-5,5%	-3,1%	0,0%	-0,6%	-4,4%	-3,6%
2004	2,67%	-8,0%	-4,4%	-0,9%	-1,0%	-6,6%	-3,3%
2003-2004 pré	visions DG ECFII	N (avril 2003)					
2001	1,2%	3,1%	3,6%	3,5%	2,6%	1,9%	0,6%
2002	1,1%	-0,9%	0,4%	1,8%	1,7%	-0,6%	-1,7%
2003	1,1%	-4,9%	-2,7%	0,2%	0,3%	-4,0%	-3,4%
2004	2,7%	-7,4%	-4,1%	-0,6%	-1,1%	-5,9%	-3,1%

Source: calculs BCL

En général, les écarts de production estimés selon les deux jeux de prévisions sont relativement proches. En moyenne, la divergence est de 0,4% du PIB. Les écarts estimés ont également le même signe dans tous les cas sauf un (la méthode de Kuttner en 2003). On peut déduire du tableau que les résultats sont moins influencés par le choix des prévisions à la fin de l'échantillon que par le choix de la méthode d'estimation.

Le tableau met également en évidence les résultats suivants. Premièrement, en 2001 l'ensemble des méthodes arrive unanimement à la conclusion que l'écart était positif (production supérieure au potentiel). Deuxièmement, en 2002 les méthodes divergent: la moitié des estimations signale déjà un écart négatif, soulevant la possibilité que le PIB était proche de son potentiel durant cette année. Cette hypothèse est soutenue par le fait qu'en 2003 seulement une nette minorité des méthodes estime un écart (faiblement) positif, ce qui signifie que le PIB est probablement arrivé à un niveau inférieur du potentiel. Finalement, en 2004 toutes les méthodes s'accordent sur le fait que l'écart est négatif, le situant entre -0,6% et -8% du PIB.

Un écart négatif en 2004 implique que le PIB serait inférieur à son niveau potentiel, avec des taux d'utilisation de capacité réduits et vraisemblablement un taux de chômage plus élevé. Cependant, un écart négatif en 2004 peut être bénéfique pour amenuiser les pressions inflationnistes au Luxembourg. De plus, un écart négatif fournit un signal encourageant face aux craintes que l'économie luxembourgeoise ne soit destinée à rejoindre les faibles taux de croissance de ses partenaires européens.

Le fait que l'écart de production change de signe en 2002 ou 2003 signifie que le PIB doit être près de son niveau potentiel. Or, à travers le temps, le niveau potentiel augmente également avec le progrès technique, l'accumulation de capital et la croissance de la population active. Cependant, en 2004, l'écart de production reste négatif même sous l'hypothèse d'une croissance du PIB de 2,7%, telle qu'envisagée par les prévisions. Cela implique que le niveau de la production potentielle a augmenté encore plus rapidement. Si la croissance potentielle demeure supérieure à 3%, on peut espérer qu'à terme l'économie luxembourgeoise pourra afficher à nouveau des taux de croissance favorables en comparaison avec ses partenaires européens. Dans ce cas, l'actuel ralentissement de la croissance serait attribuable à des changements de nature conjoncturelle plutôt que structurelle. Evidemment, cette conclusion dépend de la précision des prévisions sur lesquelles se base cette analyse, du comportement à moyen terme de l'économie luxembourgeoise et notamment de l'évolution future du secteur financier.

1.3.7 Marché du travail

• L'emploi

L'essoufflement de la conjoncture, qui a perduré tout au long de l'année 2002 ainsi qu'en début d'année 2003, a eu un impact négatif sur l'évolution de l'emploi et du chômage au Luxembourg au cours des quatre premiers mois de l'année 2003. En dépit du fait que la croissance des principaux agrégats de l'emploi soit restée positive au cours des quatre premiers mois de l'année 2003, la sévère décélération entamée depuis juillet 2001 s'est poursuivie en janvier, puis elle s'est stabilisée au cours des trois mois suivants¹⁷. La croissance de l'emploi total intérieur a atteint 2,0% en avril 2003 après 3,8% douze mois plus tôt.

Bien que la croissance annuelle de l'emploi salarié ait continué à ralentir entre janvier et février 2003 (de 2,2% à 2,1%), elle s'est ensuite stabilisée de février à avril 2003 pour atteindre un niveau de 273 659 salariés en avril 2003 (après 268 052 salariés douze mois plus tôt). Elle était passée de 4,5% à 4,0% durant la même période de l'année passée.

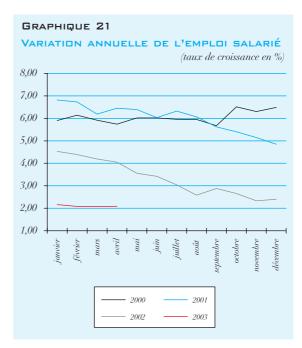
La variation mensuelle de l'emploi salarié (par opposition à la variation annuelle) permet d'évaluer la dynamique actuelle avec plus de précision car elle est influencée par les mouvements conjoncturels de court terme. Tout au long des quatre premiers mois de l'année 2003, l'emploi salarié a suivi son mouvement saisonnier habituel, mais à un niveau globalement inférieur à celui enregistré l'année passée. Cette évolution est révélatrice de la logique de réaction retardée du marché de l'emploi par rapport à l'activité économique.

La croissance annuelle de l'emploi indépendant a été positive pendant la période sous revue, mais elle a poursuivi sa décélération de janvier à mars, pour ensuite enregistrer un léger rebond en avril.

La croissance de l'emploi frontalier s'est quasi stabilisée autour de 4,0% en variation annuelle au cours des quatre premiers mois de cette année. Le nombre de travailleurs frontaliers s'établit désormais à 106 113 personnes (après 102 053 personnes en avril 2002) soit 36,5% de l'emploi total intérieur en avril 2003. Etant

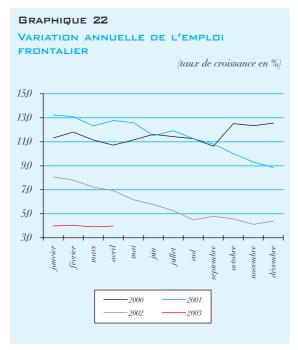
donné que la croissance de l'emploi national a aussi connu un ralentissement (d'une plus forte amplitude) entre janvier et avril 2003, la part relative des frontaliers qui occupent de nouveaux emplois a augmenté (70,5% des nouveaux emplois ont été occupés par les frontaliers entre janvier et avril 2003 contre 64,5% pendant la même période de l'année passée).

Le nombre total d'emplois créés au Luxembourg a continué de se réduire dans le sillage de la morosité de la conjoncture, entamée depuis 2001 («seulement» 5 675 emplois ont été créés en avril 2003, après 10 408 emplois créés douze mois plus tôt). Pourtant, au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, l'ampleur de la baisse du nombre d'emplois nouveaux s'est atténuée comparativement à la baisse enregistrée l'année passée à la même période (la baisse du nombre d'emplois créés entre janvier et avril s'est établie à 5,6% après une baisse de 9,5% l'année passée pendant la même période).



Source: IGSS, STATEC

17 Les chiffres concernant l'emploi pour la période s'étalant de février à avril 2003 sont des estimations.



Source: IGSS, STATEC

Tableau 10 Croissance annuelle des principaux agrégats de l'emploi* (en %)

	Emploi salarié intérieur	Indépendants	Emploi total intérieur	Frontaliers entrants	Emploi national	Population active
jan02	4,5	0,1	4,3	8,1	2,1	2,4
fév02	4,4	-0,2	4,1	7,8	2,0	2,3
mars-02	4,2	0,0	3,9	7,2	2,1	2,3
avril-02	4,0	-0,1	3,8	6,9	2,0	2,3
mai-02	3,6	0,0	3,3	6,2	1,7	2,1
juin-02	3,4	0,1	3,2	5,8	1,7	2,0
juil-02	3,0	0,2	2,9	5,3	1,5	1,9
août-02	2,6	0,2	2,4	4,5	1,2	1,7
sept02	2,9	0,6	2,7	4,8	1,5	2,1
oct02	2,7	0,9	2,6	4,6	1,4	2,0
nov02	2,3	1,1	2,3	4,1	1,2	1,8
déc02	2,4	1,2	2,3	4,4	1,1	1,9
jan03	2,2	1,7	2,1	4,0	1,1	1,8
fév03	2,1	0,5	2,0	4,0	0,8	1,7
mars-03	2,1	0,2	2,0	3,9	0,8	1,8
avril-03	2,1	0,4	2,0	4,0	0,8	1,8

Sources: IGSS, STATEC, calculs BCL

^{*}Les données de février à avril sont des estimations.

• Le chômage

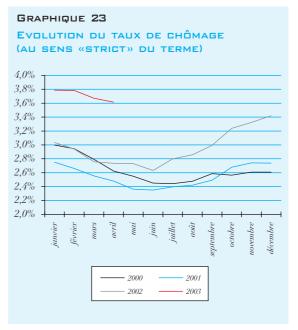
L'évolution du taux de chômage a continué de subir l'impact négatif et retardé de l'atonie de la conjoncture, de sorte que toutes les valeurs mensuelles observées au cours des quatre premiers mois de cette année ont été supérieures aux valeurs respectives observées au cours de la même période de l'année précédente.

Le taux de chômage au sens «strict» a atteint 3,6% en avril 2003, contre 2,7% en avril 2002, soit 7 208 personnes inscrites à l'ADEM en avril 2003, contre 5 378 personnes douze mois plus tôt. Le taux de chômage au sens «strict» suit habituellement un mouvement saisonnier à la baisse de janvier à juin, mais cette année tout comme l'année passée, il a quelque peu dévié de sa trajectoire habituelle. Ce taux de chômage a connu une stabilisation entre janvier et février, à hauteur de 3,8%, et il n'a que très légèrement diminué de février à avril. Ce comportement de quasi-stagnation, à un niveau substantiellement plus élevé que celui enregistré les cinq années précédentes, accréditerait la thèse d'une augmentation cyclique, combinée au mouvement saisonnier habituellement observé. La ventilation du nombre de chômeurs par classe d'âge révèle que la part des chômeurs âgés de moins de 26 ans, celle des chômeurs âgés de 26 à 30 ans ainsi que celle des chômeurs âgés de 31 à 40 ans ont toutes augmenté au cours de la période sous revue, comparativement à la même période de l'année passée. Ces tranches d'âge seraient donc, à l'heure actuelle, les plus vulnérables face à la montée du chômage au Luxembourg.

Le taux de chômage au sens «large¹®», enregistré au cours des quatre premiers mois de l'année, a dépassé, pour chaque mois observé, le taux de chômage de l'année précédente à la même période. Il s'élève désormais à 5,1%, alors qu'il n'atteignait que 4,1% douze mois auparavant. L'écart entre le taux de chômage au sens «strict» et le taux de chômage au sens «large» continue de se creuser, alors que le premier a augmenté de 0,9 point de pourcent, le second a connu une augmentation de 1,0 point de pourcent entre avril 2002 et avril 2003. Ceci s'explique en partie par l'allongement de la durée moyenne du chômage. Cet allongement est particulièrement significatif pour les personnes au chômage entre 2 et 12 mois et contribue à augmenter le recours aux

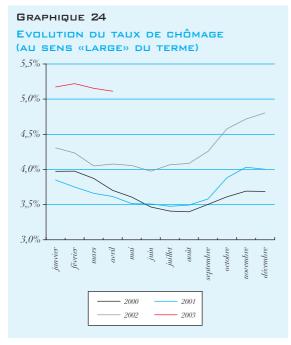
«mesures spéciales pour l'emploi». En avril 2003, 2 989 personnes bénéficiaient de ces mesures, ce qui correspond à une hausse de 352 personnes par rapport à avril 2002 (soit une hausse de 13,3% en glissement annuel).

Dans une optique prospective, même si une reprise de la conjoncture économique se confirme dans les mois à venir, les indicateurs de l'emploi et du chômage réagiront cependant seulement a posteriori. Cet effet de retardement contribuera tout au long de cette année à l'assombrissement des perspectives sur le marché de l'emploi.



Source: ADEM, IGSS, STATEC

¹⁸ Le taux de chômage au sens «large» inclut les personnes qui bénéficient de «mesures spéciales pour l'emploi». Ces «mesures» sont un ensemble de formations théoriques et/ou pratiques dont peuvent bénéficier certaines personnes à la recherche d'un emploi afin de faciliter leur (ré-)embauche vers un poste vacant.



Source: ADEM, IGSS, STATEC

EVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES SPÉCIALES POUR L'EMPLOI 3300 2800 2800 1800 1300 1300 1300 2800 2001 2002 2003

Source: ADEM

• Les coûts salariaux

Après avoir enregistré une forte accélération en 2000 et 2001, respectivement à hauteur de 4,3% et 5,5% en variation annuelle, le coût salarial moyen par mois et par personne a décéléré en 2002 pour se fixer à 3,1%, sans cependant atteindre les 2,4% observés entre 1996 et 2000.

L'évolution conjointe de la rémunération des salariés et de la productivité du travail, en baisse de 1,9% en 2002, a fait que les coûts salariaux unitaires ont connu une progression à hauteur de 5%. Ceci constitue certes une décélération par rapport au taux de 8,4% enregistré en 2001, mais demeure encore très élevé dans le contexte historique.

Les principaux faits qui sont susceptibles d'influer sur l'évolution des coûts salariaux en 2003 proviennent en particulier de l'augmentation de 3,5% du salaire social minimum qui a pris effet au 1er janvier 2003 et des augmentations salariales octroyées par les conventions collectives dans le secteur public (+1,6% d'augmentation linéaire des salaires) et dans le secteur bancaire (+1,65%). A noter qu'un nouvel accord salarial d'une durée de trois ans a été signé dans le secteur des assurances début mai 2003. Cet accord octroie une augmentation annuelle linéaire des salaires de 1,65% en 2003 et 2004 et de 2,0% en 2005. L'arrivée à échéance d'une tranche indiciaire au cours du troisième trimestre devrait également contribuer à la croissance des coûts salariaux en 2003.

L'apparition d'un phénomène de thésaurisation du travail au Luxembourg

Durant les deux dernières années, le taux de croissance de la productivité de l'économie luxembourgeoise a affiché des résultats négatifs¹9, alors qu'en parallèle, l'emploi total a continué d'afficher une croissance positive²0. Cette situation est paradoxale dans le cadre d'une conjoncture morose où l'on s'attendrait plutôt à ce que les employeurs cessent d'embaucher pour préserver leurs gains de productivité. Ce phénomène est communément appelé «thésaurisation du travail» et il se caractérise par le fait que, dans un contexte où l'offre de travail est limitée, et où il existe un manque de main-d'œuvre qualifiée, les entreprises préfèrent thésauriser leur main-d'œuvre et même continuer à embaucher plutôt que de licencier dans le sillage de la détérioration conjoncturelle. En effet, dans le cas d'un ralentissement conjoncturel, les entreprises peuvent décider de ne pas licencier parce qu'elles craignent que leurs employés, une fois licenciés, ne soient embauchés par la concurrence, perdent leurs compétences ou pour éviter le paiement d'indemnités de licenciement. Ainsi, elles peuvent décider de maintenir leurs salariés à leur poste, même si elles n'utilisent pas le maximum de leur potentiel. L'importance de ce chômage déguisé détermine l'étendue du phénomène de «thésaurisation du travail».

Cependant, il est nécessaire de relativiser quelque peu l'ampleur de ce phénomène de «thésaurisation du travail» au Luxembourg, car il pourrait s'expliquer en partie par des artifices statistiques.

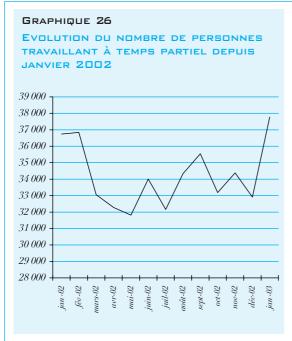
L'IGSS²¹ comptabilise chaque mois le nombre de personnes ayant un emploi au Luxembourg, mais elle n'ajuste pas les données en équivalent temps plein. Un tel mode de comptabilisation conduit indubitablement à une surestimation des données de l'emploi, tout particulièrement dans le secteur des services, car l'emploi à temps partiel a particulièrement augmenté dans ce secteur ces dernières années. A noter que la modification de la définition du temps partiel, appliquée par l'IGSS depuis octobre 2001, ne permet plus de réaliser des comparaisons inter-annuelles notamment entre 2001 et 2002. En effet, la nouvelle définition du champ pris en considération pour déterminer le nombre de personnes travaillant à temps partiel est devenue plus restrictive, excluant toutes les personnes en congé de maladie. Les données disponibles pour 2002 décrivent une tendance globale à la baisse en variation annuelle (de 10,4%) du nombre de personnes employées à temps partiel entre janvier et décembre 2002 (36 739 personnes en janvier 2002 contre 32 907 en décembre). Cette évolution récente permet de mieux cerner la nature de la «thésaurisation du travail» en 2002 qui prendrait essentiellement la forme, pour l'ensemble de l'économie luxembourgeoise, d'une «thésaurisation» des emplois à plein temps, et non pas celle d'une transformation des emplois à plein temps en emplois à temps partiel. Par contre, l'augmentation du nombre de personnes travaillant à temps partiel en janvier 2003 comparativement à janvier 2002 (+2,8% en variation annuelle) met en lumière l'apparition d'une thésaurisation du travail au niveau de l'ensemble de l'économie.

Un autre artifice statistique apparaît aussi lors de la mise en place de plans sociaux. En effet, les personnes touchées par le plan social bénéficient d'un préavis de licenciement. Or, pendant cette période de préavis, elles restent «en emploi», ce qui tend à créer une thésaurisation «involontaire» de main-d'œuvre encore plus importante dans le sillage d'un essoufflement de la conjoncture. De plus, plus la législation en matière de préavis est contraignante, plus la réaction de l'emploi à la conjoncture morose sera retardée.

¹⁹ La productivité de l'ensemble de l'économie luxembourgeoise a affiché une baisse de 4,1% en 2001 suivie d'une baisse de 1,9% en 2002 (en variation annuelle).

²⁰ L'emploi total au Luxembourg a enregistré une augmentation de 5,6% et 3,1% respectivement en 2001 et 2002 (en variation annuelle).

²¹ IGSS: Inspection générale de la sécurité sociale.



Source: IGSS

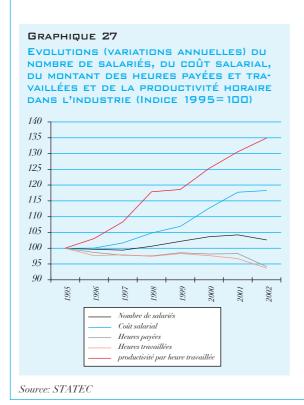
Au regard de la décomposition sectorielle de la croissance de l'emploi, le secteur qui a le plus contribué à la croissance de l'emploi en 2001 et 2002 est celui des «Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises» (à hauteur de 44,2% pour 2001 et de 36,0% pour 2002 de la croissance totale de l'emploi); or, ce secteur est celui qui a enregistré la baisse la plus brutale de ses marges de profits en 2002, et qui a commencé à annoncer de nombreux licenciements. Ainsi, selon ces dernières évolutions, on aurait pu s'attendre à ce que ce secteur ne contribue plus – ou bien de manière nettement moins significative – à la croissance de l'emploi au Luxembourg. Le maintien de la forte contribution de ce secteur à la croissance de l'emploi total pourrait laisser supposer que les employeurs, qui avaient fait face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée au cours des années précédentes, n'ont pas procédé à des licenciements massifs dans le but de réduire leurs coûts de licenciements, de réembauche et/ou de formation lors de la reprise à venir. Dans le sillage de la détérioration de la conjoncture, cette relative «thésaurisation de main-d'œuvre» prendrait, selon les mesures annoncées par certaines banques de la place en 2002, différentes formes de mobilité interne, à savoir: le recours accru au temps partiel, aux préretraites anticipées à 52 ans, aux congés sabbatiques, aux congés sans solde, ainsi qu'aux pauses-carrières. Les informations disponibles sur la mise en place effective de ces mesures de mobilité interne dans les banques les plus importantes de la place en terme d'effectifs nous indiquent clairement un recours grandissant au temps partiel au cours du premier trimestre 2003. Les autres mesures de promotions de la mobilité interne tendent à se développer depuis la fin de l'année 2002 uniquement dans certaines de ces banques. Le développement de ce type de mesures, non pris en considération pour l'établissement des chiffres officiels de l'emploi, serait un des artifices statistiques révélateur de l'émergence d'un phénomène de «thésaurisation du travail» dans ce secteur de l'économie luxembourgeoise. Un autre indicateur intéressant permettant de rendre compte du phénomène de «thésaurisation du travail» est celui du turn over net des banques²². Ainsi, selon les premières informations disponibles, le turn over net de certaines des dix plus grandes banques de la place a chuté en terme d'effectifs. Cette baisse substantielle contribue donc aussi à la «thésaurisation» du personnel. A noter que cette baisse brutale est tout à fait caractéristique de la «prise de conscience» par les employés de banques de la détérioration du marché de l'emploi, ce qui les conduit à réduire leur mobilité externe.

²² Le turn over net des banques est un indicateur qui recense le nombre de personnes qui changent d'employeur.

Tableau 11 Croissance de l'emploi dans les différents secteurs (variation annuelle en %) 2001 2002 Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture A+B -10,0 0,0 -0,6 Industrie, y compris énergie C-E 28 F Construction 4,2 4,1 Commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques; hôtels et restaurants, 4,7 3.1 transports et communications G-I J+K9,3 4,1 Activités financières; immobilier, location et services aux entreprises L-P 5,6 3,8 Autres activités de services TOT-P119 **Total Branches**

Source: IGSS, STATEC

A priori, dans le secteur industriel, l'évolution à la baisse du nombre d'heures travaillées par employé en 2001 et en 2002 pourrait faire croire à un éventuel développement du temps partiel mettant ainsi en lumière une des formes de «thésaurisation» de la main-d'œuvre. Mais cette baisse du nombre d'heures travaillées par employé peut aussi s'expliquer, d'une part, par la baisse du nombre d'heures supplémentaires payées aux employés du secteur, et d'autre part, par la baisse du nombre d'employés pendant la période sous revue. Plus encore, la productivité par heure travaillée a poursuivi sa trajectoire ascendante en 2001 et 2002, ce qui signifie clairement, au regard des informations disponibles, que les employeurs de ce secteur ont restreint leur personnel afin de maintenir leur productivité horaire et n'ont donc guère recouru à une «thésaurisation» de leur main-d'œuvre pendant cette période de morosité conjoncturelle.



En conclusion, l'essoufflement de la conjoncture aurait bien déclenché l'apparition d'un phénomène de «thé-saurisation du travail» au Luxembourg conduisant certains employeurs – en particulier dans le secteur bancaire – à utiliser des mesures spécifiques pour maintenir leurs effectifs afin de ne pas devoir faire face à des frais de réembauche et de formation lors de la reprise future de l'activité économique. Cependant, différents artifices statistiques sont susceptibles d'amplifier ce phénomène apparu au Luxembourg dans le sillage d'une conjoncture avançant à rythme ralenti.

1.3.8 Le secteur financier

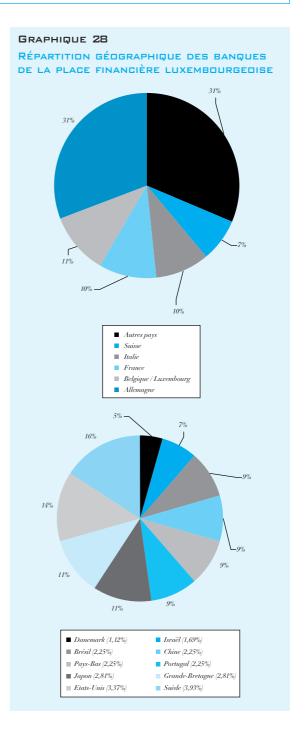
1.3.8.1 Evolution du nombre des établissements de crédit

Au cours des douze derniers mois, le nombre des établissements de crédit s'est encore contracté de 7 unités pour atteindre 178 entités au 31 mars 2003, confirmant ainsi le recul observé au cours des trois dernières années. Toutefois, les trois premiers mois de l'année en cours ont témoigné d'une hausse nette d'une unité du nombre des établissements de crédit, provoquant ainsi une rupture de la tendance observée ces dernières années.

Ainsi, si l'on considère qu'au cours des trois premiers mois de l'année 2003 la cessation d'activités de la Frankfurter Sparkasse eG, Niederlassung Luxemburg est compensée par la constitution de la Bunadarbanki Islands hf, Luxemburg Branch, l'augmentation nette du nombre d'établissements est exclusivement due à la scission du Crédit Agricole Indosuez Luxembourg en deux entités, l'une conservant la dénomination d'origine, l'autre étant constituée sous l'appellation Crédit Agricole Investors Services Bank.

Après deux années d'activité intense, le mouvement de concentration dans le paysage bancaire luxembourgeois a donc marqué une pause au cours du premier trimestre de l'année en cours. Ce développement positif ne permet cependant pas de faire état d'un renversement de tendance, puisque, d'une part, il convient de noter que la situation décrite pour les trois premiers mois ne saurait préjuger de la tendance sur l'ensemble de l'année 2003 et, d'autre part, plusieurs projets de concentration, annoncés depuis un certain temps, devraient se concrétiser dans les mois à venir et par conséquent relancer le mouvement baissier du nombre d'établissements de crédit au Luxembourg. De plus, le secteur bancaire luxembourgeois, au même titre que celui des pays voisins, évolue actuellement dans un environnement économique fragile, marqué par l'attente d'un redressement conjoncturel qui continue de se faire attendre dans la majorité des pays européens, pesant ainsi sur son dynamisme.

Du point de vue de l'origine géographique des établissements de crédit actifs sur la place luxembourgeoise, la répartition reste sensiblement figée, les institutions allemandes représentant près du tiers de l'effectif total.



L'inertie dans la répartition géographique, observée en 2002, et ce malgré la tendance à la concentration du secteur, s'explique par la part importante prise par les rapprochements entre entités de même origine géographique. Ceci fut le cas pour la quasi-totalité des fusions bancaires observées en 2002.

1.3.8.2 Somme des bilans des institutions financières monétaires

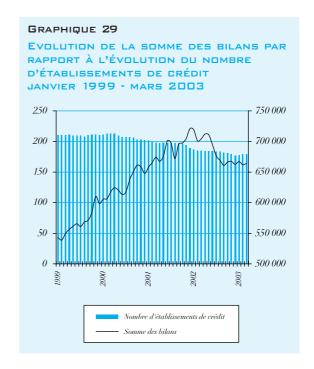
Au 31 mars 2003, la somme des bilans des institutions financières monétaires s'est élevée à 828 723 millions d'euros contre 831 822 millions d'euros au 28 février 2003, soit une baisse de 0,2%. Considérée sur la période des douze derniers mois écoulés, c'est-à-dire de mars 2002 à mars 2003, la somme des bilans est en hausse de 2,7%. Cette hausse s'explique principalement par l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2003, de critères de sélection modifiés pour les OPC monétaires; en vertu de ces critères plusieurs OPC à volume d'activité très important ont été inscrits sur la liste officielle des IFMs. Lorsqu'on neutralise l'effet du changement de la population déclarante, la somme de bilan agrégée des institutions financières monétaires est en baisse de 3,5% par rapport au 31 mars 2002.

1.3.8.3 Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois

La tendance à la baisse du volume d'activités, mesurée par la somme des bilans et initiée en janvier 2002, s'est quelque peu atténuée depuis août 2002, ouvrant la voie à une certaine stabilisation autour du seuil de 660 000 millions d'euros. Ainsi, depuis août 2002, la somme des bilans oscille légèrement autour de 665 000 millions pour s'élever à 664 019 millions d'euros au 31 mars 2003, ce qui correspond aussi au niveau d'avril 2001.

Au cours de la même période, allant de janvier 2002 à mars 2003, le nombre des établissements de crédit affiche une baisse de 9 unités, passant de 189 à 178.

Le processus de concentration, observé dans le paysage bancaire luxembourgeois, a donc été accompagné par une réduction de la somme moyenne des bilans par banque qui est passée de 3 845 millions d'euros fin janvier 2002 à 3 730 millions d'euros (-3,0%) fin mars 2003.



Au 31 mars 2003, la somme des bilans des établissements de crédit s'élevait à 664 019 millions d'euros, contre 704 446 millions d'euros à la même date de l'année précédente, accusant ainsi une baisse de 5,7% au cours des douze derniers mois.

A l'actif, la compression du bilan des banques s'est essentiellement opérée à travers l'activité interbancaire et l'activité de crédits au secteur non bancaire ainsi que, dans une moindre mesure, au niveau des portefeuilles de titres.

Dans un contexte de morosité économique, la réduction de l'encours des crédits, distribués par les établissements de crédit au secteur non bancaire, s'est nettement accélérée au cours du premier trimestre de l'année 2003. Alors que le volume des opérations interbancaires s'est réduit de 9 383 millions d'euros (2,6%) sur base annuelle, celui des crédits sur le secteur non bancaire a diminué de 16 524 millions d'euros, soit une réduction de 12,1% sur les douze derniers mois, pour s'établir à 120 569 millions d'euros au 31 mars 2003.

Le repli du volume des crédits trouve son origine, d'une part, dans le ralentissement économique, notamment dans la réduction de la demande des entreprises et des ménages pour des crédits d'investissement et de consommation et, d'autre part, dans le renforcement sélectif des critères d'attribution des crédits. En effet,

face à la dégradation de la conjoncture économique, les banques réagissent avec un resserrement des critères d'attribution des crédits qui se manifeste par des demandes de garanties plus élevées, des volumes de crédit plus faibles par contrepartie ainsi que des primes de risque plus élevées afin de faire face aux risques accrus. Selon les premiers résultats de l'enquête sur le prêt bancaire dans la zone euro et au Luxembourg, les critères d'attribution des crédits aux entreprises se sont en effet quelque peu durcis au cours du premier trimestre, conduisant ainsi à une contraction de l'encours de ces prêts. Le renforcement sélectif des critères d'attribution de crédits est accentué par l'absence de confiance des entreprises qui, face à la dégradation conjoncturelle, diffèrent leurs nouveaux investissements.

L'analyse de l'évolution de l'encours des crédits sur le secteur non bancaire révèle que la diminution des encours ne se répercute pas de manière identique sur l'ensemble des contreparties; alors que les crédits accordés aux contreparties du secteur financier de la zone euro demeurent relativement stables, ceux accordés au secteur non financier ont affiché une baisse de 3,7% au cours du mois de mars 2003, confirmant ainsi la tendance déjà observée au cours des deux premiers mois de l'année. Cette baisse s'est manifestée quasi exclusivement au niveau des crédits accordés aux sociétés non financières. Les crédits accordés aux ménages de la zone euro sont en effet restés stables au cours du premier trimestre de l'année en cours, s'élevant à 22 861 millions d'euros au 31 mars 2003. Par contre, l'encours des crédits aux sociétés non financières de la zone euro a diminué de 6,4% au cours du mois de mars 2003; cette diminution touche indifféremment les encours des crédits aux sociétés résidentes et ceux des sociétés établies dans les autres pays de la zone euro.

En ce qui concerne plus particulièrement les crédits accordés aux résidents, ce contraste s'explique par le fait que la plus grande partie des crédits accordés aux ménages résidents sont des prêts immobiliers, généralement couverts par des hypothèques de premier rang; bien que la réalisation d'une hypothèque puisse s'entourer de quelques problèmes juridiques, les prix des immeubles au Luxembourg se situent à un niveau élevé et permet généralement aux banques de ne pas encourir de pertes dans ce domaine d'activité. Ces facteurs expliquent également que les critères d'attribution des crédits aux ménages sont restés stables au cours du premier trimestre de l'année en cours.

La demande pour des nouveaux crédits, destinés au financement d'immeubles situés au Luxembourg, se maintient également à un niveau élevé. Au cours du premier trimestre de l'année en cours, le volume de ces crédits a atteint 850 millions d'euros, soit 83 millions d'euros de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente. Ce sont plus particulièrement les crédits aux non-promoteurs qui marquent le pas: leur volume a augmenté de 26,8% par rapport à celui observé au cours du premier trimestre de l'année 2002. Cette progression confirme l'évolution de l'encours des crédits immobiliers accordés aux résidents qui, sous l'impulsion de la demande persistante pour des nouveaux logements, des taux d'intérêts historiquement bas ainsi que des incitations fiscales, a évolué favorablement au cours des dernières années.

Tableau 12 Principaux chiffres relatifs aux différents postes de l'actif du bilan et leur évolution

	Montants en millions d'euros			Va	Poids relatif			
				2003/03 -	- 2002/03	2003/03		
Actif	2002/03	2003/02	2003/03	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	2003/03
Créances interbancaires	360 912	345 070	351 530	-9 383	-2,6	6 460	1,9	52,9
Créances sur la clientèle	137 093	124 075	120 569	-16 524	-12,1	-3 506	-2,8	18,2
Portefeuille titres	178 559	172 317	171 551	-7 008	-3,9	-766	-0,4	25,8
Autres actifs	27 881	20 715	20 369	-7 512	-26,9	-346	-1,7	3,1
Total de l'actif	704 446	662 177	664 019	-40 427	-5,7	1 842	0,3	100,0

Source: BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

L'analyse de l'évolution du portefeuille de titres montre que la portion de titres autres que des actions reste constante et représente 92,3% de l'ensemble du portefeuille. Ce rapport élevé, qui s'est maintenu à un niveau stable au cours des derniers mois, indique que les investissements titres des établissements de crédit luxembourgeois sont orientés vers des valeurs sûres.

La décomposition du portefeuille de titres autres que des actions fait apparaître que 41,1% des investisse-

ments, soit 74 487 millions d'euros sur un total de 158 207 millions d'euros, sont investis dans des titres émis par des établissements de crédit, 30,1% sont investis dans des titres publics, le reste étant investi dans des titres d'émetteurs du secteur privé. Notons également que le portefeuille de titres autres que des actions est investi à raison de 73,2% dans des titres dont l'émetteur est un résident de la zone euro alors que 78,1% des titres détenus en portefeuille sont libellés en euros.

Tableau 13 Principaux chiffres relatifs aux différents postes du passif du bilan et leur évolution

	Monte	Montants en millions d'euros			Variation en millions d'euros et en %				
				2003/03	- 2002/03	2003/02	- 2003/03		
Passif	2002/03	2003/02	2003/03	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	2003/03	
Dettes interbancaires	336 944	312 506	312 455	-24 489	-7,3	-51	0,0	47,1	
Dettes envers la clientèle	223 585	213 077	216 664	-6 921	-3,1	3 587	-1,7	32,6	
Dettes représentées par un titre	81 671	78 264	77 332	-4 339	-5,3	-932	-1,2	11,6	
Autres passifs	62 247	58 330	57 568	-4 679	-7,5	-762	-1,3	8,7	
Total du passif	704 446	662 177	664 019	-40 427	-5,7	1 842	0,3	100,0	

Source: BCL

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

Du côté du passif du bilan, la contraction du volume d'activités se manifeste essentiellement au niveau des passifs interbancaires qui ont nettement chuté au cours des douze derniers mois (24 489 millions d'euros soit 7,3%) alors que les dépôts de la clientèle non bancaire se sont maintenus à un niveau élevé, totalisant 216 664 millions d'euros (soit -3,1%) à la fin du mois de mars 2003. Une baisse considérable peut être constatée au niveau des autres passifs, ceux-ci ont régressé de 4 679 millions d'euros par rapport à mars 2002 soit 7,5%.

La stabilisation des dépôts de la clientèle privée non bancaire à un niveau élevé est à mettre en relation avec la régression du volume des actifs sous gestion des OPC luxembourgeois. Au cours du mois de mars 2003, ces derniers ont à nouveau été sujets à un désinvestissement net en capital de 3 194 millions d'euros, qui se conjugue à une diminution de la valeur nette d'inventaire, due à l'impact des variations des marchés financiers. L'évolution négative des marchés financiers impacte ainsi, pour le quatrième mois d'affilée, les actifs nets des OPC et constitue un frein naturel à leur dévelop-

pement puisque, sous ces conditions, la clientèle continue de se tourner vers les placements traditionnels à faible risque tels que les produits d'épargne classiques.

Les dépôts des résidents du secteur privé non bancaire, quant à eux, se sont stabilisés à un niveau élevé depuis le début de l'année; le volume total des dépôts réalisés par la clientèle privée non bancaire s'est élevé à 81 734 millions d'euros au 31 mars 2003 dont 38 775 millions sous forme de dépôts à vue.

1.3.8.4 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier

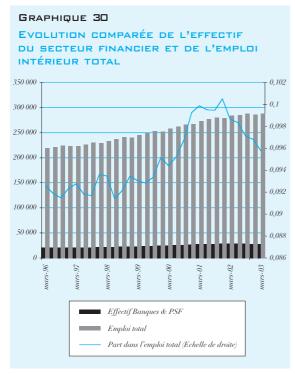
Le système bancaire européen continue de souffrir de la morosité conjoncturelle. Ce constat s'applique particulièrement au secteur financier luxembourgeois, dont le développement, de par sa forte spécialisation sur le private banking, est largement lié à l'évolution des marchés financiers et au degré d'intervention de la clientèle sur cette activité.

En dépit d'une reprise des marchés financiers en ce début d'année, le secteur financier luxembourgeois, dont l'effectif s'est élevé à 27 547 individus en mars

2003, continue de perdre des emplois. Après une baisse continue de plus de 1% sur l'année 2002, la première tendance pour 2003 indique une diminution limitée à 146 unités (-0,5%) entre décembre 2002 et mars 2003.

La diminution générale de l'effectif est en grande partie due au secteur bancaire, avec une contraction de 0,7%, soit 168 unités, à 23 132 unités, tandis que les professionnels du secteur financier (PSF) affichaient un effectif en hausse de 0,5%, à 4 415 unités, prolongeant ainsi la tendance de 2002. Cette situation tend, bien évidemment, à diminuer la part de l'effectif bancaire dans l'effectif total du secteur financier.

La part de l'effectif des banques et des professionnels du secteur financier dans l'emploi intérieur total tombe à 9,5%. Ce recul s'explique par le fait que l'emploi intérieur total, dont le dynamisme s'est quelque peu essoufflé, reste encore en croissance alors que l'effectif dans le secteur financier est nettement décroissant depuis le quatrième trimestre de l'année 2001. Les effectifs du secteur financier sont dès lors plus sévèrement touchés par le ralentissement général de l'activité que les effectifs de l'ensemble de l'économie, et cela en dépit de différentes mesures de thésaurisation de l'emploi (voir encadré afférent).



Source: BCL

La décrue de l'emploi dans les établissements de crédit, qui s'est poursuivie sur base annuelle, avec une baisse de 519 unités, soit 2,2%, doit toutefois être nuancée en fonction des regroupements qui ont été effectués au cours des douze derniers mois. Les fusions bancaires ont évidemment pour but de rendre les structures plus efficientes et s'accompagnent de suppressions d'emplois. Ceci était le cas tout au long de l'année 2002, où la diminution de l'emploi du secteur bancaire peut être expliquée pour près de 50% par ce type d'opérations. En revanche, le premier trimestre 2003 est marqué par une neutralisation de l'impact des créations et liquidations d'entités sur l'effectif.

Ce constat montre que les fusions sont à l'origine de la perte d'emplois mais qu'elles ne permettent pas à elles seules d'expliquer le recul observé dans le secteur bancaire en 2002. Ce constat est confirmé par le fait que le premier trimestre de l'année 2003 a enregistré une diminution nette de l'emploi de 168 unités (0,7%) malgré l'accalmie du processus de concentration.

La réduction des emplois, bien que partiellement expliquée par la concentration dans le secteur bancaire, trouve également une explication dans le souci de maîtrise des coûts. A l'image de la situation observée au cours de l'année 2002, les grandes banques européennes, ne pouvant accroître leur génération de revenu, continuent à rationaliser leurs coûts, notamment par l'intermédiaire des frais de personnel. De plus, la tendance à l'outsourcing de certaines fonctions ou activités (telles que l'informatique, la gestion de fortune, l'administration d'OPC) implique également une réduction de l'emploi au même titre que les mesures spécifiques telles que l'offre d'années sabbatiques ou bien encore les plans de préretraite. La persistance d'une conjoncture peu favorable qui impacte lourdement la génération de revenus, exige des établissements de crédit de se séparer d'une partie de leur personnel afin de limiter les frais de fonctionnement, seule possibilité de maintenir leurs niveaux de revenus. Ce phénomène, conjugué aux restructurations auxquelles le secteur bancaire sera encore confronté à l'avenir, fait que la tendance à la réduction des coûts, notamment par la diminution des frais de personnel, entamée dès le premier trimestre 2002, mettant ainsi fin à une croissance soutenue de plus de trois années, doit être vue comme une tendance qui se poursuivra dans le moyen terme.

En ce qui concerne la répartition par nationalité, l'emploi du secteur financier se répartit entre nationaux pour

environ 30% et étrangers pour environ 70%. Cette répartition s'est stabilisée au cours des cinq derniers trimestres, après une forte tendance haussière en faveur de l'emploi étranger, dont la part est passée de 66,1% au premier trimestre 2000 à 70,5% deux ans plus tard. Dans le secteur des PSF, la part de l'emploi étranger, stable sur les 5 dernières années, dépasse 80%, contre à peine 68% dans le secteur bancaire.

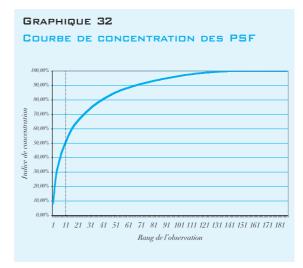
Par-delà la nationalité, la parité entre personnel masculin et féminin est pratiquement respectée, avec une représentation féminine avoisinant les 45%.

La diminution nette de l'emploi dans le secteur financier persiste donc également au premier trimestre 2003, bien que son rythme soit moins soutenu que celui observé en fin d'année 2002 et qu'il se place dans un contexte économique modifié. A observer les deux grands piliers de génération de revenus pour les banques luxembourgeoises, à savoir la demande de financement des agents économiques, ainsi que les marchés boursiers et financiers, la situation de ce début d'année est un peu différente de celle de la fin 2002. En effet, même si la situation économique des pays de la zone euro reste médiocre, il faut toutefois noter un redressement sensible des bourses mondiales, une légère reprise de l'indice de confiance des ménages au Luxembourg, ainsi que la levée d'incertitudes géopolitiques de court terme. Par conséquent, même si la situation de l'emploi dans le secteur financier reste tendue, elle pourra bénéficier de ce support, à condition que celui-ci se pérennise.

L'observation de la courbe de répartition de l'effectif des banques luxembourgeoises (courbe de Lorentz) dénote une prime aux grands établissements: ainsi, les 10 établissements les plus importants de la place concentrent la moitié de l'effectif (49,9%). Cette observation peut être répliquée pour le secteur des PSF, avec un léger décalage de la courbe vers la gauche, témoignant d'une part relative moins importante des grandes structures, avec 48,2% de l'effectif total représenté par les 10 PSF les plus importants. L'effectif moyen des structures a diminué de 3,98%, soit d'une unité depuis le dernier trimestre 2001, passant de 25,1 à 24,1. Tout ceci doit bien sûr être relativisé par la taille plus modeste des structures de PSF.

GRAPHIQUE 31 COURBE DE CONCENTRATION DE L'EFFECTIF DES BANQUES (COURBE DE LORENTZ) 100,00% 80,00% 10,00%

Source: BCL



Source: BCL

1.3.8.5 L'évolution des comptes de profits et pertes des établissements de crédit

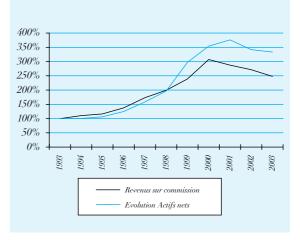
Les évolutions monétaires et financières observées au premier trimestre 2003 se sont inscrites dans un contexte de croissance économique très faible au Luxembourg comme dans la zone euro. Les marchés financiers et boursiers quant à eux se sont quelque peu redressés, mais leur volatilité reste encore marquée, incitant les investisseurs à un comportement prudent et attentiste. L'évolution des comptes de profits et pertes des établissements de crédit luxembourgeois, dont une partie importante de l'activité est liée aux interventions de la clientèle sur les marchés boursiers, est évidemment fortement impactée par ces développements et laisse apparaître, en conséquence, une diminution des revenus des banques.

Le résultat brut est en réduction de 3,8% sur un an en raison des baisses observées tant au niveau du solde net sur commissions (-15%), des opérations de change (-6,6%) que des revenus sur divers (-16,2%). La baisse du résultat brut de 81 millions d'euros est néanmoins quelque peu compensée par la compression des coûts (notamment des frais d'exploitation), ce qui a permis de garder un résultat avant provisions quasi stable par rapport à celui observé au 31 mars 2002.

La marge sur intérêt est en progression de 1,6% et atteint 1 122 millions d'euros au 31 mars 2003 contre 1 104 à la même date de l'année précédente. Cette augmentation peut s'expliquer par les baisses des taux directeurs de l'Eurosystème, ayant permis aux banques de procéder à des transformations d'échéances permettant d'augmenter les revenus sur intérêts. Fin mars 2003, les intérêts perçus s'élevaient à 10 361 millions d'euros (en baisse de 9,8% sur 12 mois), alors que les intérêts bonifiés représentaient un montant de 9 239 millions d'euros (en diminution de 11% par rapport au 31 mars 2002).

GRAPHIQUE 33

EVOLUTION DES REVENUS SUR COMMISSIONS PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS 1993-2003²³



Source: BCL

Le résultat hors intérêts, tout comme en 2002, a été fortement marqué par le solde net sur commissions et par les revenus nets sur divers. Le solde sur commissions, qui est fortement influencé par le volume d'activités de la clientèle privée et par les fonds d'investissements, pour lesquels les banques assurent les fonctions de banque dépositaire et pour certaines, d'administration centrale, a évidemment souffert des conditions précaires présentes sur les marchés financiers. D'une part, la clientèle privée reste toujours sur ses gardes et, d'autre part, la valeur nette d'inventaire (VNI) des OPC, sur base de laquelle sont calculées les commissions que ces derniers doivent verser aux banques, a affiché une chute nette de 14,9% en variation annuelle, au 31 mars 2003. Ceci explique la chute des commissions qui se chiffre à 108 millions d'euros (-15%) sur 12 mois, soit 718 millions d'euros au 31 mars 2002 contre 610 millions d'euros un an plus tard.

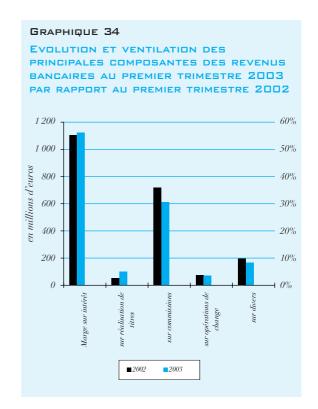
²³ Chiffres pour 2003 sont estimés sur base des chiffres disponibles au 31 mars 2003.

Tableau 14 Evolution des comptes de profits et pertes des établissements de crédit luxembourgeois 1) 2)

		2002 / 03	2003 / 03	Variation en pourcentage	Variation en termes bruts
1	Intérêts et dividendes perçus	11 489	10 361	-9,8	-1 128
2	Intérêts bonifiés	10 385	9 239	-11,0	-1 146
3	Marge sur intérêt	1 104	1 122	1,6	18
	Revenus nets:				
4	sur réalisation de titres	54	100	85,2	46
5	sur commissions	718	610	-15,0	-108
6	sur opérations de change	76	71	-6,6	-5
7	sur divers	197	165	-16,2	-32
8	Revenus nets (4+5+6+7)	1 045	946	-9,5	-99
9	Résultat brut (3+8)	2 149	2 068	-3,8	-81
10	Frais de personnel	463	454	-1,9	-9
11	Frais d'exploitation	352	340	-3,4	-12
12	Frais de personnel et d'exploitation (10+11)	815	794	-2,6	-21
13	Impôts divers, taxes et redevances	17	12	-29,4	-5
14	Amortissements sur immobilisé non financier	73	74	1,4	1
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	1 244	1 188	-4,5	-56

¹ Résultats des établissements de crédit luxembourgeois à l'exclusion des succursales.

Au vu de ces différents développements, la marge sur intérêts, tout en diminuant en valeur absolue, augmente son importance relative dans le résultat brut, ce qui est aussi le cas du solde net sur réalisation de titres. Ces évolutions s'expliquent par la nette diminution des commissions perçues.



² Les montants sont exprimés en millions d'euros. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. Source: BCL

Le résultat brut dégagé au cours du premier trimestre 2003 atteint 2 068 millions d'euros, ce qui représente une chute de 3,8% sur 12 mois. Comparé au 4º trimestre 2002 avec 2 137 millions d'euros, le résultat brut recule de 3,2% ou 69 millions d'euros en termes absolus.

Confrontés à la diminution des revenus, les établissements de crédit s'efforcent d'appliquer une meilleure maîtrise des coûts afin de maintenir des résultats nets à un niveau positif. De cette façon, on observe que les frais de fonctionnement (frais de personnel et autres frais d'exploitation) sont en baisse de 2,6% (-21 millions d'euros) sur les douze derniers mois, s'établissant à 794 millions d'euros au 31 mars 2003. L'évolution récente de l'effectif occupé dans les établissements de crédit se reflète dans l'évolution des frais de personnel, en baisse de 1,9% (-9 millions d'euros), sur la même période. L'analyse comparée de cette situation met en évidence la poursuite et l'intensification de cette politique de réduction des coûts. Ainsi, les frais de personnel ont représenté 463 millions d'euros au premier trimestre 2002, contre 454 millions d'euros sur les trois premiers mois de l'année en cours.

Il convient enfin de noter une baisse sensible des impôts divers, taxes et redevances totalisant 5 millions d'euros (-29,4%) sur l'ensemble du premier trimestre 2003.

Compte tenu des diverses évolutions développées cidessus, le résultat avant provisions a diminué de 4,5% pour atteindre 1 188 millions d'euros au 31 mars 2003.

1.3.9 Le commerce extérieur

Durant les deux premiers mois de l'année 2003, le déficit du commerce extérieur a atteint 404,5 millions d'euros contre 386,6 millions pour la même période de l'année 2002, soit une hausse de 4,7%. La dégradation du solde commercial résulte du fait que les importations ont connu une hausse légèrement supérieure aux exportations. Sur les deux premiers mois de l'année en cours, les importations de biens ont augmenté de 3,3% en termes nominaux contre 3% pour les exportations. De même, en termes réels, les importations ont affiché une progression de 5,1% alors que les volumes exportés ont enregistré un taux de croissance de 4,4%.

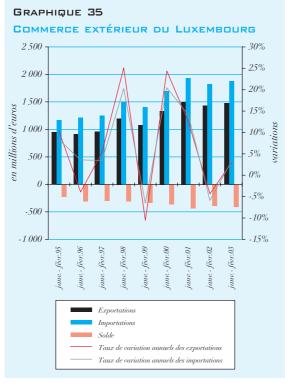
En ce qui concerne les prix relatifs, l'indice des valeurs unitaires des biens importés s'est déprécié de 1,7% contre une baisse de 1,4% pour l'indice des prix à l'exportation. Les termes de l'échange se sont donc légèrement améliorés (+0,3%) par rapport aux deux premiers mois de l'année 2002.

Les contributions positives à la croissance des importations de marchandises concernent presque toutes les catégories de produits, à l'exception du matériel de transport, des huiles et graisses qui ont respectivement baissé de 2,4% et de 24,5%. Suite à la hausse du prix du pétrole, observée en janvier et février 2003, les importations de produits énergétiques ont progressé de 12,1% en valeur. Notons également des taux de croissance élevés pour les importations d'articles manufacturés en métaux communs et pour les consommations intermédiaires de l'industrie plastique et de l'industrie des supports audiovisuels.

Au cours des deux premiers mois de l'année 2003, les achats de biens en provenance d'Allemagne, de Belgique et de France ont progressé de 1,5% pour atteindre 1 458 millions d'euros, soit 77,5% de toutes les importations luxembourgeoises. Les importations en provenance des pays candidats à l'adhésion, d'Amérique et d'Asie ont connu une hausse relativement importante sur la période sous revue.

En ce qui concerne les exportations, les fournitures de produits de l'industrie sidérurgique ont chuté de 12,2% reflétant la faiblesse de la demande mondiale. Parmi les autres catégories d'exportations en recul, il y a lieu de citer les produits alimentaires, les matières brutes non comestibles ainsi que les combustibles minéraux. Les livraisons de machines et équipements, d'articles manufacturés et de produits chimiques ont contribué positivement à la croissance des exportations.

En termes de répartition géographique, de janvier à février 2003, les livraisons à destination des pays membres de la zone euro, qui représentent 78% de toutes les exportations, ont crû de 4,8%. En dehors de la zone euro, les livraisons de biens vers l'Amérique et l'Asie ont augmenté de plus de 10% tandis que celles vers les pays d'Europe de l'Est ont diminué de près de 15%.



Source: STATEC

1.3.10 La balance des paiements courants

1.3.10.1 Compte courant

Sur toute l'année 2002, le compte courant s'est soldé par un excédent de 1 886 millions d'euros contre 1 976 millions d'euros en l'an 2001. Cette baisse s'inscrit dans un environnement international morose caractérisé par un tassement des échanges extérieurs de biens et services.

Après avoir connu une progression de 7,6% en l'an 2001, le déficit de la **balance commerciale** s'est sensiblement réduit de 17,2% pour atteindre 2 287 millions d'euros en 2002. Cette importante chute provient de la contraction des importations de marchandises (-2,9%) combinée à une légère hausse des exportations de biens (+1,1%). La contribution positive à la modeste croissance des exportations provient des ventes exceptionnelles d'or non-monétaire.

Quant à la **balance de services**, son excédent a subi une légère baisse de 0,8% par rapport à l'année précédente pour atteindre 7 126 millions d'euros. Dans l'ensemble, les échanges internationaux de services se sont caractérisés par une réduction de 2,3% pour les

recettes et de 3,1% pour les dépenses. Ainsi, les entrées liées aux services financiers, qui, d'habitude, contribuent fortement à l'excédent courant, se sont détériorées de 5,8% au cours de l'année 2002. La dégradation des flux de services financiers est due à la baisse des cours boursiers dans la mesure où une grande partie des recettes provient des commissions encaissées sur base de la valeur des actifs détenus par les organismes de placement collectif.

Parmi les autres rubriques du compte courant, les **revenus** ont également vu leurs flux bruts diminuer de 9,2% du côté des recettes et de 8,3% du côté des dépenses. Le déficit global des revenus s'est établi à 2 196 millions d'euros, soit une détérioration sensible de 19,5%, due aux rémunérations nettes versées aux travailleurs non-résidents et, dans une moindre mesure, aux dividendes payés aux actionnaires non-résidents. L'accentuation du déficit des rémunérations s'explique d'un côté par les hausses des salaires et de l'autre par le fait que les frontaliers, même si leur progression s'est ralentie, continuent à occuper une part importante des nouveaux emplois créés. Quant à l'excédent de l'ensemble des revenus du capital, il s'est stabilisé à près d'un milliard d'euros.

Enfin, les **transferts courants nets** restent structurellement déficitaires en raison notamment de l'aide au développement et des contributions versées par l'Etat aux institutions internationales.

Tableau 15 Soldes du compte courant

(en millions d'euros)

	(en	muuons a earos)
	2001	2002 ¹⁾
Opérations courantes	1 976	1 886
Biens	-2 763	-2 287
Services	7 186	7 126
Rémunération des salaires	-2 863	-3 216
Revenu des investissements 2)	1 026	1 020
Transferts courants	-609	-757

Notes: 1) Chiffres provisoires

² y compris les bénéfices réinvestis

Source: BCL, STATEC

1.3.10.2 Compte financier

Le compte de capital, qui recense les remises de dettes et les transactions sur actifs non financiers non produits (brevets, marques), s'est soldé par un déficit de 172 millions d'euros sur toute l'année 2002. Ce déficit provient surtout des transferts en capital accordés par les administrations publiques luxembourgeoises.

Au cours de l'année 2002, le compte des opérations financières a enregistré des sorties nettes importantes pour les investissements directs et les autres investissements, alors que des entrées substantielles ont été répertoriées pour les investissements de portefeuille. Après compensation, les sorties nettes se sont finalement établies à 2 505 millions d'euros pour l'ensemble du compte financier.

Globalement, les flux d'**investissements directs** se sont soldés par des sorties nettes de 30 190 millions d'euros. Les résidents luxembourgeois ont réalisé des investissements directs à l'étranger pour un montant total de 163 710 millions d'euros. Il s'agit, pour près de 75%, d'importantes prises de participation réalisées par les sociétés holdings résidentes. Ces participations ont nécessité des augmentations de capital qui ont été souscrites par des non-résidents, ce qui explique l'essentiel des entrées (133 520 millions d'euros), enregistrées au titre de l'investissement direct au Luxembourg. En dehors de ces opérations en capital, les flux nets sortants d'investissements directs ont porté sur les prêts et dépôts entre sociétés affiliées.

Les **investissements de portefeuille** ont été caractérisés par des entrées nettes de l'ordre de 83 260 millions d'euros. Du côté des engagements, les achats des titres

luxembourgeois par des non-résidents ont totalisé 72 567 millions d'euros d'entrées. Ces entrées nettes proviennent essentiellement des placements en titres de participation, notamment des émissions de parts d'OPC luxembourgeois. A cela s'ajoutent aussi les entrées importantes liées aux émissions d'instruments du marché monétaire et d'obligations. Du côté des avoirs, sur toute l'année 2002, les résidents luxembourgeois ont vendu et/ou bénéficié de remboursements de titres émis par les non-résidents pour un montant total de 10 693 millions d'euros. Suite à la morosité des marchés boursiers, les résidents ont eu tendance à délaisser les placements en actions au profit des obligations qui ont enregistré des sorties nettes de 21 291 millions d'euros. Les résidents ont également bénéficié, à concurrence de 28 153 millions d'euros, de remboursements d'instruments du marché monétaire émis par les non-résidents.

Concernant les flux enregistrés à la rubrique «autres investissements», les sorties nettes de capitaux ont atteint, du côté des engagements, 29 207 millions d'euros. Ces sorties sont entièrement attribuables aux mouvements dans les dépôts d'institutions financières et monétaires luxembourgeoises. Du côté des avoirs, les sorties de fonds ont totalisé 26 008 millions et sont liées aux dépôts à l'étranger des autres secteurs.

Au cours de l'année 2002, les **avoirs de réserve** de la Banque centrale du Luxembourg ont augmenté de près de 36 millions d'euros suite à des variations survenues dans sa position de réserve auprès du FMI.

Enfin, les erreurs et omissions nettes se sont élevées à 791 millions d'euros sur toute l'année 2002.

Tableau 16 Compte financier au cours de l'année 2002 1) 2)

(en millions d'euros)

	Avoirs	Engagements	Solde
Compte financier			-2 505
Investissements directs			-30 190
à l'étranger			-163 710
au Luxembourg			133 520
Investissements de portefeuille	10 693	72 567	83 260
Produits financiers dérivés			-323
Autres investissements	-26 008	-29 207	-55 215
Avoirs de réserve (3)			-36
Erreurs et omissions			791

Notes: 1) Chiffres provisoires

Pour les avoirs de réserve, un signe négatif indique une augmentation, un signe positif une diminution.

Source: BCL, STATEC

[®] Pour le compte financier, à l'exception des avoirs de réserve, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie.

1.3.11 Les finances publiques

Les récents comptes nationaux, publiés en mai par le STATEC, mettent en lumière une nette réduction de la capacité de financement des administrations publiques luxembourgeoises. Alors que l'excédent culminait à plus de 6% du PIB en 2001, il est en effet revenu à 2,5% en 2002. Cette évolution défavorable reflète en partie l'impact de la vente par l'Etat, en 2001, d'une licence d'exploitation à la société SES Global. Cette transaction non récurrente avait donné lieu à une amélioration du solde budgétaire en 2001, à concurrence de près de 2% du PIB. Du fait de la nature temporaire de l'opération, l'exercice 2002 n'a pu bénéficier de ce facteur. La détérioration de la situation budgétaire s'explique également par un contexte économique moins favorable, notamment dans le secteur financier.

Enfin, d'importantes mesures discrétionnaires ont été mises en œuvre en 2002. Il s'agit notamment du rehaussement des pensions dans la foulée du Rentendësch, de la hausse des allocations familiales, de l'instauration

d'un forfait d'éducation et de l'allègement des impôts dont sont redevables les particuliers et les sociétés. Les dépenses totales des administrations publiques ont dès lors enregistré une hausse soutenue, à peine inférieure à 10%²⁴, tandis que la croissance nominale des recettes s'est établie à 4,7%. Cette hausse demeure appréciable en dépit du ralentissement conjoncturel et de l'impact de la réforme fiscale, sous l'effet d'une nette accélération de la perception auprès des sociétés des soldes d'impôts directs liés aux années antérieures.

Selon les projections de la BCL, la situation budgétaire devrait encore se détériorer en 2003 et en 2004. Le surplus des administrations publiques disparaîtrait en 2003, et il laisserait la place à de significatifs besoins de financement l'année suivante en raison d'une décélération du paiement des soldes d'impôts, d'une augmentation toujours soutenue des transferts sociaux et d'une hausse significative des investissements publics. Ces derniers passeraient en effet de 4,6% du PIB en 2002 à 5,6% en 2004.

Tableau 17 Situation budgétaire des administrations publiques luxembourgeoises (pourcentages du PIB)

	2001	2002	2003р	2004р
Recettes totales	45,9	47,5	47,3	46,6
Dépenses totales	39,6	45,0	47,4	48,3
Capacité (+) ou besoin de financement (-)	6,3	2,5	-0,1	-1,7
dont administration centrale	3,0	-0,1	-1,7	-3,0
dont pouvoirs locaux	0,2	0,3	0,1	-0,1
dont sécurité sociale	3,0	2,3	1,5	1,4
Capacités (+) ou besoins de financement (-) apurés du cycle conjoncturel				
Ensemble des administrations publiques	5,1	2,0	0,1	-1,3
Administration centrale	2,4	-0,3	-1,5	-2,7

Source: STATEC, IGSS, BIT, IGF, Ministère des Finances, calculs BCL

²⁴ Compte non tenu de la transaction relative à la société SES Global, sans quoi la croissance des dépenses totales des administrations publiques aurait dépassé 14%.

Une telle situation serait préoccupante à au moins trois égards. En premier lieu, deux des trois lignes directrices²⁵ de la politique budgétaire, qui ont été mentionnées dans l'accord de coalition d'août 1999 et dans les programmes de stabilité successifs, seraient systématiquement violées de 2002 à 2004. Le solde des administrations publiques ne serait en effet nullement en excédent et de surcroît, les comptes de l'administration centrale accuseraient un déficit. Par ailleurs, la norme selon laquelle les dépenses de l'Etat devraient à moyen terme évoluer en ligne avec la croissance du PIB n'a à l'évidence pas été respectée au cours des dernières années. Les récents comptes nationaux révèlent en effet que les dépenses nominales de l'administration centrale²⁶ seraient supérieures au niveau atteint en 1999 à raison de 29%, alors que le PIB à prix courants n'aurait dans le même temps progressé que de 18%.

En second lieu, le besoin de financement de 1,7% prévu en 2004 ne fournirait pas une marge de sécurité suffisante, qui permettrait de garantir en toutes circonstances le respect de la valeur de référence de 3% du Traité de Maastricht. La projection de la BCL repose sur une croissance du PIB réel située entre 1 et 1,5% en 2003 et entre 2 et 3% en 2004. Si d'aventure le PIB réel stagnait au cours de ces deux années, le besoin de financement des administrations publiques se monterait à près de 3% du PIB en 2004, du fait du déclenchement des stabilisateurs automatiques.

En troisième lieu, les projections de la BCL indiquent que les soldes apurés de l'incidence de la conjoncture seraient négatifs en 2004, à raison de 1,3 et 2,7% du PIB, respectivement pour l'ensemble des administrations publiques et pour le seul Etat central. S'ils devaient subsister au-delà de 2004, ces déficits ajustés mettraient en péril la soutenabilité des finances publiques luxembourgeoises, d'autant que ces dernières vont subir l'incidence du vieillissement de la population et de l'arrivée à l'âge de la retraite d'importants contingents de frontaliers et de travailleurs étrangers. Les

dépenses de santé sont également susceptibles de croître à un rythme très soutenu. Selon l'Union des Caisses de Maladie, les dépenses effectives de l'assurance-maladie maternité se seraient en tout cas accrues de 8,6% par an, en termes nominaux, de 1985 à 2001.

La situation budgétaire pourrait certes être confortée par l'instauration d'une retenue à la source sur les revenus d'intérêt des non-résidents à partir de 2005. En outre, comme l'a indiqué le Premier Ministre dans la déclaration sur la situation économique, sociale et financière du pays, prononcée le 20 mai, cette mesure devrait s'accompagner d'un prélèvement de 10% sur les revenus d'intérêt des résidents dès 2005 ou 2006. Les modalités d'application des prélèvements à la source ne sont cependant pas encore connues, de sorte que leurs retombées budgétaires ne peuvent être correctement appréhendées à ce stade. Par ailleurs, l'instauration de ces prélèvements ira de pair avec une suppression de l'impôt sur la fortune dont sont redevables les personnes physiques. Enfin, deux récents projets de loi pourraient donner lieu à des dépenses additionnelles. Il s'agit d'une part du projet concernant les relations entre l'Etat et l'enseignement privé, qui prévoit notamment des aides à l'investissement en faveur des écoles primaires et postprimaires privées, et d'autre part du projet relatif à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, cette dernière devant être modernisée et sécurisée.

Dans un tel contexte, il importe de surveiller étroitement l'évolution des dépenses des administrations publiques et de faire preuve de la plus grande rigueur dans l'exécution du budget. Dans son dernier avis sur l'évolution économique, sociale et financière du pays, le Conseil Economique et Social estime d'ailleurs «qu'il y a lieu de veiller à assurer la soutenabilité des finances publiques. Cela doit passer par une bonne maîtrise des dépenses publiques à réaliser, entre autres, par une lutte contre les gaspillages et par une discipline accrue en matière de collecte des recettes fiscales».

²⁵ En vertu de ces trois lignes de force, «la capacité de financement du secteur public devra rester excédentaire», «le solde budgétaire de l'administration centrale devra rester en équilibre» et «la croissance des dépenses ordinaires de l'Etat devra être inférieure à la croissance du budget total».

²⁶ Y compris les dépenses effectives des fonds spéciaux et des établissements publics.

Les facteurs d'incertitude

Les projections de finances publiques doivent être interprétées avec prudence, du fait de l'existence de multiples sources d'incertitude. En premier lieu, les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes pourraient subir certaines inflexions, à la hausse ou à la baisse, au cours des prochains mois, ce qui ne manquerait pas d'affecter les recettes des administrations publiques et les dépenses de chômage. En deuxième lieu, le montant des recettes directes perçues auprès des collectivités est particulièrement difficile à anticiper, car plus de cinq années peuvent s'écouler entre le fait générateur de l'impôt et le règlement final, la durée de ce délai pouvant varier en fonction, notamment, des modalités de recouvrement de l'impôt. En troisième lieu, l'évolution des dépenses dans le secteur des soins de santé est soumise à de multiples déterminants, de sorte qu'elle ne peut être inférée avec toute la précision requise. Enfin, l'accroissement futur des dépenses d'investissement des administrations publiques est difficile à cerner, car le taux d'exécution des dépenses budgétées et inscrites aux programmes pluriannuels des dépenses en capital a fait preuve d'une certaine volatilité au cours des années récentes.

Chapitre 2

ANALYSES

1	2.1 Introduction d'une enquête sur le crédit bancaire au Luxembourg 2.1.1 Introduction 2.1.2 Résumé des enquêtes réalisées en avril 2003 et en janvier 2003 au Luxembourg 2.1.2.1 Crédits accordés aux entreprises 2.1.2.2 Crédits aux ménages 2.1.3 Annexes: Le Questionnaire et le Glossaire 2.1.3.1 Le Questionnaire 2.1.3.2 Le Glossaire 2.2.3 L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois 2.2.1 Introduction 2.2.2 Visualisation de l'inadéquation 2.2.3 «La courbe Beveridge» au Luxembourg 2.2.4 Indicateurs alternatifs de l'inadéquation sur le marché de l'emploi au Luxembourg 2.2.5 Ratio des DENS/OENS 2.2.6 Mesure de l'insuffisance de la main-d'œuvre dans l'industrie 2.2.7 Conclusion 2.3 Enquête de conjoncture auprès des consommateurs 2.3.1 Informations générales et méthodologie 2.3.2 Résultats des enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs	58		
	2.1	Introd	uction d'une enquête sur le crédit bancaire au Luxembourg	60
		2.1.1	Introduction	60
		2.1.2	Résumé des enquêtes réalisées en avril 2003 et en janvier 2003 au Luxembourg	60
			2.1.2.1 Crédits accordés aux entreprises	61
			2.1.2.2 Crédits aux ménages	61
		2.1.3	Annexes: Le Questionnaire et le Glossaire	63
			2.1.3.1 Le Questionnaire	63
			2.1.3.2 Le Glossaire	66
	2.2	L'inad	équation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi luxembourgeois	67
		2.2.1	Introduction	67
		2.2.2	Visualisation de l'inadéquation	67
		2.2.3	«La courbe Beveridge» au Luxembourg	68
		2.2.4	Indicateurs alternatifs de l'inadéquation sur le marché de l'emploi au Luxembourg	69
		2.2.5	Ratio des DENS/OENS	71
		2.2.6	Mesure de l'insuffisance de la main-d'œuvre dans l'industrie	72
		2.2.7	Conclusion	73
	2.3	Enquê	ète de conjoncture auprès des consommateurs	74
		2.3.1	Informations générales et méthodologie	74
		2.3.2	Résultats des enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs	
			couvrant la période de janvier 2002 à avril 2003	75

2.1 INTRODUCTION D'UNE ENQUÊTE SUR LE CRÉDIT BANCAIRE AU LUXEMBOURG

2.1.1 Introduction

La BCL réalise, depuis janvier 2003, une enquête trimestrielle sur le crédit bancaire au Luxembourg. Cette enquête se présente sous forme d'un questionnaire relatif aux crédits consentis aux ménages et aux sociétés non financières. Ce questionnaire (cf. annexe) est envoyé aux responsables de crédit d'un échantillon de banques (7 banques) représentatif dans le domaine du crédit aux ménages et aux entreprises sur la place financière du Luxembourg.

Le questionnaire est composé d'une série de questions de nature qualitative portant à la fois sur la demande de crédits, émanant des ménages et des entreprises, et sur l'offre bancaire. Certaines questions sont de nature rétrospective et d'autres de nature prospective. L'enquête est divisée en deux parties, l'une concernant les crédits aux entreprises et l'autre concernant les crédits aux ménages. Elle vise particulièrement à déceler des informations qualitatives sur les critères et modalités d'octroi des crédits ainsi que sur les divers facteurs qui influent sur la demande de crédits.

Cette enquête réalisée au Luxembourg s'inscrit dans le cadre de l'enquête globale sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro mise au point par l'Eurosystème. Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de banques situées dans les douze pays de la zone euro. Cet échantillon a été établi en tenant compte des caractéristiques spécifiques des structures bancaires nationales afin d'appréhender correctement la situation globale de la zone euro dans son ensemble. Actuellement, l'échantillon de la zone euro comprend 86 banques, dont 5 banques luxembourgeoises.

Tableau 1 Composition de l'échantillon au niveau de la zone euro

	BE	DE	GR	ES	FR	ΙE	ΙΤ	LU	NL	AT	PT	FI	Total
Nombre de banques													
incluses dans l'enquête	4	17	3	10	15	5	7	5	6	5	5	4	86

Source: BCE

L'enquête sur le crédit bancaire au Luxembourg, par contre, se réalise auprès d'un échantillon élargi composé de 7 banques (dont les 5 banques comprises également dans l'échantillon de la zone euro). Cet échantillon élargi permet une couverture optimale du marché luxembourgeois en matière de crédits aux entreprises et aux ménages.

Le prochain chapitre présente un résumé qualitatif des résultats des deux premières enquêtes réalisées au Luxembourg auprès des 7 banques composant l'échantillon luxembourgeois et les compare à la situation de la zone euro dans son ensemble¹.

En annexe se trouve le questionnaire envoyé aux banques participant à l'enquête.

2.1.2 Résumé des enquêtes réalisées en avril 2003 et en janvier 2003 au Luxembourg

Remarque:

Lors de la *première enquête*, réalisée en janvier 2003, les questions sur les «trois derniers mois» font référence à la période octobre 2002-décembre 2002. Les questions sur les «trois prochains mois» font référence à la période janvier 2003-mars 2003.

Lors de la *deuxième enquête*, réalisée en avril 2003, les questions sur les «trois derniers mois» font référence à la période janvier 2003-mars 2003. Les questions sur les «trois prochains mois» font référence à la période avril 2003-juin 2003.

¹ Une analyse détaillée de l'enquête réalisée dans la zone euro est disponible sur www.ecb.int

2.1.2.1 Crédits accordés aux entreprises

Au cours des trois derniers mois

• Critères de décision concernant l'attribution de crédits aux entreprises

Globalement, les critères de décision d'attribution des crédits aux entreprises se sont durcis lors des deux enquêtes réalisées au Luxembourg et dans la zone euro. Le pourcentage des banques ayant durci leurs critères de décision d'attribution de crédits aux entreprises s'est renforcé en avril 2003 par rapport à l'enquête réalisée en janvier 2003. Dans la zone euro par contre, ce durcissement était moins important en avril qu'en janvier.

Lors de l'enquête d'avril, le durcissement global était plus important au Luxembourg que dans la zone euro alors que l'inverse était le cas lors de l'enquête réalisée en janvier.

Aussi bien au Luxembourg que dans la zone euro, les principaux facteurs d'influence en seraient un durcissement de la perception des risques (attachés à l'activité économique générale, aux secteurs/entreprises spécifiques demandeurs de crédit et aux garanties requises). Les facteurs liés à la pression concurrentielle, par contre, ont été mentionnés comme éléments contribuant à un assouplissement des critères de décision d'attribution de crédits aux entreprises.

• Conditions liées aux crédits octroyés

Lors des deux enquêtes réalisées au Luxembourg, la plupart des banques ont rapporté un durcissement de leurs conditions appliquées aux crédits octroyés aux entreprises, dont particulièrement les demandes de garanties, les clauses dans les contrats et les montants des crédits octroyés. Du côté du facteur prix, les banques ont principalement durci leur marge sur les prêts les plus risqués.

Au Luxembourg, le durcissement de ces critères était moins important lors de l'enquête d'avril que lors de celle de janvier.

Au niveau de la zone euro, le durcissement des conditions liées aux crédits octroyés aux entreprises était, en moyenne, également moins important lors de l'enquête d'avril que lors de celle de janvier. Les facteurs les plus concernés par ce durcissement étaient la marge d'intérêt sur les prêts les plus risqués, suivie des clauses dans les contrats de crédit et des demandes de garanties.

 Demande de crédits adressée aux banques par les entreprises

La demande globale de crédits adressée aux banques par les entreprises est restée inchangée pendant le dernier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003 au Luxembourg. Seulement la demande émanant des grandes entreprises a légèrement fléchi lors de l'enquête d'avril alors qu'elle était restée inchangée en janvier.

Dans la zone euro, par contre, celle-ci a baissé pendant les deux enquêtes. Les principales raisons en sont un moindre besoin de financement pour des investissements en capital fixe et pour des dépenses liées aux fusions/acquisitions/restructurations d'entreprises.

Au cours des trois prochains mois

• Politique des banques en matière d'octroi de crédits

La politique des banques en matière d'octroi de crédits aux entreprises devrait se durcir davantage au cours des trois prochains mois (avril 2003-juin 2003). Ceci vaut aussi bien pour le Luxembourg que pour la zone euro.

Néanmoins, le pourcentage des banques prévoyant un durcissement futur de leur politique de crédit aux entreprises est plus important au Luxembourg que dans la zone euro.

• Demande de crédits adressée aux banques par les entreprises

Concernant la demande de crédit émanant des entreprises pour les trois prochains mois (avril 2003-juin 2003), celle-ci devrait légèrement baisser aussi bien au Luxembourg que dans la zone euro. Le pourcentage des banques prévoyant une baisse de la demande de crédits émanant des entreprises est un peu plus élevé au Luxembourg qu'au niveau de la zone euro.

2.1.2.2 Crédits aux ménages

Au cours des trois derniers mois

• Critères de décision concernant l'attribution de crédits aux ménages

Dans les deux enquêtes réalisées au Luxembourg, les banques ont signalé que, au cours des trois derniers mois, les critères de décision concernant l'attribution de crédits à l'habitat sont restés inchangés.

Les critères de décision concernant les crédits à la consommation par contre se sont quelque peu assouplis selon l'enquête d'avril, alors qu'ils étaient demeurés

inchangés lors de celle réalisée en janvier. Lors de l'enquête d'avril, la pression concurrentielle a été mentionnée en tant que facteur contribuant à l'assouplissement des critères de décision d'attribution.

Au niveau de la zone euro par contre, les banques ont durci leurs critères de décision d'attribution aussi bien pour les crédits à l'habitat que pour ceux à la consommation et autres. Néanmoins, le durcissement était moins marqué en avril qu'en janvier. Ce durcissement était principalement dû à la détérioration des prévisions concernant l'activité économique générale, des perspectives du marché du logement ainsi qu'à la capacité de remboursement des emprunteurs.

• Conditions liées aux crédits octroyés aux ménages

En ce qui concerne les conditions liées aux crédits octroyés aux ménages, les banques interrogées au Luxembourg ont signalé un durcissement au niveau des crédits à l'habitat. Le durcissement était moins prononcé lors de l'enquête d'avril que lors de celle de janvier.

Les conditions les plus affectées sont la quotité d'emprunt² et la marge d'intérêt prise sur les prêts les plus risqués, suivies par les demandes de garanties. Le durcissement des marges d'intérêt sur les prêts les plus risqués a été nettement moins important lors de l'enquête d'avril que lors de celle de janvier. A l'inverse, le durcissement de la quotité d'emprunt a été jugé plus important en avril qu'en janvier.

Lors de l'enquête réalisée au Luxembourg en avril, les conditions d'octroi de crédits à la consommation et autres sont restées à peu près inchangées alors qu'elles s'étaient durcies dans l'enquête de janvier. En janvier, les interrogés avaient particulièrement mentionné le durcissement de leur marge sur les prêts plus risqués.

Au niveau de la zone euro, ces conditions se sont durcies en avril et en janvier aussi bien pour les crédits à l'habitat que pour ceux à la consommation. A l'instar du Luxembourg, le durcissement était moins intense en avril qu'en janvier. Le durcissement des conditions liées aux crédits octroyés aux ménages s'est principale-

ment répercuté sur la marge d'intérêt des crédits les plus risqués.

• Demande de crédits adressée aux banques par les ménages

La demande de crédits adressée aux banques par les ménages, pendant le premier trimestre 2003, est restée inchangée au Luxembourg pour les crédits à la consommation alors que celle pour les crédits à l'habitat a quelque peu augmenté. Lors de l'enquête de janvier, les banques avaient signalé une hausse de la demande pour tous ces types de crédits aux ménages.

Au niveau de la zone euro, la demande pour les crédits à l'habitat a également augmenté lors des deux enquêtes, mais avec une moindre importance en avril qu'en janvier. La demande pour les crédits à la consommation, par contre, est restée globalement inchangée lors de l'enquête réalisée en avril alors qu'elle avait légèrement baissé en janvier.

Au cours des trois prochains mois

• Politique des banques en matière de crédits aux ménages

La politique des banques en matière d'octroi de crédits aux ménages devrait se durcir au cours des trois prochains mois aussi bien au Luxembourg que dans la zone euro. Globalement, ce durcissement futur de la politique d'octroi de crédit aux ménages est jugé plus important au Luxembourg que dans la zone euro.

• Demande de crédits adressée aux banques par les ménages

Concernant la demande de crédit à l'habitat et à la consommation émanant des ménages pour les trois prochains mois, celle-ci devrait augmenter légèrement pendant les trois prochains mois au Luxembourg.

Au niveau de la zone euro, les banques s'attendent par contre à une baisse de la demande pour crédits à l'habitat mais à une demande à peu près inchangée pour les crédits à la consommation et autres.

² Il s'agit du rapport entre le montant emprunté et la valeur de la garantie sous-jacente, généralement pris en compte pour les crédits de financement de biens immobiliers.

2.1.3 Annexes: Le Questionnaire et le Glossaire

2.1.3.1 Le Questionnaire

Question 1:

Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les critères de décision concernant l'attribution de crédits aux entreprises?

Question 1	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes e.	Crédits à court terme	Crédits à long terme
Ces critères					
se sont sensiblement durcis se sont quelque peu durcis sont restés à peu près inchangés se sont assouplis quelque peu se sont sensiblement assouplis					

Question 2:

Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils modifié vos critères de décision concernant l'attribution de crédits ou de lignes de crédit aux entreprises?

- – e ont contribué sensiblement au durcissement = ont contribué à un maintien des critères
 - des critères de décision d'attribution des crédits = ont contribué dans une certaine mesure à l'assouplissement des critères
 - = ont contribué dans une certaine mesure + + = ont contribué sensiblement à l'assouplissement des critères
 - au durcissement des critères

ad datassement des enteres					
Question 2	 -	0	+	++	S.O.
Coût des ressources et contraintes d'équilibre de bilan Coûts liés aux fonds propres de votre banque Capacité de votre banque d'accéder aux financements de marché (monétaire et obligataire) Position de liquidité de votre banque					
B) Pression concurrentielle Concurrence d'autres banques Concurrence d'institutions non bancaires Concurrence des financements de marché					
 C) Perception des risques Prévisions concernant l'activité économique générale Perspectives spécifiques concernant le secteur ou les entreprises Risques relatifs aux garanties requises 					

Question 3:

Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les conditions d'octroi appliquées aux crédits aux entreprises?

- ° = sont restées inchangées + + = se sont sensiblement assouplies -- = se sont sensiblement durcies = se sont quelque peu durcies + = se sont quelque peu assouplies S.O. = sans objet
- Question 3 S.O. ++ Marge de votre banque sur le montant moyen des prêts (marge accrue = durcissement; marge plus faible = assouplissement) Marge de votre banque sur les prêts plus risqués Frais autres que les intérêts Montant du crédit Demandes de garanties Clauses dans les contrats de crédit

Question 4:

Au cours des trois derniers mois, de quelle manière a évolué la demande de crédits des entreprises adressée à votre banque (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles)?

Question 4	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes e.	Crédits à court terme	Crédits à long terme
La demande:					
a diminué sensiblement					
a diminué quelque peu					
est restée à peu près inchangée					
a augmenté quelque peu					
a augmenté sensiblement					

Question 5:

Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils affecté la demande de crédits émanant des entreprises? + = a contribué quelque peu à accroître la demande

- − − = a contribué sensiblement à faire diminuer la demande
 - + + = a contribué sensiblement à accroître la demande
- = a contribué quelque peu à faire diminuer la demande
- = a contribué à maintenir la demande inchangée

5.0.	=	sans	objet	

Question 5	 -	0	+	++	S.O.
A) Besoins de financement Investissements en capital fixe Gestions des stocks, fonds de roulement Fusions, acquisitions, restructurations d'entreprises Restructuration de dettes					
B) Recours à d'autres types de financement Financements internes Prêts accordés par d'autres banques Prêts accordés par institutions non bancaires Emission de titres de créance Emission d'actions					

Question 6:

Selon vous, comment va évoluer la politique de votre banque en matière d'octroi de crédits aux entreprises au cours des trois prochains mois?

Question 6	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes e.	Crédits à court terme	Crédits à long terme
La politique de la banque devrait:					
se durcir sensiblement					
se durcir quelque peu					
rester à peu près inchangée					
s'assouplir quelque peu					
s'assouplir sensiblement					

Question 7:

Selon vous, comment va évoluer la demande de crédits des entreprises adressée à votre banque au cours des trois prochains mois (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles)?

Question 7	Orientation	Crédits	Crédits	Crédits	Crédits
	globale	aux PME	aux grandes e.	à court terme	à long terme
La demande devrait:					
diminuer sensiblement					
diminuer quelque peu					
rester à peu près inchangée					
augmenter quelque peu					
augmenter sensiblement					

Question 8:

Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué vos critères de décision d'attribution de crédits aux ménages?

Question 8	Crédits à l'habitat	Crédits consommation/autres
Les critères:		
se sont sensiblement durcis		
se sont quelque peu durcis		
sont restés à peu près inchangés		
se sont assouplis quelque peu		
se sont sensiblement assouplis		

Question 9:

Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils affecté vos critères de décision concernant l'attribution de crédits à l'habitat aux ménages?

- -- = a contribué sensiblement à durcir ces critères
- = a contribué quelque peu à durcir ces critères
- = a contribué quelque peu à assouplir ces critères
- ++ = a contribué sensiblement à assouplir ces critères

= a contribue a maintenir a peu pres ces criteres	S.O. = Sans objet					
Question 9		-	0	+	++	S.O.
A) Coût des ressources et contraintes d'équilibre de bilan						
Pression concurrentielle Concurrence d'autres banques Concurrence d'institutions non bancaires						
C) Perception des risques Prévisions concernant l'activité économique générale Perspectives concernant le marché du logement						

Question 10:

Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les conditions d'octroi de crédits à l'habitat aux ménages?

- -- = ces conditions se sont durcies sensiblement ° = sont restées à peu près inchangées = se sont quelque peu durcies
- ++ = se sont sensiblement assouplies

S	+ = se sont assouplies quelque	e peu	\$.0.	= sans o	bjet

Question 10	 -	0	+	++	S.O.
A) Prix Marge de votre banque sur le montant moyen des prêts (marge accrue = durcissement; marge plus faible = assouplissement) Marge de votre banque sur les prêts plus risqués					
B) Autres conditions spécifiques Demandes de garanties Quotité d'emprunt Durée Frais autres que les intérêts					

Question 11:

Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils affecté vos critères de décision d'attribution de crédits à la consommation (et d'autres crédits) aux ménages?

- -- = a contribué sensiblement à durcir ces critères
 = a contribué quelque peu à durcir ces critères
- + = a contribué quelque peu à assouplir ces critères + + = a contribué sensiblement à assouplir ces critères

° = a contribué à maintenir à peu près ces critères	S.O. = sans objet						
Question 11	° + ++ S						
A) Coût des ressources et contraintes d'équilibre de bilan							
B) Pression concurrentielle Concurrence d'autres banques Concurrence d'institutions non bancaires							
C) Perception des risques Prévisions concernant l'activité économique générale Capacité de remboursement des emprunteurs Risques relatifs aux garanties requises							

Question 12:

Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les conditions d'octroi de crédits à la consommation (et autres crédits) aux ménages? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant l'échelle suivante? Ces conditions:

- -- = se sont sensiblement durcies ° = sont restées à peu près inchangées + + = se sont sensiblement assouplies = se sont quelque peu durcies + = se sont quelque peu assouplies S.O. = sans objet
- Question 12 S.O. ++ A) Marge de votre banque sur le montant moyen des prêts (marge accrue = durcissement; marge plus faible = assouplissement) Marge de votre banque sur les prêts plus risqués Demandes de garanties Durée Frais autres que les intérêts

Question 13:

Au cours des trois derniers mois, comment a évolué la demande de crédits des ménages adressée à votre banque (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles)?

Question 13	Crédits à l'habitat	Crédits consommation/autres
La demande:	janv-03	janv-03
a diminué sensiblement a diminué quelque peu est restée à peu près inchangée a augmenté quelque peu a augmenté sensiblement		

Question 14:

Au cours des trois derniers mois, quelle a été l'incidence des éléments ci-dessous sur la demande de crédits à l'habitat émanant des ménages?

- -- = a contribué sensiblement à faire diminuer la demande
- = a contribué quelque peu à accroître la demande
- = a contribué quelque peu à faire diminuer la demande
- = a contribué sensiblement à accroître la demande
- = a contribué à maintenir la demande à peu près inchangée
- S O = sans objet

Question 14	 -	0	+	++	S.O.
A) Besoins de financement Perspectives sur le marché du logement Confiance des consommateurs Dépenses non liées au logement					
B) Recours à d'autres modes de financement Epargne des ménages Prêts d'autres banques Autres sources de financement					

Question 15:

Au cours des trois derniers mois, quelle a été l'incidence des éléments ci-dessous sur la demande de crédits à la consommation (et d'autres crédits) émanant des ménages?

- -- = a fait diminuer sensiblement la demande
- ° = n'a eu aucun effet
- + + = a accru sensiblement la demande

- = a fait diminuer la demande
- + = a accru la demande
- S.O. = sans objet

Question 15	 -	٥	+	++	S.O.
Besoins de financement Dépenses de consommation en biens durables (voitures, mobilier) Confiance des consommateurs Achat de titres					
B) Recours à d'autres modes de financement Epargne des ménages Prêts d'autres banques Autres sources de financement					

Question 16:

Selon vous, comment va évoluer la politique de votre banque en matière d'octroi de crédits aux ménages au cours des trois prochains mois?

Question 16	Crédits à l'habitat	Crédits consommation/autres
La politique de la banque devrait:		
se durcir sensiblement		
se durcir quelque peu rester à peu près inchangée		
s'assouplir quelque peu		
s'assouplir sensiblement		

Question 17:

Selon vous, comment va évoluer la demande de crédits des ménages adressée à votre banque au cours des trois prochains mois (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles)?

(destruction rate des nactadions saisonnicles masitaches).					
Question 17	Crédits à l'habitat	Crédits consommation/autres			
La demande devrait:					
diminuer sensiblement					
diminuer quelque peu					
rester à peu près inchangée					
augmenter quelque peu					
augmenter sensiblement					

65

2.1.3.2 Le Glossaire

Clause (dans les contrats de crédit)

Une clause est un accord ou une disposition expresse figurant dans un contrat de crédit, conclu en particulier avec des entreprises, par laquelle l'emprunteur est tenu d'une obligation de faire (clause positive) ou de ne pas faire (clause négative). Une telle clause fait partie des conditions d'octroi du crédit.

• Conditions d'octroi des crédits

Les conditions d'octroi d'un crédit se rapportent aux obligations spécifiques acceptées par le prêteur et l'emprunteur. Dans le cadre de cette enquête sur la distribution du crédit bancaire, il s'agit du prix direct (taux d'intérêt), du montant maximum du crédit, des conditions d'accès ainsi que d'autres conditions pouvant prendre la forme de frais autres que les intérêts (p. ex. les commissions), de demandes de garanties (y compris les dépôts de garantie), de clauses incluses dans les contrats de crédit et de la durée des crédits (court terme et long terme).

• Confiance des consommateurs

Evaluation par les consommateurs des évolutions économiques et financières, dans un pays particulier et/ou dans la zone euro. Il s'agit notamment d'évaluations de la situation financière des ménages, passée et présente, et des indications que l'on peut en tirer pour la situation économique générale future, actuelle et passée ainsi que pour les futurs achats importants de biens de consommation durable et l'opportunité de les réaliser.

Crédits

Les crédits couverts par l'enquête sur la distribution du crédit bancaire sont les crédits consentis aux résidents de la zone euro par les succursales qui y sont implantées, notamment les crédits consentis ou les lignes de crédit ouvertes aux entreprises, les crédits à l'habitat et les crédits à la consommation et autres crédits aux ménages. La définition des crédits est celle figurant dans le règlement (CE) n° 2423/2001 de la Banque centrale européenne du 22 novembre 2001 concernant le bilan consolidé du secteur des institutions financières monétaires (BCE/2001/13). Toutefois, les prêts interbancaires ne doivent pas être pris en compte.

Aux termes de cette définition, les crédits-bails (financiers mais pas d'exploitation) consentis par une IFM doivent être considérés comme des prêts. Pour les besoins de l'enquête, l'affacturage, lorsqu'il est effectué par une IFM, doit également être considéré comme un prêt. Les crédits-bails et l'affacturage proposés par des institutions autres que des IFM ne doivent pas être pris en compte.

• Critères de décision d'attribution de crédits

Les critères de décision concernant l'attribution de crédits sont les directives ou critères internes reflétant la politique de crédit d'une banque. Ce sont les critères écrits et non écrits et autres pratiques liées à cette politique qui distinguent les crédits que les banques sont prêtes à consentir et ceux qu'elles ne souhaitent pas octroyer, les priorités géographiques, les garanties jugées recevables et celles jugées irrecevables, etc. Dans le cadre de cette enquête, les changements apportés aux politiques de crédit écrites doivent être considérés globalement avec les modifications affectant leur mise en œuvre.

• Durée

La notion de durée utilisée dans l'enquête sur la distribution du crédit bancaire est celle de la durée initiale. Seuls deux types de durée entrent en ligne de compte, à savoir le court terme et le long terme. Les crédits à court terme ont une durée initiale égale

ou inférieure à un an; par conséquent, les crédits à long terme ont une durée initiale supérieure à un an.

Entreprises

Il s'agit de sociétés non financières, c'est-à-dire de toute unité institutionnelle privée ou publique (quels qu'en soient la taille et le statut juridique) dont l'activité principale n'est pas l'intermédiation financière, mais la production de biens et de services non financiers.

• Fonds propres

Définis conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres fixées à Bâle, ils comprennent à la fois les fonds propres de première catégorie (fonds propres de base) et les fonds propres de deuxième catégorie (fonds propres complémentaires).

• Frais autres que les intérêts

Il s'agit de différents types de commissions qui peuvent être comprises dans le prix d'un crédit, comme les commissions sur les montants non tirés (crédits renouvelables), les frais administratifs (p. ex. les frais de dossier), et les frais d'enquête, de garantie et d'assurance-crédit.

Garantie

Sûreté donnée par un emprunteur à un prêteur en nantissement pour le remboursement d'un crédit. Il peut s'agir de certaines sûretés financières, comme des titres de propriété ou des titres de créance, des biens immobiliers ou des dépôts de garantie. Le dépôt de garantie est le montant minimum d'un crédit qu'un emprunteur est tenu de garder en compte auprès de la banque.

• Institutions non bancaires

Il s'agit en règle générale d'institutions financières non monétaires, et plus particulièrement des compagnies d'assurances, des fonds de pension, des auxiliaires financiers et des autres intermédiaires financiers.

• Ligne de crédit

Une ligne de crédit est un droit de tirage de crédit, assorti d'un plafond, qu'une entreprise peut à tout moment mobiliser auprès d'une banque. Dans le cadre de l'enquête, les évolutions relatives aux lignes de crédit doivent être interprétées comme des variations du montant net tiré sur une ligne de crédit existante ou nouvelle.

Ménages

Les ménages sont des individus ou des groupes d'individus agissant en tant que consommateurs ou comme producteurs de biens et de services non financiers destinés exclusivement à leur consommation finale propre. Il peut également s'agir de producteurs marchands de taille modeste.

• Quotité d'emprunt

Il s'agit du rapport entre le montant emprunté et la valeur de la garantie sous-jacente, estimée ou appréciée à sa valeur de marché, généralement pris en compte pour les crédits de financement de biens immobiliers.

- Perspectives concernant le marché du logement Y compris les risques relatifs aux garanties requises.
- Prévisions concernant l'activité économique générale

Les variations des perspectives relatives à l'emploi sont incluses sous cette rubrique. Les autres évolutions importantes dans le domaine économique et social peuvent être mentionnées sous la rubrique «Autres éléments».

• Taille de l'entreprise

La distinction entre petites, moyennes et grandes entreprises est basée sur le chiffre des ventes annuelles. Une grande entreprise a un chiffre d'affaires annuel net supérieur à 50 millions d'euros.

2.2 L'INADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI LUXEMBOURGEOIS

2.2.1 Introduction

Le marché de l'emploi tel qu'observé présente une situation paradoxale: la coexistence permanente d'un certain niveau de chômage et d'un nombre d'offres d'emploi pour lesquelles les entreprises ne trouvent apparemment pas de candidats appropriés. Cette absence d'appariement se produit même si l'offre (la demande) agrégée de travail par les individus (les entreprises) excède la demande (l'offre) de travail agrégée.

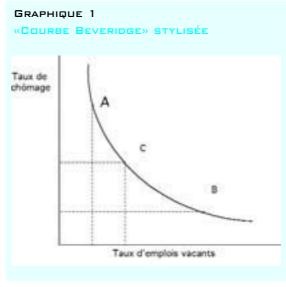
La «courbe de Beveridge» est une courbe qui permet d'évaluer l'importance du problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi car elle met en relation les emplois vacants et le niveau du chômage. En effet, selon cette courbe, qui est la représentation graphique de la liaison entre le taux de chômage et le taux d'emplois vacants (ce dernier étant égal au nombre d'emplois vacants rapporté à la population active), les problèmes d'appariement sont d'autant plus sérieux que le ratio entre le nombre d'emplois vacants et le nombre de chômeurs s'élève. D'ailleurs, force est de constater que l'existence même de cette courbe montre que la réallocation des emplois n'est pas parfaitement optimale puisqu'elle implique la présence simultanée de chômeurs et d'emplois vacants. De plus, les déplacements de cette courbe au fil des années rendent compte de l'amélioration (ou non) de l'appariement et, par la même occasion, de la plus grande efficience (ou non) du marché de l'emploi.

En fait, une réduction de l'inadéquation, décrite par la «courbe de Beveridge» dans une économie, correspond à une amélioration du fonctionnement du marché de l'emploi et contribue ainsi à une baisse du chômage comme à une augmentation de la production. De plus, un meilleur appariement entre les emplois vacants et les personnes au chômage contribue à la modération salariale via une réduction de la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et, par conséquent, à une diminution des pressions inflationnistes éventuelles.

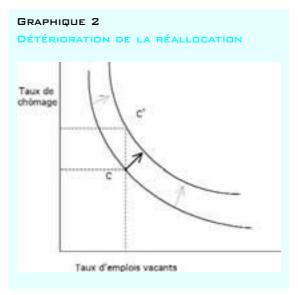
Un certain nombre de raisons sont généralement évoquées pour expliquer cette inaptitude du marché de l'emploi à lier l'offre et la demande de travail non satisfaite: le niveau de qualification des demandeurs d'emploi ne correspond pas à celui recherché par les entreprises (dans un secteur donné); le changement structurel fait rapidement croître la demande de travail dans des secteurs pour lesquels les travailleurs n'ont pas la qualification requise, tandis que le besoin en main-d'œuvre diminue rapidement dans d'autres secteurs; ou encore, la mobilité géographique imparfaite des agents économiques empêche la réalisation de l'équilibre sur le marché de l'emploi.

2.2.2 Visualisation de l'inadéquation

Un instrument standard servant à visualiser l'étendue du phénomène ainsi que son évolution est la «courbe de Beveridge».



Source:

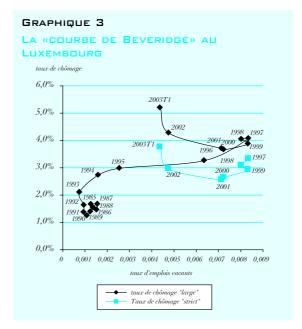


Source:

Toutes les combinaisons entre le taux de chômage et le taux d'emplois vacants se trouvant sur une même courbe correspondent à un niveau identique d'inadéquation. L'emplacement du point de rencontre entre l'offre et la demande d'emplois se retrouve sur la courbe

et informe sur la position de l'économie dans le cycle conjoncturel. Si la conjoncture connaît un ralentissement ou bien une récession, le taux de chômage sera élevé et le nombre d'emplois vacants sera très restreint: l'économie se trouvera, par exemple, au point A. Dans une phase d'expansion, il y a une pénurie de maind'œuvre et de nombreuses offres d'emploi non satisfaites existeront (point B). Lorsque l'économie croît avec son taux de croissance potentiel, la relation entre le chômage et le nombre d'emplois vacants tend à être plus équilibrée (point C). En principe, tant que l'étendue de l'inadéquation ne varie pas, une augmentation du chômage va de pair avec une diminution du taux d'emplois vacants (et vice versa), c'est-à-dire avec un mouvement au long de la courbe.

Si l'étendue du problème de l'inadéquation varie, la «courbe de Beveridge» se déplace. Dans le cas d'une détérioration de l'inadéquation, la courbe se déplace vers l'extérieur et à chaque ratio de postes vacants correspond alors un taux de chômage plus élevé que dans le cas de la courbe initiale. Ainsi, observer l'évolution du chômage de même que l'évolution des offres d'emploi non satisfaites devrait permettre d'apprécier, non seulement le mouvement cyclique d'une économie, mais également le développement de l'inadéquation et donc la capacité du marché de l'emploi à réconcilier l'offre et la demande d'emplois.



Source: ADEM, IGSS, STATEC et calculs BCL

2.2.3 «La courbe Beveridge» au Luxembourg

L'étude de la dynamique de la «courbe de Beveridge» permet de distinguer les effets d'un choc agrégé (affectant l'offre globale ou la demande globale) de ceux d'un choc de réallocation (relatif à une restructuration de l'appareil productif). On peut attribuer un déplacement de l'équilibre de long de la «courbe de Beveridge» à un choc agrégé, tandis qu'un choc de ré-allocation se caractérise par un déplacement de l'ensemble de cette courbe. Dans le premier cas, le taux de chômage et le taux d'emplois vacants varient dans le sens contraire, dans le deuxième, ces taux varient dans le même sens.

L'examen de la «courbe de Beveridge» du Luxembourg révèle l'existence de quatre grandes phases.

- Entre 1985 et 1990, la situation paraît stable. Aucune tendance claire dans l'étendue de l'inadéquation n'est détectée. Aussi, des signes clairs d'une évolution cyclique marquée de l'économie font défaut. Le taux de chômage est très bas et le ratio des OENS³ est si peu élevé qu'il semble très probable que les entreprises n'utilisent que très peu l'administration publique lors de la recherche d'employés potentiels.

3 OENS: Offres d'emplois non satisfaites.

- Entre 1990 et 1993 s'observe une phase de hausse du chômage (qui passe de 1% à 2% de la population active environ) associée à une baisse du taux d'emplois vacants. L'interprétation «standard et théorique» de ce mouvement serait bien sûr celle d'un ralentissement cyclique de l'économie dû à un choc agrégé, en présence d'un niveau d'inadéquation dont l'étendue ne varie guère.
- De 1993 à 1997, l'intensification de l'inadéquation semble devenir plus évidente. Le taux d'emplois vacants en 1996 est plus de 8 fois plus élevé qu'il ne l'était en 1993. En parallèle, le chômage augmente continuellement pendant cette période. Cette évolution est caractéristique d'un choc de ré-allocation où, en dépit de la hausse du nombre de personnes au chômage, les employeurs qui accroissent leur demande de main-d'œuvre ne trouveraient pas la main-d'œuvre adéquate au sein de la population au chômage. En effet, il est remarquable que, d'un côté, l'emploi total ait accéléré entre 1993 et 1996 tandis que, de l'autre côté, la contribution des frontaliers à cette croissance de l'emploi restait constante à 2,0 p. p. (en 1996 elle tombait même à 1,9 p. p.). En même temps, la contribution des résidents augmentait de - 0,3 p. p. (1993) à 0,7 p. p. (1996). Ainsi, malgré l'accélération de l'emploi national, le chômage résident a augmenté pendant la période sous revue. Il semble donc probable qu'à côté de la compétition entre salariés résidents et frontaliers, des facteurs démographiques ont joué un rôle signifiant dans l'augmentation du chômage.
- L'interprétation de l'évolution après 1997 dépend du choix du taux de chômage. Lorsqu'on met à la base la nouvelle définition du chômage (excluant les personnes bénéficiant de «mesures spéciales pour l'emploi»⁴), la situation semble quasi stable entre 1997 et 1999 car aucune trajectoire d'inadéquation ne se dessine clairement. De 1999 à 2000, l'appariement semble clairement s'être amélioré puisque la baisse du taux d'emplois vacants a coïncidé avec une baisse du taux de chômage dans le cadre d'une forte croissance du PIB. La quasi-superposition des années 2000 et 2001 décrit une situation de statu quo en ce qui concerne le degré d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Même l'inadéquation agrégée n'a

- pas diminué. L'évolution de la «courbe de Beveridge» entre 2001 et 2002 est, d'un point de vue théorique, caractéristique d'un choc agrégé, ce qui va dans le sens de la réalité conjoncturelle observée, à savoir un ralentissement de la croissance économique. En effet, en 2002, le taux de chômage au sens «strict» (tout comme le taux de chômage au sens «large» d'ailleurs) a connu une augmentation substantielle, alors que le ralentissement conjoncturel a incité les employeurs à réduire le nombre d'offres d'emplois.
- Les données disponibles pour le premier trimestre de 2003 décrivent une poursuite de la trajectoire observée depuis 2000. Ce mouvement le long de la courbe semble a priori traduire les effets d'un choc agrégé.

La «courbe de Beveridge» est sujette à des limites qui l'empêchent d'être l'unique indicateur de l'évolution réelle de l'inadéquation. Un de ses points faibles repose sur le fait qu'elle se base sur l'hypothèse selon laquelle tous les demandeurs d'emploi – ou au moins une fraction qui reste constante au fil du temps – sont recensés. La même hypothèse forte vaut pour les postes vacants. L'ADEM a entrepris et entreprend toujours des efforts pour que les entreprises enregistrent leurs offres d'emplois dans ses fichiers.

2.2.4 Indicateurs alternatifs de l'inadéquation sur le marché de l'emploi au Luxembourg

D'autres indicateurs destinés à traiter d'aspects particuliers du phénomène d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail existent. Afin de prendre en compte la possibilité d'une divergence entre l'offre et la demande de travail au sein ou bien entre les secteurs économiques, des indicateurs d'inadéquation intrasectorielle et inter-sectorielle sont présentés ci-dessous. Les périodes considérées dans cette partie diffèrent de celles présentées précédemment car certaines données spécifiques nécessaires aux calculs de ces indicateurs ne sont disponibles qu'à partir de 1997 ou de 1998.

Dans un premier temps, des indicateurs d'inadéquation intra-sectoriels sont calculés afin de rendre compte du degré d'efficacité du processus d'appariement au sein de chaque secteur. Ainsi, pour chaque secteur économique, le nombre de demandeurs d'emploi est mis en relation avec le nombre d'offres d'emplois non satis-

⁴ Les «mesures spéciales pour l'emploi» sont un ensemble de formations théoriques et/ou pratiques dont peuvent bénéficier certaines personnes à la recherche d'un emploi afin de faciliter leur (ré-)embauche vers un poste vacant.

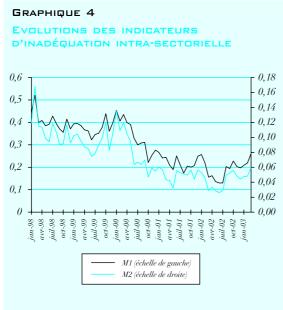
faites du secteur. Si l'inadéquation n'est pas de nature intra-sectorielle, le ratio des demandeurs d'emplois et celui des offres d'emplois seront identiques pour chacun des secteurs.

$$I_1 = \frac{1}{2} \sum_{i} \left| \frac{U_i}{U} - \frac{V_i}{V} \right|$$

U et V sont le nombre total de demandeurs d'emploi respectivement d'emplois vacants à un moment donné. Ui et Vi correspondent aux demandeurs d'emploi et aux emplois vacants dans le secteur i. Si la répartition des chômeurs à travers les secteurs est identique à celle des offres d'emploi, l'indicateur est égal à zéro. L'indicateur atteint sa valeur maximale (1) au cas où tous les emplois vacants se trouveraient dans des secteurs pour lesquels aucun demandeur d'emploi ne s'est inscrit.

Un autre indicateur de l'inadéquation intra-sectorielle complète l'analyse:

$$I_2 = 1 - \sum_i \left(\frac{U_i}{U} * \frac{V_i}{V} \right)^{\frac{1}{2}}$$



Source: ADEM, calculs BCL

Tandis que l'évolution des deux indicateurs au fil du temps paraît très semblable, il s'avère que l2 est plus volatil. Les deux indicateurs ont connu une tendance à la quasi-stabilité entre janvier 1998 et janvier 2000. A partir de janvier 2000 et jusqu'en juillet 2001, les deux indicateurs ont eu tendance à décélérer, ce qui traduit un meilleur appariement entre l'offre et la demande de travail au sein des secteurs de l'économie luxembourgeoise (en effet, plus l'indicateur est proche de zéro, plus l'appariement est optimal). Depuis juillet 2001, ces deux indicateurs ont quasi stagné, ce qui signifie que le processus d'appariement entre l'offre et la demande de travail au sein des secteurs ne s'est plus substantiellement amélioré depuis cette date. Au regard de ces indicateurs, l'étiologie de la hausse du taux de chômage au Luxembourg depuis la seconde moitié de 2001 serait en grande partie attribuable à un choc agrégé plutôt qu'à l'émergence de problèmes de réallocation intra-sectoriels. Ceci va dans le sens de l'analyse de la «courbe de Beveridge».

Dans un second temps, un indicateur d'inadéquation inter-sectoriel est évalué pour le Luxembourg afin de rendre compte de l'efficacité du processus d'appariement entre les secteurs. L'indicateur de Lilien (1982) qui mesure la modification de la structure des emplois par l'écart-type pondéré des taux de croissance de l'emploi par secteur sera utilisé à cet effet.

$$I_3 = \left[\sum_{i=1}^n \frac{L_i}{L} \left(\frac{\Delta L_i}{L} - \frac{\Delta L}{L}\right)^2\right]^{\frac{1}{2}}$$

Plus exactement désignons par DL; et DL les variations de l'emploi L_i du secteur i et de l'emploi total L au cours d'une période donnée. De plus, n désigne les 6 secteurs considérés.

L'indicateur de Lilien est resté stable de 1997 à 2001⁵, puis il a augmenté significativement en 2002. Cet indicateur nous révèle donc que les mouvements entre les secteurs se sont accrus en fin de période. L'élasticité de cet indicateur par rapport au taux de chômage a certes augmenté en 2002 mais tout en demeurant très faible. Ceci signifie que la hausse constatée des mouvements d'emplois entre les secteurs en 2002 n'expliquerait qu'une petite partie des variations du chômage au Luxembourg.

L'indicateur de Lilien pour le marché de l'emploi du Luxembourg a été calculé sur base des données de l'IGSS.

L'indicateur de Lilien est corrélé aux fluctuations conjoncturelles car les différents secteurs répondent avec un délai différent et une sensibilité différente aux fluctuations conjoncturelles. Ainsi, l'indicateur de Lilien ne mesure pas seulement l'inadéquation inter-sectorielle mais il tient également compte des variations de la demande globale. Pour éviter cet inconvénient, un indicateur dit de «turbulence» (qui est égal à la moitié de la somme en termes absolus des parts de chaque secteur dans l'emploi total) est calculé.

$$I_4 = \frac{1}{2} \sum_{i} \left| \Delta \left(\frac{N_i}{N} \right) \right|$$

Cet indicateur mesure le pourcentage des emplois qui changent de secteur d'une période à l'autre. N_i est le nombre de salariés du secteur i donné; N est le nombre de salariés total au même moment.

Tableau 2 Turbulence sectorielle selon la nationalité et la résidence

	Luxembourgeois	Résidents étrangers	Résidents	Frontaliers	Total
1997	1,3%	2,0%	1,3%	1,9%	1,2%
1998	1,5%	2,5%	1,6%	2,6%	1,7%
1999	0,9%	1,7%	1,0%	1,7%	1,2%
2000	2,5%	2,8%	2,2%	2,8%	2,4%
2001	1,5%	2,1%	1,6%	2,1%	1,7%
2002	1,4%	1,0%	1,0%	0,8%	0,7%
Moyenne (1997-2002)	1,5%	2,0%	1,5%	2,0%	1,5%

Source: IGSS et calculs BCL

Ce tableau décrit une baisse de la turbulence sectorielle totale pour 2002 car l'indicateur de mobilité sectorielle est (environ) deux fois moins élevé que celui observé en moyenne depuis 1997. Ceci pourrait être attribuable au ralentissement conjoncturel qui a diminué les offres d'emplois disponibles sur le marché, ce qui a réduit la probabilité pour les salariés de retrouver un autre emploi dans un autre secteur. Cette explication de l'affaiblissement des «turbulences» sectorielles va dans le sens de l'explication de la «courbe de Beveridge», de la montée de l'inadéquation sur le marché de l'emploi à cause principalement de la morosité conjoncturelle.

2.2.5 Ratio des DENS⁶/OENS

Afin de déterminer la rareté relative des offres d'emplois dans un secteur ou dans un métier spécifique, on peut calculer le ratio des DENS dans ce secteur par rapport aux OENS correspondantes. Selon ce ratio, les secteurs qui présentent la plus forte inadéquation entre l'offre et la demande de travail (plus le ratio est élevé, plus les demandeurs d'emplois sont en surnombre par rapport aux offres d'emplois disponibles sur le marché) auraient été les suivants:

⁶ DENS: Demandes d'emplois non satisfaites.

Tableau 3 Ratios entre les DENS et les OENS

			F	Ratio DEN	S/OENS		
Nomenclature ADEM	Secteur/métier	1998	1999	2000	2001	2002	2003T1
А	Professions libérales, techniciens et assimilés	1,4	1,2	1,5	2,4	4,1	5,3
В	Directeurs et cadres administratifs supérieurs	2,5	3,7	4,7	8,1	11,5	19,9
С	Employés de bureau	1,5	2,2	1,7	2,6	6,1	8,9
D	Vendeurs	9,4	9,9	9,0	9,1	15,9	32,8
E	Agriculteurs, forestiers, carriers, mineurs et assimilés	9,3	6,7	6,9	10,2	11,8	6,4
F	Travailleurs des transports	7,1	1,9	6,3	3,3	11,1	13,9
G	Travailleurs des communications	13,5	14,5	22,0	12,5	5,6	Absence d'OENS
Н	Artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment)	3,4	2,2	2,7	3,1	3,8	6,2
I	Artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes)	10,5	9,8	8,6	4,6	5,9	5,9
J	Hôtellerie, restauration	9,4	6,2	7,8	7,5	6,5	6,9
K	Autres services	16,5	10,2	5,8	2,2	6,8	18,6
ΑàΚ	Ensemble de l'économie	3,8	3,6	3,6	3,6	6,2	8,5

 $Source: ADEM, \ calculs \ BCL$

De 1998 à 2001, les professions caractérisées par une relative abondance de main-d'œuvre disponible par rapport à la demande de travail sont principalement celles des «travailleurs des communications», des «vendeurs», des «artisans, ouvriers» et celle des «autres services». Depuis 2002, l'abondance relative de main-d'œuvre est restée chronique pour les «vendeurs» mais elle est apparue pour des professions telles que les «directeurs et cadres administratifs supérieurs» ainsi que pour les «autres services».

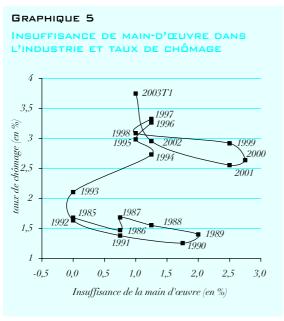
On note, de 2001 à 2002, une très nette hausse du ratio des DENS/OENS dans tous les secteurs exception faite des secteurs J et G. Cette évolution s'inscrit dans le sillage du ralentissement conjoncturel qui s'est répercuté a posteriori sur le marché du travail, car la morosité de la conjoncture a réduit le nombre d'emplois vacants et a contribué à augmenter en parallèle le nombre de chômeurs. Ceci confirmerait l'impact négatif de la morosité conjoncturelle sur le marché de l'emploi.

2.2.6 Mesure de l'insuffisance de la main-d'œuvre dans l'industrie

Pour le secteur de l'industrie, il existe un indicateur qui recense le nombre d'entreprises industrielles pour lesquelles l'insuffisance de la main-d'œuvre constitue un frein dominant à une augmentation de la production. Si on met en relation le taux de chômage et l'indicateur précédemment cité on obtient une courbe représentative de l'inadéquation dans l'industrie. La période de référence s'étale de 1985 à 2003 car les données nécessaires à l'élaboration de cet indicateur sont disponibles sur cet horizon temporel.

De la seconde moitié des années 80 jusqu'au début des années 90, une certaine rareté grandissante de la maind'œuvre aurait empêché les entreprises de produire plus. De 1990 à 1993 une phase d'abondance relative de main-d'œuvre est observée avec en parallèle une montée du taux de chômage. Un sursaut de pénurie de

main-d'œuvre est observé en 1994. De 1994 à 1998, la situation est restée quasi inchangée. En 1999 et 2000, la pénurie de main-d'œuvre s'est à nouveau aggravée dans le cadre d'une conjoncture florissante et de la baisse du nombre de personnes au chômage. Depuis lors, le pourcentage d'entreprises se déclarant freinées dans la production par un manque de main-d'œuvre a substantiellement diminué dans le sillage de la détérioration conjoncturelle. Aussi, les premières données disponibles pour 2003 confirment-elles une poursuite du déplacement de la courbe vers le haut et la gauche entamée depuis 2000. Ce déplacement de l'équilibre le long de la courbe est caractéristique d'un choc agrégé. En effet, l'essoufflement de la conjoncture a conduit les chefs d'entreprise à être moins gênés par une insuffisance de main-d'œuvre alors qu'en parallèle le taux de chômage continue son évolution à la hausse.



Sources: ADEM, STATEC, calculs BCL

2.2.7 Conclusion

La «courbe de Beveridge» et les indicateurs d'inadéquation sont des outils très intéressants pour rendre compte de l'étiologie d'éventuels problèmes d'appariement entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi au Luxembourg. Sur base des évolutions constatées, la hausse du taux de chômage au cours des années 1990 serait principalement attribuable à un choc de réallocation alors que la hausse enregistrée depuis 2002 correspondrait plus à un choc agrégé. En conséquence, cette modification de l'étiologie du chômage met en lumière la nécessité d'adapter les politiques économiques de lutte contre le chômage à la nature même du chômage afin que ces politiques soient efficaces.

2.3 ENQUÊTE DE CONJONCTURE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

2.3.1 Informations générales et méthodologie

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) mène depuis janvier 2002 une enquête de conjoncture auprès des consommateurs qui repose sur 15 questions. Cette enquête s'inscrit dans le cadre du programme harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union européenne et bénéficie à ce titre du cofinancement de la Commission européenne.

La BCL a déjà publié sur une base mensuelle les résultats de cette enquête par le biais de communiqués de presse depuis le mois de janvier 2003. La présente contribution constitue la première publication des résultats de cette enquête de conjoncture dans le cadre des bulletins de la BCL. Nous profitons de cette occasion pour fournir de plus amples informations sur l'enquête ainsi que sur la méthodologie employée.

Les enquêtes auprès des consommateurs traitent des jugements, des estimations et des anticipations des consommateurs. Elles mesurent donc les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les consommateurs indépendamment des indicateurs macroéconomiques comme la croissance du PIB, le chômage et les prix.

Les enquêtes fournissent non seulement des informations utiles pour l'analyse de la seule consommation privée mais également de l'environnement économique, des caractéristiques de la situation économique et financière des ménages, du comportement des consommateurs, ainsi que de leurs anticipations concernant la consommation, les prix, le chômage...

Les résultats peuvent être utilisés de deux manières: (i) en tant qu'indicateurs de la confiance des consommateurs et de la conjoncture économique actuelle ou (ii) servir de base pour réaliser des prévisions économiques (en conjonction avec d'autres statistiques de nature quantitative).

Ainsi, les résultats de l'enquête permettent à la BCL de calculer notamment l'indicateur de confiance des consommateurs. Ce dernier synthétise les réponses à quatre questions qui traitent de l'évolution sur les 12 prochains mois. Il s'agit de questions relatives à la situation financière des ménages, à la situation économique générale, à l'évolution du chômage et à la capacité d'épargner. Cet indicateur représente ainsi la moyenne arithmétique des soldes pondérés des quatre questions mentionnées ci-dessus. A noter que le solde pondéré relatif à l'évolution du chômage doit être déduit lors du

calcul de la moyenne puisqu'une augmentation du solde en question témoigne d'une évolution défavorable, alors qu'une diminution de celui-ci indique une évolution favorable.

Le questionnaire harmonisé utilisé pour cette enquête comprend quinze questions. Douze de ces questions sont posées aux consommateurs sur base mensuelle, tandis que les trois questions restantes ont une fréquence trimestrielle (janvier, avril, juillet et octobre de chaque année).

Les questions mensuelles sont relatives à:

- la situation financière des ménages au cours des 12 derniers mois;
- 2. la situation financière des ménages au cours des 12 prochains mois;
- 3. la situation économique générale depuis un an;
- 4. la situation économique générale au cours des 12 prochains mois;
- 5. l'évolution des prix au cours des 12 derniers mois;
- 6. l'évolution des prix au cours des 12 prochains mois;
- 7. l'évolution du chômage au cours des 12 prochains mois;
- 8. l'intérêt à faire actuellement des achats importants;
- 9. l'intention d'achats de biens d'équipement au cours des 12 prochains mois;
- 10. l'opportunité d'épargner;
- 11. la capacité d'épargner au cours des 12 prochains mois:
- 12. l'endettement/l'épargne actuels.

Les questions trimestrielles sont relatives à:

- 13. l'intention d'acheter une automobile d'ici à 2 ans;
- 14. l'intention d'acheter un logement d'ici à 2 ans;
- 15. l'intention d'effectuer des dépenses d'installations importantes pour le logement au cours des 12 prochains mois.

A préciser que deux questions quantitatives concernant l'évolution des prix à la consommation (sur les douze derniers mois et les anticipations sur douze mois) ont été ajoutées à titre d'essai au questionnaire harmonisé avec effet au 1^{er} mai 2003. Les résultats relatifs à ces deux questions seront publiés ultérieurement.

Les résultats bruts se présentent, en principe, pour chacune des questions sous forme de pourcentages doublement positifs, positifs, neutres, négatifs, doublement négatifs ainsi que la catégorie des «ne sait pas».

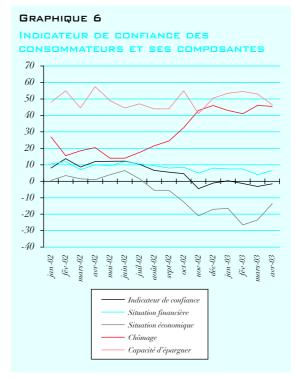
Un solde pondéré est calculé pour chaque question posée. Ces soldes représentent l'écart entre les pourcentages pondérés des consommateurs qui ont signalé une amélioration et les pourcentages pondérés des consommateurs qui ont signalé une détérioration. Les pourcentages relatifs aux réponses neutres et «ne sait pas» sont donc écartés lors du calcul des soldes pondérés. Plus concrètement, une pondération de 100% est appliquée aux pourcentages doublement positifs et doublement négatifs et une pondération de 50% aux pourcentages positifs et négatifs. Finalement, on additionne les pourcentages pondérés «doublement positifs» et «positifs» pour en soustraire les pourcentages pondérés «doublement négatifs» et «négatifs». Ces soldes pondérés sont utilisés pour calculer l'indicateur de confiance des consommateurs et sont publiés par la BCL.

A signaler encore que les données brutes n'ont pas été corrigées des variations saisonnières.

2.3.2 Résultats des enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs couvrant la période de janvier 2002 à avril 2003

L'indicateur de confiance des consommateurs établi par la BCL s'est caractérisé par une certaine stabilité au cours du premier semestre de l'année 2002. La confiance des consommateurs s'est cependant effritée de façon ininterrompue de juillet à novembre 2002, les valeurs de l'indicateur de confiance étant passées de 12 en juin à -5 en novembre. L'indicateur de confiance s'est stabilisé ensuite à un niveau peu élevé, entre -1 et -3 de décembre 2002 à avril 2003. Cette nette détérioration au cours de la période sous revue s'explique essentiellement par un moindre optimisme des consommateurs en ce qui concerne les perspectives d'évolution, sur les douze prochains mois, de la situation économique générale et du chômage. Les deux autres composantes de l'indicateur de confiance des consommateurs, à savoir les perspectives des ménages sur douze mois de leur situation financière et de leur capacité d'épargner, ont été caractérisées par une certaine stabilité depuis janvier 2002.

Ces résultats sont illustrés par le graphique qui suit:

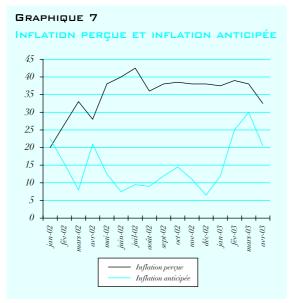


Source: BCL

Parmi les questions mensuelles qui ne sont pas des composantes de l'indicateur de confiance, on note que les ménages sont devenus plus pessimistes depuis janvier 2002 au sujet de l'évolution, sur les douze derniers mois, de leur situation financière et de la situation économique générale. En ce qui concerne l'intérêt à faire actuellement des achats importants ou l'intention d'acheter des biens d'équipement au cours des douze prochains mois, on note une forte volatilité au cours de la période examinée sans qu'une tendance claire ne s'en distingue. Par contre, les perceptions des consommateurs relatives à l'opportunité d'épargner ou à l'épargne/l'endettement actuels ont fait preuve d'une relative stabilité, confirmant ainsi la conclusion que les consommateurs se font moins de soucis au sujet de leur situation financière et de leur épargne, qu'au sujet de la situation économique générale et du chômage.

L'enquête auprès des consommateurs comprend également, sur une base mensuelle, deux questions qualitatives qui fournissent des informations importantes sur les orientations perçues et anticipées des prix. En ce qui concerne l'inflation perçue, à savoir l'évolution des prix au cours des douze derniers mois, on peut faire les remarques suivantes: les consommateurs ont perçu une accélération du rythme de progression des prix au

début de l'année 2002. Paradoxalement, cette perception au premier semestre 2002 est allée de pair avec une baisse du taux d'inflation. De plus, l'inflation perçue est restée plus ou moins stable depuis mi-2002, alors que l'inflation mesurée s'inscrivait sur une trajectoire ascendante. L'inflation perçue, après une longue période de relative stabilité, a nettement fléchi, passant de 38 en mars 2003 à 33 en avril 2003. Les perceptions peu optimistes des consommateurs en matière d'inflation percue au cours du premier semestre 2002 n'ont néanmoins pas déclenché de hausse simultanée de l'inflation anticipée (évolution des prix au cours des douze prochains mois). Les consommateurs ont donc perçu la hausse des prix liée au basculement vers l'euro fiduciaire comme étant un phénomène temporaire qui n'a pas de répercussions sur la crédibilité de la politique monétaire de l'Eurosystème. Ce n'est qu'en février et mars 2003 que les consommateurs sont devenus plus pessimistes en ce qui concerne leurs anticipations de l'inflation. Cette tendance s'est cependant inversée en avril. Ces résultats sont également illustrés par le graphique qui suit.



Source: BCL

En ce qui concerne les questions trimestrielles, on note que les intentions d'acheter une automobile ou bien un logement, ou encore d'effectuer d'importantes dépenses d'installations pour le logement ont été remarquablement stables au cours de la période sous revue.

La série temporelle complète des résultats de l'enquête auprès des consommateurs se trouve au chapitre 3 (Statistiques) du présent Bulletin (Tableau 6.3). La série en question peut également être téléchargée sur le site internet www.bcl.lu.

Chapitre 3

STATISTIQUES

3 _	. 51	TATISTIQUES '	78
1	STA	TISTIQUES DE POLITIQUE MONÉTAIRE	82
	1.1	Situation financière consolidée de l'Eurosystème	82
	1.2	Situation financière de la Banque centrale du Luxembourg	84
	1.3	Taux directeurs de la Banque centrale européenne	86
	1.4	Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème exécutées par voie d'appels d'offres	87
	1.5	Statistiques des réserves obligatoires de la zone euro	89 90
	1.6 1.7	Statistiques des réserves obligatoires au Luxembourg Position de liquidité du système bancaire	90
	1.7	Tosition de liquidite du système baneaire	51
2	Evo	ILUTIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES DE LA ZONE EURO	92
	2.1.1	Bilan agrégé des IFM de la zone euro (hors Eurosystème)	92
	2.1.2	Bilan agrégé des IFM de la zone euro (hors Eurosystème)	94
		Bilan agrégé des IFM luxembourgeoises (hors Banque centrale)	96
		Bilan agrégé des IFM luxembourgeoises (hors Banque centrale)	98
		Agrégats monétaires de la zone euro	100
		Eléments du passif des IFM luxembourgeoises inclus dans les agrégats monétaires	102
	2.5 2.6	Taux d'intérêt du marché monétaire Rendements d'obligations étatiques	104 105
	2.7	Indices boursiers	105
	2.8	Taux de change	107
3	DON	NNÉES GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME FINANCIER AU LUXEMBOURG	108
	3.1	Somme des comptes de profits et pertes en fin d'année des établissements	
	2.2	de crédit luxembourgeois	108
	3.2	Somme des comptes de profits et pertes en cours d'année des établissements de crédit luxembourgeois	109
	3.3	Evolution globale de long terme des comptes de profits et pertes des établissements	103
	3.3	de crédit luxembourgeois	110
	3.4.1	Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois	112
		Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois	114
	3.4.3	Bilan agrégé des établissements de crédit luxembourgeois	116
	3.5.1	Origine géographique des établissements de crédit établis au Luxembourg	118
		Origine géographique des établissements de crédit établis au Luxembourg	119
	3.6	Situation de l'emploi dans les établissements de crédit et les autres professionnels du secteur financier	120
	3.7	Taux de rendements significatifs au Luxembourg	120 122
	3.8	Crédits immobiliers consentis pour des immeubles situés au Luxembourg	123
	5.0	creates infinositiers consentis pour des infinedates situes du Edizentibourg	123
4		JATION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DU LUXEMBOURG SUR	
	LES	EURO-MARCHÉS	124
	4.1	Activité bancaire internationale: ventilation géographique	124
	4.1.1	Activité bancaire internationale: ventilation géographique	126
	4.2	Activité bancaire internationale: ventilation par devise	128
	4.3	Activité bancaire internationale: part du Luxembourg	130

5	DÉVELOPPEMENTS DES PRIX ET DES COÛTS AU LUXEMBOURG	131
	 5.1 Evolution des indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et national (IPCN) au Luxembourg 5.2.1 Prix des biens industriels et des matières premières 	131 132
	5.2.2 Indicateurs de coûts et termes de l'échange	133
6	INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE RÉELLE	134
	 6.1.1 Le produit intérieur brut aux prix du marché et ses composantes (version SEC 95) 6.1.2 Autres indicateurs de l'économie réelle 6.2.1 Indicateurs du marché de l'emploi – Emploi et chômage 6.2.2 Indicateurs du marché de l'emploi – Les composantes de l'emploi 6.3 Enquête mensuelle de conjoncture auprès des consommateurs 	134 135 136 137 138
7	SITUATION BUDGÉTAIRE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LUXEMBOURGEOISES	139
8	BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DU LUXEMBOURG ET POSITION DE RÉSERVE DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG	140
	 8.1 Balance des paiements du Luxembourg 8.2 Balance des paiements: compte des transactions courantes 8.3 Les avoirs de réserves et les avoirs gérés par la Banque centrale du Luxembourg 	140 141 142
9	BALANCE COMMERCIALE DU LUXEMBOURG	143

Conventions utilisées dans les tableaux

« – » données inexistantes

« . » données non encore disponibles

« ... » néant ou négligeable

- (p) provisoire
- (e) estimation
- // rupture de série

80

Tableau 1.1

Situation financière consolidée de l'Eurosystème

1. Actif		~ .	~ .	~ .	0				
	Avoirs et créances en or	Créances en devises sur des non-résidents de la zone euro		Créances en euros sur des non-résidents de la zone euro	Concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro ¹)		Opérations de refinancement à plus long terme	Cessions temporaires de réglage fin	Cessions temporaires à des fins structurelles
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2000 nov. déc.	124 947 117 073	271 907 258 688	16 655 15 750	3 514 3 746	245 234 268 648	200 000 222 988	45 000 45 000	0 0	0 0
			Elar	gissement de	e la zone eur	o			
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	118 611 118 612 118 464 118 464 118 464 128 512 128 405 128 302 128 236 128 234 128 233 126 801	266 468 263 734 271 583 266 450 269 198 279 018 279 768 275 419 262 282 264 955 264 230 264 607	19 635 20 292 20 123 23 097 22 368 22 540 24 046 24 783 22 121 21 503 21 900 25 200	4 543 5 472 5 410 5 136 5 174 5 626 5 289 5 171 5 582 5 956 5 736	255 203 273 967 244 282 236 228 226 403 236 201 233 033 213 483 213 410 203 107 201 288 203 597	205 001 220 305 184 999 176 999 167 001 176 000 172 999 152 999 151 999 143 000 88 001 142 000	49 999 49 998 59 102 59 100 59 100 59 999 60 001 60 001 60 001 60 001 60 001	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	126 801 126 801 139 808 139 502 139 419 128 323 128 323 128 323 128 322 131 189 131 106 130 858	267 766 266 023 267 653 264 366 259 372 237 959 240 888 238 451 242 538 246 588 245 572 248 634	21 901 21 985 21 845 23 330 24 085 19 742 20 436 17 005 18 267 20 960 20 036 19 881	6 498 5 448 5 198 4 854 5 087 4 491 4 885 5 304 4 618 3 518 4 020	201 055 183 030 192 716 169 028 178 381 200 958 204 734 197 034 194 085 209 137 206 092 236 589	141 000 123 001 132 000 108 999 118 002 140 000 149 000 146 998 149 000 164 000 160 999 191 501	60 000 60 001 60 000 59 999 60 000 59 999 54 999 50 000 44 998 44 998 45 000	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0
2003 jan. fév. mars avril	130 641 130 314 130 314 122 274	233 338 228 349 224 146 215 757	18 335 17 331 16 800 16 919	4 924 5 926 5 202 4 575	219 190 223 186 232 049 247 011	174 001 178 001 187 000 201 999	45 000 45 000 45 000 44 973	0 0 0 0	0 0 0 0
2. Passif	Billets en circulation	Engagements en euros envers les établissements de crédit de la zone euro [¶]	Comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	Facilité de dépôt	Reprises de liquidités en blanc	Cessions temporaires de réglage fin	Appels de marge reçus	Autres engagements en euros envers les établissements de crédit de la zone euro ²	Certificats de dette émis
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2000 nov. déc.	356 421 371 370	125 647 124 642	125 539 124 402	108 240	0	0 0	0 0	n.a. 305	3 784 3 784
2001			Elai	gissement de	e la zone eur	0			
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	355 553 352 004 351 685 352 680 352 925 350 199 348 282 337 682 327 899 315 159 300 093 278 110	123 461 144 476 126 879 133 176 127 020 117 841 128 542 118 781 131 745 129 632 131 734 142 595	123 410 143 724 126 738 133 145 126 953 117 569 128 516 118 722 131 705 129 591 131 577 142 126	40 752 141 23 65 272 24 55 39 29 152 465	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	11 0 0 8 2 0 2 4 1 12 5 4	7 980 7 477 6 116 6 070 6 052 6 097 4 116 4 164 4 802 5 680 21 096 34 757	3 784 3 784 3 784 3 784 3 784 3 784 3 784 3 784 3 784 2 939 2 939
2002 jan. fév. mars avril mai juin Juil. août sept. oct. nov. déc.	312 923 285 800 287 483 286 516 299 030 308 753 317 563 321 780 325 399 329 550 340 039 374 600	134 033 134 936 131 372 132 223 130 158 134 893 132 354 126 066 126 910 136 845 121 903 129 305	133 974 134 872 131 315 132 104 130 091 134 781 132 334 125 935 126 900 136 823 121 860 129 146	59 52 53 119 55 100 16 130 10 11 43 159	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 12 4 0 12 12 4 1 0 11	2 116 2 636 2 221 2 250 2 351 2 034 83 131 198 131 192 15	2 939 2 029 2 029
2003 jan. fév. mars avril	339 517 345 414 351 783 363 873	126 760 125 405 129 392 147 509	126 631 125 346 129 356 147 427	128 59 23 80	0 0 0 0	0 0 0 0	1 0 13 2	62 62 15 15	2 029 2 029 2 029 2 029

Source: BCE

1) A compter de décembre 2000, le terme «établissements de crédit» a remplacé le terme «contreparties du secteur financier».

2) A compter de décembre 2000, il s'agit d'une rubrique à part entière; auparavant, la rubrique «autres concours» faisait partie des «Concours aux contreparties du secteur financier». BULLETIN DE LA BCL 2003/1

Facilité de prêt marginal	Appels de marge versés	Autres concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro ²		Créances en euros sur des administrations publiques	Autres actifs	Total de l'actif			
10	11	12	13	14	15	16			
39 607	77 53	118 578	26 077 25 958	58 762 57 671	87 488 86 953	834 584 835 065	2000 nov. déc.		
		E	largissement	de la zone e	uro				
181 3 648 128 64 273 175 11 437 1 373 72 276 1 573	22 16 53 65 29 27 22 46 36 34 10 24	963 864 554 462 276 538 252 252 446 418 499 487	28 168 27 499 27 880 27 786 27 979 27 665 28 100 28 371 28 715 28 371 28 273 27 981	70 255 70 207 70 211 70 168 70 168 70 168 70 167 70 160 70 163 70 171 70 088 68 729	89 616 90 942 89 452 91 481 90 401 92 471 92 673 87 329 86 819 87 654 90 221 91 523	853 462 871 589 847 959 839 272 830 431 862 767 862 061 833 389 817 364 809 996 810 690 814 662	2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.		
11 23 704 21 366 930 729 22 55 27 65 40	44 5 12 9 13 29 6 14 32 112 28 48	531 391 296 237 209 512 405 367 312 155 258 109	27 601 29 172 29 153 30 463 29 930 30 481 30 656 31 361 31 503 32 142 33 242 33 098	68 575 68 577 68 639 67 706 67 701 67 687 67 664 67 198 67 199 67 209 67 225 66 306	89 397 88 743 89 592 89 348 89 148 90 691 85 548 85 794 85 634 86 029 89 414 93 062	810 126 790 171 814 901 788 835 793 333 780 845 783 540 770 838 772 822 798 028 796 464 832 558	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.		
170 148 10 30	19 37 39 9	296 552 275 116	29 054 33 484 38 149 40 185	44 485 44 355 44 344 44 273	106 466 107 151 107 391 109 529	786 730 790 649 798 674 800 643	2003 jan. fév. mars avril	_	
en euros	Engagements en euros envers des non-résidents de la zone euro	Engagements en devises envers des résidents de la zone euro	Engagements en devises envers des non-résidents de la zone euro	droits de tirage	Autres passifs	Comptes de réévaluation	Capital et réserves	Total du passif	
10	11	12	13	14	15	16	17	18	
51 678 57 038	10 733 10 824	861 807		7 077 6 702			55 154 56 059	834 584 835 065	2000 nov. déc.
		<u>:</u>	E	largissement	de la zone e	euro			2001
73 786 73 957 60 504 53 869 49 626 69 722 62 784 62 840 55 876 58 830 54 422 50 902	11 099 10 152 8 542 8 444 8 622 10 226 8 570 8 459 8 507 8 642 8 580 9 446	5 101 4 984 3 772 3 780 3 756 3 902 3 995 2 485 2 475 2 524 2 525	12 968 14 463 12 978 12 399 14 173 16 977 18 575 15 649 19 623 21 215 20 458	7 168 7 168 6 984 6 984 7 183 7 183 7 183 6 889 6 889 6 967	78 859 78 432 82 491 72 574 70 779 75 031 74 432 69 065 73 889 75 754 78 073	119 274 119 274 126 268 126 258 141 340 141 340 141 340 124 991 124 991 124 991 125 309	54 429 55 418 57 956 59 244 60 452 60 465 60 458 60 460 60 452 60 452 60 453 62 581	853 462 871 589 847 959 839 272 830 431 862 767 862 061 833 389 817 364 809 996 810 690 814 662	jan. fév. mars avril mai juin Juil. août sept. oct. nov. déc.
54 483 62 731 74 560 63 552 59 922 70 880 69 572 63 849 58 763 59 081 64 849 55 085	8 738 8 365 8 675 8 430 8 476 8 437 9 032 8 972 8 903 8 368 8 634 8 810	2 713 2 847 1 833 1 398 1 376 1 641 1 298 1 271 1 443 1 605 1 338 1 232	21 300 17 926 22 061 19 124 18 216 16 944 21 486 16 111 17 851 18 752 17 292 20 067	6 967 6 967 6 990 6 990 6 591 6 521 6 521 6 521 6 567 6 567	75 480 76 560 76 515 64 792 62 886 64 431 59 314 59 807 60 495 63 585 62 870 64 121	125 316 125 320 136 887 136 887 136 887 136 887 99 114 99 114 99 114 99 114 106 307 106 307	63 119 63 145 63 365 63 734 64 102 64 258 64 264 64 277 64 286 64 298 64 444 64 420	810 126 790 171 814 901 788 835 793 333 780 845 783 540 770 838 772 822 798 028 796 464 832 558	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
65 146 70 147 73 624 59 278	9 426 8 704 8 395 8 455	1 054 1 024 1 071 1 048	15 759 14 054 14 490 14 132	6 339 6 339 6 339 6 168	73 719 70 187 64 227 66 475	82 848 82 840 82 840 68 005	64 071 64 444 64 469 64 656	786 730 790 649 798 674 800 643	2003 jan. fév. mars avril

Tableau 1.2
Situation financière de la Banque centrale du Luxembourg

1. Actif									
	Avoirs	Créances	Créances	Créances	Concours en		·		
	et	en devises sur des		en euros sur des	euros aux	Opérations	Opérations de	Cessions	Cessions
	créances		•	non-résidents de			refinancement à		temporaires
	en or	la zone euro	la zone euro	la zone euro	de crédit de	refinancement	plus long terme	réglage fin	à des fins
					la zone euro				structurelles
••••	1	2	3	4	5	5.1	5.2	<i>5.3</i>	5.4
2002									
jan.	24	120	0	1	21 016	17 593	3 423	0	0
fév.	24	149	0	1	18 659	15 247	3 412	0	0
mars	27	149	0	1	18 739	15 506	3 233	0	0
avril	27	149	0	0	17 857	14 068	3 789	0	0
mai	27	140	0	0	18 412	14 412	4 000	0	0
juin	24	127	0	0	23 694	18 775	4 919	0	0
juil.	24	154	0	0	23 040	19 001	4 039	0	0
août	24	154	0	1	23 338	19 639	3 699	0	0
sept.	25	153	0	1	20 448	17 754	2 694	0	0
oct.	25	153	0	1	20 783	16 706	4 077	0	0
nov.	25	152	0	2	19 209	14 633	4 576	0	0
déc.	25	145	0	0	23 307	19 591	3 716	0	0
2003									
jan.	25	145	0	0	21 454	19 193	2 261	0	0
fév.	25	145	0	0	22 393	19 770	2 571	0	0
mars	24	142	0	4	24 885	21 415	3 470	0	0
avril	24	151	0	2	17 618	14 511	3 107	0	0

2. Passif	:	:						:	
	Billets	Engagements	Ct	Facilités	Reprises de	Cessions	A I	Autres engagements en	Certificats
	en circulation	en euros envers les établissements	Comptes courants (y compris les	racinies de	liquidités en	cessions temporaires de	Appels de marge	euros envers les	de dette émis
	circulation	de crédit de	réserves obliga-	dépôts	blanc	réglage fin	reçus	établissements de crédit de la	emus
		la zone euro	toires)	•		0 0 .		zone euro	
••••	1	2	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3	4
2002									
jan.	402	6 108	6 108	0	0	0	0	0	0
fév.	432	6 032	6 032	0	0	0	0	0	0
mars	457	6 159	6 159	0	0	0	0	0	0
avril	469	4 416	4 416	0	0	0	0	0	0
mai	486	5 379	5 379	0	0	0	0	0	0
juin	506	12 938	12 938	0	0	0	0	0	0
juil.	523	7 166	7 166	0	0	0	0	0	0
août	528	8 397	8 397	0	0	0	0	0	0
sept.	536	5 913	5 913	0	0	0	0	0	0
oct.	550	4 911	4 911	0	0	0	0	0	0
nov.	560	4 726	4 726	0	0	0	0	0	0
déc.	614	4 638	4 638	0	0	0	0	0	0
2003									
jan.	575	4 879	4 879	0	0	0	0	0	0
fév.	585	5 657	5 657	0	0	0	0	0	0
mars	598	5 076	5 076	0	0	0	0	0	0
avril	620	3 885	3 883	2	0	0	0	0	0

 $(en\ millions\ de\ EUR;\ donn\'ees\ brutes;\ encours\ en\ fin\ de\ p\'eriode)$

Facilités de prêt marginal	Appels de marge versés	Autres concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro		Créances en euros sur des administrations publiques		Autres actifs	Total de l'actif	
5.5	5.6	6	7	8	9	10	11	
0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 37 0 0 41 0 42 0 55 63	200 200 202 201 201 201 202 202 204 204 204 204	0 0 0 0 0 0 0 0	82 82 82 82 82 82 82 82 82 82 82 82	759 764 791 762 750 827 765 842 1 045 1 092 1 120 1 163	22 202 19 879 20 028 19 078 19 612 24 996 24 267 24 643 22 000 22 340 20 849 24 990	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
0 52 0 0	0 0 0 0	0 0 8 20	202 202 203 203	0 0 0 0	83 82 82 82	1 255 1 489 1 677 1 698	23 164 24 336 27 025 19 798	2003 jan. fév. mars avril

Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	euros envers des	devises envers	devises envers des	Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	Engagements	Autres passifs	Comptes de réévaluations	Capital et réserves	Total du passif	
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
599 596 598 589 585 581 560 560 542 537 539	23 18 24 29 34 42 46 34 38 46 48	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	24 24 24 24 23 23 23 23 23 23 23 23 23	14 634 12 339 12 299 13 120 12 662 10 413 15 477 14 645 14 406 15 734 14 391 18 569	254 280 312 270 281 338 317 301 377 374 397	29 29 26 26 26 20 20 20 30 30 30 30	129 129 129 135 135 135 135 135 135 135 135	22 202 19 879 20 028 19 078 19 612 24 996 24 267 24 643 22 000 22 340 20 849 24 990	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
520 515 510 574	10 9 7 15	0 0 0 0	0 0 0 0	22 22 21 21	16 683 17 001 20 222 14 149	303 375 410 353	37 37 41 41	135 135 140 140	23 164 24 336 27 025 19 798	2003 jan. fév. mars avril

			Opérations	principales de ref	inancement	Facilité de prêt marginal		
4 (6	$E^{-2r_{e}}$. 1 1/ ^.	Appels d'offres à taux fixe	Appels d'offres à taux variable				
Avec effet à compter du ¹	Facilite	de dépôt	Taux fixe	Taux de soumission minimal	Variation			
	Niveau	Variation	Niveau	Niveau		Niveau	Variation	
	1	2	3	4	5	6	7	
1999 1 jan. 4 jan.² ⁾ 22 jan.	2,00 2,75 2,00	- 0,80 -0,75	3,00 3,00 3,00	- - -	- - -	4,50 3,25 4,50	- -1,25 1,25	
9 avril	1,50	-0,50	2,50	-	-0,50	3,50	-1,00	
5 nov.	2,00	0,50	3,00	-	0,50	4,00	0,50	
2000 4 fév.	2,25	0,25	3,25	-	0,25	4,25	0,25	
16 mars	2,50	0,25	3,50	-	0,25	4,50	0,25	
28 avril	2,75	0,25	3,75	-	0,25	4,75	0,25	
9 juin 28 juin³)	3,25 3,25	0,50	4,25 -	- 4,25	0,50	5,25 5,25	0,50	
1 sept.	3,50	0,25	-	4,50	0,25	5,50	0,25	
6 oct.	3,75	0,25	-	4,75	0,25	5,75	0,25	
		:	Elargissement	de la zone euro				
2001 11 mai	3,50	- 0,25	-	4,50	- 0,25	5,50	- 0,25	
31 août	3,25	- 0,25	-	4,25	- 0,25	5,25	- 0,25	
18 sept.	2,75	- 0,50	-	3,75	- 0,50	4,75	- 0,50	
9 nov.	2,25	- 0,50	-	3,25	- 0,50	4,25	- 0,50	
2002 6 déc.	1,75	- 0,50	-	2,75	- 0,50	3,75	- 0,50	
2003 7 mars	1,50	- 0,25	-	2,50	- 0,25	3,50	- 0,25	

¹⁾ La date fait référence aux facilités de dépôt et de prêt marginal.

Sauf indication contraire, pour les opérations principales de refinancement les

Sauf indication contraire, pour les opérations principales de refinancement, les modifications du taux sont effectives à compter de la première opération qui suit la date indiquée.

²⁾ Le 22 décembre 1998, la BCÉ a annoncé que, à titre de mesure exceptionnelle, un corridor étroit de 50 points serait appliqué entre le taux de la facilité de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt pour la période du 4 au 21 janvier, afin de faciliter la transition des opérations de marché vers le nouveau régime.

³⁾ Le 8 juin 2000, la BCE a annoncé que, à compter de l'opération devant être réglée le 28 juin, les opérations principales de refinancement de l'Eurosystème seraient effectuées par voie d'appels d'offres à taux variable. Le taux de soumission est le taux d'intérêt le plus bas auquel les contreparties peuvent soumissionner.

Tableau 1.4

Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème exécutées par voie d'appels d'offres 1)

(en millions de EUR; taux d'intérêt en pourcentage annuel)

		:		ions principales d			Durée	
Date de règlement	Soumission	Adjudication	Appels d'offres à taux fixe	Appels	d'offres à taux vo		Durée (en nombre	
Date de regiement	(montant)	(montant)	Taux fixe	Taux de sou- mission minimal	Taux marginal ³	Taux moyen pondéré	de jours)	
	2	3	4	mission minimai	5	ронаеге 6	7 7	
2002 10 avril 17 24 30	112 847 102 694 115 604 106 166	48 000 49 000 60 000 49 000	NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,29 3,27 3,30 3,30	3,29 3,28 3,31 3,31	1 1 1 1	
8 mai 15 22 29	108 472 108 733 112 438 114 221	66 000 43 000 70 000 48 000	NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,29 3,30 3,33 3,34	3,30 3,30 3,34 3,35	1 1 1	
5 juin 12 19 26	114 258 97 462 112 227 111 439	65 000 42 000 70 000 70 000	NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25	3,33 3,31 3,32 3,35	3,34 3,32 3,33 3,36		
3 juil. 10 17 24 31	108 626 102 931 104 849 108 732 86 879	57 000 69 000 65 000 84 000 55 000	NA NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,33 3,30 3,30 3,30 3,30	3,33 3,32 3,31 3,31 3,31		
7 août 14 21 28	104 266 85 232 115 921 104 816	82 000 52 000 82 000 65 000	NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,28 3,28 3,28 3,28	3,29 3,29 3,29 3,29		
4 sept. 11 18 25	124 579 105 528 116 252 105 130	76 000 60 000 84 000 65 000	NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25	3,28 3,27 3,28 3,28	3,29 3,28 3,29 3,29		
2 oct. 9 16 23 30	125 630 111 824 106 563 115 642 101 910	80 000 66 000 76 000 88 000 57 000	NA NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,28 3,27 3,28 3,29 3,29	3,29 3,28 3,29 3,30 3,29		
6 nov. 13 20 27	104 397 85 033 120 351 108 905	87 000 51 000 99 000 62 000	NA NA NA NA	3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,25 3,28 3,27 3,29	3,26 3,28 3,29 3,31		
4 déc. 11 18 24 31	111 791 100 511 103 502 146 157 117 377	111 791 65 000 103 502 88 000 92 000	NA NA NA NA NA	3,25 2,75 2,75 2,75 2,75	3,25 2,82 2,75 3,02 2,85	3,25 2,83 2,87 3,08 2,95		
2003 8 jan. 15 22 29	133 781 120 349 123 705 114 931	82 000 79 000 91 000 83 000	NA NA NA NA	2,75 2,75 2,75 2,75 2,75	2,83 2,80 2,80 2,79	2,84 2,81 2,81 2,81		
5 fév. 12 19 26	115 836 100 544 125 104 110 698	86 000 75 000 95 000 83 000	NA NA NA NA	2,75 2,75 2,75 2,75 2,75	2,78 2,76 2,77 2,75	2,79 2,78 2,78 2,76		
4 mars 12 12 19 25	54 090 126 251 75 870 129 827 115 518	54 090 106 000 65 000 83 000 104 000	NA NA NA NA NA	2,75 2,50 2,50 2,50 2,50	2,75 2,57 2,55 2,58 2,53	2,75 2,63 2,64 2,59 2,55		
2 avril 9 16 23 30	112 031 133 547 126 889 156 979 106 071	71 000 101 000 77 000 125 000 38 000	NA NA NA NA NA	2,50 2,50 2,50 2,50 2,50	2,53 2,53 2,53 2,54 2,55	2,54 2,53 2,54 2,55 2,55		
7 mai 14	120 843 67 356	76 000 53 000	NA NA	2,50 2,50	2,53 2,53	2,54 2,54		

		2. Opéi	rations de refinan	cement à plus lon	g terme	
Date de	Soumission	Adjudication	Appels d'offres à taux fixe		à taux variable	Durée (en nombre
règlement	(montant)	(montant)	Taux fixe	Taux marginal 1)	Taux moyen pondéré	de jours)
	2	3	4	5	6	7
2001						
25 oct.	42 308	20 000	NA	3,50	3,52	9
29 nov.	42 308	20 000	NA	3,50	3,52	9
21 déc.	42 308	20 000	NA	3,50	3,52	9
2002						
31 jan.	44 547	20 000	NA	3,31	3,33	8
28 fév.	47 001	20 000	NA	3,32	3,33	9
28 mars	39 976	20 000	NA	3,40	3,42	g
25 avril	40 580	20 000	NA	3,35	3,36	9
30 mai	37 602	20 000	NA	3,45	3,47	9
27 juin	27 670	20 000	NA	3,38	3,41	9
25 juil.	28 791	15 000	NA	3,35	3,37	9
29 août	33 527	15 000	NA	3,33	3,34	g
26 sept.	25 728	15 000	NA	3,23	3,26	8
31 oct.	27 820	15 000	NA	3,22	3,24	9
28 nov.	38 644	15 000	NA	3,02	3,04	g
23 déc.	42 305	15 000	NA	2,93	2,95	9
2003						
30 jan.	31 716	15 000	NA	2,78	2,80	9
27 fév.	24 863	15 000	NA	2,48	2,51	9
27 mars	33 367	15 000	NA	2,49	2,51	9
30 avril	35 096	15 000	NA	2,50	2,51	g

			3. Autres o _l	pérations par v	oie d'appels d'oj	Fres		
Date de	Туре	Coumiccion	Adjudication	Appels d'offres	Appels	d'offres à taux v	ariable	Durée
règlement	d'opération	(montant)	(montant)	и ших јіхе	Taux de soumission minimal	Taux marginal ³	Taux moyen pondéré	(en nombre de jours)
	1	2	3	4	5	6	7	8
2001								
30 avril	Opération de							
	cession temporaire	105 377	73 000	-	-	4,77	4,79	7
12 sept.	Opération de		•					
	cession temporaire	69 281	69 281	4,25	-	-	-	1
13 sept.	Opération de							
	cession temporaire	40 495	40 495	4,25	-	-	-	1
28 nov.	Opération de							
	cession temporaire	73 096	53 000	-	3,25	3,28	3,29	7
2002								
4 jan.	Opération de							
•	cession temporaire	57 644	25 000	NA	3,25	3,30	3,32	3
10 jan.	Opération de							
	cession temporaire	59 377	40 000	NA	3,25	3,28	3,30	1
18 déc.	Opération de							
	cession temporaire	28 480	10 000	NA	2,75	2,80	2,82	6

¹⁾ Les montants indiqués peuvent différer légèrement de ceux figurant dans le tableau 1.1, colonnes 6 à 8, en raison de l'existence d'opérations ayant donné lieu à des adjudications, mais non encore réglées.

²⁾ Le 8 juin 2000, la BCE a annoncé qu'à compter de l'opération devant être réglée le 28 juin 2000, les opérations principales de refinancement de l'Eurosystème seraient effectuées par voie d'appels d'offres à taux variable. Le taux de soumission minimal représente le taux d'intérêt minimal auquel les contreparties peuvent présenter leurs soumissions.

le taux d'intérêt minimal auquel les contreparties peuvent présenter leurs soumissions.

3) Pour les opérations d'apport (de retrait) de liquidité, le taux marginal est le taux le plus bas (le plus haut) auquel les soumissions ont été acceptées.

⁴⁾ Cette opération a été effectuée au taux maximal de 3,00%.

	1° Assiet	te des réserves des	établissements de	crédit assujettis au	x réserves obliga	toires 1) 2) 3)		
Assiette des réserves à fin	Total	Exigibilités soum réserve.	ises à un taux de s de 2%	Exigibilités soumises à un taux de réserves de 0%				
reserves a jin		Dépôts (à vue, à terme d'une durée < ou égale à 2 ans, avec préavis)	Titres de créance d'une durée < ou égale à 2 ans	Dépôts (d'une durée > 2 ans avec préavis)	Pensions	Titres de créance à plus de 2 ans		
	1	2	3	4	5	6		
2001								
nov.	10 798,1	6 073,4	390,4	1 300,9	656,5	2 376,9		
déc.	10 910,1	6 226,1	389,7	1 315,2	605,1	2 374,0		
2002								
jan.	10 952,7	6 195,2	397,0	1 350,7	610,8	2 399,0		
fév.	10 964,1	6 164,7	392,8	1 337,1	653,2	2 416,3		
mars	11 031,7	6 178,0	400,6	1 349,9	663,1	2 440,1		
avril	11 076,4	6 176,1	404,9	1 355,1	699,1	2 441,2		
mai	11 111,6	6 150,4	410,5	1 355,8	741,7	2 453,2		
juin	11 009,2 10 999.6	6 083,3 6 069,3	407,5 408,6	1 355,3 1 368.0	699,2 691,0	2 463,9 2 462,7		
juil. août	10 951.9	6 010.3	400,6	1 359,7	703,2	2 402,7 2 477,2		
sept.	11 054.2	6 055.4	405.0	1 373.5	747,6	2 477,2 2 472.7		
oct.	11 113,6	6 052,0	414,2	1 379,1	790,5	2 477,8		
nov.	11 206.9	6 142.9	426,9	1 365.2	784.2	2 487.7		
déc.	11 116,8	6 139,9	409,2	1 381,9	725,5	2 460,3		
2003								
jan.	11 100,8	6 048,5	426,0	1 385,7	773,9	2 466,7		
fév.	11 214,2	6 092,6	434,0	1 396,4	808,2	2 483,0		
mars	11 211,2	6 116,3	424,7	1 404,0	782,3	2 484,0		

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

2) Les exigibilités vis-à-vis d'autres établissements de crédit assujettis au régime des réserves obligatoires du SEBC, de la BCE et des banques centrales nationales participantes ne sont pas incluses dans l'assiette des réserves. Si un établissement de crédit ne peut prouver l'existence d'exigibilités sous forme de titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans et d'instruments du marché monétaire détenus par les établissements précités, il peut déduire un certain pourcentage de ces exigibilités de l'assiette de ses réserves. Ce pourcentage était de 10% pour le calcul de l'assiette de réserves jusqu'en novembre 1999 et a été porté à 30% après cette date. 3) Les périodes de constitution débutent le 24 de chaque mois et courent jusqu'au 23 du mois suivant: les réserves à constituer sont calculées à

partir de l'assiette des réserves établie à la fin du mois précédent.

(en milliards de EUR; taux d'intérêt en pourcentage annuel)

		2° Constitut	ion des réserves o	bligatoires 1)	
Période de constitution prenant fin en	Réserves à constituer ²⁾	Réserves constituées ³⁾	Excédents de réserves ⁴	Déficits de réserves ⁵⁾	Taux de rémunération des réserves obligatoires ⁶
	1	2	3	4	5
2001 nov. déc.	126,1 126,4	126,6 127,3	0,5 0,9	0,0 0,0	3,62 3,30
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	128,7 131,7 131,3 130,6 131,0 130,7 129,3 129,0 127,7 128,7 128,8	130,1 132,4 132,0 131,1 131,5 131,5 129,7 129,5 128,2 129,2 129,2	1,4 0,7 0,5 0,5 0,7 0,6 0,5 0,5 0,5	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	3,34 3,30 3,28 3,30 3,30 3,33 3,32 3,29 3,28 3,28 3,28 3,06
2003 jan. fév. mars avril	130,9 130,4 128,9 130,0	131,4 131,0 129,5 130,5	0,6 0,6 0,6 0,5	0,0 0,0 0,0 0,0	2,87 2,78 2,67 2,53

Source: BCE

- 1) Ce tableau comprend les données complètes pour les périodes de constitution achevées et les réserves à constituer pour la période de constitution actuelle. Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.
- 2) Le montant des réserves obligatoires de chacun des établissements de crédit est tout d'abord calculé en appliquant le taux de réserves pour les catégories d'exigibilités correspondant aux exigibilités éligibles, en utilisant les données du bilan de la fin de chaque mois de calendrier. Ensuite chaque établissement de crédit déduit de ce chiffre un abattement forfaitaire de 100 000 euros. Les montants de réserves obligatoires sont ensuite agrégés au niveau de la zone euro.
- 3) Moyenne des avoirs quotidiens agrégés des établissements de crédit assujettis aux réserves obligatoires sur leurs comptes de réserve durant la période de constitution.
- 4) Moyenne des excédents d'avoirs de réserves constitués par les établissements de crédit sur la période de constitution par rapport au montant des réserves à constituer (calcul effectué pour les établissements qui ont satisfait à l'obligation de réserves)
- 5) Moyenne des déficits de réserves par rapport aux réserves à constituer sur la période de constitution (calcul effectué pour les établissements qui n'ont pas satisfait à l'obligation de réserves).
- 6) Ĉe taux est égal à la moyenne, sur la période de constitution, du taux de la BCE (pondéré en fonction du nombre de jours de calendrier) appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (cf. tableau 1.3).

	1° Assiett	e des réserves des	établissements de c	crédit assujettis au	x réserves obligat	oires 1) 2) 3) 4)	
Assiette des	Total	Exigibilités soum réserve	uses à un taux de s de 2%	Exigibilités soumises à un taux de 0%			
réserves à fin		Dépôts (à vue, à terme d'une durée < ou égale à 2 ans, avec préavis)	Titres de créance d'une durée < ou égale à 2 ans	Dépôts (d'une durée >2 ans avec préavis)	Titres en pension	Titres de créance à plus de 2 ans	
	1	2	3	4	5	6	
2002							
avril	432 310	347 935	29 822	11 078	4 549	38 927	
mai	426 444	340 593	29 705	11 421	5 111	39 614	
juin	410 679	324 632	30 170	11 982	4 708	39 186	
juil.	407 131	326 908	25 180 22 884	12 137	3 641	39 264	
août	401 811	322 681 322 849	22 884	12 870 12 409	4 743 3 296	38 633	
sept. oct.	402 981 404 946	322 849 321 961	24 423 25 247	12 409	3 634	40 005 41 559	
nov.	404 346	325 055	25 247 26 613	12 343	3 576	41 713	
déc.	397 982	315 523	26 172	11 725	3 811	40 751	
2003							
jan.	403 868	319 897	25 754	12 605	4 675	40 937	
fév.	398 386	313 992	23 919	12 534	4 644	43 297	
mars	404 409	317 322	23 340	15 450	4 354	43 943	
avril	401 930	318 452	20 695	14 429	4 148	44 206	

- 1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.
- 2) Les exigibilités vis-à-vis d'autres établissements de crédit assujettis au régime des réserves obligatoires du SEBC, de la BCE et des banques centrales nationales participantes ne sont pas incluses dans l'assiette des réserves. Si un établissement de crédit ne peut prouver l'existence d'exigibilités sous forme de titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans et d'instruments du marché monétaire détenus par les établissements précités, il peut déduire un certain pourcentage de ces exigibilités de l'assiette de ses réserves. Ce pourcentage était de 10% pour le calcul de l'assiette de réserves jusqu'en novembre 1999 et a été porté à 30% après cette date.

 3) Les périodes de constitution débutent le 24 de chaque mois et courent jusqu'au 23 du mois suivant: les réserves à constituer sont calculées à
- partir de l'assiette des réserves établie à la fin du mois précédent.
- 4) Les instruments du marché monétaire sont inclus sous la rubrique des titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans.

(en millions de EUR; taux d'intérêt en pourcentage annuel)

		2° Co.	nstitution des rései	rves ¹⁾	
Période de constitution prenant fin en	Réserves à constituer ²	Réserves constituées ³	Excédents de réserves ⁹	Déficits de réserves ⁵⁾	Taux de rémunération des réserves obligatoires ⁶
	1	2	3	4	5
2002 fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	7 419,8 7 599,1 7 447,7 7 379,8 7 538,2 7 390,0 7 079,2 7 025,0 6 894,7 6 929,0 6 927,9	7 436,7 7 626,6 7 465,2 7 404,3 7 555,8 7 406,4 7 097,6 7 047,3 6 922,9 6 946,7 6 951,7	17,6 27,5 17,5 24,5 17,9 16,4 19,1 22,3 28,3 18,0 23,9	0,7 0,0 0,0 0,0 0,4 0,0 0,7 0,0 0,1 0,3 0,0	3,30 3,28 3,30 3,30 3,33 3,32 3,29 3,28 3,28 3,28 3,06
2003					
jan. fév. mars avril mai	7 017,1 6 824,4 6 896,7 6 741,7 6 796,8	7 028,9 6 843,1 6 901,3 6 755,1 6 807,3	11,8 18,7 11,4 13,9 10,5	0,0 0,1 16,0 0,5 0,0	2,87 2,78 2,67 2,53 2,54

- 1) Ce tableau comprend les données complètes pour les périodes de constitution achevées et les réserves à constituer pour la période de constitution actuelle.
- 2) Le montant des réserves obligatoires de chacun des établissements de crédit est tout d'abord calculé en appliquant le taux de réserves pour les catégories d'exigibilités correspondant aux exigibilités éligibles, en utilisant les données du bilan de la fin de chaque mois de calendrier. Ensuite chaque établissement de crédit déduit de ce chiffre un abattement forfaitaire de 100 000 euros. Les montants de réserves obligatoires sont ensuite agrégés au niveau du Luxembourg.
- 3) Moyenne des avoirs quotidiens agrégés des établissements de crédit assujettis aux réserves obligatoires sur leurs comptes de réserve durant
- 4) Moyenne des excédents d'avoirs de réserves constitués par les établissements de crédit sur la période de constitution par rapport au montant des réserves à constituer (calcul effectué pour les établissements qui ont satisfait à l'obligation de réserves).
- 5) Moyenne des déficits de réserves par rapport aux réserves à constituer sur la période de constitution (calcul effectué pour les établissements qui n'ont pas satisfait à l'obligation de réserves).
- 6) Ce taux est égal à la moyenne, sur la période de constitution, du taux de la BCE (pondéré en fonction du nombre de jours de calendrier) appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (cf. tableau 1.3).

Tableau 1.7 Position de liquidité du système bancaire 1)

(en milliards de EUR; moyennes sur la période des positions quotidiennes)

Période de	I	acteurs d'é	largissement	de la liquidi	té		Facteurs a	l'absorption	ı de la liquia	lité	Comptes	Base
constitution prenant fin en		Opérati	ons de la pol	itique monét	aire de l	'Eurosyste	ème				courants des	monétaire ⁵⁾
	l'Eurosystème		à plus long		Facilité de prêt marginal		Autres opérations d'absorption de liquidité ²	Billets en circulation	Dépôts de l'administra- tion centrale auprès de l'Eurosystème	Autres facteurs (nets) ³⁾	établissements de crédit ⁴	
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1999 fév. mars avril	328,2 323,6 338,4	104,6 136,4 130,1	34,2 45,0 45,0	3,8 0,4 0,7	30,2 0,0 0,0	1,3 1,4 0,3	0,2 0,0 0,0	329,3 326,9 331,0	41,0 49,8 42,9	28,9 25,0 39,0	100,3 102,2 101,1	430,9 430,5 432,3
mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	342,5 339,8 342,4 343,2 343,5 349,7 351,8 351,7	121,6 132,0 143,1 150,1 150,4 143,0 140,5 150,4	45,0 45,0 45,0 45,0 45,0 45,0 53,7 65,0	0,8 0,4 0,4 0,5 0,2 0,3 0,3	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	0,4 0,6 0,5 1,0 0,7 0,6 0,4 1,0	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	333,9 337,0 342,1 344,8 342,1 342,5 343,1 354,3	36,3 40,4 45,7 47,3 51,4 45,4 51,5 59,0	38,0 37,2 39,5 42,1 41,6 45,9 47,3 47,5	101,2 101,9 102,9 103,6 103,2 103,5 104,2 105,6	435,5 439,6 445,6 449,4 446,0 446,7 447,6 460,8
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	362,3 367,8 369,2 377,1 378,8 378,1 380,8 382,0 381,6 396,3 398,6	138,5 130,9 136,1 136,7 142,6 140,9 157,9 163,1 173,1 176,5 183,7 210,4	75,0 70,5 66,2 61,0 60,0 59,9 55,4 51,1 45,7 45,0	1,9 0,1 0,2 0,2 0,4 0,3 0,4 0,1 0,3 0,5 0,5	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,2 0,0 0,0 0,0 0,0	0,5 0,2 0,3 0,9 2,3 0,8 0,5 0,3 0,2 0,2 0,2	3,3 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	363,0 347,6 347,6 349,7 353,8 354,1 357,0 359,2 354,8 354,5 354,5 360,4	41,0 49,2 51,7 45,6 41,9 38,3 50,4 48,8 56,6 47,4 49,8 61,1	61,2 64,2 63,5 69,1 71,8 72,1 76,8 80,0 81,2 102,5 109,2	108,7 108,6 109,7 112,0 114,2 112,4 113,3 114,4 115,7 117,4	472,3 455,9 456,4 460,3 468,2 469,1 471,7 471,7 471,9 468,3 469,1 468,6 478,0
uec.	334,4	210,4	45,0				ne euro	300,4	01,1	111,1	117,4	470,0
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	383,7 377,9 375,6 382,1 384,4 385,0 397,6 402,1 401,3 389,9 385,0 385,7	205,3 188,9 185,2 172,4 144,0 161,7 161,9 164,0 147,1 136,7 132,3 122,5	45,0 49,8 54,1 58,4 59,1 59,9 60,0 60,0 60,0 60,0	0,5 2,6 0,4 2,2 0,4 0,2 0,2 0,1 0,5 1,1 0,2 0,5	0,0 0,0 0,0 17,0 0,0 0,0 0,0 3,5 0,0 0,0	0,6 0,4 0,5 0,6 0,4 0,4 0,2 0,4 0,1 0,3	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	368,3 354,8 353,0 354,6 352,7 351,1 350,8 347,6 335,4 325,2 311,3 298,0	52,2 57,0 53,0 49,5 39,4 41,3 42,5 48,8 45,2 43,6 46,1 43,5	94,2 86,3 87,7 89,1 87,5 98,8 101,8 105,4 93,1 109,3	119,1 120,7 121,0 121,4 124,8 125,7 127,1 127,8 126,1 125,1 126,7 127,4	488,0 476,0 474,5 476,4 478,1 477,3 475,6 461,9 450,4 438,3 426,2
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	385,2 386,0 386,7 395,4 397,7 396,2 369,1 360,0 362,3 370,0 372,1 371,5	118,5 127,3 114,6 112,7 110,6 112,6 130,4 139,2 140,9 146,1 147,5 168,1	60,0 60,0 60,0 60,0 60,0 60,0 55,2 50,8 45,3 45,0	0,4 0,2 0,2 0,4 0,1 0,5 0,2 0,1 0,1 0,1 1,1	3,7 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0	0,6 0,1 0,1 0,2 0,3 0,4 0,2 0,1 0,2 0,1 0,2	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	344,3 306,2 283,3 285,9 293,7 300,8 313,4 322,8 323,6 329,2 334,0 350,7	38,3 49,6 54,2 55,9 49,2 45,1 54,4 50,9 49,1 45,6 42,8 51,7	54,2 85,2 91,8 93,5 93,5 91,2 60,3 50,8 51,7 58,2 58,6 55,5	130,4 132,6 132,1 131,2 131,7 131,8 131,4 129,9 129,6 128,3 129,3	475,2 438,8 415,6 417,3 425,6 433,0 445,0 452,8 453,4 457,6 463,4 480,5
2003 jan. fév. mars avril	360,9 356,4 352,5 337,4	176,3 168,6 179,5 179,4	45,0 45,0 45,0 45,0	0,5 0,3 0,2 0,1	0,0 0,0 0,0 0,0	0,3 0,3 0,1 0,2	0,0 0,0 0,0 0,0	353,9 340,7 347,8 358,5	43,7 50,2 59,1 52,1	53,3 48,0 40,6 20,5	131,6 131,1 129,6 130,6	485,8 472,2 477,5 489,3

Source: BCE

¹⁾ La position de liquidité du système bancaire est définie comme étant les avoirs en compte courant en euros des établissements de crédit de la

zone euro auprès de l'Eurosystème. Les montants sont calculés à partir de la situation financière consolidée de l'Eurosystème.

2) Recouvre les opérations de politique monétaire initiées par les banques centrales nationales durant la phase II de l'UEM et non encore dénouées au début de la phase III de l'UEM (à l'exception des opérations fermes et de l'émission de certificats de dette).

³⁾ Autres rubriques de la situation financière consolidée de l'Eurosystème.

⁴⁾ Egal à la différence entre la somme des facteurs d'élargissement de la liquidité (rubriques 1 à 5) et la somme des facteurs d'absorption de la liquidité (rubriques 6 à 10).

⁵⁾ Calculé comme étant la somme de la facilité de dépôt (rubrique 6), des billets en circulation (rubrique 8) et des avoirs en compte courant des établissements de crédit (rubrique 11).

Tableau 2.1.1 Bilan agrégé des IFM de la zone euro (hors Eurosystème) 1)

1. Actif	Crédits				Portefeuille de				Instruments
	aux résidents	IFM	Administrations	Autres résidents	titres autres que	IFM	Administrations	Autres résidents	du marché
	de la zone euro		publiques	de la zone euro	les actions émises		publiques	de la zone euro	monétaire
					par des résidents de la zone euro				
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2001			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		v			ž	
jan.	10 598,7	3 583,4	830,9	6 184,4	2 249,6	935,3	1 044,8	269,5	152,4
fév.	10 668,2	3 639,9	822,7	6 205,6	2 287,4	954,3	1 054,7	278,4	154,5
mars	10 805,0	3 707,2	825,3	6 272,5	2 318,9	968,4	1 064,0	286,5	158,1
avril	10 775,5	3 646,5	817,2	6 311,8	2 336,7	975,4	1 068,7	292,6	163,0
mai	10 799,5	3 655,3	812,1	6 332,1	2 379,0	991,2	1 089,0	298,8	163,4
juin	10 886,2	3 691,0	809,1	6 386,1	2 393,8	990,3	1 103,7	299,8	166,6
juil.	10 845,7	3 647,1	806,3	6 392,3	2 414,7	1 003,8	1 098,0	312,9	171,5
août	10 820,8	3 651,0	802,2	6 367,6	2 413,2	1 004,5	1 087,3	321,4	165,4
sept.	10 946,1	3 722,5	803,6	6 420,0	2 413,8	995,5	1 092,4	325,9	163,8
oct.	10 969,9	3 719,2	801,0	6 449,7	2 415,5	1 004,2	1 083,1	328,2	167,1
nov.	11 110,7	3 793,6	816,2	6 500,9	2 428,9	1 009,6	1 087,9	331,4	158,8
déc.	11 128,1	3 787,7	822,0	6 518,4	2 420,0	1 008,0	1 076,6	335,4	153,8
2002									
2002	11 066.2	3 713,4	819,1	6 533,7	2 466,9	1 018,9	1 107,4	340,6	168,8
jan. fév.	11 066,2	3 679.7	821,8	6 548,1	2 466,9 2 486,6	1 018,9	1 107,4	340,6 348,7	167,0
mars	11 210,7	3 778,4	826,8	6 605,5	2 460,6 2 519,6	1 030,8	1 107,1	346,7 345,3	174,0
avril	11 265,0	3 776,4	806,7	6 640,6	2 519,0	1 040,2	1 120,1	343,3 341,8	174,0
mai	11 328,9	3 866,4	803,4	6 659,1	2 543,0	1 053,2	1 141,3	343,9	181,7
juin	11 334,7	3 839,8	804,4	6 690,5	2 538,7	1 059,5	1 137,5	341,7	194,7
juil.	11 339,4	3 844,7	802,8	6 691,9	2 527,3	1 048,2	1 135,5	343,6	205,0
août	11 321,2	3 836,8	792,7	6 691,7	2 515,3	1 044,7	1 131,7	338,9	203,1
sept.	11 406,6	3 885,0	795,5	6 726,1	2 539,5	1 042,3	1 148,6	348,6	209,8
	•	2 026 4	70F 1	6 742,0	2 532,0	1 037,5	1 142,3	352,2	211,7
oct.	11 463,5	3 926,4	795,1	0 /42,0	2 332,0				
oct. nov.	11 463,5 11 592,3	3 926,4 4 034,5	803,9	6 753,9	2 543,2	1 040,1	1 147,3	355,8	229,1
		•				1 040,1 1 023,9	1 147,3 1 131,6	355,8 366,9	229,1 212,5
nov.	11 592,3	4 034,5	803,9	6 753,9	2 543,2				
nov. déc.	11 592,3	4 034,5	803,9	6 753,9	2 543,2 2 522,4 Autres				
nov. déc.	11 592,3 11 610,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la	803,9 812,2	6 753,9 6 777,3	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/	1 023,9 Dépôts	1 131,6 Dépôts	366,9 <i>Dépôts</i>	
nov. déc.	11 592,3 11 610,0 Monnaie	4 034,5 4 020,5 Dépôts de	803,9 812,2	6 753,9 6 777,3	2 543,2 2 522,4 Autres administrations	1 023,9	1 131,6	366,9	212,5
nov. déc.	11 592,3 11 610,0 Monnaie	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la	803,9 812,2	6 753,9 6 777,3	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents	1 023,9 Dépôts	1 131,6 Dépôts	366,9 Dépôts remboursables	212,5
nov. déc. 2. Passif	11 592,3 11 610,0 Monnaie	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro	803,9 812,2	6 753,9 6 777,3 Administration centrale	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro	1 023,9 Dépôts à vue	1 131,6 Dépôts à terme	366,9 Dépôts remboursables avec préavis	212,5 Pensions
nov. déc. 2. Passif	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro	803,9 812,2 <i>IFM</i>	6 753,9 6 777,3 Administration centrale	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro	1 023,9 Dépôts à vue	1 131,6 Dépôts à terme	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8	Pensions 9
nov. déc. 2. Passif 2001 jan.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8	Jépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8	212,5 Pensions 9 213,8
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5	212,5 Pensions 9 213,8 215,8
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6	1 329,8 1 322,8 1 322,8	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3	### 366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3 110,9	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8	803,9 812,2 /FM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3	### 366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9
2001 jan. fév. mars avril mai juin	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0	2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7	2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôis de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2	803,9 812,2 IFM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1	2 543,2 2 522,4 Aures administrations publiques/ aures résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0	9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6	803,9 812,2 <i>IFM</i> 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôis de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2	803,9 812,2 IFM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1	2 543,2 2 522,4 Aures administrations publiques/ aures résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0	9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôis de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 325,1 9 302,8 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3	803,9 812,2 IFM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôis de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 325,1 9 302,8 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3	803,9 812,2 IFM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3	3 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 715,9 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,6 9 601,2 9 696,3	3 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1	6 753,9 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 828,9 1 823,1	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0	9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4	3 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 828,9 1 823,1 1 852,1	2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,1 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4 9 810,7	803,9 812,2 /FM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8 3 920,5	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2 106,7 108,3	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1 5 721,7 5 721,9 5 742,0 5 763,9 5 781,9	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 828,9 1 823,1 1 852,1 1 852,8	2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0 2 278,8	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7 1 415,5	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1 234,8
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4 9 810,7 9 836,5	803,9 812,2 /FM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8 3 920,5 3 926,6	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2 106,7 108,3 103,5	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1 5 721,7 5 721,9 5 742,0 5 763,9 5 781,9 5 806,4	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 828,9 1 828,1 1 852,1 1 852,8 1 898,8	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0 2 278,8 2 256,3	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7 1 415,5 1 421,7	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1 234,8 229,6
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4 9 810,7	803,9 812,2 //// 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8 3 920,5 3 926,6 3 932,1	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2 106,7 108,3 103,5 99,0	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1 5 721,7 5 721,9 5 742,0 5 763,9 5 781,9 5 806,4 5 787,0	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 852,1 1 852,8 1 898,8 1 870,1	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0 2 278,8 2 256,3 2 263,8	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7 1 415,5 1 421,7 1 424,3	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1 234,8 229,6 228,8
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4 9 810,7 9 836,5 9 818,1	803,9 812,2 /FM 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8 3 920,5 3 926,6	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2 106,7 108,3 103,5 99,0 93,6	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques' 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1 5 721,7 5 721,9 5 742,0 5 763,9 5 781,9 5 806,4	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 828,9 1 828,1 1 852,1 1 852,8 1 898,8	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0 2 278,8 2 256,3	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 333,6 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7 1 415,5 1 421,7	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1 234,8 229,6
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin juil.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4 9 810,7 9 836,5 9 818,1 9 779,8	803,9 812,2 ///// 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8 3 920,5 3 926,6 3 932,1 3 918,3	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2 106,7 108,3 103,5 99,0	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1 5 721,7 5 721,9 5 742,0 5 763,9 5 781,9 5 806,4 5 787,0 5 767,9	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 823,1 1 852,1 1 852,8 1 898,8 1 870,1 1 836,2	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0 2 278,8 2 256,3 2 263,8 2 265,4	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7 1 415,5 1 421,7 1 424,3 1 429,8	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1 234,8 229,6 228,8 236,5
nov. déc. 2. Passif 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. sept. oct. nov. déc.	11 592,3 11 610,0 Monnaie fiduciaire 1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	4 034,5 4 020,5 Dépôts de résidents de la zone euro 2 9 191,8 9 222,9 9 325,1 9 302,8 9 337,4 9 424,0 9 365,3 9 344,9 9 484,5 9 484,6 9 601,2 9 696,3 9 630,1 9 571,1 9 695,3 9 742,4 9 810,7 9 836,5 9 818,1 9 779,8 9 870,6	803,9 812,2 ///// 3 3 727,5 3 742,2 3 806,2 3 747,9 3 746,5 3 798,4 3 755,5 3 746,6 3 832,2 3 808,9 3 868,7 3 829,3 3 804,4 3 745,5 3 852,1 3 871,8 3 920,5 3 926,6 3 932,1 3 918,3 3 960,8	6 753,9 6 777,3 6 777,3 Administration centrale 4 95,6 103,6 111,3 110,9 113,7 108,7 105,8 110,2 113,2 115,1 103,9 104,0 103,7 101,2 106,7 108,3 103,5 99,0 93,6 104,6	2 543,2 2 522,4 Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro 5 5 368,7 5 377,1 5 415,3 5 443,6 5 480,0 5 511,9 5 501,1 5 492,5 5 542,1 5 562,5 5 617,4 5 763,1 5 721,7 5 763,1 5 721,7 5 721,9 5 742,0 5 763,9 5 781,9 5 806,4 5 787,0 5 767,9 5 805,2	1 023,9 Dépôts à vue 6 1 613,3 1 614,6 1 624,0 1 653,5 1 677,1 1 715,9 1 699,1 1 667,0 1 733,7 1 732,5 1 780,8 1 882,1 1 832,9 1 823,1 1 852,8 1 898,8 1 870,1 1 836,2 1 891,3	1 131,6 Dépôts à terme 7 2 211,8 2 223,2 2 242,6 2 241,3 2 243,0 2 240,7 2 242,0 2 254,3 2 237,6 2 241,2 2 242,1 2 257,5 2 253,8 2 251,0 2 266,3 2 269,0 2 278,8 2 256,3 2 263,8 2 265,4 2 242,8	366,9 Dépôts remboursables avec préavis 8 1 329,8 1 323,5 1 322,8 1 323,9 1 322,5 1 330,8 1 337,3 1 342,6 1 351,9 1 365,0 1 405,0 1 418,8 1 420,9 1 423,0 1 414,7 1 415,5 1 421,7 1 424,3 1 429,8 1 432,8	212,5 Pensions 9 213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9 229,5 218,5 216,2 221,1 229,6 228,1 234,8 229,6 228,8 236,5 238,3

Source: BCE
1) Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.
2) Montants détenus par les résidents de la zone euro. Ceux détenus par les non-résidents sont compris dans les engagements envers les non-résidents.

(en milliards de EUR; données brutes; encours en fin de période)

							. Portefeuille
	Total de	Autres	Actifs	Créances	Autres	<i>IFM</i>	actions et autres participations
	l'actif	créances	immobilisés	sur les	résidents de la		émises par des
				non-résidents	zone euro		résidents de la zone euro
	16	15	14	13	12	11	10
2001					•••••		•••••
jan.	17 079,7	1 066,9	160,4	2 072,5	532,0	247,2	779,2
fév.	17 210,9	1 054,6	161,0	2 097,2	539,5	248,5	788,0
mar	17 592,2	1 097,1	160,8	2 239,8	557,2	255,3	812,5
avri	17 607,0	1 110,8	161,5	2 223,2	577,0	259,3	836,3
mai	17 748,1	1 131,8	162,8	2 275,4	577,8	258,4	836,2
juin	17 825,3	1 128,2	163,6	2 287,8	545,9	253,2	799,1
juil.	17 676,0	1 073,6	164,6	2 210,9	540,6	254,4	795,0
aoû	17 635,9	1 064,8	165,0	2 223,5	533,7	249,5	783,2
sept	17 874,4	1 115,9	165,7	2 223,3	526,4	245,1	771,5
oct.	17 984,3	1 147,1	166,3	2 339,5	534,9	244,0	771,3
nov	18 209,3	1 136,4	167,1	2 425,1	535,5	244,0 246,8	782,3
déc	18 216,0	1 130,4	168,1	2 423,1	558,4	240,8 251,1	809,5
ucc.	10 210,0	1 151,5	100,1	2 404,0	330,4	231,1	005,5
2002	10 350 4	4 450 0	465.4	2 420 4	FF0 3	252.2	044.5
jan.	18 259,1	1 159,9	165,4	2 420,4	559,2	252,3	811,5
fév.	18 195,6	1 096,1	164,6	2 419,5	557,9	254,3	812,2
mar	18 342,2	1 031,2	164,5	2 430,6	551,5	260,1	811,6
avri	18 391,9	1 011,3	164,2	2 425,1	558,1	267,5	825,6
mai 	18 480,1	984,6	164,4	2 451,3	560,4	265,8	826,2
juin	18 412,2	1 002,2	164,3	2 358,4	555,7	263,5	819,2
juil.	18 449,0	1 025,7	164,6	2 378,7	541,3	267,0	808,3
aoû	18 400,2	1 010,9	165,6	2 367,2	551,2	265,7	816,9
sept	18 612,6	1 057,9	166,2	2 427,3	541,6	263,7	805,3
oct.	18 698,6	1 021,3	167,1	2 483,6	553,4	266,0	819,4
nov déc	18 968,1 18 862,5	1 055,3 1 059,0	167,1 168,1	2 558,2 2 462,4	558,2 571,0	264,7 257,1	822,9 828,1
		Total du	Autres	Engagements	Capital	Instruments du marché	Titres
		passif	passifs	envers les non-résidents	et réserves	monétaire et titres de créance	d'OPCVM monétaires²
		15	14	13	12	émis 11	10
	2001						
	jan.	17 080,5	1 415,6	2 415,1	964,2	2 756,7	337,1
	fév.	17 211,5	1 432,9	2 447,4	969,7	2 791,7	346,9
	mars	17 592,9	1 473,0	2 636,2	982,4	2 817,4	358,8
	avril	17 607,6	1 470,5	2 651,0	986,4	2 829,9	367,0
	mai	17 749,1	1 469,5	2 727,4	991,0	2 845,6	378,2
	juin	17 826,3	1 450,0	2 710,6	998,2		382,2
	juil.	17 677,6	1 437,4	2 610,9	997,7	2 872,7	393,6
	août	17 637,2	1 435,3	2 591,5	1 000,5	2 859,9	405,1
	sept.	17 874,4	1 484,0	2 609,8	1 011,3	2 874,4	410,4
	oct.	17 984,3	1 530,2	2 627,0	1 019,5	2 899,4	423,6
	nov.	18 209,3	1 571,6	2 690,4	1 024,2	2 887,3	434,6
	déc.	18 226,3	1 481,3	2 687,4	1 041,9	2 882,9	436,5
	2002						
	jan.	18 259,1	1 477,5	2 722,1	1 050,1	2 921,4	457,9
	fév.	18 195,6	1 437,4	2 734,2	1 050,1	2 933,1	469,2
		18 342,2	1 390,9	2 754,5	1 050,6		477,9
	mars		. 555,5			2 969,3	485,0
	mars avril		1 389 5	2 741 6	Uh4 I		100,0
	avril	18 391,9	1 389,5 1 387.2	2 741,6 2 723.5	1 064,1 1 071.3		493 4
	avril mai	18 391,9 18 480,1	1 387,2	2 723,5	1 071,3	2 994,0	493,4 497.5
	avril mai juin	18 391,9 18 480,1 18 412,2	1 387,2 1 433,1	2 723,5 2 589,0	1 071,3 1 071,6	2 994,0 2 984,5	497,5
	avril mai juin juil.	18 391,9 18 480,1 18 412,2 18 449,0	1 387,2 1 433,1 1 436,1	2 723,5 2 589,0 2 613,2	1 071,3 1 071,6 1 081,4	2 994,0 2 984,5 2 989,5	497,5 510,7
	avril mai juin juil. août	18 391,9 18 480,1 18 412,2 18 449,0 18 400,2	1 387,2 1 433,1 1 436,1 1 420,5	2 723,5 2 589,0 2 613,2 2 585,4	1 071,3 1 071,6 1 081,4 1 088,2	2 994,0 2 984,5 2 989,5 3 002,0	497,5 510,7 524,3
	avril mai juin juil. août sept.	18 391,9 18 480,1 18 412,2 18 449,0 18 400,2 18 612,6	1 387,2 1 433,1 1 436,1 1 420,5 1 478,9	2 723,5 2 589,0 2 613,2 2 585,4 2 642,3	1 071,3 1 071,6 1 081,4 1 088,2 1 094,1	2 994,0 2 984,5 2 989,5 3 002,0 3 004,2	497,5 510,7 524,3 522,5
	avril mai juin juil. août	18 391,9 18 480,1 18 412,2 18 449,0 18 400,2	1 387,2 1 433,1 1 436,1 1 420,5	2 723,5 2 589,0 2 613,2 2 585,4	1 071,3 1 071,6 1 081,4 1 088,2	2 994,0 2 984,5 2 989,5 3 002,0 3 004,2 3 010,3	497,5 510,7 524,3

1 452,1

18 862,5

533,0

2 989,6

1 102,7

2 595,8

déc.

Tableau 2.1.2 Bilan agrégé des IFM de la zone euro (hors Eurosystème) 1)

10 295,1

0,0

4 184,4

1. Actif									
1. Acui	Crédits aux résidents de la zone euro	IFM	Administrations publiques	Autres résidents de la zone euro	Portefeuille de titres autres que les actions émises par des résidents de la zone euro	IFM	Administrations publiques	Autres résidents de la zone euro	Parts d'OPC monétaires
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2003 jan. fév. mars	11 658,6 11 733,1 11 724,1	4 051,9 4 102,7 4 068,6	803,4 803,8 805,2	6 803,3 6 826,6 6 850,2	2 782,4 2 817,4 2 832,4	1 220,5 1 229,6 1 236,9	1 187,3 1 206,9 1 212,9	374,5 380,9 382,6	65,5 66,8 67,2
2. Passif	:							•••••	
	Monnaie fiduciaire	Dépôts de résidents de la zone euro	IFM	Administration centrale	Autres administrations publiques / autres résidents de la zone euro	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Dépôts remboursables avec préavis	Pensions
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2003 jan. fév.	0,0 0,0	10 197,6 10 292,8	4 159,5 4 214,7	105,8 121,7	5 932,3 5 956,5	1 935,2 1 932,9	2 263,5 2 275,7	1 500,6 1 514,0	233,0 233,9

mars

119,3

5 991,3

1 968,6

2 275,2

1 524,3

223,3

Source: BCE

1) Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

2) Montants détenus par les résidents de la zone euro. Ceux détenus par les non-résidents sont compris dans les engagements envers les non-résidents.

(en milliards de EUR; données brutes; encours en fin de période)

Portefeuille l'actions et autres participations émises par des résidents de la zone euro	IFM	Autres résidents de la zone euro	Créances sur les non-résidents	Actifs immobilisés	Autres créances	Total de l'actif	
10	11	12	13	14	15	16	
814,6 812,1 815,9	254,6 254,5 257,5	559,9 557,5 558,4	2 475,9 2 544,3 2 534,8	164,3 163,2 161,0	1 024,9 1 047,9 1 046,0	18 986,5 19 185,0 19 181,5	2003 jan. fév. mars
Titres d'OPCVM monétaires ^z	Instruments du marché monétaire et titres de créance émis	Capital et réserves	Engagements envers les non-résidents	Autres passifs	Total du passif		
10	11	12	13	14	15		
600,3 613,8	3 012,8 3 033,3	1 106,9 1 104,3	2 635,7 2 689,1	1 433,3 1 451,7	18 986,5 19 185,0	2003 jan. fév.	

Tableau 2.2.1 Bilan agrégé des IFM luxembourgeoises (hors Banque centrale) 1)

1. Actif	0.10				n 4 11 1				
	Crédits aux résidents de la zone euro	IFM	Administrations publiques	Autres résidents de la zone euro	Portefeuille de titres autres que les actions émises par des résidents de la zone euro	IFM	Administrations publiques	Autres résidents de la zone euro	Instruments du marché monétaire
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2001									
jan.	342 875	261 387	6 639	74 849	122 473	67 034	37 742	17 697	13 345
fév.	341 505	261 699	5 639	74 167	125 428	71 375	36 854	17 199	13 373
mars	342 955	260 372	6 004	76 579	127 497	72 712	37 044	17 740	12 953
avril	335 287	254 011	5 637	75 639	130 404	73 834	38 246	18 324	15 097
mai	338 155	254 107	6 091	77 957	133 825	75 146	40 164	18 515	15 827
juin	366 490	279 874	5 393	81 223	134 924	76 758	41 302	16 864	16 966
juil.	357 333	273 256	5 277	78 800	137 911	78 071	41 991	17 850	19 942
août	337 314	254 116	6 376	76 822	139 412	79 018	41 669	18 724	15 339
sept.	354 834	271 493	5 967	77 373	141 224	79 299	43 756	18 169	11 824
oct.	357 737	274 888	5 282	77 567	136 066	76 792	42 702	16 573	9 022
nov.	361 873	274 905	6 423	80 544	136 110	76 419	43 357	16 333	6 874
déc.	382 158	293 128	5 985	83 045	138 918	74 708	43 257	20 953	7 667
2002									
jan.	385 036	295 636	5 516	83 884	134 136	74 022	41 859	18 255	10 541
fév.	371 159	281 769	5 815	83 575	143 453	77 938	43 329	22 186	9 118
mars	375 007	287 667	5 227	82 113	143 470	78 349	43 447	21 674	9 915
avril	387 701	297 985	5 609	84 107	140 940	79 122	41 850	19 968	9 169
mai	392 247	303 303	5 405	83 539	144 521	79 009	42 642	22 870	8 706
juin	386 624	295 687	5 364	85 573	143 722	78 418	41 304	24 000	10 024
juil.	369 992	282 388	5 294	82 311	144 856	79 278	41 611	23 966	9 839
août	367 045	280 067	5 663	81 315	146 795	80 204	42 436	24 155	10 290
sept.	353 151	267 269	5 905	79 977	146 073	77 828	42 435	25 810	10 391
oct.	359 610	273 558	5 169	80 883	146 421	79 111	43 095	24 215	10 513
nov.	355 768	270 421	5 010	80 337	146 108	78 526	43 553	24 029	10 387
déc.	358 439	274 685	6 162	77 592	143 658	76 494	42 708	24 456	10 765

2. Passif	Mi-	D4-4- J-							
	Monnaie fiduciaire	Dépôts de résidents de la	IFM	Administration	Autres adminis-				
	Jameanie	zone euro		centrale	trations publiques/ autres résidents de la zone euro	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Dépôts remboursables avec préavis	Pensions
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2001			••••••				•		•••••••
jan.	0	350 901	200 253	6 457	144 191	52 638	85 116	6 257	181
fév.	0	354 393	201 978	5 808	146 607	51 357	90 648	4 342	259
mars	0	362 563	208 811	5 640	148 111	53 176	90 224	4 349	362
avril	0	356 104	196 614	5 511	153 979	56 182	92 854	4 622	321
mai	0	357 352	196 808	5 036	155 508	59 989	90 357	4 717	445
juin	0	376 966	219 964	3 118	153 885	57 281	91 383	4 883	337
juil.	0	375 034	216 062	3 598	155 374	55 955	94 323	4 672	424
août	0	353 555	199 411	3 045	151 099	53 279	92 428	4 917	475
sept.	0	371 596	217 807	3 308	150 481	57 206	88 327	4 406	542
oct.	0	365 198	210 216	3 990	150 991	53 512	92 279	4 693	506
nov.	0	371 498	212 479	3 255	155 764	60 307	89 038	6 176	243
déc.	0	390 913	227 205	8 807	154 901	50 641	99 297	4 868	95
2002									
jan.	0	387 230	217 864	7 452	161 914	60 046	96 432	5 132	304
fév.	0	373 737	207 179	6 741	159 817	58 600	95 922	5 105	190
mars	0	375 384	213 201	6 505	155 678	54 726	95 685	4 983	284
avril	0	388 639	219 435	6 064	163 140	56 524	101 337	5 010	269
mai	0	390 996	221 462	5 801	163 733	52 569	105 561	4 986	617
juin	0	382 488	217 680	5 752	159 056	57 827	96 162	3 926	1 141
juil.	0	369 707	209 808	5 782	154 116	54 577	95 000	4 063	476
août	0	364 272	207 455	2 057	154 760	50 207	100 071	4 026	456
sept.	0	355 989	199 717	1 798	154 474	55 036	95 280	4 020	138
oct.	0	358 841	201 989	2 022	154 830	52 428	97 839	4 415	148
nov.	0	353 176	198 659	2 143	152 374	51 747	95 050	5 428	149
déc.	0	360 913	207 502	3 174	150 237	48 104	97 610	4 384	139

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. 2) Montants détenus par les résidents de la zone euro. Ceux détenus par les non-résidents sont compris dans les engagements envers les non-résidents.

							Portefeuille
	Total de	Autres	Actifs	Créances	Autres	IFM	'actions et autres participations
	l'actif	créances	immobilisés	sur les	résidents de la		émises par des
				non-résidents	zone euro		résidents de la
	16	15	14	13	12	11	zone euro 10
	10	1.J	14	1.)	14	11	10
2001	744 466	22.440	2 240	407.463	2.054		0.044
jan.	711 466	32 119	3 249	187 463	3 854	6 087	9 941
fév.	718 926	37 455	3 313	187 568	4 370	5 914	10 284
mars	728 991	35 240	3 339	197 018	4 072	5 917	9 989
avril	725 746	38 149	3 350	192 638	5 028	5 794	10 821
mai	736 486	39 600	3 375	195 001	4 021	6 682	10 703
juin	764 584	38 941	3 387	193 827	3 334	6 715	10 049
juil.	763 764	43 133	3 401	191 134	3 151	7 759	10 910
août	742 383	43 211	3 421	192 727	3 152	7 808	10 960
sept.	767 163	45 952	3 458	199 272	3 126	7 472	10 598
oct.	784 392	58 824	3 500	209 228	4 020	5 995	10 014
nov.	793 470	41 854	3 510	233 267	3 263	6 721	9 984
déc.	816 635	38 743	3 492	235 188	3 776	6 693	10 469
2002							
2002	042 742	25.262	2 524	224 724	2.740	C CC7	10 445
jan.	813 742	35 362	3 521	234 731	3 748	6 667	10 415
fév.	803 040	34 726	3 511	230 638	3 762	6 673	10 435
mars	806 717	32 917	3 457	231 173	3 974	6 804	10 778
avril	812 571	30 526	3 493	229 085	5 015	6 642	11 657
mai	810 833 797 843	28 515 27 699	3 517	221 864 215 383	5 004	6 459	11 463
juin			3 590		3 868	6 933	10 801
juil.	779 140 777 973	26 649 27 433	3 544 3 573	214 013 212 615	4 007 3 963	6 239 6 260	10 246 10 222
août	770 969	27 433	3 564	220 456	3 784	6 374	10 222
sept. oct.	770 505	27 176	3 578	216 497	3 764 3 865	6 214	10 138
OCL.	//4 545 ;	27 043	3 3/0	210 437		0 2 14	10 0/3
	782 617	28 618	3 579	228 024	3 697	6 436	10 133
nov. déc.	782 617 781 344	28 618 29 620	3 579 3 639	228 024 225 769	3 697 3 458	6 436 5 996	10 133 9 454
nov.							9 454 Titres d'OPCVM
nov.	781 344 Total du passif	29 620 Autres passifs	3 639 Engagements envers les non-résidents	225 769 Capital et réserves	3 458 Instruments du marché monétaire	5 996 Titres de créance émis	9 454 Titres d'OPCVM monétaires ²
nov. déc.	781 344 Total du	29 620 Autres	3 639 Engagements envers les	225 769 Capital et	3 458 Instruments du marché	5 996 Titres de créance	9 454 Titres d'OPCVM
nov. déc.	Total du passif	Autres passifs 15	3 639 Engagements envers les non-résidents 14	225 769 Capital et réserves 13	3 458 Instruments du marché monétaire 12	5 996 Titres de créance émis	9 454 Titres d'OPCVM monétaires *
nov. déc. 2001 jan.	781 344 Total du passif 16 711 466	29 620 Autres passifs 15 29 366	Engagements envers les non-résidents 14 191 689	225 769 Capital et réserves 13 34 011	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242	5 996 Titres de créance émis 11 45 725	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532
nov. déc. 2001 jan. fév.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836
nov. déc. 2001 jan. fév. mars	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832
2001 jan. fév. mars avril	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746	29 620 Autres passifs 1.5 29 366 33 639 30 659 34 494	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924
2001 jan. fév. mars avril mai	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486	29 620 Autres passifs 1.5 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706
2001 jan. fév. mars avril mai juin	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584	29 620 Autres passifs 1.5 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510	12	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672	7itres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764	29 620 Autres passifs 1.5 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859	12	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736	### Table 18	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881	112	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736	### Tensor	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881	112	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726	14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956	9 454 Titres dOPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529	### Tensor	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693	### Temporary Services	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881	### Temples of the content of the co	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596 28 583 26 520	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 423 50 423 50 252 51 426 53 780	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 616	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 829	12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 27 905 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 423 50 426 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 829 37 347	12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 27 905 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin juin juil. août sept. oct. nov. déc.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571 810 833	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772 25 771	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407 213 516	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 829 37 347 37 885	12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 27 996 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673 27 656	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255 55 973	9 454 Titres d'OPCVM monétaires * 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478 59 036
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin juin.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571 810 833 797 843	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772 25 771 25 728	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407 213 516 210 041	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 829 37 347 37 885 38 815	12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673 27 656 29 508	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255 55 973 50 984	9 454 Titres d'OPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478 59 036 60 279
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin. juil. in juil. in juil. in juil. in juil.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571 810 833 797 843 779 140	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772 25 771 25 728 23 111	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407 213 516 210 041 207 564	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 829 37 347 37 885 38 815 38 743	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673 27 656 29 508 23 542	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255 55 973 50 984 52 839	9 454 Titres d'OPCVM nonétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478 59 036 60 279 63 634
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin. juil. août. mars avril mai juin. juil. août	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571 810 833 797 843 779 140 777 973	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772 25 771 25 728 23 111 23 374	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407 213 516 210 041 207 564 211 673	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 882 38 271 38 375 37 829 37 347 37 885 38 815 38 743 38 759	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673 27 656 29 508 23 542 21 358	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255 55 973 50 984 52 839 51 276	9 454 Titres d'OPCVM nonétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478 59 036 60 279 63 634 67 261
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin. juil. août sept. oct. nov. déc.	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571 810 833 797 843 779 140 777 973 770 969	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772 25 771 25 728 23 111 23 374 22 302	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407 213 516 210 041 207 564 211 673 209 842	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 885 37 885 38 815 38 743 38 759 38 986	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673 27 656 29 508 23 542 21 358 23 441	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255 55 973 50 984 52 839 51 276 52 920	9 454 Titres dOPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478 59 036 60 279 63 634 67 261 67 489
nov. déc. 2001 jan. fév. mars avril mai juin. août sept. oct. nov. déc. 2002 jan. fév. mars avril mai juin. juil. août. mars avril mai juin. juil. août	781 344 Total du passif 16 711 466 718 926 728 991 725 746 736 486 764 584 763 764 742 383 767 163 784 392 793 470 816 635 813 742 803 040 806 717 812 571 810 833 797 843 779 140 777 973	29 620 Autres passifs 15 29 366 33 639 30 659 34 494 34 247 31 769 36 599 34 736 37 052 39 726 35 529 31 693 28 957 28 881 28 139 25 772 25 771 25 728 23 111 23 374	3 639 Engagements envers les non-résidents 14 191 689 190 891 191 345 187 884 191 387 201 291 196 165 196 353 200 695 212 283 215 686 221 673 224 419 224 616 224 614 219 407 213 516 210 041 207 564 211 673	225 769 Capital et réserves 13 34 011 34 379 34 920 34 510 34 922 35 817 35 859 35 881 35 916 36 237 36 345 37 382 38 271 38 375 37 882 38 271 38 375 37 829 37 347 37 885 38 815 38 743 38 759	3 458 Instruments du marché monétaire 12 22 242 22 526 24 087 23 841 25 586 24 893 24 934 25 300 25 905 26 900 27 885 27 596 28 583 26 520 27 149 27 673 27 656 29 508 23 542 21 358	5 996 Titres de créance émis 11 45 725 47 263 48 586 48 989 52 286 51 672 51 816 50 423 50 268 52 956 53 454 52 252 51 426 53 780 55 575 55 255 55 973 50 984 52 839 51 276	9 454 Titres dOPCVM monétaires* 10 37 532 35 836 36 832 39 924 40 706 42 176 43 357 46 136 45 731 51 092 53 073 55 126 54 856 57 131 58 027 58 478 59 036 60 279 63 634 67 261

Tableau 2.2.2 Bilan agrégé des IFM luxembourgeoises (hors Banque centrale) 1)

1. Actif						Portefeuille de			
En fin de période	Caisse	Créances envers des résidents de la zone euro	sur les IFM	sur les administrations publiques	sur les autres secteurs	titres autres que les actions émis par des résidents de la zone euro	émis par des IFM	émis par des administrations publiques	émis par d'autres entités
	1	2 3		4	5	6	7	8	9
2003 jan. fév. mars avril	244 226 234 242	369 624 355 807 362 977 368 857	285 801 273 349 282 963 289 729	5 818 4 563 4 588 4 563	78 005 77 895 75 426 74 565	186 297 192 924 187 583 187 504	110 005 111 216 112 843 110 374	47 152 50 669 44 739 46 454	29 140 31 039 30 001 30 677
2. Passif									
En fin de période	Monnaie fiduciaire	Dettes envers des résidents de la zone euro	envers des IFM	envers les administrations publiques centrales	envers les autres administrations publiques et les autres secteurs	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Dépôts remboursables avec préavis	Pensions
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2003 jan. fév. mars	0 0 0	366 301 361 831 363 254	205 100 206 153 205 414	2 303 2 323 2 165	158 897 153 355 155 675	56 361 52 906 54 159	96 593 93 908 94 073	5 742 6 322 7 018	201 219 425
avril	0	367 492	207 416	2 298	157 779	53 211	97 347	6 703	517

Source: BCL
1) Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.
2) Montants détenus par les résidents de la zone euro. Ceux détenus par les non-résidents sont compris dans les engagements envers les non-résidents.

(en millions de EUR; données brutes; encours en fin de période)

Parts d'OPC monétaires	Portefeuille d'actions et de par- ticipations émises par des résidents de la zone euro	émises par des	émises par d'autres entités	Créances sur des non-résidents	Actifs immobilisés	Autres créances	Total de l'actif	
10	11	12	13	14	15	16	17	
								2003
104	6 768	3 368	3 400	243 451	3 690	23 265	833 443	jan.
200	8 788	5 297	3 491	248 042	3 705	22 130	831 822	fév.
178	9 251	5 624	3 627	242 598	3 668	22 234	828 723	mars
198	9 936	5 157	4 779	235 295	3 655	20 920	826 607	avril

Parts d'OPC monétaires ^z 10	Titres de créance émis ^z 11	Capital et réserves 12	Engagements envers les non-résidents 13	Autres exigibilités 14	Total du passif 15	
69 539 71 161 68 075 70 268	53 858 54 943 54 751 53 414	40 799 41 127 41 108 39 303	281 798 281 547 281 428 276 593	21 148 21 213 20 107 19 537	833 443 831 822 828 723 826 607	2003 jan. fév. mars avril

Tableau 2.3.1 Agrégats monétaires de la zone euro 1) 2)

						М3		
				А	1 2			
		M	1	*	Dépôts à terme d'une durée	Dépôts remboursables	Total	Indice
	Monnaie fiduciaire	Dépôts à vue	Total	Indice décembre 1999 = 100 [§]	a une auree < ou égale à 2 ans	remboursables avec préavis < ou égal à 3 mois		décembre 1999 = 100 ³
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8
2001								
jan.	336,1	1 692,8	2 028,9	103,2	1 042,2	1 275,1	4 346,2	105,1
fév.	335,1	1 692,9	2 028,0	103,2	1 054,7	1 269,7	4 352,4	105,2
mars	336,3	1 703,2	2 039,5	103,8	1 070,7	1 269.8	4 380,0	105,9
avril	336,2	1 735,9	2 072,1	105,4	1 072,1	1 273,4	4 417,6	106,8
mai	332,9	1 759,2	2 092,1	106,4	1 072,9	1 273,2	4 438,2	107,3
juin	333,0	1 798,4	2 131,4	108,4	1 070,4	1 283,0	4 484,8	108,4
juil.	328,0	1 780,3	2 108,3	107,3	1 077,2	1 287,2	4 472,7	108,1
août	319,2	1 747,5	2 066,7	105,2	1 092,8	1 292,9	4 452,4	107,6
sept.	309,6	1 815,1	2 124,7	108,1	1 075,2	1 299,7	4 499,6	108,8
oct.	295,5	1 816,1	2 111,6	107,4	1 078,9	1 311,6	4 502,1	108,9
nov.	279,7	1 864,6	2 144,3	109,1	1 081,0	1 326,4	4 551,7	110,1
déc.	239,7	1 968,3	2 208,0	112,3	1 092,7	1 367,9	4 668,6	112,9
2002								
jan.	246,5	1 921,9	2 168,4	110,3	1 080,9	1 390,4	4 639,7	112,2
fév.	240,3	1 917,1	2 157,4	109,8	1 076,7	1 394,5	4 628,6	111,9
mars	254,3	1 914,2	2 168,5	110,3	1 088,5	1 397,9	4 654,9	112,5
avril	261,7	1 945,5	2 207,2	112,3	1 092,0	1 391,9	4 691,1	113,4
mai	273,9	1 945,4	2 219,3	112,9	1 099,6	1 394,0	4 712,9	113,9
juin	285,8	1 992,1	2 277,9	115,9	1 074,8	1 400,0	4 752,7	114,9
juil.	296,8	1 959,3	2 256,1	114,8	1 083,7	1 403,0	4 742,8	114,7
août	301,2	1 927,4	2 228,6	113,4	1 096,8	1 408,9	4 734,3	114,5
sept.	306,7	1 984,3	2 291,0	116,6	1 073,6	1 411,1	4 775,7	115,5
oct.	313,9	1 968,3	2 282,2	116,1	1 093,6	1 417,7	4 793,5	115,9
nov.	321,4	2 020,9	2 342,3	119,2	1 086,2	1 428,8	4 857,3	117,4
déc.	341,3	2 083,2	2 424,5	123,4	1 075,1	1 458,9	4 958,5	119,9
2003								
jan.	312,1	2 030,6	2 342,7	119,2	1 076,6	1 485,9	4 905,2	118,6
fév.	319,4	2 029,0	2 348,4	119,5	1 079,0	1 501,4	4 928,8	119,2
mars	327,2	2 067,0	2 394,2	121,8	1 072,0	1 513,1	4 979,3	120,4

¹⁾ Les agrégats monétaires comprennent les exigibilités monétaires des IFM et de l'administration centrale (Poste, Trésor) vis-à-vis des résidents de la zone euro qui ne sont ni des IFM ni des institutions ressortissant de l'administration centrale.

²⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.
3) L'indice, qui retient comme base 100 l'encours brut de décembre 1999, mesure le produit cumulé des variations, à compter de cette date. La variation en pourcentage de l'indice entre deux mois donnés correspond à la variation de l'agrégat brut.

(milliards de EUR; données brutes; encours en fin de période; variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

Pensions	Titres d'OPCVM monétaires	Türes de créance d'une durée < ou égale à 2 ans	Total	Indice décembre 1999 = 100®	
9	10	11	12	13	
213,8 215,8 225,9 224,9 237,4 224,5 226,4 233,9 228,2 236,9	313,2 322,3 333,2 341,8 351,3 349,3 358,4 369,9 374,4 386,4	138,9 145,4 139,3 139,9 134,9 145,2 140,8 142,4 147,5	5 012,1 5 035,9 5 078,4 5 124,2 5 161,8 5 203,8 5 198,3 5 198,6 5 249,7 5 275,2	106,6 107,1 108,0 109,0 109,8 110,7 110,5 110,6 111,6	2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct.
229,5 220,4	395,2 391,9	152,1 145,8	5 328,5 5 426,7	113,3 115,4	nov. déc.
216,2 221,1 229,6 228,1 234,8 229,6 228,8 236,5	416,6 427,0 431,2 437,5 442,6 439,2 450,3 463,4	141,8 138,8 137,2 134,7 144,0 132,9 125,5 126,5	5 414,3 5 415,5 5 452,9 5 491,4 5 534,3 5 554,4 5 547,4 5 560,7	115,1 115,2 116,0 116,8 117,7 118,1 118,0 118,3	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août
238,3 235,6 229,6 226,4 233,0 233,9 223,3	460,4 462,7 477,1 470,1 534,7 547,0 550,4	131,3 133,6 131,2 128,3 107,0 107,9 101,1	5 605,7 5 625,4 5 695,2 5 783,3 5 779,9 5 817,6 5 854,1	119,2 119,6 121,1 123,0 122,9 123,7 124,5	sept. oct. nov. déc. 2003 jan. fév. mars

Tableau 2.3.2
Eléments du passif des IFM luxembourgeoises inclus dans les agrégats monétaires 1) 2)

						М3		
				Λ	1 2			
		<i>M</i> .		7.7	Dépôts à terme d'une durée	Dépôts remboursables	Total	Indice décembre 1999
	Monnaie fiduciaire ³	Dépôts à vue	Total	Indice décembre 1999 = 100 ⁴	< ou égale à 2 ans	avec préavis < ou égal à 3 mois		= 100 %
	1	2	3	4	5	6	7	8
2001								
avril	0,4	56,6	57,0	131,0	88,0	4,4	149,4	118,7
mai	0,4	60,4	60,8	139,8	85,1	4,5	150,4	119,5
juin	0,4	57,7	58,1	133,6	86,1	4,7	148,9	118,3
juil.	0,4	56,4	56,8	130,6	89,0	4,5	150,3	119,4
août	0,4	53,7	54,1	124,4	87,2	4,8	146,1	116,0
sept.	0,4	57,6	58,0	133,3	83,0	4,4	145,4	115,5
oct.	0,4	53,9	54,3	124,8	86,9	4,6	145,8	115,8
nov.	0,4	60,8	61,2	140,7	83,4	6,1	150,7	119,7
déc.	0,4	51,1	51,5	118,4	93,9	4,8	150,2	119,3
2002								
jan.	0,0	59,0	59,0	135,6	88,7	4,7	152,4	121,0
fév.	0,2	59,1	59,3	136,3	91,1	5,0	155,4	123,4
mars	0,2	55,3	55,5	127,6	90,7	4,9	151,1	120,0
avril	0,2	57,0	57,2	131,5	96,4	4,9	158,5	125,9
mai	0,2	53,0	53,2	122,3	100,6	4,9	158,7	126,1
juin	0,3	58,4	58,7	134,9	90,8	3,8	153,3	121,8
juil.	0,4	55,0	55,4	127,4	89,7	4,0	149,1	118,4
août	0,4	50,7	51,1	117,5	94,9	3,9	149,9	119,1
sept.	0,4	55,6	56,0	128,7	89,9	3,9	149,8	119,0
oct.	0,4	52,9	53,3	122,5	92,6	4,3	150,2	119,3
nov.	0,4	52,3	52,7	121,1	89,9	5,3	147,9	117,5
déc.	0,4	48,6	49,0	112,6	92,6	4,3	145,9	115,9
2003								
jan.	0,4	56,7	57,1	131,3	90,7	5,5	153,3	121,8
fév.	0,4	53,5	53,9	123,9	88,1	5,9	147,9	117,5
mars	0,5	54,8	55,3	127,1	87,4	6,6	149,3	118,6

102

¹⁾ Ce tableau présente la contribution des composantes luxembourgeoises dans les agrégats monétaires de la zone euro. Il ne présente pas les agrégats monétaires du Luxembourg.

En effet, la notion de résidence utilisée est celle de la zone euro. De plus, les composantes luxembourgeoises dans les agrégats monétaires de la zone euro sont consolidées en déduisant des postes du côté passif du bilan agrégé des IFM luxembourgeoises les postes correspondants du côté actif dont les débiteurs sont non seulement des IFM luxembourgeoises, mais aussi des IFM résidant dans les autres EMUM. Ceci explique en particulier l'existence de chiffres négatifs dans ce tableau.

²⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

³⁾ Le poste monnaie fiduciaire est calculé suivant le Capital share Mechanism (CSM) qui prévoit la répartition du total de la monnaie en circulation de la zone euro aux différentes Banques centrales nationales de la zone euro en fonction de leur part dans le capital de la Banque centrale européenne.

⁴⁾ L'indice, qui retient comme base 100 l'encours brut de décembre 1999, mesure le produit cumulé des variations, à compter de cette date. La variation en pourcentage de l'indice entre deux mois donnés correspond à la variation de l'agrégat brut.

(milliards de EUR; données brutes; encours en fin de période; variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

Pensions	Titres d'OPCVM monétaires	Instruments du marché monétaire et titres de créances d'une durée < ou égale à 2 ans	Total	Indice décembre 1999 = 100°	
9	10	11	12	13	
0,3 0,4 0,3 0,4 0,5 0,5	41,1 42,5 44,5 46,2 49,0 49,5 50,6	-14,2 -14,1 -16,7 -21,0 -16,2 -7,6	176,6 179,2 177,0 175,9 179,4 187,8 194,8	120,2 122,0 120,5 119,7 122,1 127,8 132,6	2001 avril mai juin juil. août sept. oct.
0,2	52,7	1,7	205,3	139,8	nov.
0,1	54,9	-1,2	204,0	138,9	déc.
0,3 0,2 0,3 0,3 0,6 1,1 0,5 0,5 0,1 0,1 0,1	54,7 56,9 57,8 58,2 58,7 60,0 63,4 67,0 67,2 65,6 69,6 70,2	-3,1 -4,7 -6,7 -6,8 -6,9 -9,2 -11,7 -13,6 -11,1 -12,5 -11,2 -10,2	204,3 207,8 202,5 210,2 211,1 205,2 201,3 203,8 206,0 203,4 206,4 206,0	139,1 141,5 137,8 143,1 143,7 139,7 137,0 138,7 140,2 138,5 140,5	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
0,2 0,2 0,4	69,4 71,0 68,4	-28,6 -29,8 -31,7	194,3 189,3 186,4	132,3 128,9 126,9	2003 jan. fév. mars

Tableau 2.5
Taux d'intérêt du marché monétaire

(valeurs moyennes de la période; pourcentages annuels)

En fin			Zone euro			Etats-Unis	Japon
de période	EONIA	Euribor 1 mois	Euribor 3 mois	Euribor 6 mois	Euribor 12 mois	Libor-USD 3 mois	Libor-JPY 3 mois
1999 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	3,14 3,12 2,93 2,71 2,55 2,56 2,52 2,44 2,43 2,50 2,94 3,04	3,20 3,17 3,10 2,73 2,60 2,64 2,67 2,65 2,65 2,62 2,80 3,10 3,56	3,18 3,14 3,09 2,73 2,61 2,66 2,71 2,73 2,76 3,42 3,52 3,49	3,13 3,08 3,07 2,74 2,63 2,72 2,94 3,10 3,15 3,51 3,53 3,56	3,10 3,07 3,09 2,79 2,72 2,88 3,07 3,28 3,35 3,73 3,74 3,88	5,00 5,00 5,01 5,00 5,02 5,18 5,31 5,45 5,57 6,18 6,10 6,13	0,51 0,38 0,20 0,15 0,11 0,10 0,11 0,09 0,10 0,25 0,30 0,31
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	3,04 3,28 3,51 3,69 3,92 4,29 4,31 4,42 4,59 4,76 4,83 4,83	3,19 3,41 3,64 3,84 4,22 4,43 4,47 4,64 4,76 4,92 4,99 5,02	3,39 3,59 3,80 3,98 4,42 4,56 4,65 4,84 4,92 5,11 5,16 5,01	3,61 3,79 3,99 4,14 4,61 4,75 4,90 5,08 5,11 5,17 5,20 4,99	4,00 4,17 4,33 4,43 4,92 5,04 5,18 5,32 5,29 5,29 5,29 5,27 4,95	6,04 6,10 6,20 6,31 6,76 6,79 6,73 6,69 6,67 6,78 6,75 6,55	0,15 0,13 0,14 0,12 0,10 0,13 0,22 0,31 0,41 0,52 0,55 0,62
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	4,76 4,99 4,78 5,06 4,65 4,54 4,51 4,49 3,99 3,97 3,52 3,38	4,87 4,87 4,84 4,85 4,73 4,59 4,59 4,53 4,11 3,77 3,47 3,47	4,84 4,82 4,77 4,75 4,70 4,52 4,53 4,41 4,04 3,65 3,433 3,391	4,74 4,73 4,64 4,63 4,62 4,41 4,45 4,28 3,93 3,51 3,31 3,30	4,64 4,66 4,53 4,54 4,58 4,37 4,37 4,16 3,82 3,42 3,42 3,24 3,34	5,70 5,35 4,96 4,61 4,10 3,83 3,75 3,57 3,03 2,40 2,10 1,92	0,50 0,41 0,19 0,10 0,07 0,07 0,08 0,08 0,06 0,08 0,08
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	3,33 3,28 3,28 3,31 3,31 3,35 3,30 3,29 3,32 3,30 3,30 3,30 3,09	3,39 3,38 3,39 3,38 3,42 3,43 3,41 3,38 3,36 3,35 3,28 3,02	3,385 3,404 3,438 3,454 3,52 3,51 3,46 3,40 3,36 3,31 3,17 2,98	3,39 3,44 3,55 3,59 3,68 3,64 3,53 3,43 3,31 3,21 3,08 2,93	3,53 3,64 3,87 3,91 4,02 3,92 3,70 3,49 3,28 3,17 3,06 2,91	1,82 1,90 1,99 1,97 1,90 1,88 1,85 1,77 1,80 1,78 1,46 1,41	0,09 0,10 0,10 0,08 0,08 0,07 0,07 0,07 0,07 0,07 0,0
2003 jan. fév. mars avril mai ¹⁾	2,79 2,76 2,75 2,56 2,55	2,89 2,81 2,64 2,61 2,61	2,87 2,72 2,57 2,57 2,50	2,80 2,61 2,48 2,50 2,41	2,74 2,54 2,44 2,48 2,36	1,37 1,34 1,29 1,30 1,29	0,06 0,06 0,06 0,06 0,06

Source: Bloomberg
1) En date du 15 mai.

Tableau 2.6 Rendements d'obligations étatiques

(valeurs moyennes de la période; pourcentages annuels)

	•	•												
En fin de période	Allemagne	Autriche	Belgique	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Etats-Unis	Japon
1995 1996 1997 1998 1999	6,07 5,80 5,33 3,88 5,17	6,47 5,88 5,41 4,06 5,38	6,71 5,91 5,47 4,11 5,42	9,93 6,98 5,61 4,09 5,36	n.a. 6,34 5,58 4,07 5,38	6,76 5,75 5,33 3,97 5,28	n.a. n.a. n.a. 7,18 6,40	7,52 6,62 5,61 4,03 5,41	11,17 7,57 5,75 3,99 5,40	6,68 5,78 5,39 4,07 5,26	6,10 5,73 5,30 3,97 5,33	n.a. n.a. 5,67 4,14 5,49	5,71 6,29 5,80 4,64 6,27	2,91 2,61 1,91 1,51 1,73
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	5,54 5,51 5,33 5,23 5,34 5,16 5,26 5,21 5,26 5,22 5,17 4,91	5,77 5,78 5,59 5,50 5,66 5,52 5,60 5,55 5,58 5,53 5,47 5,21	5,81 5,80 5,62 5,53 5,68 5,52 5,61 5,57 5,64 5,59 5,53 5,28	5,76 5,73 5,55 5,46 5,62 5,45 5,54 5,51 5,57 5,50 5,47 5,25	5,77 5,74 5,57 5,46 5,58 5,38 5,48 5,43 5,43 5,48 5,44 5,40 5,13	5,66 5,64 5,45 5,35 5,50 5,33 5,40 5,37 5,42 5,36 5,29 5,04	6,60 6,49 6,24 6,09 6,19 6,06 6,08 6,04 6,05 5,97 5,87 5,53	5,79 5,76 5,57 5,47 5,60 5,43 5,52 5,47 5,52 5,46 5,41 5,14	5,79 5,76 5,60 5,51 5,70 5,56 5,59 5,57 5,64 5,60 5,55 5,30	5,64 5,70 5,56 5,42 5,60 5,38 5,57 5,49 5,57 5,51 5,57	5,69 5,68 5,49 5,39 5,51 5,32 5,40 5,37 5,42 5,36 5,31 5,04	5,85 5,81 5,63 5,54 5,70 5,56 5,63 5,59 5,65 5,60 5,55	6,65 6,52 6,24 5,98 6,42 6,09 6,04 5,82 5,78 5,73 5,70 5,22	1,71 1,83 1,81 1,75 1,71 1,70 1,73 1,77 1,88 1,83 1,76
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	4,80 4,79 4,70 4,86 5,07 5,03 5,02 4,84 4,83 4,62 4,47 4,80	5,12 5,11 5,03 5,18 5,36 5,29 5,29 5,10 5,08 4,84 4,71 4,99	5,17 5,15 5,09 5,22 5,39 5,34 5,15 5,14 4,89 4,75 5,02	5,14 5,12 5,12 5,20 5,38 5,33 5,34 5,14 5,12 4,89 4,75 5,02	5,02 5,02 4,94 5,11 5,30 5,26 5,26 5,06 5,05 4,82 4,71 5,01	4,95 4,94 4,84 5,00 5,21 5,15 5,15 4,96 4,95 4,73 4,61 4,89	5,35 5,33 5,27 5,39 5,54 5,48 5,50 5,32 5,31 5,06 4,90 5,16	5,04 5,01 4,93 5,09 5,28 5,23 5,22 5,02 5,01 4,77 4,63 4,94	5,19 5,19 5,13 5,27 5,44 5,41 5,42 5,22 5,20 4,96 4,82 5,09	5,06 5,08 4,93 5,05 5,30 5,15 5,05 4,83 4,67 4,41 4,30 4,51	4,94 4,92 4,85 5,03 5,23 5,18 5,18 4,98 4,97 4,63 4,92	5,18 5,17 5,12 5,28 5,45 5,40 5,41 5,19 4,93 4,78 5,03	5,15 5,09 4,88 5,13 5,37 5,26 5,21 4,96 4,73 4,54 4,62 5,05	1,52 1,43 1,19 1,37 1,29 1,19 1,33 1,36 1,40 1,36 1,34
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	4,88 4,93 5,19 5,17 5,18 5,03 4,87 4,59 4,38 4,49 4,50 4,34	5,05 5,11 5,36 5,35 5,36 5,21 5,05 4,76 4,56 4,64 4,61 4,41	5,10 5,16 5,40 5,38 5,39 5,24 5,08 4,80 4,59 4,66 4,63 4,45	5,06 5,11 5,36 5,34 5,36 5,23 5,06 4,78 4,57 4,63 4,59 4,40	5,05 5,10 5,34 5,32 5,38 5,25 5,09 4,81 4,60 4,68 4,65 4,43	4,94 5,00 5,26 5,25 5,26 5,11 4,96 4,67 4,48 4,59 4,58 4,40	5,22 5,31 5,51 5,50 5,50 5,35 5,20 4,93 4,72 4,78 4,78 4,75	5,02 5,20 5,42 5,40 5,41 5,25 4,99 4,83 4,63 4,71 4,67 4,45	5,15 5,20 5,43 5,41 5,41 5,26 5,11 4,83 4,64 4,77 4,74	4,84 4,91 5,16 5,19 5,15 5,09 4,87 4,70 4,33 4,11 4,11 3,97	4,98 5,05 5,31 5,30 5,31 5,16 5,00 4,72 4,50 4,58 4,56 4,37	5,08 5,15 5,40 5,40 5,41 5,27 5,13 4,86 4,64 4,71 4,67 4,46	4,99 4,90 5,28 5,20 5,14 4,89 4,61 4,24 3,87 3,91 4,04 4,02	1,42 1,52 1,45 1,40 1,39 1,37 1,31 1,27 1,17 1,10 0,99 0,98
2003 jan. fév. mars avril mai ¹⁾	4,19 3,97 4,04 4,16 3,98	4,23 4,00 4,05 4,15 3,94	4,27 4,12 4,18 4,28 4,09	4,23 4,00 4,05 4,20 4,06	4,26 4,05 4,10 4,21 4,03	4,23 4,01 4,11 4,23 4,04	4,42 4,23 4,27 4,36 4,15	4,28 4,06 4,11 4,22 4,03	4,38 4,16 4,21 4,31 4,12	3,63 3,55 3,55 3,55 3,55	4,21 4,06 4,11 4,22 4,05	4,90 4,06 4,18 4,31 4,12	4,01 3,89 3,79 3,93 3,71	0,85 0,84 0,75 0,67 0,60

Source: Bloomberg et Bourse de Luxembourg pour les données relatives au Luxembourg 1) En date du 15 mai.

Tableau 2.7

Indices boursiers

(données en fin de période; indices en points)

En fin de période	LUXX ¹⁾	EuroStoxx Comp	S&P 500	Nikkei
1995 1996 1997 1998 1999	- - - 1 397	138 168 230 298 416	616 741 970 1 229 1 469	19 868 19 361 15 259 13 842 18 934
2000 mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	1 731 1 647 1 494 1 584 1 761 1 700 1 579 1 479 1 372 1 388	441 439 427 425 426 435 411 420 395 392	1 499 1 452 1 421 1 455 1 431 1 518 1 437 1 429 1 315 1 320	20 337 17 974 16 332 17 411 15 727 16 861 15 747 14 540 14 649 13 786
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	1 482 1 454 1 308 1 371 1 413 1 340 1 259 1 204 901 964 1 080 1 116	397 362 348 374 366 351 339 315 272 288 304 315	1 366 1 240 1 160 1 249 1 256 1 224 1 211 1 134 1 041 1 060 1 139 1 148	13 844 12 884 13 000 13 934 13 262 12 969 11 861 10 714 9 775 10 366 10 697 10 543
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	1 137 1 125 1 139 1 121 1 108 1 033 882 872 720 705 833 790	308 305 320 304 292 267 231 238 191 216 229 206	1 130 1 107 1 147 1 077 1 067 990 912 948 815 886 936 880	9 998 10 588 11 025 11 493 11 764 10 622 9 878 9 907 9 383 8 640 9 216 8 579
2003 jan. fév. mars avril mai ²⁾	676 696 685 745 755	196 187 179 203 205	856 841 848 917 947	8 340 8 363 7 973 7 831 8 123

Source: Bloomberg
1) Date de création du LUXX: 04.01.1999.
2) En date du 15 mai.

Tableau 2.8

Taux de change

(données en fin de période; unités nationales par euro)

En fin de période	USD/EUR	JPY/EUR	CHF/EUR	GBP/EUR	SEK/EUR	DKK/EUR
1999	1,01	103,08	1,60	0,62	8,57	7,44
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	0,97 0,96 0,96 0,91 0,94 0,95 0,93 0,89 0,88 0,85 0,87 0,94	104,22 106,33 98,19 98,56 100,91 101,08 101,39 94,74 95,53 92,46 96,34 107,74	1,61 1,61 1,59 1,56 1,58 1,56 1,55 1,55 1,55 1,52 1,53 1,51	0,60 0,61 0,60 0,59 0,62 0,63 0,62 0,61 0,60 0,59 0,61 0,63	8,60 8,44 8,28 8,12 8,37 8,38 8,48 8,38 8,51 8,48 8,74	7,44 7,44 7,46 7,46 7,46 7,46 7,46 7,46
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	0,94 0,92 0,88 0,89 0,85 0,85 0,88 0,91 0,91 0,90 0,90	109,13 108,44 110,80 109,71 100,81 105,93 109,52 108,36 108,85 110,24 110,68 117,14	1,53 1,54 1,53 1,54 1,52 1,52 1,51 1,52 1,48 1,47 1,47	0,64 0,64 0,62 0,62 0,60 0,60 0,61 0,63 0,62 0,62 0,63 0,63	8,87 9,05 9,13 9,09 9,13 9,22 9,27 9,48 9,73 9,60 9,55 9,31	7,46 7,46 7,46 7,45 7,45 7,45 7,45 7,44 7,43 7,45 7,45
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	0,86 0,87 0,87 0,90 0,93 0,99 0,98 0,97 0,99 0,99 0,99	115,75 115,96 115,67 115,68 116,03 118,58 117,18 116,35 120,18 121,28 121,87 124,62	1,48 1,47 1,47 1,46 1,47 1,47 1,45 1,47 1,46 1,46 1,48 1,45	0,61 0,61 0,61 0,62 0,64 0,65 0,63 0,64 0,63 0,63 0,64 0,65	9,16 9,06 9,03 9,23 9,10 9,08 9,26 9,22 9,15 9,06 9,00 9,12	7,43 7,43 7,43 7,43 7,43 7,43 7,43 7,42 7,42 7,42 7,43 7,43
2003 jan. fév. mars avril mai ¹⁾	1,08 1,08 1,09 1,12 1,14	129,17 127,32 128,87 132,94 132,69	1,47 1,46 1,48 1,52 1,51	0,66 0,68 0,69 0,70 0,70	9,23 9,15 9,22 9,12 9,17	7,44 7,43 7,43 7,43 7,42

Source: Bloomberg 1) En date du 15 mai.

Tableau 3.1 Somme des comptes de profits et pertes en fin d'année des établissements de crédit luxembourgeois 1) 2) 3)

(en millions de EUR)

	Rubrique des débits et des crédits	l'exclusion des	: établissements : succursales à i ments luxembo	l'étranger des	compris les s	: établissements uccursales à l'é ments luxembo	tranger des
		2000	2001	2002	2000	2001	2002
		1	2	3	4	5	6
1 2	Intérêts et dividendes perçus Intérêts bonifiés	50 461 46 828	51 876 47 469	41 504 37 347	51 628 47 925	52 790 48 332	42 762 38 532
3	Marge sur intérêt	3 633	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	4 157	3 703	46 332	4 230
	Revenus nets:						
4	sur réalisation de titres	321	175	176	322	174	182
5	sur commissions	3 089	2 813	2 642	3 216	2 830	2 671
6	sur opérations de change 	294	284	312	312	290	317
7 8	sur divers Revenus nets (4 + 5 + 6 + 7)	479 4 183	397 3 669	923 4 053	475 4 325	399 3 693	925 4 095
0	Revenus nets (4 + 5 + 0 + 7)	4 103	2 003	4 055	4 323	2 032	4 033
9	Résultat brut (3 + 8)	7 816	8 076	8 210	8 028	8 151	8 325
10	Frais de personnel	1 655	1 776	1 829	1 716	1 804	1 881
11	Frais d'exploitation	1 439	1 480	1 392	1 483	1 506	1 426
12	Frais de personnel et d'exploitation (10 + 11)	3 094	3 256	3 221	3 199	3 310	3 307
13	Impôts divers, taxes et redevances	97	95	49	99	95	50
14	Amortissements sur immobilisé non financier	314	399	309	320	402	316
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	4 311	4 326	4 631	4 410	4 344	4 652
16	Provisions et amortissements sur disponible,						
	réalisable, et immobilisé financier	1 661	1 386	1 829	1 682	1 405	1 845
17	Extourne de provisions	792	677	506	794	686	508
18	Constitution nette de provisions	869	709	1 323	888	719	1 337
19	Résultats après provisions (15-18)	3 442	3 617	3 308	3 522	3 625	3 315
20	Impôts sur revenu et le bénéfice	943	829	639	969	833	645
21	Résultat net (19-20)	2 499	2 788	2 669	2 553	2 792	2 670

	Indicateurs significatifs			
		en % de la	ı somme moyenne	des bilans
Α	Frais généraux (lignes 10 à 14)	0,56	0,55	0,52
В	Résultat avant provisions (ligne 15)	0,68	0,63	0,67
C	Provisions et amortissements (ligne 18)	0,14	0,10	0,19
D	Résultat après provisions (ligne 19)	0,55	0,53	0,48

		en	% du résultat bru	ıt .
Ε	Marge sur intérêts	46,5	54,6	50,6
F	Résultats nets sur opérations de change	3,8	3,5	3,8
G	Résultats nets sur commissions	39,5	34,8	32,2
Н	Frais généraux (lignes 10 à 14)	44,8	46,4	43,6
-1	Constitution nette de provisions	11,1	8,8	16,1
J	Impôts sur le revenu et les bénéfices	12,1	10,3	7,8

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.
2) Pour des explications méthodologiques, voir bulletin IML 85/3.
3) Données provisoires pour 2002.

Tableau 3.2 Somme des comptes de profits et pertes en cours d'année des établissements de crédit luxembourgeois "

(en millions de EUR)

	Rubrique des débits et des crédits			édit, à l'exclusion des s ements luxembourgeoi	
		2003/03	2003/06	2003/09	2003/12
1 2 3	Intérêts et dividendes perçus Intérêts bonifiés Marge sur intérêt	1 10 361 9 239 1 122	2	3	4
4 5 6 7 8	Revenus nets: sur réalisation de titres sur commissions sur opérations de change sur divers Revenus nets (4 + 5 + 6 + 7)	100 610 71 165 946			
9	Résultat brut (3 + 8)	2 068			
10 11 12 13 14	Frais de personnel Frais d'exploitation Frais de personnel et d'exploitation (10 + 11) Impôts divers, taxes et redevances Amortissements sur immobilisé non financier	454 340 794 12 74			
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	1 188			

	Rubrique des débits et des crédits		les établissements de cr à l'étranger des établiss		
		2002/03	2002/06	2002/09	2002/12
		1	2	3	4
1	Intérêts et dividendes perçus	11 489	20 594	30 552	40 670
2	Intérêts bonifiés	10 385	18 482	27 516	36 577
3	Marge sur intérêt	1 104	2 112	3 036	4 093
•	Revenus nets:				
4	sur réalisation de titres	54	170	181	178
5	sur commissions	718	1 392	2 014	2 611
6	sur opérations de change	76	114	205	310
7	sur divers	197	226	540	921
8	Revenus nets (4 + 5 + 6 + 7)	1 045	1 902	2 940	4 020
9	Résultat brut (3 + 8)	2 149	4 014	5 976	8 113
10	Frais de personnel	463	893	1 352	1 809
11	Frais d'exploitation	352	687	1 020	1 379
12	Frais de personnel et d'exploitation (10 + 11)	815	1 580	2 372	3 188
13	Impôts divers, taxes et redevances	17	34	39	52
14	Amortissements sur immobilisé non financier	73	143	217	306
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	1 244	2 257	3 348	4 567

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

Fableau 3.3

Evolution globale de long terme des comptes de profits et pertes des établissements de crédit luxembourgeois 1239

Résultats des établissements de crédit, y compris les succursales à l'étranger des établissements luxembourgeois)

Indicateurs significatifs	1983	1984	1985	9861	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	9661	1997	1998	1999	2000	
Marge sur intérêts /																			
Résultats courants en %	84,21	88,58	81,47	79,53	82,17	79,91	75,65	79,10	76,13	73,72	63,24	69,07	66,25	62,15	54,44	53,09	53,76	49,48	00
Constitution nette de provisions /																			
Résultats courants en %	22,67	20,98	20'02	46,55	40,76	31,14	33,51	23,66	38,21	35,10	22,04	7,74	6,25	2,56	9,27	17,59	10,11	10,29	0
Frais de personnel /				•••••		•••••			•••••		•••••	•••••		•••••			•••••		
Résultats courants en %	15,13	15,13 16,21 15,42	15,42	17,12	19,95	21,35	21,14	23,78	21,94	21,50	20,44	24,60	24,22	23,59	21,79	21,86	23,75	22,47	7

2002

57,16

18,07

25,42

	9861-826	1978-1986 1982-1989 1987-1993 1987-2002 1994-2001	1987-1993	1987-2002	1994-2001	2002
Marge sur intérêts /						
Résultats courants en %	82,46			65,49		
Constitution nette de provisions /	•••••		•••••		•••••	
Résultats courants en %	•••••	44,68	35,28		9,39	18,07
Frais de personnel /	•••••		•••••			
Résultats courants en %	16,97		•••••	22,82	•••••	

l) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

3) Données provisoires pour 2002.

⁾ Les données se rapportant aux années 1981 à 1998 ont été converties en euros sur base du taux de conversion de EUR = 40,3399 LUF.

Tableau 3.4.1

Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois 1) 2) 3)

1. Actif			~ .	per Ir :	4	: :			•••••
En fin de période	Caisse et avoirs à terme	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle et opérations de crédit-bail	Effets, obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	Participations et parts dans des entreprises liées	Autres actifs	Total de l'actif	Nombre de banques
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1998									
sept.	923	299 022	102 154	121 975	2 992	2 880	18 398	548 343	216
oct.	934	306 476	101 692	124 934	3 253	2 906	16 941	557 136	216
nov. déc.	919 890	309 809 287 079	104 708 98 221	127 185 129 022	3 665 3 232	3 064 4 262	18 169 18 181	567 520 540 887	215 209
999									
jan.	5 717	281 850	101 723	127 266	3 325	4 477	18 946	543 304	210
fév.	6 160	276 214	102 129	128 637	3 297	4 476	17 910	538 823	210
mars	5 740	276 421	107 719	132 148	4 735	4 571	18 351	549 686	210
avril	7 372 8 104	277 240 270 911	106 538 112 177	135 438 140 227	5 597 5 849	4 767 4 671	19 255 19 388	556 208 561 327	211 209
mai juin	8 668	270 911	114 752	140 227	4 355	4 471	19 063	565 789	209
juil.	9 199	274 357	112 620	137 334	4 428	4 909	18 161	561 009	209
août	7 502	281 342	113 548	138 107	3 706	4 930	19 410	568 544	208
sept.	6 089	285 418	112 064	139 669	3 733	4 929	19 386	571 288	210
oct.	8 575	291 200	112 647	142 920	3 766	5 047	20 111	584 266	211
nov. déc.	6 620 5 218	303 089 289 442	115 723 117 233	153 622 152 758	3 876 4 726	4 943 5 661	22 324 23 421	610 197 598 459	211 210
000									
jan.	6 792	292 736	120 472	151 559	4 852	5 797	23 725	605 933	211
fév.	5 621	296 209	120 458	148 564	4 899	5 917	24 756	606 423	213
mars	6 141	298 813	126 555	149 318	6 382	5 986	24 438	617 633	213
avril	9 350	297 040	127 182	150 426	8 171	5 956	26 270	624 394	213
mai	6 937 5 226	300 150 295 710	123 755 125 737	149 186 148 821	9 002 7 317	6 132 6 262	25 475 24 429	620 636 613 502	209 207
juin juil.	5 680	296 868	123 737	150 883	7 041	6 711	25 353	617 245	207
août	8 771	306 026	128 020	153 709	5 724	7 638	27 455	637 343	207
sept.	7 656	310 740	133 985	157 395	6 072	7 635	26 842	650 326	206
oct.	8 128	316 468	135 104	159 047	5 923	7 731	28 762	661 163	203
nov. déc.	10 650 6 736	311 528 311 632	134 550 131 271	158 704 155 954	5 833 5 774	7 805 7 518	29 362 28 863	658 432 647 749	203 202
	0 750	311 032	131 271	155 554	3774	7 310	20 003	047 743	202
:001 jan.	5 637	325 872	129 163	152 689	6 517	7 745	30 431	658 053	201
fév.	5 401	324 178	130 356	155 750	5 699	7 830	36 162	665 376	199
mars	6 735	325 772	135 191	158 418	5 458	8 238	34 631	674 442	198
avril	6 031	315 562	131 556	162 793	6 264	8 279	37 151	667 636	197
mai	5 460	317 725	135 297	166 132	6 065	8 383	37 183 35 010	676 245	198
juin juil.	8 080 6 935	329 231 323 545	146 158 142 431	171 233 173 102	4 241 4 831	7 308 10 007	35 010 36 618	701 260 697 469	197 197
août	8 168	313 687	137 693	161 960	4 644	7 867	37 949	671 968	197
sept.	7 923	323 276	139 818	171 783	4 727	9 851	38 401	695 779	196
oct.	8 112	324 395	137 730	172 549	4 590	9 415	40 779	697 569	196
nov. déc.	7 480 7 103	330 571 344 495	143 584 150 719	170 460 168 577	4 594 4 525	9 342 10 396	38 499 35 184	704 529 721 000	194 189
	, 103	3-7 733	150715	100 377	-t J2J	10 330	55 104	,21000	103
002	7 500	252 510	1/12/60/	160 472	/I E07	10 270	כר חבר	710 147	107
jan. fév.	7 583 7 185	352 519 335 997	143 684 142 203	168 473 169 240	4 587 4 600	10 279 10 284	32 022 31 481	719 147 700 991	187 185
mars	7 759	339 244	142 203	169 240	4 845	10 264	28 775	700 991	185
avril	5 572	349 544	144 885	169 112	5 988	10 406	26 574	712 080	184
mai	7 166	351 616	140 423	169 117	6 335	10 142	26 168	710 966	184
juin	15 343	333 716	140 612	165 491	4 406	10 205	24 217	693 990	184
juil.	8 361 9 166	328 400	137 845	163 550	4 358	10 229	23 328	676 072	183
août sept.	8 166 7 528	302 811 307 148	136 986 132 843	169 532 163 213	4 728 4 491	10 041 9 360	36 583 36 485	668 847 661 067	183 182
oct.	7 749	307 146	132 643	164 830	4 384	8 994	38 964	666 424	181
nov.	5 799	335 305	131 041	159 262	4 231	9 758	22 269	667 664	179
déc.	6 009	337 387	128 847	155 339	3 887	9 878	21 271	662 618	177

¹⁾ A partir de juillet 1998, cette statistique est basée sur une collecte couvrant 95% de la somme des bilans des établissements de crédit.

A fin de fournir une série statistique est basée sur une collecte couvrant 95% de la somme des bilans des établissements de crédit.

Afin de fournir une série statistique cohérente, les données reprises dans ce tableau ont été extrapolées par la Banque centrale.

2) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

³⁾ Les données se rapportant aux années 1997 à 1998 ont été converties en euro sur base du taux de conversion de EUR=40,3399 LUF.

2. Passif					(* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	auons ac Bert,			
Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Dettes représentées par un titre	Capital et réserves	Passifs subordonnés	Provisions et corrections de valeur	Autres passifs	Résultats	Total du passif	En fin de période
10	11	12	13	14	15	16	17	18	
265 145 273 738 278 455 256 787	195 794 194 718 198 204 191 472	37 446 38 863 40 232 40 782	12 564 12 557 12 732 12 987	6 817 6 893 7 145 7 100	7 723 7 684 7 720 8 229	20 542 19 850 19 921 20 686	2 311 2 832 3 110 2 845	548 343 557 136 567 520 540 887	1998 sept. oct. nov. déc.
260 301 257 717 266 941 270 331 274 025 277 227 271 096 277 817 280 262 289 527 310 302 295 896	191 741 189 834 189 168 190 744 190 728 191 618 192 729 190 465 189 637 189 923 192 297 193 825	39 597 39 667 41 541 42 418 43 020 43 096 43 752 45 021 45 801 48 562 49 020 48 879	12 953 12 950 13 223 13 598 14 138 14 177 14 548 14 591 14 666 14 613 14 660 15 042	7 046 7 155 7 480 7 494 7 607 7 499 7 247 7 342 7 324 7 331 7 421 7 567	8 031 8 192 8 383 8 377 8 453 8 634 8 521 8 583 8 696 8 557 8 545 8 787	20 712 20 252 20 472 21 594 21 870 22 026 21 348 22 847 22 965 23 518 25 423 26 106	2 924 3 056 2 477 1 651 1 486 1 513 1 767 1 879 1 937 2 236 2 529 2 356	543 304 538 823 549 686 556 208 561 327 565 789 561 009 568 544 571 288 584 266 610 197 598 459	1999 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
298 457 292 522 303 591 301 378 301 979 292 800 288 057 293 934 299 546 295 900 288 991 290 297	198 748 203 867 204 115 211 843 205 484 206 373 212 356 221 197 226 016 234 839 235 939 226 932	47 522 47 818 47 277 47 099 48 011 49 471 50 994 54 216 56 936 60 097 62 304 59 360	15 395 15 376 15 718 16 187 16 368 16 539 17 099 17 502 17 481 17 376 17 354 17 172	7 655 7 541 7 763 7 844 7 810 8 032 8 025 8 143 8 234 8 659 8 609 8 839	9 029 8 877 8 949 9 090 9 049 9 418 9 252 9 289 9 212 9 133 9 156	26 522 27 628 27 813 29 108 30 110 28 991 29 246 30 769 30 355 32 272 33 085 32 953	2 606 2 794 2 407 1 844 1 825 1 877 2 150 2 330 2 469 2 808 3 017 3 041	605 933 606 423 617 633 624 394 620 636 613 502 617 245 637 343 650 326 661 163 658 432 647 749	2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
309 082 308 867 316 014 301 281 302 591 330 016 322 672 310 006 322 620 316 055 319 868 334 904	215 700 214 317 216 284 219 510 222 698 224 688 223 613 210 284 219 358 221 532 225 626 231 734	59 669 62 902 64 950 66 193 70 054 68 929 69 491 69 974 69 321 73 298 74 844 73 045	17 313 17 462 18 155 18 559 18 722 17 029 19 045 18 824 18 811 18 924 18 835 19 595	9 295 10 057 10 142 10 157 10 270 10 240 10 248 9 718 10 057 10 131 10 179 10 337	9 226 9 414 9 523 9 551 9 508 9 604 9 551 8 849 9 626 9 638 9 581 9 838	34 557 38 992 36 529 40 449 40 345 38 302 40 148 41 540 43 008 44 802 42 089 37 931	3 210 3 363 2 845 1 935 2 059 2 453 2 700 2 772 2 978 3 189 3 507 3 618	658 053 665 376 674 442 667 636 676 245 701 260 697 469 671 968 695 779 697 569 704 529 721 000	2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
331 086 321 040 327 490 330 207 329 056 323 501 315 686 303 877 306 525 301 928 318 881 316 005	235 251 227 781 226 080 231 234 231 273 220 913 219 469 214 046 208 415 211 622 208 344 207 488	74 880 73 562 74 973 76 791 77 055 76 960 69 836 69 104 65 863 70 019 71 759 69 946	19 803 19 815 20 286 21 336 21 197 21 194 21 288 18 788 17 875 18 086 21 075 21 232	10 258 10 240 10 026 10 055 9 911 9 867 9 771 10 070 9 555 9 678 9 435 9 331	9 951 9 956 10 019 10 019 9 909 9 895 10 020 9 396 9 146 9 213 10 333 10 316	34 189 34 677 32 262 30 296 30 317 29 276 27 318 40 711 40 862 42 831 25 167 25 045	3 731 3 918 3 312 2 142 2 248 2 383 2 683 2 855 2 827 3 046 2 670 3 256	719 147 700 991 704 446 712 080 710 966 693 990 676 072 668 847 661 067 666 424 667 664 662 618	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.

Somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois 1) 2)

1. Actif						,			
En fin de période	Caisse	Créances	aux établissements de crédit	aux administrations publiques	aux autres secteurs	Portefeuille de titres autres que les actions	émis par des établissements de crédit	émis par des administrations publiques	émis par d'autres entités
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2000	331	447 130	319 071	7 915	120 144	155 419	77 083	47 836	30 500
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	278 284 285 296 311 303 295 285 282 322 296 254	461 269 457 206 470 843 457 997 462 007 487 347 477 515 457 152 478 711 479 366 490 408 510 236	336 438 334 637 340 424 330 095 330 600 347 535 341 838 325 339 344 750 347 951 351 966 366 488	8 368 7 721 8 009 7 507 8 183 7 355 6 794 7 862 7 418 6 755 7 904 7 443	116 463 114 848 122 410 120 395 123 224 132 458 128 883 123 950 126 543 124 661 130 538 136 305	151 031 157 376 155 848 158 722 163 146 165 037 166 938 164 166 165 313 164 999 163 186 162 092	77 489 80 833 81 104 81 681 83 408 83 739 84 397 82 997 82 509 80 336 79 093	42 311 44 238 42 397 43 753 45 996 46 649 47 550 46 197 48 521 48 907 48 236 48 390	31 231 32 305 32 347 33 287 33 742 34 649 34 991 34 972 34 283 34 717 34 614 34 609
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	433 306 279 276 272 265 236 209 206 233 228 268	510 892 492 975 498 005 508 574 507 381 499 768 482 105 473 788 468 181 471 059 473 178 472 870	373 350 357 115 360 912 371 087 373 366 363 163 350 417 341 709 337 570 343 303 343 969 346 217	6 917 7 304 6 754 7 020 6 845 6 734 7 645 7 560 7 013 6 588 7 854	130 625 128 557 130 339 130 466 127 170 129 871 124 954 124 434 123 051 120 743 122 621 118 799	162 100 162 087 162 714 160 567 161 544 155 201 156 220 157 515 155 762 157 601 157 198 153 684	80 035 78 493 78 302 77 265 77 406 75 128 75 484 75 037 74 201 75 321 74 388 73 308	47 213 48 398 47 737 47 213 47 866 44 381 45 285 46 798 46 278 47 537 48 032 46 801	34 852 35 196 36 675 36 089 36 272 35 692 35 451 35 680 35 283 34 743 34 778 33 575

2. Passif									
En fin de période	Dettes	envers les établissements de crédit	envers les administrations publiques	envers les autres secteurs	Dépôts à vue	Dépôts rembour- sables avec préavis	Dépôts à terme	Pensions	Titres de créance émis
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2000	521 170	296 330	16 487	208 353	65 252	7 146	133 565	2 390	44 536
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	529 442 525 936 537 681 527 486 530 788 558 658 550 670 526 828 548 897 545 208 553 287 573 841	316 318 311 899 325 355 311 578 311 316 341 548 334 576 314 895 333 262 329 183 331 072 346 422	10 431 10 555 9 612 9 443 9 358 7 448 7 850 7 067 7 313 7 778 7 554 15 028	202 693 203 482 202 714 206 464 210 115 209 663 208 244 204 865 208 322 208 248 214 661 212 391	69 870 68 917 68 269 71 117 75 734 74 041 69 846 67 576 74 358 69 742 75 514 67 134	8 677 6 325 6 750 7 059 7 865 7 356 7 359 6 884 7 060 8 672 6 916	121 772 125 800 125 238 126 462 124 423 125 517 129 001 128 281 124 666 129 196 127 977 135 607	2 374 2 440 2 457 1 826 2 093 2 509 2 041 1 650 2 414 2 250 2 498 2 734	44 864 49 171 48 587 48 997 52 282 51 864 51 205 50 548 52 956 53 453 52 306
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	573 138 556 045 560 529 569 210 567 298 552 863 540 890 533 150 526 860 528 910 528 860 524 592	340 022 329 908 336 944 337 544 336 920 328 702 323 631 318 608 314 703 317 678 317 746 314 052	12 446 11 273 11 366 11 028 11 365 10 681 10 901 6 560 6 487 7 140 7 181 8 015	220 671 214 864 212 219 220 638 219 013 213 480 206 357 207 982 205 670 204 092 203 933 202 525	76 539 71 814 69 403 71 469 66 916 72 584 68 493 69 964 69 186 65 006 65 238 59 826	7 626 7 527 7 136 7 362 7 351 6 223 5 926 5 967 5 900 6 491 7 781 6 666	134 550 133 774 132 729 139 697 142 403 131 920 130 528 131 369 129 909 132 060 130 423 135 126	1 957 1 749 2 951 2 110 2 343 2 753 1 410 682 675 535 491 907	53 312 53 778 55 097 55 255 55 972 50 983 53 342 53 544 52 909 54 652 55 845 54 900

Cette statistique est basée sur une collecte couvrant 95% de la somme des bilans des établissements de crédit.
Les données ont été extrapolées par la Banque centrale.
 Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

Instruments du marché monétaire	Portefeuille d'actions	émis par des établissements de crédit	émis par d'autres entités	Portefeuille de participations et de parts dans des entreprises liées	émis par des établissements de crédit	émis par d'autres entités	Actifs immobilisés	Autres actifs	Total de l'actif	En fin de période
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
3 885	5 443	1 296	4 147	7 321	5 314	2 007	3 309	24 911	647 749	2000
2 080 2 110 1 163 1 248 1 263 1 374 1 151 1 062 1 197 930 977 772	6 218 5 545 5 083 5 856 5 673 4 720 4 324 4 245 4 168 4 015 4 013 3 958	1 585 1 345 1 289 1 226 1 380 1 241 962 1 006 965 826 823 825	4 633 4 200 3 794 4 630 4 293 3 479 3 362 3 239 3 203 3 188 3 190 3 133	7 468 6 905 7 890 7 892 8 040 8 547 9 577 9 688 9 449 8 987 8 924 9 964	4 982 4 321 5 216 5 184 5 201 5 348 6 395 6 485 5 310 4 873 5 681 6 056	2 486 2 584 2 674 2 708 2 838 3 199 3 182 3 203 4 139 4 114 3 243 3 908	3 284 3 396 3 339 3 351 3 375 3 390 3 401 3 428 3 455 3 500 3 510 3 514	26 425 32 554 29 991 32 274 32 430 30 540 31 941 33 203 35 450 33 217 30 209	658 053 665 376 674 442 667 635 676 245 701 260 697 469 671 968 695 779 697 569 704 530 721 000	2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.
1 021 1 572 1 663 1 797 1 723 1 694 1 600 1 585 1 567 1 731 1 740 1 461	4 049 4 068 4 312 5 373 5 745 3 978 3 845 3 752 3 750 3 750 3 854 3 643	825 834 848 837 832 857 836 838 831 830 830	3 224 3 234 3 464 4 536 4 913 3 122 3 009 2 954 2 921 2 920 3 024 2 794	9 876 9 865 9 871 9 803 9 718 9 964 9 803 9 945 9 835 9 779 9 664 9 817	6 050 6 053 6 068 6 094 5 916 6 033 5 951 6 048 5 981 5 916 5 918 6 617	3 827 3 812 3 803 3 709 3 802 3 931 3 852 3 897 3 854 3 863 3 746 3 200	3 516 3 511 3 488 3 493 3 517 3 590 3 543 3 605 3 565 3 579 3 579 3 604	27 260 26 607 24 114 22 198 21 067 19 529 18 721 18 408 18 199 18 826 18 220	719 147 700 991 704 446 712 080 710 966 693 990 676 072 668 847 661 067 666 558 667 661 662 618	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.

Instruments		Eléments		Provisions		Autres	Total	
du marché monétaire	Capital	assimilables au capital	Réserves	et corrections de valeur	Résultats	passifs	du passif	En fin de période
10	11	12	13	14	15	16	17	
21 503	7 056	4 981	9 305	10 023	2 847	26 328	647 749	2000
								2001
21 556	7 293	5 027	9 072	9 980	2 974	27 845	658 053	jan.
23 581	7 252	4 438	8 941	10 160	3 053	32 844	665 376	fév.
24 087 23 845	7 318 7 240	5 115 5 147	9 731 10 116	10 176 10 205	2 579 1 808	29 168 32 792	674 442 667 635	mars avril
25 584	7 356	5 183	10 110	10 203	1 893	32 671	676 245	mai
24 989	7 254	5 719	10 307	10 209	2 305	29 955	701 260	juin
24 935	7 264	5 692	10 297	10 135	2 472	34 189	697 469	juil.
25 249	7 296	5 650	10 243	10 046	2 692	32 758	671 968	août
25 747	7 211	5 638	10 235	10 212	2 767	34 524	695 779	sept.
26 901	7 220	5 635	10 250	10 154	2 977	36 268	697 569	oct.
27 885	7 196	5 648	10 147	10 085	3 268	33 560	704 530	nov.
27 598	7 258	5 693	10 944	10 304	3 366	29 689	721 000	déc.
								2002
28 427	7 230	5 779	11 181	10 497	3 511	26 072	719 147	jan.
26 521	7 235	5 760	11 185	10 499	3 697	26 272	700 991	fév.
26 574	7 234	5 751	11 635	10 448	3 094	24 085	704 446	mars
27 673 27 656	7 079 7 243	5 521 5 687	12 371 12 479	10 405 10 395	1 971 2 081	22 595 22 155	712 080 710 966	avril mai
27 656 29 507	7 243 7 352	5 773	12 479	10 395	2 304	22 155	693 990	mai juin
23 519	7 352 7 357	5 766	12 7 7 9	10 608	2 524	19 556	676 072	juil.
23 717	7 411	5 818	12 705	10 871	2 640	18 991	668 847	août
23 493	7 349	5 754	12 564	10 745	2 614	18 779	661 067	sept.
24 435	7 331	5 744	12 528	10 546	2 803	19 609	666 558	oct.
25 186	7 807	5 373	12 461	11 126	2 606	18 397	667 661	nov.
24 631	7 792	5 412	12 617	11 040	3 165	18 469	662 618	déc.

Tableau 3.4.3 Bilan agrégé des établissements de crédit luxembourgeois 1)

1. Actif					,	D . C . H			
	Caisse	Créances	sur les établissements de crédit	sur les administrations publiques	sur les autres secteurs	Portefeuille de titres autres que les actions	émis par des établissements de crédit	émis par des administrations publiques	émis par d'autres entités
•••••	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2003 jan. fév. mars avril	244 226 234 242	480 044 469 145 472 147 470 162	353 100 345 070 351 540 350 736	7 252 5 943 5 991 5 878	119 692 118 132 114 616 113 549	155 907 159 616 158 207 157 609	73 616 74 517 74 487 72 854	46 947 49 373 47 898 48 950	35 343 35 726 35 822 35 804
2. Passif									
	Dettes	envers des établissements de crédit	envers les administrations publiques	envers les autres secteurs	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Dépôts remboursables avec préavis	Pensions	Titres de créance émis
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2003 jan. fév. mars avril	530 366 525 583 529 119 531 897	311 065 312 506 312 455 313 658	7 544 7 889 7 731 8 189	211 756 205 188 208 933 210 050	70 889 66 319 68 959 67 050	131 061 128 102 128 099 131 880	8 503 9 555 10 823 9 936	1 303 1 212 1 052 1 184	78 621 78 264 77 332 73 988

Source: BCL

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

 $(en\ millions\ de\ EUR;\ donn\'ees\ brutes,\ encours\ en\ fin\ de\ p\'eriode)$

Parts d'OPC monétaires	Portefeuille d'actions	émises par des établissements de crédit	émises par d'autres entités					Autres créances	Total de l'actif	
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
61 140	6 690 8 065	2 475 3 871	4 215 4 194	3 574 4 496	2 484 2 898	1 090 1 598	3 690 3 705	16 827 16 784	667 036 662 177	2003 jan. fév.
134 138	6 457 5 700	3 133 1 497	3 324 4 203	6 709 7 773	3 981 4 455	2 728 3 318	3 668 3 655	16 463 16 062	664 019 661 341	mars avril

Capital 10	Eléments assimilables au capital 11	Réserves 12	Provisions 13	Corrections de valeur 14	Résultats 15	Autres exigibilités 16	Total du passif 17	
8 490 8 492 8 586 8 592	5 336 5 329 6 355 7 090	12 541 12 542 12 710 12 821	4 422 4 397 3 803 3 304	6 745 6 768 6 339 5 252	3 265 3 599 3 317 2 243	17 250 17 203 16 458 16 153	667 036 662 177 664 019 661 341	2003 jan. fév. mars avril

Tableau 3.5.1

Origine géographique des établissements de crédit établis au Luxembourg

						Origine géo	graphique ¹				
En fin de période	Nombre de banques	UEBL	Allemagne	France	Italie	Suisse	Scandinavie	Etats-Unis	Japon	Autres pays ³	Joint ventures multi- nationales ³
1970	37	14	3	4		4		7		2	3
1971	43	14	6	4		4		8		3	4
1972	51	14	12	4		4		10		3	4
1973	70	14	16	4		4	2	16	1	5	8
1974	76	13	16	5	1	4	3	15	2	7	10
1975	76	12	16	5	1	5	3	15	2	7	10
1976	78	12	15	5	2	6	8	12	2	7	9
1977	90 07	12	20	6	3	6	10	13	3	8	9
1978 1979	97 108	12 12	24 28	6 6	4 5	6 6	13 14	12 11	4 4	8 12	8 10
1979	111	12	26 29	6	5 5	7	14 14	11	4	12	10
1980	115	13	29 29	7	6	7	14	11	4	12	12
1982	115	13	30	8	7	8	14	10	4	12	9
1983	114	12	31	8	7	7	14	11	4	13	7
1984	115	12	28	8	8	7	15	10	5	15	7
1985	118	12	29	7	8	7	16	11	6	16	6
1986	122	12	30	8	9	8	16	11	7	14	7
1987	127	15	30	8	10	10	16	9	7	15	7
1988	143	16	36	9	9	12	17	9	8	21	6
1989	166	19	38	14	9	14	21	11	9	25	6
1990	177	22	38	20	11	16	20	12	9	24	5
1991	187	25	40	21	13	17	20	10	9	28	4
1992	213	24	63	21	15	17	23	10	9	28	3
1993	218	25	67 72	21	16	17	19	10	9	32 25	2
1994	222	26	72 70	21	18	17	14	10	9	35 36	0
1995 1996	220 221	27 27	70 70	19 18	18 20	17 17	14 14	10 8	9 9	36 38	0 0
1990	215	27	70 67	17	20	16	14	8	9	39	0
1998	209	27	64	18	22	15	11	7	9	36	0
1999	210	27	65	18	23	13	11	, 7	9	37	0
2000	202	25	61	16	21	15	10	9	5	40	0
2001											
mars	198	25	61	16	21	15	9	9	5	37	0
avril	197	25	60	16	21	15	9	9	5	37	0
mai	198	26	60	16	21	15	9	9	5	37	0
juin	197	26	60	15	21	15	9	9	5	37	0
juil.	197	26	60	15	21	15	9	9	5	37	0
août	197	26	60	15	21	15	9	9	5	37	0
sept.	196	26	60	15	21	14	9	9	5	37	0
oct.	196	25	60 F0	15 15	21	14	10	9 9	5	37 27	0
nov. déc.	194 189	24 24	59 58	15 15	21 21	14 13	10 10	9	5 5	37 34	0 0
2002											
jan.	187	24	57	15	20	13	10	9	5	34	0
fév.	185	24	55 55	15	20	13	10	9	5	34	0
mars	185	24	56	15	20	12	10	9	5	34	0
avril	185	24	56	15	20	12	10	9	5	34	0
mai	184	24	55	15	20	12	10	9	5	34	0
juin	184	24	55	16	19	12	10	9	5	34	0
juil.	183	23	55	16	19	12	10	9	5	34	0
août	183	23	56	16	19	11	10	9	5	34	0
sept.	182	23	56	16	18	11	10	9	5	34	0
oct.	181 170	23	56	16	18	11	10	9	5	33	0
nov. déc.	179 177	22	55 55	16 15	18 17	11	10 10	9 9	5	33 33	0
uec.	177	22	ວວ	15	17	11	10	9	5	33	0

¹⁾ Nombre de banques par pays d'origine de la majorité de l'actionnariat.

²⁾ Dont à la dernière date disponible: Israël (5), Brésil (4), Chine, Rép. pop. (3), Portugal (3), Russie (1), Pays-Bas (5), Royaume-Uni (5), Bermudes (1), Liechtenstein (1), Corée du Sud (1), Turquie (1), Grèce (1), Hong-Kong (1), Islande (2).

³⁾ Banques dans lesquelles aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires de la même nationalité ne détient plus de 50% du capital.

Tableau 3.5.2

Origine géographique des établissements de crédit établis au Luxembourg

								Origin	ie géogra	phique							
En fin de période	Total	Allemagne	Belgique / Luxembourg	Brésil	Chine	Danemark	Etats-Unis	France	Israël	Italie	Japon	Pays-Bas	Portugal	Grande- Bretagne	Suisse	Suède	Autres
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		1.0			16	17
2003 jan. fév. mars avril	178 179 178 178	56 56 55 55	19 19 19 19	4 4 4 4	4 4 4 4	2 2 2 2	6 6 6	17 18 18 18	3 3 3 3	17 17 17 17	5 5 5 5	4 4 4 4	4 4 4 4	5 5 5 5	13 13 13 13	7 7 7 7	12 12 12 12

Source: CSSF

Tableau 3.6 Situation de l'emploi dans les établissements de crédit et les autres professionnels du secteur financier ¹⁾

En fin	Í	Dirigeant:	ς	1	Employés			Ouvriers		Tota	l du perse	onnel	En %
de période	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	de l'emploi total²
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
		, ,		, ,		·····′		,	10	11	12	13	14
Total													
1998	3 227	643	3 870	8 969	9 437	18 406	49	101	150	12 245	10 181	22 426	9,3
dont banques	2 893	576	3 469	7 840	8 371	16 211	47	87	134	10 780	9 034	19 814	
1999	3 477	758	4 235	9 517	10 128	19 645	37	68	105	13 031	10 954	23 985	9,5
dont banques	3 119	670	3 789	8 362	8 961	17 323	34	51	85	11 515	9 682	21 197	
2000	3 789	889	4 678	10 418	11 341	21 759	37	65	102	14 244	12 295	26 539	9,9
dont banques	3 367	783	4 150	9 020	9 782	18 802	35	48	83	12 422	10 613	23 035	
juin 2001 [.]	4 085	1 005	5 090	10 639	11 708	22 347	43	97	140	14 767	12 810	27 577	9,9
dont banques	3 579	882	4 461	9 131	9 969	19 100	33	80	113	12 743	10 931	23 674	
sept. 2001	4 123	1 050	5 173	10 763	11 850	22 613	37	72	109	14 923	12 972	27 895	9,9
dont banques	3 586	913	4 499	9 198	10 040	19 238	32	49	81	12 816	11 002	23 818	-
déc. 2001	4 158	1 052	5 210	10 863	11 893	22 756	42	85			13 030	28 093	10,1
dont banques	3 592	918	4 510	9 232	10 057	19 289	33	62	95	12 857	11 037	23 894	
mars 2002	4 194	1 102	5 296	10 761	11 815	22 576	36	72		•	12 989	27 980	9,9
dont banques	3 612	958	4 570	9 098	9 902	19 000	32	49		12 742		23 651	-/-
juin 2002	4 254	1 116	5 370		11 820	22 535	54	75		15 023		28 034	9,8
dont banques	3 650	967	4 617	9 055	9 897	18 952	49	49		12 754		23 667	3,0
sept. 2002	4 271	1 137	5 408		11 733	22 463	35	74			12 944	27 980	9,7
dont banques	3 668	983	4 651	9 043	9 819	18 862	31	74 47		12 742	-	23 591	۱,۱
déc. 2002	4 266	1 136	5 402		11 595	22 188	29	47 74		14 888		27 693	9,7
	3 652	977	4 629	8 943	9 657	18 600	29 25	74 46		12 620		27 693	5,1
dont banques mars 2003	4 379	1 198	5 577	8 943 10 394		21 858	30	46 70		14 803		23 300 27 535	9,5
dont bangues	3 772	1 040	4 812	8 698	9 551	18 249	24	70 47		12 494			9,5
dont banques	3 1 1 2	1 040	4012	0 030	9 331	10 243	24	47	/ 1	12 434	10 030	23 132	
Luxembourgeois													
1998	998	211	1 209	3 575	3 489	7 064	20	15	35	4 593	3 715	8 308	37,0
dont banques	925	186	1 111	3 375	3 306	6 681	20	15	35	4 320	3 507	7 827	37,0
1999	1 004	223	1 227	3 517	3 487	7 004	15	9	24	4 536	3 719	8 255	34,4
				: :									34,4
dont banques	923	203	1 126	3 342	3 305	6 647	15	9	24	4 280	3 517	7 797	24.4
2000	1 054	222	1 276	3 453	3 584	7 037	17	10	27	4 524	3 816	8 340	31,4
dont banques	960	204	1 164	3 257	3 386	6 643	16	10	26	4 233	3 600	7 833	20.2
juin 2001	1 115	244	1 359	3 394	3 550	6 944	15	42	57	4 524	3 836	8 360	30,3
dont banques	997	226	1 223	3 197	3 335	6 532	13	42	55	4 207	3 603	7 810	
sept. 2001	1 119	252	1 371	3 357	3 539	6 896	14	11	25	4 490	3 802	8 292	29,7
dont banques	999	231	1 230	3 163	3 328	6 491	12	11	23	4 174	3 570	7 744	
déc. 2001	1 123	245	1 368	3 397	3 564	6 961	18	14	32	4 538	3 823	8 361	29,8
dont banques	994	223	1 217	3 163	3 314	6 477	12	12	24	4 169	3 549	7 718	
mars 2002	1 132	252	1 384	3 321	3 508	6 829	14	15	29	4 467	3 775	8 242	29,5
dont banques	1 006	228	1 234	3 098	3 237	6 335	12	11	23	4 116	3 476	7 592	
juin 2002	1 131	248	1 379	3 301	3 485	6 786	14	16	30	4 446	3 749	8 195	29,2
dont banques	1 004	223	1 227	3 080	3 211	6 291	12	12	24	4 096	3 446	7 542	
sept. 2002	1 131	247	1 378	3 265	3 437	6 702	12	14	26	4 408	3 698	8 106	29,0
dont banques	1 007	221	1 228	3 045	3 164	6 209	10	10	20	4 062	3 395	7 457	
déc. 2002	1 153	252	1 405	3 249	3 415	6 664	12	16	28	4 414	3 683	8 097	29,2
dont banques	1 001	220	1 221	3 028		6 161	10	10	20	4 039		7 402	
mars 2003	1 206	250	1 456	3 365	3 578	6 943	13	11	24	4 584	3 839	8 423	30,6
dont banques	1 071	219	1 290	3 126	3 317	6 443	9	10	19	4 206	3 546	7 752	
•													
Etrangers						44.5:-							
1998	2 229	432	2 661	5 394	5 948	11 342	29	86	115	7 652		14 118	63,0
dont banques	1 968	390	2 358	4 465	5 065	9 530	27	72	99	6 460	5 527	11 987	
1999	2 473	535	3 008	6 000	6 641	12 641	22	59	81	8 495	7 235	15 730	65,6
dont banques	2 196	467	2 663	5 020	5 656	10 676	19	42	61	7 235	6 165	13 400	
2000	2 735	667	3 402	6 965	7 757	14 722	20	55	75	9 720	8 479	18 199	68,6
dont banques	2 407	579	2 986	5 763	6 396	12 159	19	38	57	8 189	7 013	15 202	
juin 2001 ·	2 970	761	3 731	7 245	8 158	15 403	28	55	83	10 243	8 974	19 217	69,7
dont banques	2 582	656	3 238	5 934	6 634	12 568	20	38	58	8 536	7 328	15 864	·
sept. 2001	3 004	798	3 802	7 406	8 311	15 717	23	61	84	10 433	9 170	19 603	70,3
dont banques	2 587	682	3 269	6 035	6 712	12 747	20	38	58	8 642	7 432	16 074	,
déc. 2001	3 035	807	3 842	7 466	8 329	15 795	24	71		10 525		19 732	70,2
dont banques	2 598	695	3 293	6 069	6 743	12 812	21	50	71	8 688	7 488	16 176	,
mars 2002	3 062	850	3 912	7 440	8 307	15 747	22	57		10 524		19 738	70,5
dont banques	2 606	730	3 336	6 000	6 665	12 665	20	38	58	8 626	7 433	16 059	,-
juin 2002	3 123	868	3 991	7 414	8 335	15 749	40	59		10 577		19 839	70,8
dont banques	2 646	744	3 390	5 975	6 686	12 661	37	37	74	8 658	7 467	16 125	. 5,5
		890	4 030	7 465		15 761	23	60		10 628		19 874	71,0
		. 020			6 655	12 653	23	37	58	8 680	:		, 1,0
sept. 2002	3 140 2 661		3 √123	5 qux						UCU.			
dont banques	2 661	762	3 423	5 998 7 344								16 134 19 596	70.9
dont banques déc. 2002	2 661 3 113	762 884	3 997	7 344	8 180	15 524	17	58	75	10 474	9 122	19 596	70,8
dont banques déc. 2002 dont banques	2 661 3 113 2 651	762 884 757	3 997 3 408	7 344 5 915	8 180 6 524	15 524 12 439	17 15	58 36	75 51	10 474 8 581	9 122 7 317	19 596 15 898	
dont banques déc. 2002	2 661 3 113	762 884	3 997 3 408 4 121	7 344	8 180 6 524 7 886	15 524	17	58	75 51	10 474	9 122 7 317 8 893	19 596	70,8 69,4

Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.
 Pour le sous-tableau «Total», il s'agit de l'effectif total des établissements de crédit et des autres professionnels du secteur financier par rapport à l'emploi intérieur. En ce qui concerne les sous-tableaux «Luxembourgeois» et «Etrangers», il s'agit de l'effectif total de chacune de ces deux catégories par rapport à l'emploi total du secteur financier.

Tableau 3.7 Taux de rendements significatifs au Luxembourg

(en pourcentage)

En fin de période	-	oargne ordinaires au L	·	Taux hypothécaire au Luxembourg	Taux de rendement en Bourse des titres à revenu fixe ²
1	Taux de base 2	Prime de fidélité 3	Prime d'épargne ^ŋ 4	5	6
•••••	÷		4		
1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999	5,00 4,00 3,75 3,50 4,75 4,75 4,75 5,00 4,00 4,00 3,50 2,50 2,25 2,00 2,00	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,25 1,25 1,00 1,00 1,00 0,50 0,50 0,50	1,50 1,50 1,50 2,00 3,25 3,25 3,25 2,75 2,25 1,25 1,00 0,50 0,50	8,25 7,25 7,00 6,75 8,00 8,25 8,25 8,25 7,00 6,50 6,00 5,50 5,25 5,00	9,25 7,37 7,15 7,21 8,43 9,44 9,00 8,60 7,15 8,02 6,54 5,96 5,65 4,68 5,52
2000 2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	3,35 3,35 3,35 3,35 3,35 3,35 3,35 3,35	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	5,98 5,98 5,98 5,76 5,76 5,76 5,35 5,35 5,35 5,24 5,24 5,24 4,76	5,74 5,56 5,50 5,41 5,47 5,62 5,55 5,58 5,35 5,23 5,06 4,93 5,21
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	1,85 1,85 1,85 1,85 1,85 1,85 1,85 1,85	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	4,76 4,76 4,76 4,23 4,23 4,51 4,51 4,51 4,44 4,44 4,44	5,31 5,42 5,61 5,56 5,61 5,47 5,36 5,19 4,95 5,09 5,05 4,83
2003 jan. fév. mars avril	1,35 1,35 1,35 1,10	0,50 0,50 0,50 0,50	0,50 0,50 0,50 0,50	4,40 4,40 4,04 4,04	4,65 4,46 4,34 4,44

Source: BCEE, Bourse de Luxembourg

¹⁾ La prime d'épargne, qui existe depuis janvier 1986, est calculée sur l'augmentation nette des dépôts en cours d'année.
2) Titres en LUF jusqu'au 31 décembre 1998 et titres en EUR depuis le 1^{er} janvier 1999.

Le taux de rendement en Bourse des titres à revenu fixe est calculé comme étant la moyenne des rendements

quotidiens observés au cours de la période de référence.

Tableau 3.8 Crédits immobiliers consentis pour des immeubles situés au Luxembourg 1) 2) 3)

(en millions de EUR)

Période	Total des		ç	Crédits au ecteur résidenti	x résidents el			Crédits aux
1 erioae	crédits	Total des		Crédits aux	eı Crédits aux	Secteur non	Secteur	non-résidents
	immobiliers	crédits aux résidents	Total du secteur résidentiel	non- promoteurs	promoteurs	résidentiel	communal	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1991	1 358	1 352	1 099	909	190	200	52	6
1992	1 459	1 417	1 083	947	136	176	158	42
1993	1 394	1 390	991	887	104	168	231	4
1994	1 362	1 353	1 040	939	101	205	108	9
1995	1 450	1 432	1 098	992	106	252	83	18
1996	1 386	1 376	1 163	1 084	79	135	78	11
mars	348	343	286	258	28	51	7	4
juin	355	354	309	287	22	25	20	2
sept.	301	298	268	258	9	18	13	3
déc.	383	380	300	281	19	41	39	2
1997	1 432	1 428	1 263	1 207	56	131	34	4
mars	332	331	285	276	9	37	9	1
juin	397	396	336	313	23	45 22	16	1
sept.	330	329 371	303	292 227	11 12	23	3 6	1 2
déc.	373	371	340	327	13	25	б	2
1998	1 896	1 859	1 483	1 406	77	197	179	37
mars	449	448	372	351	21	22	54	1
juin	532	501	417	391	26	63	21	31
sept.	455	453	385	360	25	51	17	2
déc.	460	457	309	304	5	61	87	3
1999	2 203	2 140	1 651	1 542	109	371	118	63
mars	579	577	389	378	11	167	21	2
juin	540	530	418	388	30	71	41	10
sept.	523	515	428	396	32	49	38	8
déc.	561	518	416	380	36	84	18	43
2000	2 314	2 166	1 676	1 561	115	366	124	148
mars	549	534	435	393	42	53	46	15
juin	544	538	426	390	36	88	24	6
sept.	582 639	516 578	391 424	369 409	22 15	106 119	19 35	66 61
déc.	039	5/8	424	409	15	119	33	וס
2001	2 734	2 648	1 906	1 790	116	512	230	86
mars	674	612	455	424	31	124	33	62
juin	781	771	500	466	34	151	120	10
sept.	618	610	430	423	7	131	49	8
déc.	661	655	521	477	44	106	28	6
2002	3 131	3 025	2 308	2 117	191	460	257	106
mars	767	761	538	467	71	82	141	6
juin	765	752	619	563	56	113	20	13
sept.	706	702	534	502	32	139	29	4
déc.	893	810	617	585	32	126	67	83
2003	050	007	C4.4	F02	22	466		42
mars	850	837	614	592	22	166	57	13

¹⁾ L'encadrement du crédit immobilier a été aboli le 1.10.1975.

Les montants n'incluent pas les crédits immobiliers accordés par des institutions ou organismes autres que les établissements de crédit (p. ex. Caisse de Pension des Employés Privés).

2) Il s'agit uniquement des crédits immobiliers nouvellement accordés au cours du trimestre.

3) Les données ont été modifiées pour tenir compte des informations nouvelles. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

Tableau 4.1

Activité bancaire internationale: ventilation géographique 1) 2) 3)

(en milliards de USD)

				Zo	nes géographiqu	ues	······································			
En fin de période	Pays recensés	Autres pays de l'Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Etats-Unis, Canada	Amérique latine	Centres «offshore»	Moyen-Orient	Japon, Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique	Autres pays	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Banques d	e la zone re	censée 4)								
Actifs										
1994	2 566,8	56,3	40,5	401,5	73,5	105,1	35,4	390,9	210,4	3 880,4
1995	2 816,0	72,8	45,1	430,4	74,0	126,8	39,0	432,0	268,6	4 304,7
1996	2 976,6	83,7	51,2	476,1	81,6	130,3	35,6	438,7	297,3	4 571,1
1997	3 164,4	90,0	71,3	592,1	92,4	167,4	40,6	452,9	275,4	4 946,5
1998	3 743,9	107,5	71,6	630,8	94,7	256,5	39,1	519,1	159,5	5 622,6
//										
1999	3 657,7	164,1	93,6	782,7	105,5	277,8	52,9	439,3	217,2	5 790,7
Passifs						-				
1994	2 602,9	84,5	21,2	237,0	43,4	165,1	128,5	164,3	470,5	3 920,4
1995	2 813,0	102,6	30,3	280,6	52,0	189,2	130,8	192,4	605,9	4 396,8
1996	2 902,3	111,8	30,3	340,7	59,5	221,8	142,4	186,8	698,8	4 694,4
1997	2 952,9	116,9	36,1	404,1	58,8	248,0	138,2	236,0	820,0	5 011,0
1998 //	3 366,7	107,0	32,7	443,6	61,0	389,7	139,9	341,0	751,7	5 633,2
1999	3 051,6	123,5	51,2	630,3	75,9	479,1	146,6	370,1	1 045,2	5 973,6
dont: étab	lissements d	e crédit au l	uxembourg	 J	•	·····				
Actifs										
1994	400,9	4,9	3,4	18,2	6,2	7,8	2,2	15,1	17,4	476,1
1995	432,6	5,3	3,1	21,6	6,2	9,3	2,3	17,2	24,3	521,9
1996	422,1	6,0	3,7	23,1	5,5	9,2	1,6	18,4	25,0	515,5
1997	396,5	8,2	4,9	21,7	6,2	8,8	2,4	16,2	27,3	492,2
1998 //	453,1	8,8	5,0	25,2	5,6	15,0	1,8	9,9	26,1	550,7
1999	396,4	11,8	5,0	28,6	5,4	13,6	2,0	9,0	23,5	495,3
Passifs										
1994	384,8	8,0	1,0	4,7	1,5	13,5	2,8	3,5	27,5	447,3
1995	408,2	9,0	1,4	5,5	1,8	15,6	3,5	4,5	44,7	494,2
1996	395,4	10,0	1,4	6,4	1,8	18,0	3,2	5,7	48,7	490,6
1997	372,8	10,4	2,2	7,1	2,2	15,9	2,7	5,6	53,4	472,3
1998 //	405,8	10,5	1,6	7,6	2,5	16,2	2,0	5,5	58,3	510,0
1999	301,3	11,8	1,9	8,3	2,9	18,6	2,8	5,9	41,2	394,6

Source: BRI et BCL

¹⁾ Pour des raisons d'ordre technique, il n'est pas possible de compléter ce tableau au-delà de décembre 1999.

²⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

³⁾ Jusque septembre 1998, cette statistique récense les actifs et les passifs des non-résidents libellés dans des devises étrangères. A partir du troisième trimestre de l'année 1994, les actifs et les passifs des résidents sont également inclus dans la statistique.

Depuis mars 1999, cette statistique recense les actifs et passifs des non-résidents quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle les opérations sont libellées.

⁴⁾ La zone recensée comprend les pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, depuis 1977 Autriche, Danemark et Irlande, depuis fin 1983 Espagne, Finlande et Norvège.

Enright Pays receives Autres pays de l'Europe de					es	nes géographiqu	Zo				
Banques de la zone recensée « Actifs 1994	Total	Autres pays	Australie, Nouvelle-Zélande,	Moyen-Orient					de l'Europe	Pays recensés	
Actifs 1994 66,1 1,5 1,0 10,3 1,9 2,7 0,9 10,1 5,4 1995 65,4 1,7 1,0 10,0 1,7 2,9 0,9 10,0 6,2 1996 65,1 1,8 1,1 10,4 1,8 2,9 0,8 9,6 6,5 1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8 1,6 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 2,1 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,1 1,1 1,1 1,1 1	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
1994 66,1 1,5 1,0 10,3 1,9 2,7 0,9 10,1 5,4 1995 65,4 1,7 1,0 10,0 1,7 2,9 0,9 10,0 6,2 1996 65,1 1,8 1,1 10,4 1,8 2,9 0,8 9,6 6,5 1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8 // 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 7,6 1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 3,3 4,2 12,0 1995 64,0 2,3 0,7 6,4 1,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 // 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,1 13,3 1,9 1,2 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 5,8 1,1 1,2 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0									censée 4)	e la zone red	Banques d
1995 65,4 1,7 1,0 10,0 1,7 2,9 0,9 10,0 6,2 1996 65,1 1,8 1,1 10,4 1,8 2,9 0,8 9,6 6,5 1997 64,0 1,8 1,4 12,0 1,9 3,4 0,8 9,2 5,6 1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8 1/1 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,0 14,9 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 1/1 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,5 5,5 1994 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0											Actifs
1995 65,4 1,7 1,0 10,0 1,7 2,9 0,9 10,0 6,2 1996 65,1 1,8 1,1 10,4 1,8 2,9 0,8 9,6 6,5 1997 64,0 1,8 1,4 12,0 1,9 3,4 0,8 9,2 5,6 1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8 // 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 Passifs 1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 3,3 4,2 12,0 1995 64,0 2,3 0,7 6,4 1,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,0 14,9 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 // 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg **Actifs** 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 **Passifs** 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	5,4	10,1	0,9	2,7	1,9	10,3	1,0	1,5	66,1	1994
1996 65,1 1,8 1,1 10,4 1,8 2,9 0,8 9,6 6,5 1997 64,0 1,8 1,4 12,0 1,9 3,4 0,8 9,2 5,6 1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,4 13,8 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 1/1 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 1/1 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 0,4 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 3,5 1,9 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1/1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1/1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0		10,0					1,0		65,4	1995
1997 64,0 1,8 1,4 12,0 1,9 3,4 0,8 9,2 5,6 1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 1994 84,2 1,0 0,7 8,1 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1999 80,0 2,4 1,8 0,3 1,1 1,0 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0 1999 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0 1999 80,0 2,4 1,8 0,3 1,1 1,0 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0					1,8					
1998 66,6 1,9 1,3 11,2 1,7 4,6 0,7 9,2 2,8	100,0										1997
	100,0										
Passifs 1999 63,2 2,8 1,6 13,5 1,8 4,8 0,9 7,6 3,8 Passifs 1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 3,3 4,2 12,0 1995 64,0 2,3 0,7 6,4 1,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,0 14,9 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 // 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg Actifs 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 // 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 // 1999 80,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	,.	-,-	-,-	-,-	.,-	.,.	, =	.,-	-,-	,-	
1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 3,3 4,2 12,0 1995 64,0 2,3 0,7 6,4 1,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,0 14,9 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 // 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg ***Actifs** 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 0,5 3,3 5,5 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 1,8 0,9 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	3,8	7,6	0,9	4,8	1,8	13,5	1,6	2,8	63,2	
1994 66,4 2,2 0,5 6,0 1,1 4,2 3,3 4,2 12,0 1995 64,0 2,3 0,7 6,4 1,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,0 14,9 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 /// 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg ***Actifs** 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 0,5 3,3 5,5 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0											Passifs
1995 64,0 2,3 0,7 6,4 1,2 4,3 3,0 4,4 13,8 1996 61,8 2,4 0,6 7,3 1,3 4,7 3,0 4,0 14,9 1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 // 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg ***Actifs** 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 1999 80,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1999 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	12.0	4.2	3.3	4.2	1.1	6.0	0.5	2.2	66.4	
1996	100,0										
1997 58,9 2,3 0,7 8,1 1,2 4,9 2,8 4,7 16,4 1998 59,8 1,9 0,6 7,9 1,1 6,9 2,5 6,1 13,3 /// 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg **Pactifs** 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 /// 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 /// **Passifs** 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0										
1998	100,0										
// 1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg Actifs 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 /// 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0										
1999 51,1 2,1 0,9 10,6 1,3 8,0 2,5 6,2 17,5 dont: établissements de crédit au Luxembourg **Pactifs** 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 **Passifs** 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	.5,5	٥, .	-,5	0,5	.,.	,,,5	0,0	.,,5	33,0	
Actifs 1994	100,0	17,5	6,2	2,5	8,0	1,3	10,6	0,9	2,1	51,1	
Actifs 1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 // 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0								uxembourg	e crédit au l	lissements d	dont: étab
1994 84,2 1,0 0,7 3,8 1,3 1,6 0,5 3,2 3,7 1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0											
1995 82,9 1,0 0,6 4,1 1,2 1,8 0,4 3,3 4,7 1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 // 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	3,7	3,2	0,5	1,6	1,3	3,8	0,7	1,0	84,2	
1996 81,9 1,2 0,7 4,5 1,1 1,8 0,3 3,6 4,8 1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0										
1997 80,6 1,7 1,0 4,4 1,3 1,8 0,5 3,3 5,5 1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 // 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 // Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0					-					
1998 82,3 1,6 0,9 4,6 1,0 2,7 0,3 1,8 4,7 // 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 // Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0					•				: :	
// 1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0										
1999 80,0 2,4 1,0 5,8 1,1 2,8 0,4 1,8 4,7 Passifs 1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	1 -	,		,		, -		-,-	, -	,-	
1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	4,7	1,8	0,4	2,8	1,1	5,8	1,0	2,4	80,0	
1994 86,0 1,8 0,2 1,1 0,3 3,0 0,6 0,8 6,1 1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0											Passifs
1995 82,6 1,8 0,3 1,1 0,4 3,2 0,7 0,9 9,0	100,0	6,1	0,8	0,6	3,0	0,3	1,1	0,2	1,8	86,0	
	100,0										
סצפו סט,ס ב,0 טעס	100,0	9,9	1,2	0,7	3,7	0,4	1,3	0,3	2,0	80,6	1996
1997 78,9 2,2 0,5 1,5 0,5 3,4 0,6 1,2 11,3	100,0										
1998 79,6 2,1 0,3 1,5 0,5 3,2 0,4 1,1 11,4	100,0										1998
// 1999 76,3 3,0 0,5 2,1 0,7 4,7 0,7 1,5 10,4	100,0	10,4	1,5	0,7	4,7	0,7	2,1	0,5	3,0	76,3	

Tableau 4.1.1 Activité bancaire internationale: ventilation géographique 1) 2) 3)

(en milliards de USD)

				Zoi	nes géographiq	ues					
En fin de période	Pays recensés	Etats-Unis, Canada	Japon, Australie	Autres pays développés	Centres «offshore»	Autres pays de l'Afrique et du Moyen-Orient		Autres pays de l'Europe	Autres pays d'Amérique latine/ Caraïbes	Autres pays & Institutions Internationales	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Banques de	e la zone rec	censée 4)									
Actifs 2000 mars juin	3 922,0 3 903,5	858,2 857,3	302,2 312,0	66,9 69,9	367,4 388,5	99,4 98,4	98,7 93,7	139,9 141,2	108,9 108,1	114,3 116,8	6 078,0 6 089,5
sept. déc. 2001	3 751,0 4 041,1	892,8 665,0	307,2 575,8	67,7 46,9	396,4 423,5	97,0 99,8	88,9 85,0	137,3 147,8	107,3 110,2	116,5 120,4	5 962,1 6 315,5
mars juin sept. déc. 2002	4 285,4 4 095,5 4 438,6 4 147,9	659,9 679,1 646,2 682,4	646,2 624,6 609,8 662,5	48,1 47,9 55,7 52,6	421,4 417,8 434,7 592,8	94,5 92,2 92,4 89,9	83,7 83,7 82,8 82,8	141,2 135,2 143,0 141,9	110,5 110,3 111,2 110,6	128,9 127,0 139,4 111,2	6 619,9 6 413,3 6 753,8 6 674,5
mars juin sept.	4 181,1 4 687,7 4 829,1	705,0 749,5 743,5	587,7 658,9 635,7	53,3 61,8 92,5	617,3 652,4 681,9	90,5 97,6 94,8	87,5 91,4 94,3	142,5 152,3 149,3	109,9 113,5 108,5	135,9 145,1 156,3	6 710,8 7 410,2 7 585,8
Passifs 2000 mars juin sept. déc. 2001	3 262,0 3 207,7 3 061,7 3 239,0	711,6 713,7 748,5 779,2	266,9 254,6 258,8 270,3	68,6 70,4 68,9 68,4	627,7 621,7 621,9 669,9	197,6 203,2 215,5 228,5	83,4 85,1 90,2 92,5	86,2 91,4 98,4 101,9	77,3 75,8 78,3 82,9	904,8 914,1 907,0 977,5	6 286,2 6 237,8 6 149,2 6 510,1
mars juin sept. déc. 2002	3 466,1 3 281,4 3 537,3 3 326,1	898,6 883,6 859,2 906,1	272,0 267,6 233,1 214,8	67,2 63,0 73,4 64,1	675,0 667,4 668,4 952,0	242,6 244,3 246,5 233,6	95,9 102,0 97,8 94,5	104,6 106,5 110,8 117,7	81,4 82,2 86,6 81,8	994,8 1 013,7 1 120,7 925,5	6 898,2 6 711,7 7 034,0 6 916,2
mars juin sept.	3 332,1 3 708,8 3 849,0	952,2 983,3 954,3	209,0 222,9 217,0	63,1 72,7 73,4	948,2 998,2 1 004,4	223,9 235,7 241,1	93,6 98,1 91,1	117,9 128,4 128,7	74,3 77,3 74,9	929,8 995,8 999,1	6 944,1 7 521,2 7 633,0
dont: établ	issements d	e crédit au L	uxembourg								
Actifs 2000											
mars juin sept. déc. 2001	403,7 401,6 385,5 411,7	25,6 26,4 26,9 28,6	4,3 5,2 4,6 4,3	5,7 5,7 4,6 4,9	16,8 16,4 16,6 19,3	3,3 3,3 3,1 3,7	3,1 3,0 2,9 2,8	8,9 8,7 7,6 9,8	5,1 4,9 4,6 4,3	19,0 19,7 19,5 20,4	495,6 494,9 475,9 509,7
mars juin sept. déc. 2002	397,4 387,1 416,8 407,8	30,0 34,8 35,6 39,2	4,7 4,9 5,7 5,8	4,8 4,5 4,7 4,5	21,1 19,6 19,3 24,8	2,5 2,1 2,2 2,1	2,7 2,4 2,3 2,5	9,0 7,8 9,1 9,5	4,2 4,1 4,2 3,6	20,9 20,9 19,1 19,3	497,3 488,2 519,0 519,2
mars juin sept.	397,7 450,8 489,1	32,0 33,6 34,1	5,3 7,5 7,0	4,4 5,0 4,9	26,8 26,7 27,2	1,9 1,9 2,0	2,4 2,4 2,5	7,2 10,4 9,0	3,7 3,7 3,3	17,4 20,1 19,6	498,8 562,1 598,7
Passifs 2000 mars juin sept.	291,8 278,4 268,3 287,2	8,3 8,6 6,7 7,4	2,0 1,3 1,9 1,0	11,1 11,4 10,5 9,4	21,5 21,8 22,3 22,9	4,0 4,5 4,6 4,9	2,8 2,3 2,3 2,4	4,0 3,9 4,9 4,2	3,2 3,3 3,4 3,5	37,9 38,4 41,7 46,8	386,7 373,9 366,5 389,6
juin sept. déc. 2001 mars juin	287,2 280,6 285,8 299,8 311,9	7,4 11,1 11,8 10,6 8,3	1,0 1,6 1,2 0,8 0,9	9,4 8,9 8,1 8,6 8,5	22,9 23,3 21,7 23,4 28,2	4,9 4,8 4,7 4,8 4,6	2,4 2,5 1,7 2,1 1,7	4,2 3,3 3,4 4,2 3,5	3,5 3,7 3,2 3,5 3,3	46,8 42,0 41,2 31,2 30,6	389,6 381,8 382,7 389,0 401,5
juin sept. déc. 2002 mars						:				:	
juin sept.	290,6 330,3 365,5	12,8 12,9 13,1	0,9 1,0 1,0	8,6 8,7 8,4	27,1 29,1 28,5	4,8 4,9 4,6	2,0 2,0 1,9	3,9 3,5 3,4	3,1 3,4 3,1	28,1 34,5 32,4	381,9 430,4 462,0

Source: BRI et BCL

¹⁾ A la suite d'une nouvelle présentation des statistiques de la BRI, il s'est avéré indispensable de redéfinir le layout du présent tableau. Alors que la zone recensée n'a pas été modifiée, certaines zones géographiques ont fait l'objet d'une nouvelle définition. Ainsi, la comparaison avec le tableau de la page précédente est possible pour la colonne «Total» et certaines des zones géographiques, alors qu'elle est impossible pour d'autres zones géographiques.

²⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

3) Jusque septembre 1998, cette statistique recense les actifs et les passifs des non-résidents libellés dans des devises étrangères. A partir du troisième trimestre de l'année 1994, les actifs et les passifs des résidents sont également inclus dans la statistique. Depuis mars 1999, cette statistique recense les actifs et passifs des non-résidents quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle les opérations sont libellées.
4) La zone recensée comprend les pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, depuis 1977

Autriche, Danemark et Irlande, depuis fin 1983 Espagne, Finlande et Norvège, depuis juin 2000 Portugal.

	,,		Z_{O}	nes géographiq	ues		;			
Pays recensés	Etats-Unis, Canada	Japon, Australie	Autres pays développés	Centres «offshore»			Autres pays de l'Europe		Autres pays & Institutions Internationales	Total
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
e la zone red	censée 4)									
64,5 64,1 62,9 64,0	14,1 14,1 15,0 10,5	5,0 5,1 5,2 9,1	1,1 1,1 1,1 0,7	6,0 6,4 6,6 6,7	1,6 1,6 1,6 1,6	1,6 1,5 1,5 1,3	2,3 2,3 2,3 2,3 2,3	1,8 1,8 1,8 1,7	1,9 1,9 2,0 1,9	100,0 100,0 100,0 100,0
64,7 63,9 65,7 62,1	10,0 10,6 9,6 10,2	9,8 9,7 9,0 9,9	0,7 0,7 0,8 0,8	6,4 6,5 6,4 8,9	1,4 1,4 1,4 1,3	1,3 1,3 1,2 1,2	2,1 2,1 2,1 2,1	1,7 1,7 1,6 1,7	1,9 2,0 2,1 1,7	100,0 100,0 100,0 100,0
62,3 63,3 63,7	10,5 10,1 9,8	8,8 8,9 8,4	0,8 0,8 1,2	9,2 8,8 9,0	1,3 1,3 1,2	1,3 1,2 1,2	2,1 2,1 2,0	1,6 1,5 1,4	2,0 2,0 2,1	100,0 100,0 100,0
51,9 51,4 49,8 49,8	11,3 11,4 12,2 12,0	4,2 4,1 4,2 4,2	1,1 1,1 1,1 1,1	10,0 10,0 10,1 10,3	3,1 3,3 3,5 3,5	1,3 1,4 1,5 1,4	1,4 1,5 1,6 1,6	1,2 1,2 1,3 1,3	14,4 14,7 14,7 15,0	100,0 100,0 100,0 100,0
50,2 48,9 50,3 48,1	13,0 13,2 12,2 13,1	3,9 4,0 3,3 3,1	1,0 0,9 1,0 0,9	9,8 9,9 9,5 13,8	3,5 3,6 3,5 3,4	1,4 1,5 1,4 1,4	1,5 1,6 1,6 1,7	1,2 1,2 1,2 1,2	14,4 15,1 15,9 13,4	100,0 100,0 100,0 100,0
48,0 49,3 50,4	13,7 13,1 12,5	3,0 3,0 2,8	0,9 1,0 1,0	13,7 13,3 13,2	3,2 3,1 3,2	1,3 1,3 1,2	1,7 1,7 1,7	1,1 1,0 1,0	13,4 13,2 13,1	100,0 100,0 100,0
issements d	e crédit au L	.uxembourg	l							
81,5 81,1 81,0 80,8 79,9 79,3	5,2 5,3 5,7 5,6 6,0 7.1	0,9 1,1 1,0 0,8 1,0	1,2 1,2 1,0 1,0 1,0 0,9	3,4 3,3 3,5 3,8 4,2 4,0	0,7 0,7 0,6 0,7 0,5 0,4	0,6 0,6 0,6 0,5 0,6	1,8 1,8 1,6 1,9 1,8 1,6	1,0 1,0 1,0 0,8 0,8	3,8 4,0 4,1 4,0 4,2 4,3	100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0
						0,5 0,4		0,7 0.7		100,0 100,0 100,0 100,0 100,0
75,5 74,4 73,2 73,7	2,1 2,3 1,8 1,9	0,5 0,3 0,5 0,2	2,9 3,1 2,9 2,4	5,6 5,8 6,1 5,9	1,0 1,2 1,3 1,2	0,4 0,7 0,6 0,6 0,6	1,0 1,0 1,3 1,1	0,5 0,8 0,9 0,9 0,9	9,8 10,3 11,4 12,0	100,0 100,0 100,0 100,0
76,1 76,7					1,3 1,1				7,4 8,0	100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0
	recensés 2 el a zone rec 64,5 64,1 62,9 64,0 64,7 63,9 65,7 62,1 62,3 63,3 63,7 51,9 51,4 49,8 49,8 50,2 48,9 50,3 48,1 48,0 49,3 50,4 issements d 81,5 81,1 81,0 80,8 79,9 79,3 80,3 78,5 79,7 80,2 81,7	recensés Canada 2 3 e la zone recensée 4) 64,5 14,1 64,1 14,1 62,9 15,0 64,0 10,5 64,7 10,0 63,9 10,6 65,7 9,6 62,1 10,2 62,3 10,5 63,3 10,1 63,7 9,8 51,9 11,3 51,4 11,4 49,8 12,2 49,8 12,0 50,2 13,0 48,9 13,2 50,3 12,2 48,1 13,1 48,0 13,7 49,3 13,1 50,4 12,5 issements de crédit au L 81,5 5,2 81,1 5,3 81,0 5,7 80,8 5,6 79,9 6,0 79,3 7,1 80,3 7,6 79,7 6,4 80,2 6,0 79,3 7,6 79,7 6,4 80,2 6,0 81,7 5,7 75,5 7,6 79,7 6,4 80,2 6,0 81,7 5,7 75,5 7,6 79,7 6,4 80,2 6,0 81,7 5,7	recensés Canada Australie 2	Pays recensés Etats-Unis, Canada Japon, Australie Autres pays développés 2 3 4 5 e la zone recensée *** 8 64,5 14,1 5,0 1,1 64,1 14,1 5,1 1,1 62,9 15,0 5,2 1,1 64,0 10,5 9,1 0,7 63,9 10,6 9,7 0,7 65,7 9,6 9,0 0,8 62,1 10,2 9,9 0,8 63,3 10,1 8,9 0,8 63,7 9,8 8,4 1,2 51,9 11,3 4,2 1,1 51,4 11,4 4,1 1,1 49,8 12,2 4,2 1,1 48,9 13,2 4,0 0,9 50,3 12,2 3,3 1,0 48,9 13,2 4,0 0,9 50,3 12,2 3,3 1,0 48,9	Pays recensés Etats-Unis, Canada Japon, Australie Autres pays développés Centres vollsihores 2 3 4 5 6 2 la zone recensée 4 64,5 14,1 5,0 1,1 6,0 64,1 14,1 5,1 1,1 6,6 64,0 10,5 9,1 0,7 6,7 64,0 10,5 9,1 0,7 6,6 62,9 10,6 9,7 0,7 6,5 63,9 10,6 9,7 0,7 6,5 62,1 10,2 9,9 0,8 8,9 62,3 10,5 8,8 0,8 9,2 63,7 9,8 8,4 1,2 9,0 51,9 11,3 4,2 1,1 10,0 51,4 11,4 4,1 1,1 10,0 51,9 11,3 4,2 1,1 10,0 51,9 13,0 3,9 1,0 9,8 48,9 12,2	Page Page 1	Pays Etats-Unis Japan, Australie Autres pays de Jayres pay	Pays Examelation Australia Austral	Pays recensis Ecias Unis, Camula Jupun, Austration of Control o	Physical Processor Education Consider Autority Processor Control Processor Autore pery de off Processor Autore pery de Processor

Activité bancaire internationale: ventilation par devise 1) 2) 3) 4)

					Unités monétaires				
En fin de période	USD	FRF	GBP	XEU / EUR	CHF	DEM	JPY	Autres devises	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Banques de	la zone recei	nsée 4)							
Actifs 1998	2 348,8		372,8	1 833,9	223,6		517,5	326,1	5 622,6
// 1999 2000 2001	1 932,2 2 153,3		372,2 419,1	2 577,2 2 792,0	229,8 225,9		376,7 417,5	302,7 307,8	5 790,7 6 315,5
juin déc. 2002	2 275,4 2 376,5		412,5 456,7	2 893,9 3 030,9	208,5 222,4		342,6 312,4	280,3 275,6	6 413,3 6 674,5
mars juin sept.	2 381,3 2 390,9 2 373,0		462,7 483,6 498,4	3 059,3 2 977,6 3 762,7	223,6 237,6 236,3		272,8 353,0 345,5	311,0 967,4 369,9	6 710,8 7 410,2 7 585,8
Passifs 1998 //	2 462,3		511,8	1 714,2	214,3		415,3	315,2	5 633,2
7999 2000 2001	2 230,1 2 591,2		539,0 590,9	2 266,9 2 292,3	228,9 244,6		361,3 433,8	347,4 357,3	5 973,6 6 510,1
juin déc. 2002	2 786,0 2 845,3		583,0 635,0	2 406,2 2 519,4	233,1 259,6		371,1 305,1	332,4 351,9	6 711,7 6 916,2
mars juin sept.	2 815,0 2 836,8 2 761,7		628,6 668,7 720,2	2 551,4 3 014,3 3 126,9	254,5 272,1 271,2		286,2 307,3 324,6	408,5 422,0 428,4	6 944,1 7 521,2 7 633,0
dont: étab	olissements de	crédit au Lu	ixembourg	•			•		
Actifs 1998 //	133,9		20,2	301,7	36,4		14,6	43,9	550,7
1999 2000 2001	124,6 128,1		19,5 17,7	288,1 305,9	28,9 29,5		14,4 14,1	19,7 14,5	495,3 509,7
juin déc. 2002	133,8 136,2		17,2 17,2	280,9 306,0	27,3 31,9		15,1 13,3	14,0 14,6	488,2 519,2
mars juin sept.	129,8 135,6 144,6		18,0 18,6 28,0	289,2 338,4 355,5	32,1 35,2 35,7		14,9 19,4 18,8	14,8 14,9 16,2	498,8 562,1 598,7
Passifs 1998 //	132,7		30,6	277,6	28,6		11,9	28,6	510,0
1999 2000 2001	112,1 118,9		23,9 19,9	214,7 212,3	17,7 17,7		10,6 9,3	15,5 11,7	394,6 389,6
juin déc. 2002	129,9 119,1		18,0 18,3	195,8 224,9	17,5 22,0		10,0 5,4	11,5 11,8	382,7 401,5
mars juin sept.	120,7 126,1 139,2		18,2 20,0 25,4	203,4 239,3 247,8	21,5 25,0 26,7		5,8 7,5 8,4	12,3 12,4 14,4	381,9 430,4 462,0

 $Source: BRI\ et\ BCL$

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

²⁾ Jusque septembre 1998, cette statistique recense les actifs et les passifs des non-résidents libellés dans des devises étrangères. A partir du troisième trimestre de l'année 1994, les actifs et les passifs des résidents sont également inclus dans la statistique. Depuis mars 1999, cette statistique recense les actifs et passifs des non-résidents quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle les opérations sont libellées.

³⁾ A partir de décembre 1998 la colonne «XEU/EUR» reprend les opérations libellées dans l'euro ainsi que celles libellées dans les unités monétaires des pays ayant rejoint la zone euro.

⁴⁾ La zone recensée comprend les pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, depuis 1977 Autriche, Danemark et Irlande, depuis fin 1983 Espagne, Finlande et Norvège, depuis juin 2000 Portugal.

				U	nités monétaires				
En fin de période	USD	FRF	GBP	XEU/EUR	CHF	DEM	JPY	Autres devises	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Banques de	e la zone recei							II	
Actifs						•••••			•••••
1998	41,8		6,6	32,6	4,0		9,2	5,8	100,0
// 1999	33,4		6,4	44,5	4,0		6,5	5,2	100,0
2000	34,1		6,6	44,2	3,6		6,6	4,9	100,0
2001 juin	35,5		6,4	45,1	3,3		5,3	4,4	100,0
déc.	35,6		6,8	45,4	3,3		3,3 4,7	4,1	100,0
2002	25.5		. 0	45.0	2.2		4.4	4.6	100.0
mars juin	35,5 32,3		6,9 6,5	45,6 40,2	3,3 3,2		4,1 4,8	4,6 13,1	100,0 100,0
sept.	31,3		6,6	49,6	3,1		4,6	4,9	100,0
Passifs									
1998	43,7		9,1	30,4	3,8		7,4	5,6	100,0
//	27.2		0.0	27.0	2.0			г о	100.0
1999 2000	37,3 39,8		9,0 9,1	37,9 35,2	3,8 3,8		6,0 6,7	5,8 5,5	100,0 100,0
2001									-
juin déc.	41,5 41,1		8,7 9,2	35,9 36,4	3,5 3,8		5,5 4,4	5,0 5,1	100,0 100,0
2002	41,1		3,2	30,4	٥,٥		4,4	٦,١	100,0
mars	40,5		9,1	36,7	3,7		4,1	5,9	100,0
juin sept.	37,7 36,2		8,9 9,4	40,1 41,0	3,6 3,6		4,1 4,3	5,6 5,6	100,0 100,0
	olissements de	crédit au Li		,			.,-	5,0	
······			a						
Actifs 1998	24,3		3,7	54,8	6,6		2,7	8,0	100,0
//									
1999	25,2		3,9	58,2	5,8		2,9	4,0	100,0
2000 2001	25,1		3,5	60,0	5,8		2,8	2,8	100,0
juin	27,4		3,5	57,5	5,6		3,1	2,9	100,0
déc. 2002	26,2		3,3	58,9	6,1		2,6	2,8	100,0
mars	26,0		3,6	58,0	6,4		3,0	3,0	100,0
juin	24,1		3,3	60,2	6,3		3,5	2,7	100,0
sept.	24,1		4,7	59,4	6,0		3,1	2,7	100,0
Passifs							•		
1998 //	26,0		6,0	54,4	5,6		2,3	5,6	100,0
1999	28,4		6,1	54,4	4,5		2,7	3,9	100,0
2000	30,5		5,1	54,5	4,5		2,4	3,0	100,0
2001 juin	33,9		4,7	51,2	4,6		2,6	3,0	100,0
déc.	33,9 29,7		4,7 4,5	51,2 56,0	4,6 5,5		2,6 1,4	3,0 2,9	100,0
2002									
mars juin	31,6 29,3		4,8 4,7	53,3 55,6	5,6 5,8		1,5 1,7	3,2 2,9	100,0 100,0
sept.	29,3 30,1		4,7 5,5	53,6	5,8 5,8		1,7 1,8	2,9 3,1	100,0

Tableau 4.3

Activité bancaire internationale: part du Luxembourg 11.21.31

	Bana	ques de la zone recen	ısée ³)	dont établis:	sements de crédit au	Luxembourg	Part du Li	uxembourg
En fin	Total		ecteur non bancaire	Total	:	ecteur non bancaire	Total colonne 5	dont à l'égard du
de période	en milliards de	en milliards de	colonne 3 en %	en milliards de	en milliards de	colonne 6 en %	en % de la colonne 2	secteur non bancaire; colonne 6 en %
1	USD 2	USD 3	de la colonne 2 4	USD 5	USD 6	de la colonne 5 7	8	de la colonne 3 9
	2	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	4		0	<i>'</i>	0	3
Actifs 1986	1 202 F	2/1/	247	120.2	62.6	/E D	10.0	10.3
1986	1 383,5 1 728,5	341,4 393,4	24,7 22,8	138,3 185,5	62,6 72,6	45,3 39,1	10,0 10,7	18,3 18,5
1988	1 720,3	393,4 397,0	22,6 22,7	185,5	72,6 72,6	39,1 39,1	10,7	18,3
1989	1 752,4	397,0 445,7	22,7 22,7	225,7	72,6 82,9	39,1 36,7	11,5	18,6
1990	2 396,3	556,7	23,2	223,7	105,1	36,7 36,1	11,5	18,9
1991	2 605,7	625,4	23,2 24,0	307,3	112,9	36,7	11,8	18,1
1992	2 681,7	705,5	26,3	325,4	127,2	39,1	12,1	18,0
1993	2 765,0	703,3 779,3	28,2	355,3	129,9	36,6	12,1	16,7
1994	3 880,4	1 199,7	30,9	476,1	142,6	30,0	12,3	11,9
1995	4 304,7	1 378,9	32,0	521,9	163,2	31,3	12,1	11,8
1996	4 571,1	1 569,6	34,3	515,5	163,4	31,7	11,5	10,4
1997	4 946,5	1 747,3	35,3	492,2	154,8	31,5	10,0	8,9
1998	5 622,6	2 016,2	35,9	550,7	179,9	32,7	9,8	8,9
//		, -	, ,	•	-,-	,	.,-	,
1999	5 790,7	2 017,2	34,8	495,3	211,1	42,6	8,6	10,5
2000	-	-	·	-			•	-
mars	6 078,0	2 094,3	34,5	495,6	198,6	40,1	8,2	9,5
juin	6 089,5	2 120,3	34,8	494,9	194,6	39,3	8,1	9,2
sept.	5 962,1	2 122,2	35,6	475,9	190,6	40,1	8,0	9,0
déc.	6 315,5	2 210,5	35,0	509,7	200,0	39,2	8,1	9,0
2001								
mars	6 619,9	2 340,2	35,4	497,3	191,5	38,5	7,5	8,2
juin	6 413,3	2 315,7	36,1	488,2	183,5	37,6	7,6	7,9
sept.	6 753,8	2 444,6	36,2	519,0	198,4	38,2	7,7	8,1
déc.	6 674,5	2 433,8	36,5	519,2	199,8	38,5	7,8	8,2
2002								
mars 	6 944,1	2 552,3	36,8	498,8	191,4	38,4	7,2	7,5
juin	7 410,2	2 808,7	37,9	562,1	214,7	38,2	7,6	7,6
sept.	7 585,8	2 848,3	37,5	598,7	216,9	36,2	7,9	7,6
Passifs								
1986	1 504,5	275,3	18,3	128,6	29,8	23,2	8,5	10,8
1987	1 867,5	338,7	18,1	166,1	40,6	24,4	8,9	12,0
1988	1 916,0	359,0	18,7	168,6	49,4	29,3	8,8	13,8
1989	2 166,6	425,4	19,6	206,7	74,9	36,2	9,5	17,6
1990	2 609,5	536,9	20,6	266,0	104,3	39,2	10,2	19,4
1991	2 788,4	727,1	26,1	275,8	108,4	39,3	9,9	14,9
1992	2 811,9	709,5	25,2	280,2	118,1	42,1	10,0	16,6
1993	3 920,4	1 124,2	28,7	306,0	132,3	43,2	7,8	11,8
1994	3 920,4	1 124,2	28,7	447,3	196,9	44,0	11,4	17,5
1995	4 396,8	1 272,7	28,9	494,2	205,4	41,6	11,2	16,1
1996	4 694,4	1 398,4	29,8	490,6	207,2	42,2	10,5	14,8
1997	5 011,0	1 399,4	27,9	472,8	191,6	40,5	9,4	13,7
1998	5 633,2	1 513,5	26,9	510,0	198,5	38,9	9,1	13,1
//								
1999	5 973,6	1 464,2	24,5	394,6	148,4	37,6	6,6	10,1
2000	6 510,1	1 590,8	24,4	389,6	154,4	39,6	6,0	9,7
2001	C 000 3	1 000 4	242	204.0	435.0	25.4		0.4
mars	6 898,2	1 666,4	24,2	381,8	135,0	35,4	5,5	8,1
juin	6 711,7	1 629,0	24,3	382,7	126,2	33,0	5,7	7,7
sept.	7 034,0	1 719,7	24,4	389,0	137,7	35,4	5,5	8,0
déc.	6 916,2	1 747,1	25,3	401,5	146,5	36,5	5,8	8,4
2002 mars	6 710 0	ד ררס 1	רידר	201.0	120.0	3C 4	F 7	7.0
mars	6 710,8 7 521,2	1 822,7 1 966,6	27,2 26,1	381,9 430,4	139,0 158,4	36,4 36,8	5,7 5,7	7,6 8,1
juin sept.	7 633,0	1 906,6	26,1 26,2	430,4 462,0	158,4	30,8 33,3	5,7 6,1	8,1 7,7
σ εμι.	, 0,5,0	1 330,3	۷۵,۷	402,0	2,55	د,دد	0,1	','

Source: BRI et BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

²⁾ Jusque septembre 1998, cette statistique récense les actifs et les passifs des non-résidents libellés dans des devises étrangères. A partir du troisième trimestre de l'année 1994, les actifs et les passifs des résidents sont également inclus dans la statistique.
Depuis mars 1999, cette statistique recense les actifs et passifs des non-résidents quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle les opérations sont libellées.

³⁾ La zone recensée comprend les pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, depuis 1977 Autriche, Danemark et Irlande, depuis fin 1983 Espagne, Finlande et Norvège, depuis juin 2000 Portugal.

Tableau 5.1 Evolution des indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et national (IPCN) au Luxembourg

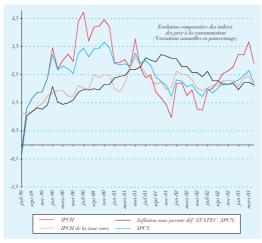
 $(variations\ annuelles\ en\ pour centage,\ sauf\ mention\ contraire)$

			:					variations		s en pour	centage, sai	ij memion	
	IPCH de la zone euro (élément de		IPCN ¹	Inflation sous-jacente ^{1) 2)}	<i>IPCH</i>	Biens	Riens			Riens			Services
	comparaison)			ooto jacciic		Dieno	alimentaires	Non traités	Traités	industriels	Non énergétiques	Energétiques	50771000
Pondérations en % (2001)	1000,0	1000,0	778,9	<u></u>	1000,0	695,3	233,8	58,6	175,2	461,5	329,7	131,8	304,7
1999 2000 2001 2002	1,1 2,1 2,3 2,3	103,39 107,29 109,88 112,15	1,03 3,15 2,66 2,07	0,92 1,85 2,84 2,49	1,03 3,78 2,41 2,06	0,79 4,41 1,88 1,54	1,55 2,50 4,36 4,56	1,38 2,18 6,62 4,72	1,68 2,63 3,60 4,52	0,53 5,22 0,56 -0,15	0,17 1,48 1,74 1,25	2,88 20,32 -2,56 -3,69	1,48 2,47 3,58 3,26
1999 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	0,8 0,8 1,0 1,1 1,0 0,9 1,1 1,2 1,2 1,4 1,5	100,79 102,65 102,77 103,26 103,55 103,50 102,21 103,88 104,14 104,44 104,53 104,93	-1,35 0,51 0,58 1,28 1,22 1,22 -0,24 1,31 1,65 1,86 1,89 2,37	-0,82 1,08 1,12 1,23 1,31 1,23 -0,34 1,03 1,19 1,32 1,27 1,42	-1,35 0,51 0,58 1,28 1,22 1,22 -0,24 1,31 1,65 1,86 1,89 2,37	-2,37 0,30 0,30 1,29 0,99 1,08 -0,99 1,48 1,48 1,87 2,46	2,24 2,04 2,03 2,33 2,03 1,74 1,74 0,86 0,86 0,86 1,15 0,96 1,15	2,43 2,04 2,03 2,32 1,83 1,15 0,48 0,48 0,48 1,05	2,05 2,04 2,04 2,24 2,43 1,84 1,25 1,05 1,44 1,24 1,15	-4,16 -0,30 -0,40 0,80 0,80 -1,89 1,49 1,49 2,19 2,19 3,09	-3,38 0,79 0,79 0,69 0,79 -2,48 0,69 0,69 0,79 0,89	-8,50 -7,13 -6,40 1,23 0,40 1,42 2,36 6,55 8,85 10,98 10,98	0,77 0,96 1,06 1,25 1,63 1,44 1,24 1,34 1,34 1,92 1,91 2,01 2,20
2000 jan. fév. mars avril mai juin. juil. août sept. oct. nov. déc.	1,89 1,77 1,7 1,7 2,20 2,24 2,25	104,27 105,47 105,87 106,60 106,63 108,06 107,72 108,51 108,86 109,19	3,21 2,67 2,71 2,71 2,55 3,44 3,44 3,45 3,45 3,47	2,08 1,52 1,44 1,50 1,60 1,87 1,97 2,00 1,95 2,00 2,15 2,16	3,45 2,71 3,02 3,23 2,97 4,41 4,73 3,70 4,20 4,23 4,46 4,21	3,94 2,85 3,44 3,62 3,32 5,77 5,77 4,95 5,02 5,41 5,10	1,24 1,53 1,61 1,99 2,84 3,13 3,32 3,41 3,41 3,40	0,47 1,14 0,66 0,66 1,70 1,79 2,94 3,32 3,32 4,17 4,34	1,72 1,62 1,71 2,09 2,37 3,32 3,23 3,03 3,22 3,12 3,02 3,02	4,86 3,399 4,555 6,42 7,11 4,71 5,67 5,84 5,80	2,06 1,08 1,18 1,18 1,38 1,48 1,42 1,57 1,47 1,47 1,47 1,67	19,34 18,55 21,90 20,30 15,90 26,40 26,83 16,43 20,04 20,17 21,20 17,19	2,58 2,38 2,28 2,27 2,55 2,55 2,55 2,54 2,55 2,62 2,43
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,0 1,9 2,7 2,7 2,5 2,2 2,2 2,2 2,1	107,31 108,53 109,52 110,65 111,03 109,60 110,41 110,55 110,68 110,75 110,41	2,90 2,87 2,89 2,82 3,27 3,01 2,83 2,41 2,12 1,72	2,38 2,44 2,47 2,68 2,69 3,10 3,02 3,22 3,16 3,09	2,92 2,94 3,04 2,74 3,77 2,75 2,39 2,50 1,87 1,43 0,97	2,82 2,87 2,85 2,45 3,97 2,41 1,86 1,96 1,11 0,64 0,27 -0,46	3,20 3,29 3,28 4,20 4,27 4,06 4,14 4,14 4,40 5,40 5,75	5,10 4,71 4,89 6,20 6,74 7,15 7,60 7,73 7,61 7,36 6,70	2,44 2,81 2,62 3,54 3,43 2,94 3,03 3,22 3,40 4,77 5,32 5,60	2,56 2,50 2,68 1,51 3,71 1,58 0,47 0,66 -0,65 -1,84 -2,47 -3,56	1,51 1,66 1,56 1,65 1,65 2,30 1,84 1,84 1,84 1,84	5,55 4,86 5,70 9,49 1,19 -3,79 -2,15 -7,01 -11,03 -16,44	2,98 3,26 3,43 3,42 3,51 3,68 3,58 3,58 4,12 4,02 4,02
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,553 2,730 1,201 2,713 2,733 2,733	109,64 110,93 111,00 111,66 112,07 112,40 111,71 112,64 113,04 113,50 113,49	2,32 2,27 2,07 2,15 1,88 2,01 1,84 2,02 2,22 2,24	3,06 2,879 2,58 2,58 2,58 2,62 2,28 2,29 2,14 2,16 2,18	2,17 2,21 1,75 1,95 1,28 1,93 2,02 2,25 2,55 2,79	1,61 1,67 0,92 1,29 0,36 1,29 1,56 1,52 2,47 2,76	5,83 5,64 5,44 4,21 4,19 4,52 4,95 4,39 3,30 4,06	7,19 7,38 7,35 5,81 5,61 4,51 4,57 3,33 3,50 2,80 2,54	5,50 5,20 4,92 3,78 3,76 4,55 5,00 4,99 4,71 3,42 4,18 4,34	-0,87 -0,47 -1,49 -0,19 -1,47 -1,92 -0,85 -0,19 0,56 1,78 1,80	1,88 1,44 1,25 1,24 1,34 1,27 1,05 1,14 0,95 1,04	-8,48 -5,57 -8,93 -3,51 -9,23 -6,146 -0,59 4,80 4,14	3,62 3,43 3,69 3,41 3,31 3,37 3,19 3,99 2,90 2,90
2003 jan. fév. mars avril	2,1 2,4 2,4 2,1	113,18 114,48 115,08 114,90	2,31 2,45 2,66 2,20	1,96 2,21 2,23 2,13	3,23 3,20 3,68 2,90	3,35 3,20 4,03 3,00	3,96 3,96 4,39 4,55	0,92 1,17 0,75 0,84	4,60 4,51 5,21 5,29	3,01 2,74 3,78 1,87	0,97 1,13 1,32 1,32	9,08 7,27 10,93 3,22	2,97 3,05 2,87 2,78

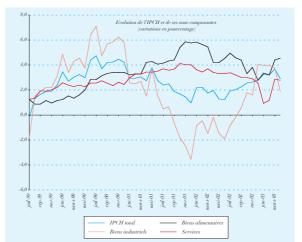
Source: Base de données New Cronos d'EUROSTAT, sauf mention contraire (*)

1) Source STATEC.

2) La série en question est établie en excluant de l'indice général les positions suivantes: pommes de terre, café, thé (infusion), cacao et chocolat en poudre, gaz de ville, gaz naturel, gaz liquéfié, combustibles liquides, combustibles solides, gas-oil, essence, lubrifiants, additifs et fleurs. L'inflation sous-jacente est calculée par rapport à l'IPCN.



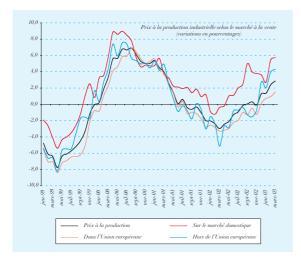
Source: Eurostat et STATEC



Source: Eurostat et STATEC

	În		i la production Selon	(IPP) dans l'in le marché à la	adustrie totale (vente	à l'exclusion d	e la construction Selon la finalite	n) ś		aux des matièr er rapport aux	
	Indice 1995 = 100	Taux de variation annuel	Marché domestique	Union Européenne	Hors Union Européenne	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Biens de consommation	Total $^{\eta}$	Non énergétiques ¹⁾	Pétrole brent brut²
1999 2000 2001 2002	94,38 98,95 100,07 98,99	-4,82 4,85 1,13 -1,09	-2,14 6,24 2,57 1,67	-5,80 4,34 0,74 -1,92	-4,24 5,07 0,81 -1,46	-0,34 3,26 1,84 1,09	-6,94 5,52 0,42 -2,07	1,51 3,20 3,58 1,43	11,83 31,54 -10,93 1,20	-7,72 2,45 -9,17 0,21	40,07 59,10 -13,82 2,27
1999 jan. fév. mars avril mai juin Juil. août sept. oct. nov. déc.	95,38 94,51 93,72 93,74 93,747 93,81 93,90 94,351 95,54 95,55	-4,77 -6,12 -7,77 -6,40 -6,12 -5,73 -5,20 -4,26 -1,14 -0,07	-1,94 -2,63 -5,41 -4,302 -3,58 -1,109 2,51 0,84	-5,51 -7,06 -7,07 -8,399 -7,22 -6,992 -6,49 -6,41 -6,102 -2,15 -0,78	-5,40 -6,61 -8,24 -5,48 -5,48 -3,61 -1,75 -1,75 1,65	-0,20 0,38 -0,68 -0,92 -1,12 -0,79 -1,27 -0,14 -0,27 0,42 0,65	-6,47 -8,52 -8,85 -10,66 -8,80 -8,47 -7,94 -6,742 -6,742 -2,52 -1,12	-0,28 0,43 0,61 0,75 0,71 1,01 1,08 2,52 2,91 3,67 3,95	-18.61 -18,47 -7,94 -1,58 0,80 6,42 15,70 24,42 28,55 29,47 42,54 56,37	-12,58 -13,84 -14,35 -14,07 -11,43 -9,48 -7,73 -4,22 -3,07 -0,60 2,90	-26,71 -27,45 -4,66 13,98 5,77 30,76 58,15 70,29 67,66 125,18 161,12
2000 jan. fév. mars avril mai juin Juil. août sept. oct. nov. déc.	95,57 96,85 98,33 99,01 99,08 100,08 100,37 100,12 99,12 100,30 100,76	0,283 0,133,567,569 1,33,567,669 1,278 1,579,81	3,543 5,886 8,588 8,775 4,681 4,71	-0,82 1,04 2,28 4,10 5,89 6,43 5,504 5,26	0,342 2,735 4,338 5,794 7,735 5,365 5,365 4,902 4,46	0,41 1,34 3,69 3,74 4,28 4,05 4,50 4,21 2,82 2,70 3,34	-0,52 1,73 3,44 6,52 6,25 7,92 7,13 6,33 5,82	3,03 2,770 3,162 3,845 3,97 2,674 2,88	54,74 64,91 52,34 27,21 37,96 41,85 25,90 24,81 25,63 0,92	5,883 5,863 6,5599 6,5599 7,988 9,15,564 -2,3,64	129,66 172,25 119,41 47,80 80,03 88,03 49,97 48,49 46,34 40,31 32,25 -1,80
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil, août sept. oct. nov. déc.	100,68 100,567 100,667 100,42 99,98 100,65 99,551 99,551 99,575 98,75	5,35 4,494 3,957 21,42 0,59 -0,61 -0,345 -1,99	4,76 5,625 3,24 2,11 1,926 1,43 1,83 1,18	5,56 4,21 3,79 2,37 1,34 -0,35 -1,13 -0,97 -1,17 -1,180 -2,78	5,29 4,15 4,950 2,67 -0,819 -0,191 -1,779 0,063 -3,03	3,53 2,95 1,41 1,95 0,346 1,160 1,59 2,67 2,679 1,68	5,85 4,65 4,03 10,89 -0,87 -0,87 -1,47 -1,63 -1,63 -2,43 -2,43 -3,50	4,50 4,5241 5,413 8,974 3,2717 2,311 1,81	0,20 -0,19 -5,76 4,64 -1,63 -9,39 -10,70 -16,84 -25,64 -21,49	-4,72 -4,53 -6,33 -7,47 -7,47 -9,40 -10,55 -13,04 -13,47 -14,37	0,94 -1,30 -10,82 13,75 3,83 -6,60 -13,92 -14,45 -22,12 -33,79 -41,76 -25,98
2002 jan. fév. mars avril mai juin Juil. août sept. oct. nov. déc.	98,62 98,10 97,66 98,37 98,30 98,671 99,79 99,55 99,86 100,02	-2,05 -2,45 -2,49 -2,47 -2,11 -1,29 -0,17 -0,04 0,09 -1,29	-0,91 -1,238 -0,321 -1,01 1,099 1,46 5,97 3,58	-2,55 -2,84 -3,39 -2,97 -2,197 -1,30 -1,30 -1,50 -1,55 0,14	-1,51 -2,515 -5,155 -2,89 -0,89 -0,37 -1,34 -1,54 -2,73	1,65 1,74 1,65 0,77 1,14 1,58 0,58 0,80 0,81	-3,46 -3,955 -4,657 -3,30 -2,386 -1,880 -0,566 -0,699	1,39 0,69 0,69 0,58 1,17 1,79 2,51 2,54	-19,96 -20,45 -6,01 -2,72 -5,75 -5,99 2,69 8,77 21,97 23,21 32,65	-13,66 -11,02 -6,01 -4,71 -4,74 -1,31 1,99 2,71 7,50 11,41 12,41 13,80	-23,99 -25,98 -2,91 0,04 -10,62 -12,95 5,01 3,74 11,01 34,52 27,67 53,33
2003 jan. fév. mars avril	99,96 100,44 100,44	1,36 2,39 2,84	2,71 5,45 5,71	0,72 0,94 1,50	2,01 3,96 4,30	1,63 1,63 1,86	0,94 2,36 3,07	2,80 2,98 2,66	39,85 43,61 20,48 2,90	14,99 15,82 11,72 11,48	60,54 60,92 28,07 -2,46

- Source: STATEC, sauf mention contraire
 1) Source: Base de données de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).
- 2) Source: Bloomberg (Dated European Quote).



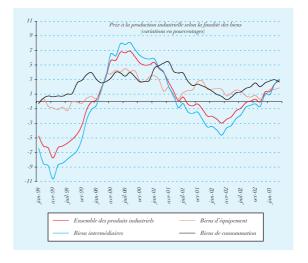


Tableau 5.2.2 Indicateurs de coûts et termes de l'échange

 $(variations\ annuelles\ en\ pour centage,\ sauf\ mention\ contraire)$

		,	Coûts s	alariaux		Prix liés au		
	de l'emploi salarié total	dans l'in Salaires et		dans l'industrie . Gain horaire moyen	manufacturière Revenu moyen	commerce extérieur Termes	Valeurs u	
	(par mois et par personne)	traitements	Salaires	des ouvriers	par salarié	de l'échange	Exportation	Importation
1999 2000 2001 2002	3,0 4,6 5,5 2,8	2,20 5,22 4,45 0,46	1,86 4,18 3,90 -1,66	1,01 4,83 5,36 1,32	0,67 3,71 3,85 2,01	-4,12 -2,41 0,69 0,22	6,54 13,25 13,89 12,93	0,84 4,34 0,40 0,57
1999 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,9 0,8 1,9 1,6 3,2 2,5 0,4 4,2 3,7 3,3 5,2 5,2	1,28 -4,52 2,23 8,40 2,69 0,00 0,39 4,14 3,91 1,66 3,46 2,73	0,11 -0,11 2,00 3,39 1,84 -1,11 -0,70 4,25 4,35 0,71 3,55 3,65	-0,19 1,67 -1,65 2,26 3,89 -5,82 1,08 0,45 3,04 3,03 -0,27 4,16	-0,71 -6,56 0,21 6,45 0,99 -0,91 -0,19 2,61 2,29 0,09 -0,29 3,54	-0,57 -2,50 -2,92 -4,19 -5,04 -3,85 -5,12 -4,40 -6,51 -4,87 -5,25 -4,16	-3,88 -5,69 -4,33 -5,18 -5,33 -3,97 -3,76 -2,82 -2,38 -0,75 -1,68 -0,10	-3,33 -3,27 -1,45 -1,04 -0,32 -0,12 1,44 1,65 4,42 4,33 3,78 4,23
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,7 6,0 5,5 3,5 4,0 5,0 7,4 5,9 5,0 5,2 4,4	3,12 6,52 4,17 -0,95 8,48 5,36 8,08 6,98 4,73 8,66 4,03 4,03	1,37 5,92 3,61 0,41 10,56 3,08 6,36 6,37 2,38 6,98 2,37 1,53	3,12 -1,36 8,76 5,91 -1,83 13,58 9,92 2,35 6,67 6,24 2,74 3,95	2,20 5,15 3,04 -2,18 6,99 3,79 6,58 5,72 3,40 6,94 1,81 1,93	-6,21 -4,80 -5,16 -2,79 -2,98 -1,35 -0,08 -0,12 -1,92 -0,16 -1,41 -1,66	-1,40 -0,23 -0,13 0,85 2,15 4,00 3,77 4,70 1,88 2,84 2,79 1,02	5,11 4,80 5,30 3,75 5,28 5,41 3,85 4,83 3,87 3,00 4,26 2,72
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc	6,9 5,0 3,8 6,9 6,6 4,6 3,5 6,8 4,3 4,6	7,56 4,74 6,67 8,30 2,74 7,98 5,68 3,44 1,75 2,21 4,20 0,00	7,88 3,90 6,47 9,50 0,43 7,34 6,74 3,93 0,97 2,08 0,86 -0,75	4,23 8,55 4,54 10,69 4,43 2,32 3,21 8,65 3,45 0,17 5,40 7,48	5,76 3,22 4,90 6,20 1,16 7,12 4,93 3,21 1,94 2,59 5,73 0,58	1,46 2,56 2,06 -1,24 -0,81 -2,02 -1,56 1,06 3,89 2,18 0,70 0,14	3,58 4,17 2,80 1,37 0,40 -1,20 -0,14 0,47 2,30 0,79 -0,77 -0,37	2,09 1,56 0,72 2,63 1,21 0,84 1,43 -0,59 -1,54 -1,37 -1,45
2002 jan. fév. mars avril mai juil. août sept. oct. nov. déc	3,9 4,0 4,2 2,3 1,0 3,0 2,9 2,0 1,1 3,9 3,4	1,93 2,54 -1,16 -0,44 0,81 -0,57 -1,62 -1,58 1,72 0,17 3,16 0,55	1,83 -0,51 -4,30 -2,89 -2,66 -4,73 -4,36 -5,31 -0,19 -0,37 3,57 0,00	4,99 3,07 3,05 -5,61 6,60 -2,53 -1,82 1,25 1,82 1,82 5,52 -0,10	2,70 3,72 -0,09 1,51 3,08 1,07 0,30 0,08 3,32 2,15 4,07 2,15	0,66 0,10 2,20 2,13 3,81 2,60 1,96 -3,34 -3,68 -2,32 -0,77 -0,34	1,84 1,08 3,56 3,30 4,52 3,05 1,13 -2,50 -2,85 -1,67 -0,98 -0,60	1,17 0,98 1,33 1,14 0,69 0,44 -0,80 0,86 0,86 0,68 -0,22 -0,22
2003 jan. fév.		-1,12 -0,37	-1,13 -0,51	1,02 0,34	0,20 0,93	0,17 0,40	-1,98 -0,81	-2,15 -1,21

Source: STATEC

Tableau 6.1.1 Le produit intérieur brut aux prix du marché et ses composantes (version SEC 95)

A prix courants (en millions de EUR)

		Dépense de consommation finale privée		Formation brute de capital	Exportations	Importations	Ajustements statistiques
1995	13 214	6 327	2 439	2 831	14 414	12 797	0,0
1996	13 927	6 698	2 635	3 013	15 478	13 897	0,0
1997	15 490	7 058	2 777	3 570	18 478	16 393	0,0
1998	17 006	7 601	2 852	4 031	21 651	19 129	0,0
1999	18 870	7 877	3 151	4 626	25 639	22 422	0,0
2000	21 313	8 471	3 344	4 775	32 367	27 644	0,0
2001	22 082	9 131	3 717	4 970	33 651	29 386	0,0
2002	22 340	9 618	4 084	4 575	32 465	28 401	0,0

(taux de variation annuels en %)

1995							
1996	5,4	5,9	8,0	6,4	7,4	8,6	0,0
1997	11,2	5,4	5,4	18,5	19,4	18,0	0,0
1998	9,8	7,7	2,7	12,9	17,2	16,7	0,0
1999	11,0	3,6	10,5	14,8	18,4	17,2	0,0
2000	12,9	7,5	6,1	3,2	26,2	23,3	0,0
2001	3,6	7,8	11,2	4,1	4,0	6,3	0,0
2002	1,2	5,3	9,9	-8,0	-3,5	-3,4	0,0

Sources: STATEC

A prix constants avec l'année 1995 comme base de référence (en millions de EUR)

	PIB	Dépense de consommation finale privée	Dépense de consommation finale publique	Exportations	Exportations	Importations	Ajustements statistiques
1995	13 214	6 327	2 439	2 831	14 414	12 797	0 0
1996	13 655	6 604	2 574	3 000	15 244	13 767	0,0
1997	14 791	6 859	2 652	3 460	17 493	15 676	0,0
1998	15 810	7 309	2 687	3 915	19 966	18 077	0,0
1999	17 188	7 486	2 877	4 427	22 838	20 485	0,0
2000	18 714	7 846	3 022	4 430	26 656	23 363	0,0
2001	18 944	8 201	3 218	4 474	27 561	24 617	0,0
2002	19 161	8 440	3 389	4 096	27 426	24 304	0,0

(taux de variation annuels en %)

1995							
1996	3,3	4,4	5,6	6,0	5,8	7,6	0,0
1997	8,3	3,9	3,0	15,3	14,8	13,9	0,0
1998	6,9	6,6	1,3	13,1	14,1	15,3	0,0
1999	8,7	2,4	7,1	13,1	14,4	13,3	0,0
2000	8,9	4,8	5,1	0,1	16,7	14,1	0,0
2001	1,2	4,5	6,5	1,0	3,4	5,4	0,0
2002	1,1	2,9	5,3	-8,4	-0,5	-1,3	0,0

Sources: STATEC

Avertissement: en raison du calcul des agrégats à prix constants par chaînage (de données calculées aux prix de l'année précédente) ces derniers ne sont pas additifs à partir de la deuxième année suivant l'année de référence.

	Production industrielle Industrie des hiens: D. D. J.								Commerce de détail et	Immatriculations
	Ensemble de l'industrie 1995 = 100	l'industrie à l'exception	Manufacture	Biens énergétiques	Industrie des biens intermédiaires (hors l'industrie	Biens d'investisse- ment	Biens de consommation non durables	Construction	réparation d'articles domestiques	de nouvelles voitures particulières
1999 2000 2001 2002	116,3 122,1 126,0 126,4	de la sidérurgie 0,8 5,2 3,6 1,5	1,7 4,9 3,5 -0,2	-2,2 7,2 -1,2 9,6	de l'énergie) 4,4 17,0 2,1 -1,0	1,4 -5,7 4,7 -2,8	-3,6 -12,9 8,0 3,6	3,8 4,4 4,4 4,0	(en volume) -0,0 -3,5 0,9	12,1 0,1 0,1 0,1 0,1
1999 1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.	112,4 119,2 112,6 120,8	-3,1 -0,2 4,5 2,3	-3,7 1,3 6,6 3,2	-1,0 -7,1 -10,9 8,5	-4,0 4,8 8,8 8,7	-6,9 0,6 10,2 1,6	-1,7 -4,5 -0,7 -6,9	2,4 2,3 1,4 9,1	-1,0 -0,4 -0,6 2,1	23,0 8,8 13,4 -0,1
2000 1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.	123,5 128,0 114,2 122,9	9,4 7,6 2,1 1,8	10,1 7,5 0,7 1,6	8,1 4,9 15,2 2,5	25,4 20,0 13,7 9,5	-7,4 -3,8 -22,2 12,0	-12,8 -10,4 -12,4 -15,9	7,7 2,6 3,6 4,1	4,3 3,5 3,4 3,0	-5,0 10,3 -5,1 -0,7
2001 1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.	131,4 130,4 117,4 124,7	7,0 2,4 2,8 2,1	7,0 2,5 2,4 2,1	-0,1 -4,7 6,6 -5,5	5,0 1,0 0,0 2,4	13,6 2,4 15,2 -8,0	11,7 7,2 6,0 7,3	-3,6 3,0 8,4 10,0	0,9 -0,9 1,7 1,9	-0,2 -9,4 5,9 10,9
2002 1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.	126,5 136,1 116,3 126,8	-2,4 5,6 -0,7 3,1	-4,1 3,7 -1,3 0,7	2,8 14,8 5,0 16,6	-6,0 3,4 -2,0 0,8	-3,2 -1,0 -2,6 -4,4	0,5 7,4 1,8 4,2	9,6 10,7 -3,6 -1,4	3,5 6,0 1,8 3,7	2,8 7,5 -5,3 -8,8
2003 1er trim.										-6,3
1999, jan. fév. mars avril mai juin, juil. août sept. oct. nov. déc.	107,2 112,6 117,4 119,0 120,6 118,0 114,0 98,0 125,5 123,6 113,3	-1,3 -5,82 -1,7 -2,7 -4,1 15,09 -2,0,6 10,6	-3,1 -7,1 -0,8 -0,7 3,2 -0,3 16,5 -0,5 10,4	-5,46 -2,7,535,88 -2,7,535,88 -2,4,1,7 -5,1,7 -1,4		-9,1 -9,4 10,1 2,7 -7,0 20,6 16,1 -10,3 -2,5	37,97,65,9,84,79,1 -2,64,9,44,79,1 -1,86,	16,9,0,4,0,4,8,8,0,6,0,1,0,0,1,0,0,1,1,0,0,1,1,1,1,1,1,1	-7,13 -2,75 -0,58 -3,84 -2,4 -1,75 -4,8	28,0 21,9 21,2 -1,0 9,0 15,4 13,2 10,9 -0,9
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	120,8 126,6 123,2 129,4 126,8 127,7 122,3 97,7 122,5 126,0 120,1	12,0 12,0 48,0 5,2 67 -0,1 -1,2 -1,2 -1,3 4,8	12,99,0 12,29,0 17,77,0 94,77,0 94,77,0 96,0,7,2,0	125554694316266 3871144	31,3 27,60 124,7 18,7 17,26 17,9 17,9 10,0	-5,6 -9,5 -11,8 -11,8 -11,4 -37,4 -20,9 -16,6 44,1	-12,9 -8,7 -16,4 -11,8 -9,79 -9,0 -19,2 -17,8 -9,2	-0,4 22,31 2,4,4,9,6,6 18,3,1,0 0,0,2,6 17,6	4066667131919 -0013191919	-7,3 -3,0 -5,4 -9,0 29,4 -7,1,6 -3,3 -3,3 4,4 -9,2
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	122,5 132,8 139,0 124,5 130,0 136,8 96,2 132,5 132,5 132,8 108,8	1,4 53,7 13,7,7 27,7 27,4 3,6 8,6 8,8	2,51,7,666,4,85,69,7,85,8,7	-6,04 23,60 -20,06 -14,41 11,63 -2,46 -17,6	-031-451-48847-69 1-425-08693-6,	14,69 6,91 19,7,58 91,866 35,71 37,0 31,3	9,85,97,933,37,5,2 11,94,69,6,29,7,3,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1	-17,8 1,4 1,1 -6,1,2 13,4,9 10,5 4,7,6 21,6	0,139,65,92,75,0 0,139,765,92,75,0 1,10,0	7,6 -7,4,5 -17,5 -14,5,7 10,7,1 -6,0,8 9,9
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	121,1 128,6 135,5 131,6 141,1 124,4 94,3 130,4 136,2 112,9	1,2,6,3,8,8,6,3,7,8,1,8,1 -0,0,3,3,0,1,9,1,8,1	-2,44 -2,61 -7,15 -7,51 -0,25 -1,66 -1,25	15,2 -2,67 -31,5 16,21 10,15 4,00 10,00 10,00 33,8	5,6,67,33,84,33,4,6 -9,5,0,4,0,2,4,2,3,1,6	-11,7 -1,9 2,7,5 -7,6,6 -4,3,7 -11,1,1 11,0 -8,1,1 -10,2 9,4	6,42,932,69,72,44,8	7,9,7,9,0,2,9,86,0,5,7,-16,7	899685799190 4176877030514,	-1,6 11,4 -1,2 28,4 -3,1 -3,5 -24,9 -3,9 -11,0
2003 jan. fév. mars avril	124,2 134,1 :	3,1 6,2 :	2,2 1,5 :	6,0 35,9 :	2,1 -3,3 :	-3,3 22,4 :	6,0 7,4 :	9,3 -17,6 :	4,9	-7,5 -8,1 -4,0 -7,7

Source: STATEC

135

Tableau 6.2.1 Indicateurs du marché de l'emploi – Emploi et chômage

		Em _j		C		nage ¹⁾	Productivité du travail
	Economie Indice 1995 = 100	Taux de variation	Manuf Indice 1995 = 100	acture Taux de variation	Economi DENS	ie entière Taux de chômage	Manufacture (taux de variation annuel)
1999 2000 2001 2002	116,1 122,7 129,5 133,6	annuel 5,0 5,6 5,6 3,1	102,6 104,1 104,8 103,0	annuel 1,6 1,5 0,6 -1,7	5 351 4 964 4 927 5 823	2,9 2,6 2,6 2,9	0,1 3,5 2,8 1,5
2000 1ª trim. 2º trim. 3º trim. 4º trim.	119,7 121,9 123,4 125,6	5,6 5,5 5,5 6,0	103,0 103,7 104,7 105,1	1,2 1,4 1,3 1,9	5 430 4 774 4 706 4 945	2,9 2,6 2,5 2,6	8,8 6,0 -0,6 -0,3
2001 1° trim. 2° trim. 3° trim. 4° trim.	127,0 129,1 130,3 131,7	6,1 5,9 5,6 4,8	104,7 105,2 105,0 104,3	1,7 1,4 0,3 -0,8	5 082 4 617 4 697 5 309	2,7 2,4 2,4 2,7	5,2 1,1 2,2 2,9
2002 1° trim. 2° trim. 3° trim. 4° trim.	132,2 133,4 133,8 134,8	4,1 3,3 2,7 2,4	103,6 103,1 103,0 102,4	-1,0 -2,0 -1,9 -1,8	5 700 5 309 5 664 6 618	2,9 2,7 2,9 3,3	-3,2 5,8 0,7 2,5
2003 1 ^{er} trim.	134,9	2,0			7 461	3,8	·
1999 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	112,6 113,0 114,3 114,9 115,5 116,4 116,1 116,3 118,5 119,2 117,9	9,80,9,1 4,5,4,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5	101,7 101,9 101,8 102,2 102,5 103,5 103,5 103,5 103,5 103,5	1,9 1,9 1,8 2,1 1,4 1,1 1,6 1,6 1,3 1,3	6 116 5 943 5 648 5 453 5 074 4 888 4 986 4 950 5 281 5 240 5 300 5 332	3,40 3,30 3,10 3,00 2,80 2,70 2,70 2,70 2,90 2,80 2,90	-4,9 -8,6 -2,6 1,4 -1,4 14,6 -1,8 9,0
2000 jan. jev. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	118,8 119,6 120,7 121,1 122,0 122,7 122,6 123,0 124,6 125,7 126,2	5,86,47,46,531,91 5,55,55,55,55,65,6	102,8 103,2 103,0 103,4 103,7 104,1 104,7 104,7 104,7 105,3 105,5 104,5	1,1 1,3 1,2 1,2 1,6 1,5 1,4 1,7 2,1	5 568 5 488 5 233 4 919 4 797 4 607 4 570 4 640 4 908 4 895 4 983 4 956	3,00 2,90 2,80 2,60 2,50 2,50 2,50 2,60 2,60 2,60	11,7 11,7 3,8 7,8 3,2 7,1 4,5 -1,9 -4,4 0,0 4,0
2001 jan. jev. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	126,3 127,1 127,6 128,4 129,3 129,6 129,9 130,0 131,1 132,0 132,3 130,7	33,800,79,731,85 6,5,5,5,5,5,5,5,4,4,	104,4 104,8 104,9 105,5 105,4 105,4 105,1 104,8 104,8 104,8 104,2	1,6 1,8 2,0 1,6 0,7 0,7 0,4 -0,3 -1,2 -0,6	5 252 5 096 4 899 4 766 4 557 4 529 4 608 4 651 4 832 5 237 5 368 5 323	2,80 2,70 2,60 2,50 2,40 2,40 2,40 2,50 2,70 2,70 2,70	03,565,99,82,28,2,2,1 2,7,9,9,8,2,8,2,2,1,2,1,2,1,2,1,1,2,1,1,1,1,1,1
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	131,7 132,6 132,6 133,2 133,6 133,3 133,6 133,6 133,7 135,4 135,3 133,7	4,3 4,19,83 3,22,24,7 2,22,3 2,33	103,7 103,6 103,6 103,3 103,1 103,1 103,1 102,7 102,6 102,4 102,2	-0,7 -1,0 -1,2 -2,1 -2,3 -1,6 -1,9 -1,9 -1,7 -1,6	5 934 5 762 5 405 5 378 5 378 5 177 5 485 5 584 5 922 6 455 6 625 6 773	3,00 2,90 2,80 2,70 2,70 2,60 2,80 2,90 3,00 3,30 3,40	-1,7 -1,69 9,87 -2,2 -0,4 -0,0 4,0 3,2
2003 jan. fév. (e) mars (e) avril (e) Source: Comité de conn	134,5 134,9 135,2 135,9	2,1 2,0 2,0 2,0 2,0	101,9 101,9 :	-1,7 -1,7 :	7 537 7 545 7 300 7 208	3,80 3,80 3,70 3,60	4,0 3,3

Source: Comité de conjoncture, STATEC

¹⁾ Il y a une rupture de série au 1st janvier 1998. A partir de cette date, les personnes à la recherche d'un emploi bénéficiant d'une «mesure spéciale pour l'emploi» ne sont plus relevées parmi les DENS (Demandes d'emploi non satisfaites).
2) (e) = estimations

Tableau 6.2.2 Indicateurs du marché de l'emploi – Les composantes de l'emploi

	Emploi national	Emploi total intérieur	Indépendants	Emploi salarié intérieur	Population active	Frontaliers
1999 2000 2001 2002	178 260 183 364 188 067 191 130	248 261 262 281 276 973 285 595	16 807 16 866 16 858 16 915	231 454 245 415 260 115 268 764	183 606 188 328 192 994 196 952	78 362 87 363 97 342 102 952
2000 1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.	181 260 183 164 183 341 185 693	255 903 260 702 263 868 268 649	16 826 16 877 16 868 16 893	239 077 243 825 247 000 251 756	186 690 187 938 188 047 190 637	83 048 85 968 88 989 91 449
2001 1ºº trim. 2º trim. 3º trim. 4º trim.	186 306 187 962 188 068 189 933	271 583 276 033 278 709 281 567	16 785 16 875 16 886 16 887	254 798 259 158 261 823 264 680	191 388 192 579 192 765 195 242	93 747 96 519 99 066 100 037
2002 1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.	190 154 191 370 190 727 192 268	282 712 285 218 286 191 288 259	16 780 16 874 16 943 17 061	265 932 268 678 269 248 271 198	195 854 196 679 196 391 198 886	100 961 102 584 103 867 104 394
2003 1 ^{er} trim.	191 871	288 445	16 912	271 534	199 332	104 977
1999 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	175 443 175 977 177 147 177 710 178 061 178 502 177 772 177 722 179 957 180 519 180 519	240 734 241 719 244 398 245 731 246 929 248 857 248 349 249 223 252 977 253 320 254 830 252 061	16 712 16 704 16 715 16 762 16 792 16 831 16 844 16 869 16 855 16 874 16 872 16 854	224 022 225 015 227 683 228 969 230 137 232 026 231 505 232 354 236 122 236 446 237 958 235 207	181 559 181 920 182 795 183 163 183 135 183 390 182 758 182 672 185 238 185 759 185 759	73 731 74 182 75 691 76 446 77 293 78 781 78 975 79 899 81 417 82 139 80 628
2000 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	180 405 181 111 182 265 182 690 183 400 183 629 182 629 182 609 184 785 185 905 186 089 185 084	254 068 255 651 257 991 258 893 260 922 262 312 262 167 263 048 266 348 266 735 269 870 267 341	16 825 16 824 16 829 16 892 16 887 16 863 16 863 16 872 16 869 16 895 16 876	237 243 238 827 241 162 242 001 244 015 245 459 245 304 246 176 249 521 251 840 252 963 250 465	185 973 186 599 187 498 187 609 188 198 188 007 187 199 187 249 189 690 191 072 190 040	82 068 82 945 84 131 84 632 85 930 87 341 88 000 88 901 90 062 91 323 92 274 90 749
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	185 688 186 357 186 873 187 489 188 188 209 187 642 187 511 189 051 190 271 190 418 189 109	270 156 271 699 272 895 274 482 276 462 277 156 277 707 277 999 280 420 282 333 282 877 279 490	16 742 16 795 16 819 16 861 16 886 16 888 16 893 16 873 16 885 16 885 16 883	253 414 254 904 256 076 257 621 259 583 260 270 260 819 261 106 263 543 265 450 265 982 262 608	190 940 191 453 191 772 192 255 192 748 192 738 192 250 192 162 193 883 195 508 195 786 194 432	92 937 93 812 94 492 95 441 96 722 97 395 98 490 98 913 99 734 100 465 100 862 98 784
2002 jan. fév. mars avril mai juin Juil. août sept. oct. nov. déc.	189 623 190 128 190 711 191 240 191 464 190 425 189 814 191 942 192 881 192 642 191 281	281 655 282 854 283 627 284 890 285 688 285 076 285 692 284 771 288 135 289 535 289 252 285 990	16 752 16 765 16 824 16 838 16 877 16 906 16 929 16 928 16 973 17 073 17 073	264 903 266 089 266 803 268 052 268 811 269 170 268 763 267 843 271 138 272 179 268 913	195 557 195 890 196 116 196 618 196 678 196 641 195 910 195 398 197 864 199 336 199 267 198 054	100 435 101 129 101 319 102 053 102 685 103 015 103 670 103 360 104 577 105 013 103 112
2003 jan. fév. (e) mars (e) avril (e)	191 625 191 676 192 313 192 855	287 668 288 471 289 197 290 565	17 029 16 844 16 862 16 906	270 639 271 627 272 335 273 659	199 162 199 221 199 613 200 063	104 446 105 198 105 287 106 113

(e) = estimations Source: Comité de conjoncture

Tableau 6.3

Enquête mensuelle de conjoncture auprès des consommateurs

									Questions mensuelles							
	Indicateur de confiance des consommateurs		Statation financière : Statation financière des méinages au des méinages au cours des 12 derniers mois (Q!) prochains mois (Q!)	Situation économique générale depuis un an (Q3)	Sination économique générale au cours des 12 prochains mois (Q4)	Evolution des prix au cours des 12 demiers mois (Q5)	Evolution des prix au cours des 12 prochains mois (Q6)	Evolution du chômage au cours des 12 prochains mois (Q7)		Intention d'achats de biens d'équipements au cours des 12 prochains mois (Q9)	Opportunité d'épargner (Q10)	Capacité à épargner au cours des 12 prochains mois (Q11)	Epargne ou d'acheter une auto- endetement actuels mobile d'ici à (Q12) 2 ans (Q13)	Intention d'acheter une auto- mobile d'ici à 2 ans (Q13)	Intention d'acheter un logement d'ici à 2 ans (Q14)	Intention de dépenses d'installations importantes pour le logement au cours des 12 prochains mois (QLS)
2002																
jan.	∞	6	Ξ	9-	_	20	23	27	-12	-5	47	48	35	-25	69-	-38
fév.	14	∞	12	9-	4	27	16	16	-17	φ	62	22	36			
mars	6	9	7	6-	2	33	∞	19	4	φ	23	45	36			
avril	12	7	10	<u>و</u> .	_	28	21	21	-10	-15	29	28	37	-39	-67	-45
mai	12	7	10	7-	4	38	13	14	-15	-16	53	49	34			
juin	12	0	12	-5	7	40	∞	14	-7	-10	54	45	31			
juil.	10	4	=	-12	2	43	10	18	-10	-1	26	47	33	-30	-20	-39
août	7	9	10	-	9	36	6	22	-15	-13	25	4	32			
sept.	9	_	∞	-16	٩	38	12	25	-12	φ	49	4	35			
oct.	2	4	6	-22	-13	39	15	33	-Ċ-	-14	61	22	36	-30	-67	-43
nov.		m	5	-34	-21	38	Ξ	43	-13	-7	26	41	30	••••		
déc.	<u></u>	0	∞	-33	-17	38	7	46	-	9	28	51	34			
2003												•••••	•••••			
jan.	0	7	∞	-32	-17	38	12	43	-	-16	62	54	33	-31	-67	-45
fév.	<u></u>	4	∞	-33	-27	39	25	41	-12	-	20	22	36		••••	
mars	ņ	2	4	-35	-24	38	30	46	ۇ.	-10	47	23	34	••••		
avril	-2	2	7	-32	-14	33	21	46	-	φ	46	47	34	-33	99-	-40
mai		2	2	-35	-7	38	<u>_</u>	41	-19	-18	25	47	46			
	1 1 1	,														

Source: Banque centrale du Luxembourg

Un solde pondéré est calculé pour chaque question posée (Q1 à Q15). Ces soldes représentent l'écart entre les pourcentages pondèrés des situation financière des ménages au cours des 12 prochains mois (Q2), situation économique générale au cours des 12 prochains mois (Q4), évolution du chômage au cours des 12 prochains mois (Q7), capacité d'épargner au cours des 12 prochains mois (Q11). En ce qui concerne les questions relatives aux prix (Q5 et Q6) et au chômage (Q7), une augmentation témoigne d'une évolution défavorable, alors qu'une diminution indique une évolution favorable. consommateurs qui ont signale une améhoration et les pourcentages pondérés des consommateurs qui ont signale une détérioration. L'indicateur de confiance des consommateurs constitue la moyenne arithmétique des soldes pondérés des quatre questions suivantes: Données brutes non corrigées des variations saisonnières.

1. Recette

							Re	cettes						
	Total	Recettes courantes	Impôts directs	Ménages	Sociétés	Impôts indirects	Percus	Cotisations sociales	Em- ployeurs	Salariés	Cessions	Recettes en capital	Impôts en capital	Pour mémoire: prélèvements obligatoires
			(1)			(2)		(3)					(4)	= (1)+(2)+(3)+(4)
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996	49,0 46,7 47,4 48,3 48,1 48,5 48,2 47,2	48,9 46,6 47,3 48,2 47,9 48,4 48,1 47,1	16,8 15,2 14,3 16,1 16,7 17,5 17,9	10,4 9,3 9,3 9,4 9,8 10,0 10,2 9,5	6,5 5,9 5,0 6,8 6,8 7,5 7,7	12,8 12,8 13,6 14,2 14,2 13,5 13,4 13,6	1,0 1,2 1,2 1,1 0,9 1,0 0,8	12,5 12,3 13,0 12,8 12,2 12,5 12,1 11,5	5,4 5,3 5,6 5,6 5,2 5,2 5,1 4,8	4,2 4,3 4,5 4,4 4,2 4,5 4,4 4,2	2,4 2,5 2,5 2,5 2,4 2,6 2,6 2,4	0,2 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,2	0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1	42,2 40,5 41,0 43,2 43,1 43,6 43,6 42,6
1998 1999	45,8 45,1	45,7 44,9	16,4 15,6	8,6 8,6	7,8 7,0	13,5 14,1	0,7 0,6	11,2 11,1	4,7 4,5	4,2 4,4	2,4 2,2	0,1 0,2	0,1 0,2	41,2 41,0
2000 2001 2002	45,2 45,9 47,5	45,0 45,7 47,3	15,4 15,5 16,5	8,2 8,0 7,9	7,2 7,5 8,6	14,7 14,0 13,9	0,6 0,5 0,4	11,1 12,1 12,7	4,6 5,0 5,3	4,5 4,9 5,1	1,9 2,1 2,3	0,2 0,1 0,2	0,1 0,1 0,1	41,3 41,6 43,3

2. Dépenses

	Total	Total dépenses courantes											Effectués par les institutions de l'UE	Pour mémoire: dépenses primaires courantes
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997	44,1 45,6 46,6 46,7 45,3 46,4 46,3 44,0	38,1 38,7 39,5 40,0 39,3 40,3 40,2 38,6 37,0	10,1 9,7 10,0 9,8 9,6 9,7 9,7 9,2 8,8	2,9 2,9 3,0 2,9 2,8 3,6 3,7 3,5	0,4 0,3 0,3 0,4 0,4 0,4 0,3	24,7 25,8 26,1 26,9 26,6 26,7 26,5 25,5	19,4 20,0 20,6 21,3 21,1 21,9 22,1 21,1	2,7 2,8 2,8 2,6 3,3 2,0 2,2 2,1	0,1 0,1 0,0 0,1 0,6 0,2 0,1 0,2	6,0 6,9 7,1 6,7 6,0 6,1 6,0 5,5	4,6 4,8 5,2 5,2 4,3 4,6 4,7 4,2	1,5 2,2 1,8 1,4 1,6 1,5 1,4 1,2	0,1 0,3 0,1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	37,7 38,4 39,2 39,6 39,0 40,0 39,9 38,2 36,6
1999 2000 2001 2002	41,6 39,2 39,6 45,0	36,1 34,1 35,9 39,0	8,3 7,8 8,1 8,8	3,1 3,0 3,3 3,7	0,3 0,3 0,3 0,4	24,4 23,1 24,2 26,2	20,0 18,8 20,1 22,4	1,6 1,7 1,7 1,9	0,1 0,1 0,1 0,1	5,5 5,1 3,8 6,0	4,5 4,0 4,2 4,6	1,0 1,1 1,4 1,3	0,0 0,0 0,0 0,0	35,8 33,9 35,6 38,7

3. Déficit / Excédent

		Défici	t (-) / Excéd	ent (+)	D.(C : /
	Total	Adminis- trations centrales	Adminis- trations locales	Sécurité sociale	Déficit / Excédent primaire
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001	4,9 1,2 0,8 1,6 2,8 2,1 1,9 3,2 3,1 3,5 6,0 6,3	2,4 -0,5 -1,0 0,3 1,2 0,2 0,5 1,9 1,4 2,1 3,0 3,0	-0,1 0,0 -0,7 -0,3 0,1 0,4 0,5 0,5 0,3 0,2	2,6 1,7 2,5 1,6 1,4 1,5 0,9 0,8 1,4 1,2 2,5 3,0	5,3 1,5 1,1 1,9 3,1 2,5 2,3 3,6 3,4 3,8 6,2 6,5
2002	2,5	-0,1	0,3	2,3	2,8

Source: STATEC

Ces données se rapportent aux administrations publiques luxembourgeoises considérées dans leur ensemble (Etat central, communes et sécurité sociale). Elles sont établies en conformité avec le système européen de comptes nationaux SEC95.

Les dépenses en capital totales ne correspondent pas nécessairement à la somme des investissements et des transferts en capital.

Elles comprennent également les autres acquisitions nettes d'actifs non financiers, dont le montant a été négatif en 2001 du fait d'une vente de licence à une société de satellites.

(en millions de EUR)

Balance des paiements du Luxembourg 11213

Tableau 8.1

Eireans et	Autres investissements Avoirs de	Engagements réserves	15 16 17	9 -18 421,3 -28,7 -666,1 8 5 065,6 13,4 4 729,8 8 -25 047,6 -24,3 -4 807,6 4 9 196,1 3,8 1 534,6
		s Avoirs	14	-4 092,9 -29 515,8 21 580,8 -13 980,4
nancières		Jinanciers dérivés	13	103,9 -524,1 -724,3 821,2
Compte des opérations financières	nvestissements de portefeuille	Engagements	12	32 543,2 29 115,0 -2 532,7 13 441,2
Compte		Avoirs	11	846,6 6 525,6 6 937,7 -3 616,9
	Investissements directs	A l'étranger Luxembourg	10	34 072,3 7 314,9 4 423,3 87 709,3
	Investissen	A l'étranger	6	-45 446,0 -23 385,1 132,7 -95 011,4
	C-17-	Source	8	-423,0 -5 390,4 4 745,6 -1 437,2
Commte de	capital		7	-20,0 -83,4 -38,3 -30,4
	Transferts	courants	9	-254,9 -134,5 -157,1 -210,8
(es	Revenus des	investissements	ۍ	143,5 367,7 321,5 187,6
Compte des transactions courante	Rémunération	des salariés	4	-748,1 -806,8 -765,0 -895,8
mpte des trans.		Services	3	2 113,7 1 770,7 1 479,8 1 762,0
ÿ	C 11 1 1 1 1 C	Marchanaises Services	2	-145,1 -453,1 -778,8 -910,0
	0-11		1	1 109,1 744,0 100,3 -67,0
	7 7	renoae		2002 1" trim. 2" trim. 3" trim. 4" trim.

Sources: BCL/STATEC

Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations, des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.
 Pour le compte des opérations financières, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie.
 Pour les avoirs de réserve, un signe négatif indique une augmentation, un signe positif une diminution.

Tableau 8.2

Balance des paiements: compte des transactions courantes 1)2)

(en millions de EUR)

ıts	Net	18	-151,4 -167,2 -38,9 -422,0	-79,0 -164,9 -112,6 -70,1	-182,9 -139,2 -451,5	-94,9 -51,3 -178,0 -382,7	-282,0 -156,4 -9,1 -82,4 -529,9	-139,1 -63,2 -121,6 -176,0 -499,9	-291,5 -168,1 -63,7 -609,3	-254,9 -134,5 -157,1 -757,3
Transferts courants	Débit	17	495,2 391,9 451,6 392,4 1 731,0	568,3 553,6 491,0 104,0	563,2 528,2 551,5 2 210,6	530,8 570,5 6216,2 843,5 341,0	791,7 648,7 531,4 700,7 2 672,5	888,4 893,9 812,0 879,2 3 473,5	937,0 901,9 773,8 877,2 3 489,9	986,9 833,2 852,1 595,2 50,5
Tran	Crédit	91	343,8 327,7 284,1 353,5 1 309,0	489,3 388,7 378,4 421,1 1 677,4	380,3 480,5 412,3 1 759,1	435,8 519,2 438,2 1 958,1	509,7 492,3 522,3 618,3 2 142,6	749,3 830,7 690,4 703,2 2 973,6	645,5 733,8 710,1 791,3 2 880,7	732,0 698,8 661,0 741,4 2 833,2
ements	Net	15	462,4 624,4 707,5 447,7 2 242,0	475,7 571,6 772,6 361,0 2 180,9	341,4 266,4 643,6 1817,7	503 5337,7 171,9 1 848,5	288,0 420,3 551,2 1 467,9	300 214,1 459,3 18,4 9,8	232,9 29,9 387,0 1 025,6	143,5 321,7 187,6 1 020,3
Revenu des investissements	$D\acute{e}bit$	14	8 678,9 8 217,7 7 537,3 8 444,7 32 878,7	7 708,9 7 383,2 6 559,3 6 655,8 28 307,3	7 877,9 8 042,7 7 618,2 8 126,4 31 665,2	9 943,0 10 023,0 9 463,1 10 211,4 39 640,5	10 806,6 10 324,6 9 912,1 11 837,0 42 880,4	12 258,0 12 422,5 13 589,2 14 938,5 53 208,2	14 911,2 14 562,8 13 578,7 13 681,4 56 734,0	13 461,7 15 118,0 11 547,2 11 203,5 51 330,4
Revenu	Crédit	13	9 141,3 8 842,1 8 244,8 8 892,4 35 120,6	8 184,6 7 954,8 7 331,9 7 016,8 30 488,1	8 219,3 8 309,1 8 261,8 8 692,7 33 482,9	10 446,5 10 560,7 10 098,5 10 383,2 41 489,0	11 094,6 10 744,9 10 463,3 12 045,4 44 348,3	12 558,4 12 636,5 14 048,5 14 883,1 54 126,6	15 144,1 14 592,8 13 965,7 14 057,1 57 759,6	13 605,2 15 485,8 11 868,6 11 391,0 52 350,7
salariés	Net	12	-236,3 -268,6 -261,7 -319,6 -1 086,3	-270,4 -301,8 -291,3 -356,8 -1 220,2	-309,4 -343,0 -334,3 -407,1 -1 393,8	-356,3 -396,7 -389,8 -473,4 -1 616,2	-422,8 -470,7 -458,4 -568,8 -1 920,7	-517,6 -565,0 -563,0 -683,5 -2 329,1	-638,7 -707,4 -684,5 -832,6 -2 863,1	-748,1 -806,8 -765,0 -895,8 -3 215,8
Rémunération des salariés	$D\acute{e}bit$	11	367,5 402,0 394,4 1617,9	405,3 439,1 428,2 1 768,8	450,6 486,6 477,8 553,2 1 968,2	501,4 543,6 537,4 2 202,8	572,1 622,0 612,8 725,2 2 532,1	670,7 720,3 721,3 844,0 2 956,3	796,9 866,6 847,5 3 507,1	912,0 974,3 934,9 3 890,1
Rémun	Crédit	10	131,3 132,3 132,7 531,6	2486 7486 7486 7486 7686 768 768 768 768 768 768 768 768	143,6 143,6 148,6 74,0 74,0	145,1 147,0 149,5 589,1	41 151 154 156 156 14 4,	153,1 158,3 160,4 12,4 12,4	158,2 163,0 644,0 64,0	163 163 173 674 675 675 7
	Net	6	703,1 611,3 498,2 527,1 2 339,7	805,4 674,9 623,1 613,9 717,4	928,8 890,5 871,9 3 540, 6	973,3 930,9 1 044,6 822, 5	1 394,3 1 140,6 1 139,0 5 072,9	2 008,0 1 832,5 1 727,3 7 388, 2	2 192,5 1 749,1 1 470,6 7 185,8	2 113,7 1 770,7 1 479,8 1 762,0
Services	$D\acute{e}bit$	∞	1 296,8 1 298,1 1 472,4 1 473,2 5 490,6	1513,9 1542,7 1641,0 1817,6 6515,2	1723,1 1791,4 2 063,4 2 137,8 7 715,8	2 136,1 2 098,8 2 317,9 2 367,4 8 920,3	2 422,5 2 681,9 2 921,1 3 106,6 11 132,1	3 627,0 3 496,5 3 759,7 3 842,0 14 725,2	3 535,2 3 859,5 3 714,9 14 881,3	3 565,1 3 602,6 3 682,7 3 574,1 14 424,6
	Crédit	7	1 999,9 1 909,4 1 920,6 7 830, 3	2 319,4 2 217,6 2 264,1 2 431,5 9 232,6	2 651,9 2 682,0 2 913,0 3 009,7 11 256,6	3 109,4 3 029,7 3 191,4 3 412,0 12 742,5	3 816,8 3 822,5 4 060,2 16 205,6	5 635,0 5 329,0 5 580,1 5 569,3 113,4	5 727,7 5 608,6 5 245,5 5 485,4 22 067,2	5 678,8 5 373,3 5 162,5 5 336,1 21 550,7
	Net	9	-297,4 -293,4 -336,0 -1 238,2	-372,6 -436,1 -298,4 -372,4 -1 479,4	-384 -318,8 -493,2 -1806,2	406,8 -439,6 -553,6 -673,7	-598,8 -584,9 -470,1 -2 427,6	-593,9 -533,3 -646,2 -795,6 -2 568,9	-392,5 -789,3 -751,4 -829,7	-145,1 -453,1 -778,8 -910,0
Biens	$D\acute{e}bit$	5	1 916,4 1 913,7 1 842,1 1 829,9 7 502,1	1 948,9 1 970,9 1 717,3 1 938,0 7 575,1	1 975,8 2 070,9 2 180,2 2 444,5 8 671,5	2 382 2 425,4 2 381,8 2 580,8 9 770,	2 416,7 2 632,1 2 497,9 2 927,4 10 474,1	2 852,0 2 887,9 2 871,2 3 344,9 11 956,1	3 047,3 3 420,2 3 181,0 3 201,8 6 850,2	2 894,4 3 051,8 3 129,7 3 406,2 12 482,2
	Crédit	4	1 619,0 1 620,2 1 506,2 1 518,4 6 263,9	1 576,3 1 534,9 1 418,9 6 095,7	1 590,9 1 752,1 1 687,0 1 835,2 6 865,3	1 975,5 1 985,8 1 828,1 1 907,2 7 696,6	1 817,9 2 047,2 2 027,8 2 153,6 8 046,5	2 258,2 2 354,6 2 225,1 2 549,3 9 387,1	2 654,8 2 630,9 2 429,6 2 372,1 10 087,3	2 749,4 2 598,7 2 350,8 2 496,3 10 195,2
ute	Net	3	480,5 609,4 440,4 304,8 1 835,1	559,2 343,8 693,4 175,7	393,0 447,5 526,6 340,0	618,8 581,0 387,4 11,0 1 598,2	378,7 378,9 752,6 182,2 1 662,5	1 058,0 885,1 948,9 16,7 2 908,7	1 102,8 114,2 358,0 401,2 1 976,1	1 109,1 744,0 100,3 -67,0 1 886,3
Balance courante	Débit	2	12 754 9 12 223,3 11 647,9 12 594,1 49 220,2	12 145,4 11 889,5 10 836,8 11 398,6 46 270,4	12 590,7 12 919,8 12 891,1 13 829,6 52 231,3	15 493,5 15 661,3 16 405,9 62 877,2	17 009,6 16 909,3 16 475,3 19 297,0 69 691,2	20 296,1 20 421,1 21 753,5 23 848,6 86 319,3	23 227,4 23 611,0 22 155,9 22 468,3 91 462,6	21 820,2 23 579,9 20 112,6 20 205,1 85 717,9
Bal.	Crédit	1	13 235,4 12 832,7 12 088,4 12 898,9 51 055,4	12 233,4 11 233,4 11 530,2 11 574,3 48 042,4	12 983,7 13 367,3 13 417,7 14 169,6 53 938,3	16 112,3 16 242,3 15 703,8 16 417,0 64 475, 4	17 388,4 17 258,2 17 227,9 19 479,2 71 353,7	21 354,0 21 306,2 22 702,5 23 865,3 89 227,9	24 330,2 23 725,2 22 55,3 22 8613,9 93 438,8	22 929,3 24 323,9 20 212,8 20 138,1 87 604,2
Période			1995 1 trim. 2 trim. 4 trim. 1995	9996 1" trim. 2" trim. 4" trim. 1996	9997 1" trim. 3" trim. 4" trim. 1997	9998 1" trim. 2" trim. 4" trim. 1998	9999 1" trim. 2" trim. 4" trim. 1999	2000 1" trim. 3" trim. 4" trim. 2000	2001 1" trim. 3" trim. 4" trim. 2001	2002 1" trim. 2" trim. 3" trim. 4" trim. 2002

Sources: BCL/STATEC

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations, des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. 2) Les données se rapportant aux années 1997 et 1998 ont été converties en euros sur base du taux de conversion de 1 EUR = 40,3399 LUF.

Tableau 8.3 Les avoirs de réserves et les avoirs gérés par la Banque centrale du Luxembourg ¹⁾

(en millions de EUR)

•••••			•••••	•••••	•••••	•••••	•••••	Pour mémoire: autres avoirs
			O P. C	Avoirs en droits	Position de	Devises	Autres	autres avoirs Créances libellées en
	Total	Or	Onces d'or fin (millions)	de tirage	réserve au FMI	étrangères	créances	devises sur des rési- dents de la zone euro
	1	2	3	spéciaux 4	аи ғмі 5	6	7	8
2000								
jan.	100,475	22,107	0,076	2,433	75,703	0,232	0,000	0,000
fév.	100,947	22,107	0,076	2,858	75,750	0,232	0,000	0,000
mars	103,389	22,053	0,076	2,958	78,358	0,019	0,000	0,000
avril	103,748	22,053	0,076	2,958	78,358	0,378	0,000	0,000
mai	103,748	22,053	0,076	3,438	78,360	0,376	0,000	0,000
juin	104,443	23,105	0,076	3,758	70,500 77,519	0,061	0,000	0,000
juil.	105,219	22,884	0,076	3,458	78,814	0,063	0,000	0,000
août	103,219	23,105	0,076	4,056	77,519	0,063	0,000	0,000
	109,587	23,105	0,076	4,409	82,007	0,061	0,000	0,000
sept.	113,063	23,103	0,076	4,651	84,308	0,000	0,000	0,000
oct.	110,070	23,477	0,076	4,864	81,537	0,100	0,000	0,000
nov.			•	: :	-	0,151		· ·
déc.	105,073	22,374	0,076	4,882	77,659	0,136	0,000	0,000
2001								
jan.	104,432	21,733	0,076	5,058	77,462	0,179	0,000	0,000
fév.	119,901	21,880	0,076	5,276	92,565	0,180	0,000	0,000
mars	122,594	22,397	0,076	5,568	94,450	0,179	0,000	0,000
avril	124,864	22,664	0,076	5,688	96,320	0,192	0,000	0,000
mai	135,492	24,116	0,076	6,249	105,079	0,048	0,000	0,000
juin	146,747	24,303	0,076	6,425	115,963	0,056	0,000	0,000
juil.	143,306	23,165	0,076	6,502	113,503	0,136	0,000	0,000
août	141,016	22,911	0,076	6,646	111,328	0,130	0,000	0,000
sept.	142,517	24,323	0,076	6,863	111,211	0,121	0,000	0,000
oct.	141,989	23,616	0,076	7,084	111,167	0,122	0,000	0,000
nov.	143,367	23,574	0,076	7,319	112,330	0,145	0,000	0,000
déc.	144,194	24,052	0,076	7,537	112,459	0,146	0,000	0,000
2002								
jan.	146,502	24,980	0,076	7,821	113,528	0,173	0,000	0,000
fév.	176,149	26,202	0,076	7,804	141,954	0,190	0,000	0,000
mars	176,121	26,521	0,076	7,934	141,463	0,203	0,000	0,000
avril	172,986	26,341	0,076	7,924	138,524	0,197	0,000	0,000
mai	162,272	26,670	0,076	8,132	127,280	0,190	0,000	0,000
juin	151,827	24,426	0,076	8,047	119,178	0,177	0,000	0,000
juil.	179,758	23,847	0,076	8,324	147,407	0,180	0,000	0,000
août	180,503	24,590	0,076	8,500	147,233	0,180	0,000	0,000
sept.	178,357	24,970	0,076	8,680	144,528	0,100	0,000	0,000
oct.	178,136	24,496	0,076	8,882	144,583	0,173	0,000	0,000
nov.	176,136	24,482	0,076	9,106	142,430	0,173	0,000	0,000
déc.	171,329	24,959	0,076	9,138	137,064	0,169	0,000	0,000
2002								
2003	170 563	20 140	0.076	0.242	125 020	0.164	0.000	0.000
jan.	170,563	26,148	0,076	9,213	135,038	0,164	0,000	0,000
fév.	168,221	24,623	0,076	9,241	134,193	0,164	0,000	0,000
mars	165,575	23,568	0,076	9,357	132,076	0,574	0,000	0,000
avril	174,871	23,113	0,077	9,533	141,662	0,562	0,000	0,000

Source: BCL 1) Positions de fin de période, sauf indication contraire.

Tableau 9 Balance commerciale du Luxembourg 1)

(millions de EUR; variations en pourcentage)

				Donnée.	s brutes²)	,			D	onnées désa	uisonnalisée	es ³⁾	
P	Période	Expor Valeur		Impor Valore			lde Vaniation	Expor		1	tations Variation		olde Vaniation
2000	:		Variation		Variation 19.00		Variation 14 00/		Variation		Variation	Valeur 202.1	Variation
2000	jan.	644,1	19,9%	808,9	18,9%	-164,8	-14,9%	671,0	4,0%	873,1	1,0%	-202,1	7,8%
	fév.	689,7	28,9%	887,7	22,0%	-198,1	-2,8%	696,9	3,9%	907,9	4,0%	-211,0	-4,4%
	mars	782,5	20,2%	1 037,0	2,2%	-254,5	30,0%	691,4	-0,8%	900,2	-0,8%	-208,8	1,0%
	1er trim.	2 116,3	22,8%	2 733,6	12,8%	-617,3	11,8%	2 059,3	6,1%	2 681,2	-5,2%	-621,9	29,9%
	avril	670,4	9,3%	905,8	12,4%	-235,4	-22,2%	687,1	-0,6%	912,4	1,4%	-225,3	-7,9%
	mai 	768,8	30,0%	1 008,3	24,9%	-239,5	-10,9%	710,9	3,5%	937,7	2,8%	-226,8	-0,7%
	juin	719,7	8,7%	931,9	-7,1%	-212,2	37,8%	717,4	0,9%	927,1	-1,1%	-209,6	7,5%
	2º trim.	2 158,9	15,7%	2 845,9	8,8%	-687,0	8,3%	2 115,5	2,7%	2 777,2	3,6%	-661,7	-6,4%
	juil.	681,5	2,3%	901,6	-6,4%	-220,1	25,8%	693,5	-3,3%	923,6	-0,4%	-230,0	-9,7%
	août	616,5	16,6%	845,3	18,8%	-228,8	-25,2%	735,7	6,1%	962,8	4,2%	-227,1	1,3%
	sept.	731,3	11,4%	1 148,1	43,1%	-416,8		732,7	-0,4%	1 088,6	13,1%	-355,8	-56,7%
	3° trim.	2 029,3	9,6%	2 895,0	16,9%	-865,7	-38,5%	2 161,9	2,2%	2 974,9	7,1%	-813,0	-22,9%
	oct.	809,5	20,8%	1 065,9	12,9%	-256,4	6,5%	751,9	2,6%	1 027,3	-5,6%	-275,4	22,6%
	nov.	819,7	21,1%	1 042,3	4,7%	-222,6	30,2%	790,6	5,2%	1 038,4	1,1%	-247,8	10,0%
	déc.	679,2	8,9%	1 062,5	15,0%	-383,3	-27,6%	792,1	0,2%	1 110,7		-318,6	-28,6%
	4º trim.	2 308,5	17,1%	3 170,8	10,7%	-862,2	3,5%	2 334,6	8,0%	3 176,4	6,8%	-841,8	-3,5%
	Année	8 613,0	16,2%	11 645,3	12,2%	-3 032,2	-2,2%	8 671,4	17,8%	11 609,7	12,6%	-2 938,3	0,4%
2001	jan.	766,3	19,0%	957,2	18,3%	-190,9	-15,9%	775,6	-2,1%	993,3	-10,6%	-217,7	31,7%
	fév.	733,2	6,3%	977,5	10,1%	-244,3	-23,4%	751,9	-3,0%	1 010,0	1,7%	-258,1	-18,5%
	mars	837,3	7,0%	1 112,6	7,3%	-275,3	-8,2%	763,4	1,5%	998,0	-1,2%	-234,6	9,1%
	1er trim.	2 336,8	10,4%	3 047,3	11,5%	-710,5	-15,1%	2 290,9	-1,9%	3 001,2	-5,5%	-710,3	15,6%
	avril	759,7	13,3%	1 035,4	14,3%	-275,6	-17,1%	749,5	-1,8%	1 010,8	1,3%	-261,2	-11,4%
	mai	805,6	4,8%	1 071,8	6,3%	-266,2	-11,2%	770,3	2,8%	1 016,0	0,5%	-245,7	6,0%
	juin	875,2	21,6%	1 265,6	35,8%	-390,4	-84,0%	843,8	9,5%	1 243,1	22,4%	-399,3	-62,5%
	2º trim.	2 440,5	13,0%	3 372,7	18,5%	-932,3	-35,7%	2 363,6	3,2%	3 269,9	8,9%	-906,3	-27,6%
	juil.	812,0	19,2%	1 069,0	18,6%	-257,0	-16,7%	797,1	-5,5%	1 062,8	-14,5%	-265,7	33,5%
	août	671,2	8,9%	1 111,9	31,5%	-440,6	-92,6%	801,9	0,6%	1 237,8	16,5%	-436,0	-64,1%
	sept.	752,2	2,9%	954,9	-16,8%	-202,6	51,4%	777,7	-3,0%	1 015,4	-18,0%	-237,7	45,5%
	3º trim.	2 235,5	10,2%	3 135,7	8,3%	-900,3	-4,0%	2 376,7	0,6%	3 316,1	1,4%	-939,4	-3,7%
	oct.	860,8	6,3%	1 087,6	2,0%	-226,8	11,5%	769,3	-1,1%	1 017,6	0,2%	-248,4	-4,5%
	nov.	746,3	-9,0%	970,4	-6,9%	-224,2	-0,7%	717,0	-6,8%	973,7	-4,3%	-256,6	-3,3%
	déc.	620,3	-8,7%	930,8	-12,4%	-310,5	19,0%	739,0	3,1%	974,7	0,1%	-235,7	8,2%
	4º trim.	2 227,4	-3,5%	2 988,9	-5,7%	-761,5	11,7%	2 225,3	-6,4%	2 966,0	-10,6%	-740,7	21,2%
	Année	9 240,1	7,3%	12 544,7	7,7%	-3 304,6	-9,0%	9 256,5	6,7%	12 553,2	8,1%	-3 296,7	-12,2%
2002	jan.	726,0	-5,3%	911,4	-4,8%	-185,4	2,9%	734,0	-0,7%	946,4	-2,9%	-212,4	9,9%
2002	fév.	708,6	-3,4%	909,7	-6,9%	-201,1	17,7%	726,0	-1,1%	943,2	-0,3%	-217,2	-2,3%
	mars	794,4	-5,1%	1 141,0	2,6%	-346,6	-25,9%	757,9	4,4%	1 044,8	10,8%	-286,9	-32,0%
	1ºr trim.	2 228,9	-4,6%	2 962,0	-2,8%	-733,1	-3,2%	2 217.9	-0,3%	2 934,4	-1,1%	-716,5	3,3%
	avril	841,7	10,8%	1 068,8	3,2%	-227,2	17,6%	792,4	4,6%	1 014,2	-2,9%	-221,8	22,7%
	mai	781,5	-3,0%	998,3	-6,9%	-216,8	18,6%	772,4 772,6	-2,5%	971,4	-4,2%	-198,8	10,4%
	juin	784,6	-10,3%	954,5	-24,6%	-169,8	56,5%	760,6	-1,6%	943,8	-2,8%	-183,2	7,8%
	2º trim.	2 407,8	-10,3 %	3 021,6	-24,6% -10,4%	-613,8	34,2%	2 325,7	-1,0% 4,9%	2 929,5	-2,8 % -0,2 %	-163,2 -603,8	15,7%
	juil.	791,8	-1,5 % -2,5%	:	:	-200,4	22,0%		-1,1%	956,2	1,3%	-203,8	-11,3%
	-			992,1	-7,2% -7,4%			752,3					•
	août	611,1	-9,0% 0.1%	1 029,6	-7,4%	-418,5	5,0%	758,3	0,8%	1 193,4	24,8% 17.7%	-435,1	-113,4%
	sept.	752,6	0,1%	951,5	-0,4%	-198,9	1,8%	747,3	-1,4%	981,6	-17,7%	-234,3 972.2	46,1%
	3° trim.	2 155,5	-3,6%	2 973,3	-5,2%	-817,8	9,2%	2 258,0	-2,9%	3 131,2	6,9%	-873,3	-44,6%
	oct.	865,6	0,6%	1 087,1	0,0%	-221,5 421.1	2,3%	768,7	2,9%	1 016,5	3,5%	-247,8	-5,8%
	nov.	784,5	5,1%	1 205,6	24,2%	-421,1	-87,8%	773,5	0,6%	1 267,0	24,6%	-493,4	-99,1%
	déc.	634,8	2,3%	961,1	3,3%	-326,4	-5,1%	734,1	-5,1%	977,5	-22,8%	-243,5	50,7%
	4º trim.	2 284,8	2,6%	3 253,8	8,9%	-969,0	-27,2%	2 276,3	0,8%	3 261,0	4,1%	-984,7	-12,8%
	Année	9 077,0	-1,8%	12 210,7	-2,7%	-3 133,7	5,2%	9 077,9	-1,9%	12 256,1	-2,4%	-3 178,2	3,6%
2003	jan.	735,7	1,3%	917,9	0,7%	-182,2	1,7%	742,9	1,2%	957,2	-2,1%	-214,4	12,0%
	fév.	741,4	4,6%	963,7	5,9%	-222,3	-10,5%	761,2	2,5%	999,3	4,4%	-238,1	-11,1%

Source: STATEC

^{1) 2000, 2001, 2002} et 2003: chiffres provisoires.

²⁾ La variation des données brutes exprime la variation par rapport au même mois de l'année précédente.

³⁾ La variation des données désaisonnalisées exprime la variation par rapport au mois précédent. Totaux et variations calculés sur base de chiffres non arrondis.

Chapitre 4

ACTUALITES

4	ACTUALITÉS	144
	4.1 Actualités	146
	4.2 Liste des circulaires de la BCL	157
	4.3 Publications de la BCL	158
	4.4 Publications de la Banque centrale européenne (BCE)	160
	4.5 Liste des abréviations	163

4.1 ACTUALITÉS

EPARGNE ET INVESTISSEMENT: DÉTERMINANTS ET CONSÉQUENCES POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Discours prononcé par Monsieur Yves Mersch, Gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg, à l'occasion de la conférence Financial One.

Luxembourg, le 15 mai 2003

Mesdames, Messieurs,

Le sujet dont j'ai à vous parler s'intitule: «épargne et investissement: déterminants et conséquences pour la croissance économique». En guise d'une brève introduction deux remarques s'imposent: la première concerne le contenu de cette contribution. Dans la mesure où le sujet est tellement protéiforme, il m'est impossible, ne serait-ce que par le temps qui m'a été alloué, de le traiter dans son intégralité. La seconde remarque est un obstacle de taille. Elle est relative à l'absence de données statistiques sur l'épargne sectorielle au Luxembourg. En effet, le Luxembourg ne dispose pas de statistiques détaillées sur l'épargne par secteur économique (ménages, entreprises, Etat,...). L'absence de ces données résulte de l'inexistence de compte financier relatif à l'économie nationale. La construction d'un tel compte est une entreprise évidemment délicate; elle nécessite le rassemblement de données collectées par différentes autorités ainsi que leur coopération, la mise en place de nouvelles procédures de collecte de données auprès des acteurs économiques et éventuellement des enquêtes auprès des ménages. A ce sujet, un projet d'établissement d'un compte financier pour le Luxembourg est en cours à la BCL. Les premiers résultats de ce processus seraient disponibles au cours de l'année 2005. Ceci permettra d'appréhender, d'une part les contours du circuit économique luxembourgeois, et d'autre part l'importance des transferts inter- et intra-sectoriels.

Je vais essayer de dégager les grands traits de l'évolution de l'épargne nationale au Luxembourg depuis la fin de l'année 1995, année où notre pays a mis en place un système de collecte de données pour l'établissement du compte des opérations courantes de la Balance de paiements. Depuis l'année 2000, l'établissement de la balance des paiements s'opère sous la responsabilité conjointe de la Banque centrale du Luxembourg et du Statec.

En l'absence de données sur l'épargne, c'est par les biais de la balance de paiements et de comptes nationaux qu'on est en mesure d'extraire la tendance de cet agrégat.

Malgré ces problèmes de mesure de l'épargne nationale au Luxembourg et dans certaines mesures de l'investissement, les tendances à long terme de l'épargne et de la croissance semblent appuyer l'idée communément admise selon laquelle il existerait un cercle vertueux d'épargne et de croissance.

Les récentes recherches empiriques sur des données internationales ont apporté un nouvel éclairage sur les liens entre épargne, investissement et croissance. Nous nous en inspirerons pour tenter de répondre à quatre questions que je considère importantes pour notre économie:

- Quelle est la relation entre la croissance économique et l'épargne nationale?
- Quel est le lien entre l'épargne et l'investissement?
- Est-ce que l'épargne nationale se traduit-elle en investissement intérieur?
- Et enfin quel est le rôle des taux d'intérêt dans l'ajustement des décisions d'épargne et d'investissement?

La réponse à ces quatre questions n'est pas sans conséquence pour la définition d'une politique économique. Ainsi, si l'épargne entraîne la croissance parce qu'elle se transforme systématiquement en investissement alors la politique économique doit favoriser l'épargne. Toutefois, si l'investissement est dicté par d'autres facteurs que l'épargne, et si l'épargne est générée par l'investissement, alors la politique économique doit stimuler l'investissement. Ceci est d'autant plus vrai si l'objectif assigné à la politique économique est dicté par la croissance et le plein emploi, et non pas par la satisfaction d'intérêts particuliers.

Pour commencer, il me semble qu'il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord quelques définitions économiques des agrégats qui nous intéressent aujourd'hui, en l'occurrence l'investissement et l'épargne.

La définition de l'investissement, retenue par les économistes, diffère sensiblement de la notion vulgarisée par la presse et/ou utilisée, quotidiennement, par le grand public. En effet, le public utilise des expressions qui font référence à l'investissement, mais qui couvrent des réalités différentes, telles que «j'ai investi en bourse» ou «mon entreprise a investi dans une nouvelle machine». Pourtant la première expression est impropre. Elle renvoie à des placements financiers, tandis que la seconde recouvre la notion économique de l'investissement.

L'investissement est une opération économique fondamentale; car c'est lui qui détermine l'accumulation de capital, considérée comme facteur essentiel de la croissance économique. C'est aussi l'investissement qui permet l'amélioration de la productivité du travail et le développement du progrès technique. C'est pourquoi, le sens le plus général de l'investissement consiste en la valeur de biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins une année dans le processus de production. Autrement dit, ce sont les flux qui alimentent le stock de capital existant.

Quant à l'épargne, elle est définie comme étant le revenu non consommé. Cette définition simple couvre de multiples problèmes dès que l'on veut saisir les évolutions macroéconomiques de cet agrégat. En effet, souvent l'épargne est assimilée dans l'esprit du public à la seule épargne des ménages. Or, d'un point de vue de la comptabilité nationale, l'épargne apparaît comme le solde du compte de revenu de différents secteurs, c'est-à-dire la différence entre le revenu disponible et la consommation finale. Ainsi, l'épargne des entreprises est équivalent à la capacité d'autofinancement, tandis que l'épargne des ménages représente la somme de la formation brute de capital fixe (acquisition de logement) et l'épargne financière, composée de placements et avoirs liquides. De même, l'épargne publique est la somme de la valeur de l'investissement réalisé par les administrations publiques et de leur solde budgétaire.

I) La relation entre l'épargne et la croissance économique

Examinons, tout d'abord, la façon dont l'épargne a été extraite de l'identité bien connue de la comptabilité nationale:

Dans une économie fermée, l'épargne nationale est obligatoirement égale à l'investissement. Nous verrons que, dans une économie ouverte l'épargne et l'investissement ne sont pas nécessairement égaux. Cela est dû aux répercussions du commerce extérieur de biens et de services sur le revenu national. Ainsi, l'identité de revenu national dans une économie ouverte s'écrit:

PNB = C + G + I + (X-M)

PNB: Revenu national = PIB + revenus en provenance du reste du monde - revenus versés au reste du monde

C: Consommation privée

G: Dépenses de consommation publique

I: Investissements publics et privés

X-M: Le solde de la balance des opérations courantes de la balance des paiements

A partir de cette identité, il nous est possible d'extraire l'épargne nationale. Il faut simplement se rappeler que l'épargne nationale est égale à la différence entre le revenu national et la consommation privée et publique. Ainsi:

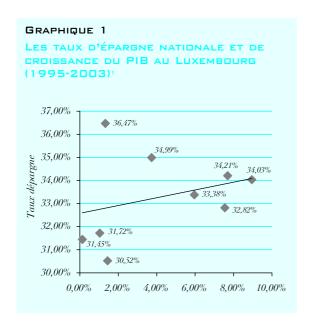
S = PNB - (C+G) = I + (X-M) avec S = Epargne nationale

= Epargne publique + Epargne privée

Cette dernière équation souligne la différence majeure entre une économie ouverte et une économie fermée: une économie ouverte peut épargner soit en augmentant son stock de capital, soit en acquérant des avoirs extérieurs, mais une économie fermée ne peut épargner qu'en augmentant son stock de capital. Ainsi, une économie ouverte a plus d'opportunités en matière d'investissement qu'une économie fermée car l'épargne d'un pays pouvant être empruntée par un autre pays afin d'accroître son stock de capital. C'est pourquoi, le surplus de la balance courante est souvent appelé l'investissement extérieur net.

Après ce bref rappel, j'aimerai m'attarder un peu sur le lien entre l'épargne nationale et la croissance économique. D'un point de vue empirique, croissance et épargne affichent souvent une corrélation positive. A ce sujet, le graphique 1 illustre cette relation pour le Luxembourg. Le coefficient de corrélation entre les deux agrégats est positif (0,305). Signalons toutefois que le niveau de ce résultat est relativement faible. Ceci s'explique probablement par l'importance du degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise. En effet, dans une économie ouverte, une partie de l'épargne nationale est investie à l'étranger. Ce mécanisme devrait se traduire, au moins à court terme, par une déconnexion entre la croissance économique et l'épargne nationale. Toutefois, la persistance d'une relation positive, mais relativement faible, entre les deux agrégats est un indicateur à l'imparfaite mobilité des capitaux.

D'un point de vue théorique, les économistes éprouvent des difficultés à identifier leurs liens avec précision. La théorie économique prédit que lorsque les ménages ont accès au crédit et tiennent compte de l'avenir pour leurs décisions de consommation et d'épargne, des variations passagères de revenus se traduisent habituellement par des fluctuations de l'épargne plus que par des changements de la consommation. Cependant, ce postulat théorique n'est pas confirmé de manière nette par les travaux académiques sur des données internationales. Autrement dit, l'épargne ne peut être qualifiée d'agrégat procyclique, car elle ne suit pas fidèlement les fluctuations du revenu que la théorie prédit.



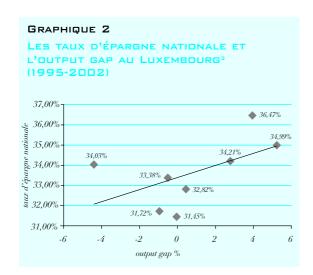
A titre indicatif, le graphique 2, illustre la relation entre le taux de l'épargne nationale et l'output gap² sur la période 1995-2002. En dépit d'un taux de corrélation modérée (0,55) entre les deux variables, il subsiste une liaison positive entre le taux d'épargne et l'output gap. En effet, on peut constater une contraction du taux de l'épargne à certaines périodes de fléchissement de l'activité économique, caractérisée par un output gap négatif, et une tendance ascendante de l'épargne au cours de période de surchauffe de l'économie où le niveau du revenu effectif croît plus que le revenu potentiel.

¹ Les calculs pour les années 2002 et 2003 sont basés sur des données prévisionnelles.

² L'output gap est la différence entre le PIB réel observé et sa tendance de long terme.

L'absence d'une parfaite cyclicité de l'épargne n'exclue pas l'apparition de période où la trajectoire de l'épargne nationale serait en phase avec celle de l'output gap, telle qu'illustré par le graphique 2 pour le Luxembourg. A ce sujet, quelques remargues méritent d'être soulignées:

- Les deux séries (épargne et investissement) affichent un taux de corrélation positif de 0.55. Ceci est synonyme d'une dynamique conjointe et dans le même sens des deux variables;
- Il est utile de remarquer que la dispersion des points reflète plus au moins trois périodes de relations entre l'épargne et l'investissement. Un premier groupe de point est centré à l'intersection des deux axes. Ceci est une indication du taux d'épargne au cours de périodes où le revenu national observé est équivalent au revenu potentiel. Le taux d'épargne affiché est canalisé dans un intervalle de +31% à 33%;
- Un second groupe de points prédomine. Il est caractérisé par des taux d'épargne relativement élevés en période d'output gap positif. Ainsi, en période de croissance économique forte, l'épargne nationale progresse d'une manière significative.
- Enfin un dernier groupe est associé à un taux d'épargne élevé, mais aussi à un output gap largement négatif. Autrement dit, en période de fléchissement important de l'activité économique, le taux d'épargne affiche une hausse significative. Ceci s'explique probablement par l'incertitude des ménages quant aux prospectives économiques, qui les incite à privilégier l'épargne à la consommation. Autrement dit, l'épargne de précaution peut porter la responsabilité d'une épargne accrue en phase de fléchissement de l'activité économique.



Tournons-nous maintenant vers la relation entre le PIB tendanciel et l'épargne privée. Cette relation est plus pertinente du point de vue de la croissance sur le long terme. La plupart des études empiriques confirment que la progression du revenu réel a bien un effet positif sur l'épargne. Or, ces résultats ne sont pas conformes aux relations prédites par la théorie économique.

³ L'output gap est extrait avec le filtre HP de la série du PIB réel relative à la période 1980-2002.

En effet, du point de vue de la théorie classique de la consommation, cette discordance est une énigme. Les deux principaux modèles de consommation, celui du revenu permanent (Friedman, 1957) et celui du cycle de vie (A. Aldo et F. Modigliani 1964), prévoient un effet négatif de la croissance sur l'épargne car les individus relèvent leurs perspectives de consommation en anticipant un revenu futur plus élevé.

Selon une hypothèse non conventionnelle mais qui rappelle un peu le raisonnement de la pensée classique, les ménages attachent de la valeur à la fois à la consommation et à la richesse. Une croissance plus forte améliore le patrimoine des ménages mais, comme consommation et richesse sont interchangeables, la consommation augmente moins que proportionnellement, ce qui fait progresser l'épargne.

Une seconde explication a recours à une sorte de causalité inversée: l'épargne est systématiquement transformée en accumulation de capital et par là en croissance. Ce processus est tout simplement le mécanisme qui est à la base de la corrélation positive entre épargne et croissance économique observée dans les faits. Or, selon les analyses empiriques, cette explication est contestée, car l'épargne suit et ne précède pas la croissance. Par conséquent, les partisans de ce schéma en concluent que la corrélation observée entre la croissance et l'épargne traduit au moins partiellement un lien de causalité inverse de la croissance à l'épargne, et que le raisonnement classique qui ne prend pas en compte cette endogénéité à deux sens, risque de surestimer la contribution de l'épargne à la croissance.

II) L'épargne est-elle un préalable à l'investissement?

Les vues divergent quant au principe selon lequel l'épargne doit être un préalable à l'investissement. Globalement, deux grands principes s'affrontent: le principe dit de **sacrifice** qui postule que l'épargne doit être préalable à l'investissement et le principe dit de **dépense** qui fait de l'épargne une conséquence de celle-ci.

Le premier principe suppose, dans une situation de plein-emploi des ressources, que les nations n'ont d'autres choix que d'épargner pour investir. Le choix s'avère donc intertemporel, le sacrifice du bien-être présent (diminution de la consommation) étant récompensé par un bien-être et un revenu supérieurs dans le futur.

Le second principe, bien qu'il maintienne la possibilité d'une épargne préalable, accorde un rôle stabilisateur au système bancaire. L'épargne spontanée qui apparaît en début d'une période d'analyse peut être affectée à l'investissement, soit «avortée» ou thésaurisée. La partie avortée, qui peut prendre la forme d'effet d'éviction par les investissements à l'étranger, entraîne une insuffisance de l'investissement interne, ce qui se traduit par une baisse des niveaux de prix à la consommation. Le rôle du système bancaire devient alors crucial. Par ses crédits, il doit combler le déficit de l'épargne nationale. Si la compensation est exactement égale à l'épargne avortée, il y aura une stabilité des prix, mais si le montant des crédits bancaires est plus élevé que l'épargne avortée, l'économie afficherait une accélération de l'inflation. Le retour à l'équilibre s'effectue par le mécanisme de l'encaisse réelle, dit effet de Pigou, qui conduit à une épargne forcée.

En dépit de ces divergences, la compréhension du mécanisme reflétant l'interaction entre l'épargne et l'investissement est nécessaire pour au moins deux raisons:

- Comme on vient de le décrire dans la précédente section, il se peut que le lien entre l'investissement et l'épargne soit la clé explicative de la relation épargne-croissance.
- Dans l'hypothèse où l'accumulation du capital est bien la locomotive de la croissance, comprendre l'interaction entre l'épargne et l'investissement est essentiel pour l'appréciation du postulat classique selon lequel l'accroissement de l'épargne est le moyen le plus approprié pour favoriser l'activité économique. Cette idée suppose implicitement que l'épargne supplémentaire de chaque pays se transforme totalement en une progression de la formation brut du capital fixe. Ainsi, dans une économie fermée, l'épargne nationale et l'investissement intérieur sont nécessairement égaux.

Or, les choses sont plus complexes dans une économie ouverte, telle que le Luxembourg, car les flux de capitaux entre pays rendent possible la divergence entre l'épargne nationale et le volume de l'investissement intérieur.

L'épargne nationale n'est pas nécessairement utilisée pour l'investissement intérieur. Dans un monde caractérisé par une mobilité «parfaite» de capitaux, l'épargne de chaque pays se dirigera vers le pays qui offre le taux de rendement privé le plus attractif. Dans ce contexte, l'accroissement de l'épargne nationale se traduira par un excédent de la balance des paiements courants ou une diminution des déficits afférents, plutôt que par une progression de l'investissement intérieur et par ricochet par une hausse de la croissance économique.

Toutefois, ce raisonnement est à relativiser car les travaux empiriques révèlent une forte corrélation positive, à long terme, entre l'investissement et l'épargne. Selon Obstfeld (1986), le pourcentage de l'épargne et de l'investissement ne peuvent guère diverger à long terme, particulièrement si le rapport des actifs étrangers au PIB est stable. La véracité de cette dernière hypothèse permet d'expliquer la forte corrélation entre l'épargne nationale et l'investissement intérieur.

Au cours de la période 1995-2003 (voir table 1), l'épargne nationale et l'investissement intérieur au Luxembourg sont relativement **fluctuants**. Leurs niveaux oscillent dans un intervalle beaucoup plus large que celui observé dans la zone euro au cours de la période 1995-2001. En effet, les oscillations des parts de l'épargne et de l'investissement dans le PIB au Luxembourg varient, respectivement, de 30-36% et de 21-25%, tandis que celles de la zone euro sont limitées dans un intervalle de 21-22% pour l'épargne et de 20-21% pour l'investissement. L'étendue des fluctuations qui caractérisent ces deux agrégats au Luxembourg est un facteur de cyclicité macroéconomique. Ceci tiendrait au fait que la variabilité de l'investissement affecte automatiquement la dispersion de la croissance.

Tableau 1 L'investissement et l'épargne au Luxembourg et dans la zone euro en % du PIB.

	Zone euro**		Luxembourg***			
Année	Epargne	FBCF(1)	FBCF	Epargne nationale	Epargne Privée	Epargne Publique
1995	21,6	20,7	22,58	36,47	31,20	5,27
1996	21,2	20,0	22,27	34,99	29,95	5,04
1997	21,8	20,0	23,19	34,21	28,32	5,89
1998	21,9	20,6	23,42	32,82	26,66	6,15
1999	21,8	21,0	24,43	33,38	26,93	6,44
2000	22,0	21,4	20,06	34,03	25,19	8,84
2001	21,7	21,0	22,53	31,72	24,18	7,54
2002	n.a	n.a	22,05	31,45	25,47	5,97
2003*	n.a	n.a	21,52	30,52	26,96	3,56

^{*} Les données relatives à l'année 2003 sont prévisionnelles.

III) L'investissement et la croissance économique

D'un point de vue théorique ainsi qu'empirique, le lien entre l'investissement intérieur brut et le taux de croissance sur le long terme est bien établi. Néanmoins, la question relative au lien entre ces deux variables mérite d'être circonstanciée dans la conduite d'une politique économique.

Pour mesurer les effets de l'investissement sur la croissance, il est nécessaire de distinguer les conséquences de long terme et de court terme.

A long terme, l'investissement accroît la capacité de production et/ou la productivité du capital employé et permet ainsi une progression de la richesse du pays.

^{**} Source: Bulletin mensuel de la BCE, août 2002.

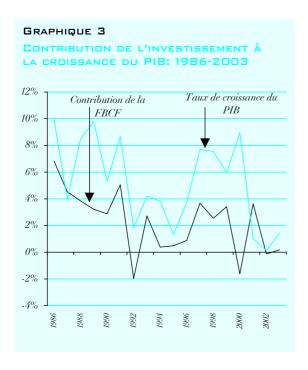
^{***} Source: extrait à partir de l'identité PNB = C+I+G+(X-M) et des comptes nationaux.

⁽¹⁾ Formation brute du capital fixe.

A court terme, la relation entre investissement et croissance passe par les mécanismes du multiplicateur et de l'accélérateur. Une augmentation des investissements entraîne une croissance des revenus, en vertu de l'effet multiplicateur, et donc une augmentation de la demande agrégée. Cette demande supplémentaire provoque un besoin de capital nouveau qui se traduit alors par des investissements (effet accélérateur). La combinaison de ces effets peut provoquer une croissance économique régulière ou des comportements cycliques. C'est le fameux modèle de l'oscillateur de Samuelson.

L'investissement exerce un effet important sur la conjoncture. La décomposition de la croissance du PIB permet de rendre compte de l'effet de l'investissement sur la croissance. Pour cela il suffit d'exploiter l'identité comptable précédente.

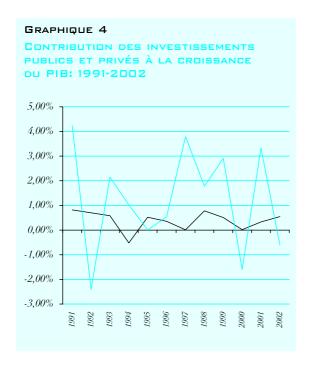
La contribution de chaque facteur à la croissance du PIB est alors le produit de son taux de croissance par son poids dans le PIB. L'application de cet exercice au Luxembourg révèle que la contribution de l'investissement, par rapport aux autres composantes, est relativement moins importante; néanmoins l'étendue de ses variations [-2% à +7%], telle qu'illustrée par le graphique 3, représente un facteur explicatif important des fluctuations de la croissance économique au Luxembourg. A priori, le maintien d'un rapport plus au moins stable de l'investissement par rapport au PIB se traduirait par une plus grande stabilité économique. Cette condition apparaît nécessaire, mais elle reste insuffisante, car une croissance régulière dépend non seulement de l'accumulation du capital physique, mais aussi d'autres facteurs, tels que le capital humain, l'utilisation efficace des ressources,...



Tenter de stabiliser la croissance économique par le canal de l'investissement soulève d'autres interrogations, parmi lesquelles le caractère perturbateur d'une relance par l'investissement et la nature de l'investissement, c'est-à-dire que l'action envisagée est destinée à stabiliser l'investissement privé ou celui émanant de l'autorité publique. La réponse à cette question n'est pas aussi simple, car l'investissement privé, en dehors des incitations fiscales étatiques, dépend de la rentabilité attendue, du risque et du taux d'intérêt.

Logiquement, la seule variable d'action directe qui s'offre à l'Etat est l'investissement public. Toutefois, j'avoue que je ne suis pas vraiment convaincu de l'efficacité totale de cet instrument pour deux raisons: la première est liée aux

difficultés de la mise en œuvre de cet outil à des fins anticycliques, en raison principalement des délais de plus en plus longs entre la planification et la mise en œuvre de l'investissement; tandis que la seconde est relative à la contribution de l'investissement public à la croissance. Celle-ci est caractérisée par une plus grande stabilité que la contribution de l'investissement privé (voir graphique ci-dessous). De 1991 à 2002, la contribution de l'investissement privé à la croissance varie de -3% à +5%, tandis que la contribution de l'investissement public fluctue dans un intervalle régulier de + ou -1%. Ceci dit, il est bien vrai qu'en présence de fluctuations opposées des deux catégories de l'investissement (privé et public), la croissance économique serait moins sujette aux fluctuations conjoncturelles de l'investissement privé.



J'ai souligné, précédemment, le rôle des taux d'intérêt comme facteur explicatif de la variation de l'investissement privé. Ceci me fournit l'occasion d'attaquer le dernier point de mon exposé qui est dédié au rôle des taux d'intérêt dans la réconciliation des décisions d'épargne et d'investissement.

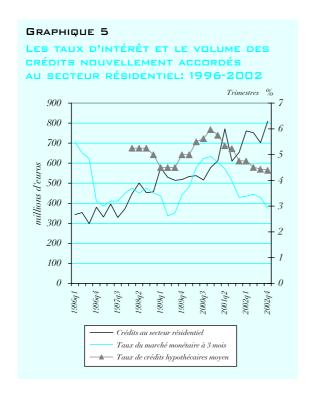
IV) Le rôle des taux d'intérêt dans la réconciliation de l'épargne et de l'investissement

Souvent, lorsque les économistes évoquent la place des taux d'intérêt dans la réalisation de l'équilibre macroéconomique, ils songent en premier lieu à l'action qu'ils exercent dans l'allocation intertemporelle des ressources. Ce qui revient à essayer de comprendre dans quelle mesure leurs évolutions permettent d'obtenir une égalisation entre l'épargne et l'investissement. Il nous faut donc revenir sur les arguments relatifs à la sensibilité des décisions d'investissement et de l'épargne aux taux d'intérêt.

Pour l'investissement, il est d'usage de distinguer entre les investissements en logement d'un côté et la demande de capital productif du secteur privé d'autre part.

Pour l'investissement en logement, les travaux empiriques convergent pour reconnaître sa forte sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt. Ceci est la résultante d'un effet bien connu: le volume d'endettement maximum d'un

ménage est défini par le montant des charges financières qui ne peut excéder un certain pourcentage de son revenu disponible. Dès lors, les variations du taux d'intérêt affectent directement la solvabilité des emprunteurs potentiels, donc le niveau de la demande de crédit. Ainsi, l'évolution des taux d'intérêt exerce une influence mécanique sur le niveau de l'investissement des ménages. Dans ce cadre et à titre illustratif, le graphique 5 illustre à la fois la relation entre les taux d'intérêt à court terme observés sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen des crédits hypothécaires pratiqués par les établissements de crédits et le volume des crédits nouvellement accordés pour le secteur résidentiel au Luxembourg. Il faut souligner qu'un simple calcul révèle une corrélation négative de – 0,16 entre les taux d'intérêt à court terme observés sur le marché monétaire et le volume de crédits. L'intensité de la relation entre les taux d'intérêt hypothécaire moyen et le volume de crédits est plus importante (-0,35). Ceci est la résultante d'une répercussion lissée des variations des taux d'intérêt directeurs sur les taux des crédits nouvellement accordés.



Pour les investissements productifs, l'action des taux d'intérêt est plus complexe à analyser et plus délicate à apprécier. C'est ce qui explique l'opposition entre les résultats de travaux empiriques. En effet, si l'on en juge par les estimations économétriques publiées, il apparaît évident que la sensibilité de l'investissement aux taux d'intérêt est faible⁴. Plus généralement, il apparaît relativement insensible à la majorité des variables financières, à l'exception du niveau des profits (c'est-à-dire à l'épargne des entreprises) et que les économistes ont quelques difficultés à le différencier de l'effet classique d'accélérateur ou des effets liés au rationnement des crédits, particulièrement pour les petites entreprises.

Ceci dit, un certain nombre d'autres arguments laissent à penser que l'effet des taux d'intérêt sur l'investissement n'est pas aussi faible que l'affirment les travaux empiriques. Tout d'abord, parce que les estimations économétriques ne tiennent pas compte des contraintes de rationnement des crédits pratiquées par les établissements de

⁴ A. Kashyap, Lamont, A. et Stein, J. (1994): Credit conditions and cyclical behavior of inventories, Quarterly Journal of Economics, 109, p. 565-592.

crédits, particulièrement à l'égard des petites entreprises. Il n'est donc pas étonnant que l'influence des taux soit difficile à mettre en évidence. D'autre part, le fait que les établissements de crédit ne répercutent la baisse des taux d'intérêt directeurs qu'avec un délai, les effets des taux d'intérêt sur l'investissement ne peuvent être observés qu'avec un retard dont l'étendue dépend du comportement des banques. A ce sujet, l'étude G. de Bondt (2002)⁵ révèle que près de 50% de la baisse des taux d'intérêt directeurs de l'Eurosystème n'est répercutée sur les crédits aux entreprises qu'avec un mois de retard. Quant aux taux d'intérêt associés aux crédits à la consommation, leurs ajustements aux conditions du marché monétaire sont beaucoup plus lents.

Il faut souligner, par ailleurs, que l'influence des taux d'intérêt sur les situations des entreprises et sur leurs investissements ne se concrétise pas seulement dans la comparaison entre le coût du capital et la rentabilité des projets envisagés. L'évolution des taux s'applique aussi à l'ensemble du stock émis à des taux variables. Ce ne sont pas seulement les nouveaux emprunteurs qui sont concernés, mais également les entreprises endettées. Et, ce ne sont pas uniquement les projets d'investissement qui peuvent être remis en cause, mais aussi la solvabilité d'un certain nombre d'entreprises. Ainsi, l'investissement peut se trouver affecté au terme d'un enchaînement plus puissant que celui que l'on décrit partiellement par une simple fonction d'investissement. Il est clair que les entreprises les plus endettées sont beaucoup plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt que les entreprises les moins endettées. De même, cet effet peut toucher d'une manière semblable les jeunes entreprises ou celles dites à capital-risque qui sont susceptibles d'en faire les frais sans que cela résulte d'une mauvaise gestion ou d'une insuffisance de rentabilité, puisque ces entreprises jeunes ont généralement un accès plus difficile aux sources de financement externes. Quoi qu'il en soit, les niveaux des taux d'intérêt actuels au sein de la zone euro sont relativement bas rendant ces derniers effets invraisemblables, en particulier si les établissements de crédits adoptent un ajustement systématique des coûts de crédits à la clientèle à leurs conditions de refinancement.

Tournons-nous maintenant à l'analyse de la relation entre l'épargne et le taux d'intérêt. Sur ce point également, des incertitudes persistent. D'un point de vue théorique, on sait que l'évolution des taux d'intérêt exerce sur la consommation deux effets:

- Un effet de substitution dont il est facile de rendre compte. La variation des taux d'intérêt incite les ménages à réviser l'allocation de leurs dépenses dans le temps. Par exemple, une augmentation des taux d'intérêt doit les conduire à substituer de la consommation future à la consommation présente. C'est-à-dire qu'elle doit provoquer une progression de l'épargne.
- L'effet revenu, quant à lui, est un peu délicat à analyser. Son incidence varie selon les positions individuelles. Un emprunteur est naturellement désavantagé par une augmentation des taux d'intérêt. Par rapport à son plan de dépenses, le niveau de ses ressources actualisées se dégrade, et il doit, en principe, réduire sa consommation. A l'opposé, un agent en situation de prêteur se trouve avantagé par la hausse des taux d'intérêt. L'amélioration de ses ressources futures l'autorise et l'incite à consommer aujourd'hui une proportion plus importante de son revenu. D'une manière agrégée, les ménages sont des prêteurs nets (effet revenu positif), tandis que les entreprises sont des emprunteurs nets (effet revenu négatif).

Au total, la conjonction de tous ces effets est théoriquement ambiguë, et les observations empiriques ne permettent pas de conclure de façon satisfaisante.

Ceci me fournit l'occasion de rappeler qu'au-delà de ces questions empiriques, les phases d'instabilité des prix et d'inflation vécues, par le passé, furent des périodes de taux d'intérêt réels très faibles ou même négatifs. C'est-à-dire que ces périodes se sont caractérisées par un important transfert de revenus des épargnants vers les emprunteurs de capitaux. Or, le maintien d'une stabilité des prix associée à des taux d'intérêt réels positifs a inversé l'effet de levier en faveur des prêteurs. Dans ce contexte, la sauvegarde de la rentabilité financière des emprunteurs est conditionnée par l'amélioration de leurs rendements économiques.

⁵ BCE Working paper n° 136.

⁶ J. Tobin (1969): A general equilibrium approach to monetary theory, Journal of Money, Credit and Banking, February 1969.

V) Conclusion

Nous avons constaté au cours de cet exposé que la théorie économique a des difficultés à apporter des réponses nettes aux questions pratiques qui préoccupent les autorités monétaires ou les pouvoirs publics. Ces difficultés sont dues, sans doute, à la complexité du monde dans lequel nous vivons.

Toutefois, sur la base des résultats empiriques internationaux et des tendances affichées de la relation entre l'épargne, l'investissement et la croissance économique sur des données luxembourgeoises, bien qu'elles soient très limitées, je présume que l'épargne et l'investissement expliquent certainement une grande partie de la performance de l'économie grand-ducale au cours de ces dernières années.

Et pour conclure, je ne peux que dire que l'épargne d'aujourd'hui fera l'investissement de demain et la croissance et l'emploi d'après-demain.

Je vous remercie de votre attention.

4.2 LISTE DES CIRCULAIRES DE LA BCL

- Circulaire BCL 98/151 du 24 septembre 1998 Aspects comptables du basculement vers l'euro
- Circulaire BCL 98/152 du 6 novembre 1998 Introduction d'un système de réserves obligatoires
- Circulaire BCL 98/155 du 9 décembre 1998 Rappel des obligations en matière de réserves obligatoires
- Circulaire BCL 98/156 du 21 décembre 1998 Décomposition des corrections de valeur constituées par les établissements de crédit au 31.12.1998
- Circulaire BCL 99/157 du 17 décembre 1999 Révision du pourcentage de déduction uniforme de la base de réserve
- Circulaire BCL 2000/158 du 25 février 2000 Modification des tableaux statistiques S 1.1 «Bilan statistique mensuel» et S 1.2 «Bilan statistique mensuel simplifié»
- Circulaire BCL 2000/159 du 11 août 2000 Application de quotités de valorisation de titres applicables aux titres éligibles «Eligibilité des créances privées néerlandaises»
- Circulaire BCL 2000/160 du 13 novembre 2000 à tous les OPC monétaires concernant l'adhésion de la Grèce à l'UEM
- Circulaire BCL 2000/161 du 13 novembre 2000 Date de remise des rapports statistiques mensuels à la BCL
- Circulaire BCL 2000/162 du 13 novembre 2000 à tous les établissements de crédit concernant l'adhésion de la Grèce à l'UEM
- Circulaire BCL 2001/163 du 23 février 2001 La surveillance par la Banque centrale des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres au Luxembourg
- Circulaire BCL 2001/164 du 28 mars 2001 Recensement du marché global des changes et des produits dérivés
- Circulaire BCL 2001/165 du 5 mai 2001 Reprise des activités de l'Institut belgo-luxembourgeois du change par la Banque centrale du Luxembourg et le Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques
- Circulaire BCL 2001/166 du 5 juillet 2001 Instructions concernant les modifications de la collecte de données relative à la balance des paiements
- Circulaire BCL 2001/167 du 19 novembre 2001 Dates de remise des rapports statistiques mensuels à la BCL
- Circulaire BCL 2001/168 du 5 décembre 2001 Politique et procédures en matière de surveillance des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres au Luxembourg

- Circulaire BCL 2002/169 du 30 mai 2002 Enquêtes sur l'investissement direct étranger
- Circulaire BCL 2002/170 du 5 juin 2002 à tous les établissements de crédit – Modification des tableaux statistiques S 1.1 «Bilan statistique mensuel» et S 2.5 «Bilan statistique trimestriel» et abolition des tableaux statistiques S 1.2 «Bilan statistique mensuel simplifié» et S 2.6 «Détail des créances sur la clientèle»
- Circulaire BCL 2002/171 du 5 juin 2002 à tous les organismes de placement collectif luxembourgeois – Modification des tableaux statistiques S 1.3 «Bilan statistique mensuel des OPC», S 2.10 «Ventilation par pays», S 2.11 «Ventilation par devises» et S 2.12 «Détail sur les titres détenus par les OPC»
- Circulaire BCL 2002/172 du 28 juin 2002 Protection des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres contre le crime et le terrorisme – aux opérateurs et agents techniques de systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres
- Circulaire BCL 2002/173 du 3 juillet 2002 Modification des Conditions générales de la BCL – à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/174 du 17 juillet 2002 Modification de la collecte statistique relative aux taux d'intérêt – à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/175 du 17 juillet 2002 Nouvelle collecte de données statistiques en vue de l'Union économique et monétaire – à tous les établissements de crédit – Modification du tableau statistique S 1.4 «Ajustements liés aux effets de valorisation»
- Circulaire BCL 2002/176 du 20 décembre 2002 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg – à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/177 du 20 décembre 2002 Liste de codes-pays pour les déclarations statistiques du répertoire de la balance des paiements et du rapport statistique trimestriel S 2.5 – à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/178 du 20 décembre 2002 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg – à tous les organismes de placement collectif luxembourgeois
- Circulaire BCL 2003/179 du 8 mai 2003 –
 Obligations de retrait et de transmission de signes
 monétaires en euros faux ou présumés tels à tous
 les établissements de crédit, aux services financiers
 de l'entreprise des Postes et Télécommunications et
 aux établissements participants à la manipulation et
 à la délivrance au public de signes monétaires.

4.3 PUBLICATIONS DE LA BCL

BULLETIN DE LA BCL

- Bulletin BCL 1999/1, novembre 1999
- Bulletin BCL 1999/2, janvier 2000
- Bulletin BCL 2000/1, juin 2000
- Bulletin BCL 2000/2, septembre 2000
- Bulletin BCL 2000/3, décembre 2000
- Bulletin BCL 2001/1, juin 2001
- Bulletin BCL 2001/2, septembre 2001
- Bulletin BCL 2001/3, décembre 2001
- Bulletin BCL 2002/1, juin 2002
- Bulletin BCL 2002/2 Spécial: stabilité financière, septembre 2002
- Bulletin BCL 2002/3, septembre 2002
- Bulletin BCL 2002/4, décembre 2002

RAPPORT ANNUEL DE LA BCL

- Rapport Annuel 1998, avril 1999
- Rapport Annuel 1999, avril 2000
- Rapport Annuel 2000, avril 2001
- Annual Report 2000 Summary, July 2001
- Rapport Annuel 2001, avril 2002
- Annual Report 2001 Summary, June 2002
- Rapport Annuel 2002, avril 2003
- Annual Report 2002, June 2003

CAHIER D'ÉTUDES DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

- Working Paper N° 1, April 2001
 An assessment of the national labour market On employment, unemployment and their link to the price level in Luxembourg, by Erik Walch
- Working Paper N° 2, November 2001
 Stock market valuation of old and new economy firms, by Patrick Lünnemann
- Cahier d'études N° 3, Mars 2002
 Economies d'échelle, économies de diversification et efficacité productive des banques luxembourgeoises:
 une analyse comparative des frontières stochastiques sur données en panel, par Abdelaziz Rouabah
- Working Paper N° 4, June 2002
 Potential output and the output gap in Luxembourg: some alternative methods, by Paolo Guarda
- Working Paper N° 5, October 2002
 Monetary Transmission: Empirical Evidence from Luxembourg Firm-Level Data, by Patrick Lünnemann and Thomas Mathä
- Working Paper N° 6, January 2003
 The sustainability of the private sector pension system from a long-term perspective: the case of Luxembourg, by Muriel Bouchet

- Working Paper N° 7, February 2003
 The analysis of risk and risk mitigation techniques in payment and securities settlement systems and the impact on central bank's oversight, by Simona Amati
- Working Paper N° 8, April 2003
 What to expect of the euro? Analysing price differences of individual products in Luxembourg and its surrounding regions, by Thomas Y. Mathä

BROCHURES DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

- EuroPratique Vade-Mecum sur l'introduction de l'euro (en français, en allemand et en portugais), mai 1998
- Introduction des billets et pièces en euro au Grand-Duché de Luxembourg (en français, en allemand, en anglais et en portugais), octobre 2000
- Les emplois à la Banque centrale du Luxembourg, novembre 2001

MATÉRIEL D'INFORMATION DE LA BCL SUR L'EURO

CONDITIONS GÉNÉRALES DES OPÉRATIONS DE LA BCL

"THE BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG IN THE EUROPEAN SYSTEM OF CENTRAL BANKS", by Michael Palmer, May 2001

"IN MEMORIAM PIERRE WERNER, 1913 – 2002. UN HOMMAGE", by Michael Palmer, August 2002

COMMANDE

Les publications sur support papier peuvent être obtenues à la BCL, dans la limite des stocks disponibles et aux conditions qu'elle fixe. Ces publications peuvent également être consultées et téléchargées sur le site www.bcl.lu

banque centrale du luxembourg

EUROSYSTÈME

Secrétariat général L-2983 Luxembourg Télécopie: (+352) 4774-4910 http://www.bcl.lu

e-mail: sg@bcl.lu

4.4 PUBLICATIONS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE)

Pour une liste complète des documents publiés par la Banque centrale européenne (BCE), ainsi que pour les versions traduites dans les langues officielles de l'UE, veuillez consulter le site internet de la BCE www.ecb.int

For a complete list of the documents published by the European Central Bank (ECB) and for the versions in all official languages of the European Union, please visit the ECB's web site www.ecb.int

RAPPORT ANNUEL DE LA BCE

ECB Annual Report

- Rapport Annuel 1998 / Annual Report 1998, April 1999
- Rapport Annuel 1999 / Annual Report 1999, April 2000
- Rapport Annuel 2000 / Annual Report 2000, May 2001
- Rapport Annuel 2001 / Annual Report 2001, April 2002
- Rapport Annuel 2002 / Annual Report 2002, April 2003

Les Rapports annuels de la BCE (disponibles en français, anglais et allemand) sont diffusés gratuitement aux abonnés des publications de la BCL.

The ECB Annual Reports (available in French, English and German) are distributed free of charge to the subscribers of the BCL publications.

BULLETIN MENSUEL DE LA BCE

ECB Monthly Bulletin

Articles parus depuis 2003 / Articles published from 2003 onwards:

"The demand for currency in the euro area and the impact of the euro cash changeover", January 2003

"CLS – purpose, concept and implications", January 2003

"The relationship between monetary policy and fiscal policies in the euro area", February 2003

"Exchange rate regimes for emerging market economies", February 2003

"The need for comprehensive reforms to cope with population ageing", April 2003

"Developments in general economic statistics for the euro area", April 2003

"A bank lending survey for the euro area", April 2003

La version anglaise du Bulletin mensuel de la BCE est diffusée gratuitement aux abonnés des publications de la BCL. The English version of the ECB Monthly Bulletin is distributed free of charge to the subscribers of the BCL publications

ETUDES AD HOC

Occasional Paper Series

- "The impact of the euro on money and bond markets" by Javier Santillán, Marc Bayle and Christian Thygesen, July 2000
- "The effective exchange rates of the euro", by Luca Buldorini, Stelios Makrydakis and Christian Thimann, February 2002
- "Estimating the trend of M3 income velocity underlying the reference value for monetary growth" by C. Brand, D. Gerdesmeier and B. Roffia, May 2002
- "Labour force developments in the euro area since the 1980s", by V. Genre and R. Gòmez-Salvador, July 2002
- "The evolution of clearing and central counterparty services for exchange-traded derivatives in the United States and Europe: a comparison", by D. Russo, T. L. Hart and A. Schönenberger, September 2002
- "Banking integration in the euro area", by I. Cabral, F. Dierick, and J. Vesala, December 2002
- "Economic relations with regions neighbouring the euro area in the 'Euro Time Zone'", by F. Mazzaferro, A. Mehl, M. Sturm, C. Thimann and A. Winkler, December 2002.

ETUDES

Working Paper Series

La liste exhaustive des articles est disponible sur le site de la BCE, www.ecb.int, et dans le Rapport Annuel 2001 de la BCE.

A complete list of articles published is available on the ECB website, www.ecb.int and in the Annual Report 2001 of the ECB.

AUTRES PUBLICATIONS DEPUIS 2003

Other Publications from 2003 onwards

- "EU banking sector stability", February 2003
- "List of Monetary Financial Institutions and institutions subject to minimum reserves", February 2003
- "Review of the foreign exchange market structure", March 2003
- "Structural factors in the EU housing markets", March 2003
- "List of Monetary Financial Institutions in the accession countries", March 2003.

BROCHURES D'INFORMATION

Information brochures

- "The ECB payment mechanism", August 2000
- "The euro banknotes and coins", August 2000
- "The euro: integrating financial services", August 2000
- "TARGET", August 2000
- "The European Central Bank", April 2001
- "The euro banknotes and coins", May 2001
- "TARGET update 2001", July 2001
- "The euro and the integration of financial services", September 2001
- "The euro, our money", June 2002

COMMANDE / Order

Pour une liste complète des documents publiés par la Banque centrale européenne (BCE), ainsi que pour les versions traduites dans les langues officielles de l'UE, veuillez consulter le site internet de la BCE www.ecb.int

For a complete list of the documents published by the European Central Bank (ECB) and for the versions in all official languages of the European Union, please visit the ECB's web site www.ecb.int

BCE / ECB
Postfach 160319
D-60066 Frankfurt am Main
http://www.ecb.int

4.5 LISTE DES ABRÉVIATIONS / LIST OF ABBREVIATIONS

ABBL	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg	EMU	Economic and Monetary Union
AGDI	· ·	ESCB	European System of Central Banks
AGDL	Association pour la garantie des dépôts, Luxembourg	EU	European Union
BCE	Banque centrale européenne	EUR	euro
BCL	Banque centrale du Luxembourg	EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
BCN	Banque(s) Centrale(s) Nationale(s)	FBCF	Formation brute de capital fixe
BEI	Banque européenne d'investissement	FCP	Fonds commun de placement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	FDC	Fleur de coin
BIS	Bank for International Settlements	FMI	Fonds monétaire international
BNB	Banque Nationale de Belgique	GAFI	Groupe d'action financière pour la lutte contre le blanchiment de capitaux
BRI	Banque des règlements internationaux	GDP	Gross domestic product
CAIL	Commission chargée d'étudier l'amélioration de l'infrastructure législative de la place financière	HICP	Harmonised Index of Consumer Prices
	de Luxembourg	IADB	Inter American Development Bank
CCBM	Correspondent central banking model	IBLC	Institut belgo-luxembourgeois du change
CEC	Centre d'échange d'opérations à compenser du système	IGF	Inspection générale des finances
	financier belge	IFM	Institution financière monétaire
CETREL	Centre de transferts électroniques Luxembourg	IME	Institut monétaire européen (1994-1998)
CPI	Consumer Price Index	IMF	International Monetary Fund
CSSF	Commission de surveillance du secteur financier	IML	Institut Monétaire Luxembourgeois (1983-1998)
DTS	Droits de tirage spéciaux	IOSCO	International Organisation of Securities Commissions
ECB	European Central Bank	IPC	Indice des prix à la consommation
ECG	Enlarged Contact Group on the Supervision of Investment Funds	IPCH	Indice des prix à la consommation
EIB	European Investment Bank		harmonisé
EMI	European Monetary Institute (1994-1998)	LIPS-Gross	Luxembourg Interbank Payment System-Gross Settlement System
EMS	European Monetary System	LIPS-Net	Luxembourg Interbank Payment System-Net Settlement System

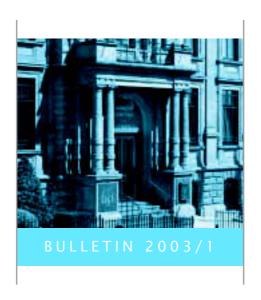
MBCC	Modèle de banque centrale correspondante	SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication s.c.	
MFI	Monetary Financial Institution	SYPAL-GIE	Groupement d'intérêt économique pour la promotion et la gestion	
NCB	National central bank		des systèmes de paiement au Luxembourg	
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	TARGET system	Trans-European Automated Real-time Gross settlement	
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development	Système TARGET	Express Transfer system	
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs		transert express automatise transeuropéen à règlement brut en temps réel	
OLS	Ordinary least squares	UCI	Undertaking for Collective Investments	
OPC	Organisme de placement collectif	UCITS	Undertaking for Collective Investments in Transferable	
OPCVM	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières		Securities	
OPEP	Organisation des pays exportateurs	UE	Union européenne	
	et producteurs de pétrole	UEBL	Union économique belgo-luxembourgeoise	
PIB	Produit intérieur brut	UEM	Union économique et monétaire	
PSC	Pacte de stabilité et de croissance	USD	Dollar des Etats-Unis d'Amérique	
PSF	Autres professionnels du secteur financier	VNI	Valeur nette d'inventaire	
RTGS system	Real-Time Gross Settlement system			
Système RBTR	Système de règlement brut en temps réel			
RTGS-L GIE	Groupement d'intérêt économique pour le règlement brut en temps réel d'ordres de paiement au Luxembourg			
SDR	Special Drawing Rights			
SEBC	Système européen de banques centrales			
SEC	Système européen de comptes			
SICAF	Société d'investissement à capital fixe			
SICAV	Société d'investissement à capital variable			

164

BULLETIN DE LA BCL 2003/1

Système monétaire européen

SME



banque Centrale du Luxembourg

EUROSYSTÈME

2, boulevard Royal L-2983 Luxembourg Tél.: +352 4774-1 Télécopie: +352 4774-4901 www.bcl.lu sg@bcl.lu